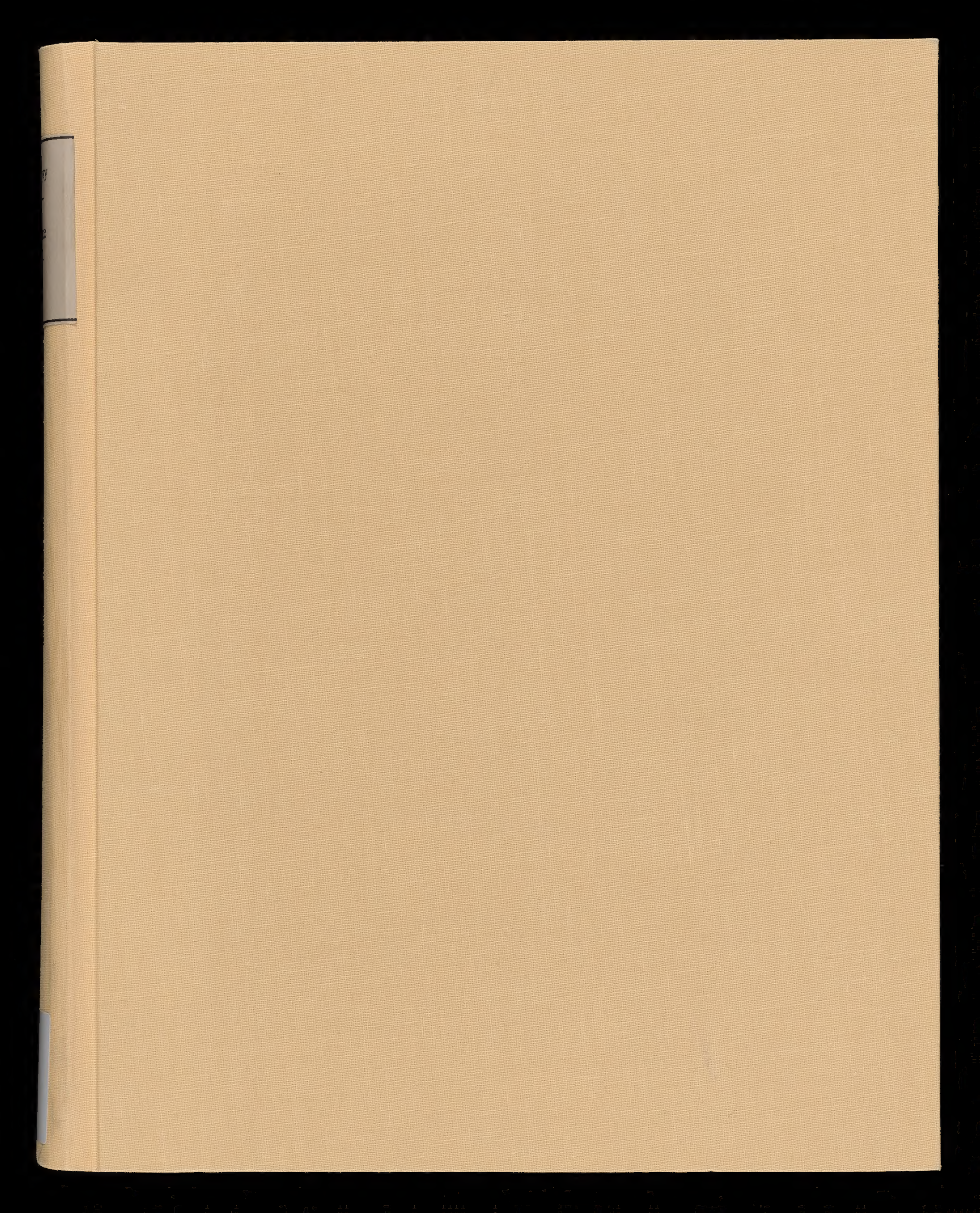
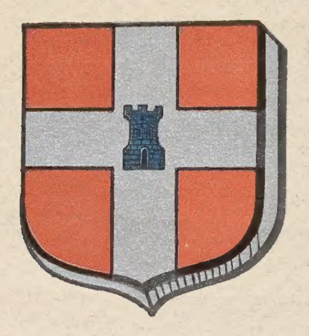


JEANNE DE FLANDREYSY
ET
ÉTIENNE MELLIER

VALENCE

Son Histoire
Ses Richesses d'Art
Son Livre d'Or

TOME SECOND



PARIS
LIBRAIRIE A. LEMERRE
23-31, PASSAGE CHOISEUL

VALENCE

SON HISTOIRE — SES RICHESSES D'ART

SON LIVRE D'OR

JEANNE DE FLANDREYSY

ET

ÉTIENNE MELLIER

VALENCE

SON HISTOIRE — SES RICHESSES D'ART
SON LIVRE D'OR

Avec cinq cent soixante-cinq illustrations, dont neuf en sanguine, un plan et une planche hors texte en couleurs.



A. LEMERRE, LIBRAIRE, PARIS

A. REY & CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, LYON

—

1910

TOME SECOND



VALENCE : SON ASPECT, SA BEAUTÉ

SALUT A VALENCE

(1564)

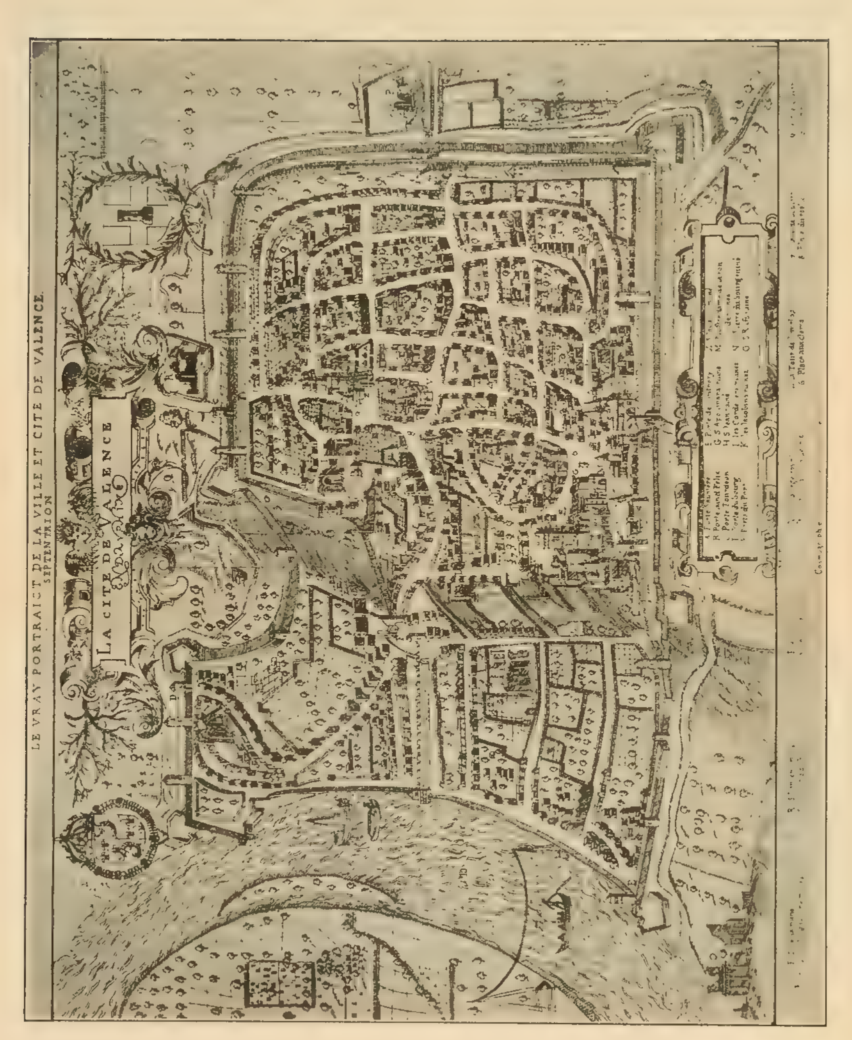


Permets-moi, ô Phébus, cet effort suprême ; secouons enfin le silence de mon luth endormi, et foulons de nouveau les cimes si chères à mon enfance. Et vous, Muses, qui habitez les sources et les étangs du Parnasse au double sommet, inspirez-moi un pieux enthousiasme, et que Valence, par mes vers, reçoive ce légitime tribut de mes louanges.

C'est une ville antique des Allobroges, ceinte d'un double rempart ; sa double rangée de collines environne ses murs, collines couronnées d'un vert diadème de forêts, et revêtues des pampres de ta vigne, ô Bacchus bienfaisant.

Cette ville repose dans une plaine enfoncée qui, de part et d'autre, contemple une double chaîne de montagnes tantôt verdoyantes et tantôt blanches de frimas ; elle est renommée par son site ; de tous côtés les monts l'enserrent.

Le Rhône impétueux la baigne de son onde rapide, car après avoir absorbé la Saône taciturne et l'Isère turbulente, il déroule en toute hâte une plus grande masse de flots.



Plan de Valence en perspective, par Belleforest, 1575

Ainsi se présente, au milieu des montagnes, la délicieuse et célèbre vallée de Tempé la Thessalienne, dont les profondeurs sont arrosées par le Pneus, qui promène dans la vallée ombreuse un cours sinueux et qui, grossi par plusieurs rivières, finit par couler à pleins bords.

Avec ses rives verdoyantes, Valence est la seule à embellir les berges du Rhône d'une guirlande de verdure : là, les saules se groupant forment des salles d'ombre, et couvrent de leur pâle feuillage le nautonier qui se repose.

Si dans la ville tu veux endormir tes inquiétudes auprès de l'humide prairie, tu le peux ; partout autour de toi murmurent les ruisseaux de cristal et verdissent ces prés qui, premièrement fauchés, donnent une seconde coupe, et parfois même offrent généreusement la troisième.



VALENCE. — FONTAINE DES MAL-CONTENTS.

Si tu es en quête d'une fraîche et argentine fontaine, tu l'obtiendras de ce sol généreux qui sourd de toutes parts en ondes virginales.

Tels sont les agréments que t'offrent nos environs, soit que tu veuilles te délasser auprès des sources, ou bien étancher ta soif dans le ruisseau qui danse. Là sont des vergers couverts de fruits, de fleurs et de branches ployant sous un fardeau trop lourd.

A elle seule, Philis (l'amandier) forme une forêt ; profondément atteinte, elle épaissit la chevelure, signe lamentable d'un amour malheureux ; et bien qu'elle soit tristement enfermée dans la prison d'écorce, et que, dans son égarement, elle ait ici terminé la flamme par le fatal lacet, cependant elle n'en prodigue pas moins ses amandes au campagnard avide.

Mais je me suis assez appesanti sur les avantages de ce fertile terroir, la faiblesse de ma mise ne me permet pas de rien oublier.

Salut donc, ô Valence, ville si fortunée, qui, par la bonne culture de tes champs et la salubrité de ton ciel, éloignes de nous les pâles maladies ; il est vrai qu'ici une bise violente siffle

en se jouant des nuages ; cependant, grâce à cette bise, le ciel reprend bien vite sa sérénité, qui se communique à toute la nature. Salut, cité riche en citoyens et en édifices, séjour favori des muses, siège d'une Université célèbre.

GILIBERT
Conseiller du roy.

(Traduction d'une poésie en vers latins.)

Cité dans CLAUDE ROGIER, *Description de la cité de Valence ;* F. Guilleminet, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, 1872.



AGNEL. — *Valence en 1830.* (Aquarelle.)
Promenade ouest du Cagnard. — A l'ouest, clocher de la Cathédrale, Evêché.

Ladicte cité de Valence est située en lieu fertile, abondant en terres, vignes et prez.

CLAUDE ROGIER, *Description de Valence en Dauphiné*, XVIe siècle.

ASSIETTE DE VALENCE ET SA DESCRIPTION

(XVIe SIÈCLE)

Elle est posée le long du Rhosne en pays et terroir abondants et fertiles, ayant du costé d'Orient les ruines des églises de Saint-Félix et de la Magdaleine, avec les jardinages

voisins arrousez des fontaines du Charran faites en voultes et telles qu'on homme y peut aller tout droit de l'une des quelles on ne peut trouver le bout ni la source, et estime t'on que ces canaux et conduits furent faits par Jules César; mais ils le disent sans preuve : au Ponent luy est le Rhosne qui la rend et plus riche et marchande et sur tout pour l'apport du sel, et le grenier en estant en cette ville; une lieue ou environ près de Valence, l'Isère s'engoulphe dans le Rhosne, et ce lieu est appelé Coufoulenc, et ce fut là que Fabie le Grand feit si grande deffaite des Gauloys, que les Romains chantent en leurs histoires



Agnel. — *Ancienne avenue du Pont, à Valence.* (Aquarelle, 1840.)

trop pour eux avantageuses : au septentrion luy sont les ruines de l'église de Saint-Vincent; et au midy l'abbaye Saint-Ruff, laquelle est aussi ruinée, bien que ce fut un des beaux et superbes bastimens des Allobroges, et surtout le cloistre; les piliers du quel estaient faits de marbres de diverses couleurs, et en iceux entaillés les figures et histoires du vieux et nouveau Testament, et l'apocalypse : mais quelle chose rare est elle au monde que la misère des guerres n'anéantisse et mette en désolation? Au levant est la fontaine dict du *Content* qui lave les prez voisins de la ville, et joignant laquelle on voit les marques et apparences de quelque fort beau et superbe édifice à présent tout ruyné.

Et dedans la ville les fontaines et moulins n'y manquent point ny les places publiques propres à une ville de telle conséquence, la quelle estant posée en lieu plain et armée aussi de deux fortes murailles, et bien flanquée de plusieurs tours, séparées d'égale distance, embellie jadis de plusieurs belles églises telles que celles de Sainct-Apollinard, Saint-Jean, la Ronde qui



AGNEL. — *Esplanade Championnet, à Valence.* (Aquarelle.)

jadis s'appelait Panthéon, saint-Martin, sainct-Jacques, les Cordeliers et les Jacobins, au cloistre desquels on voit encore le portrait d'un géant appelé Buard, qui avait quinze coudées de hauteur, avec des ossemens de cest homme monstrueux. Et hors la ville du costé septentrional est le bourg ou fut aussi l'église Saint-Pierre fondée par Charlemagne, mais tant celle-cy que les autres ont été ruinées par les ennemis de Dieu et de son Eglise, et desquels je ne peux parler sans un grand crève-cœur puisque leur bestialité est débordée sur toute la rage des barbares et brutales nations de la... terre.

Extrait de l'ouvrage intitulé *la Cosmographie universelle de tout le monde*, en laquelle suivant les auteurs....., auteur en partie MUNSTER, mais beaucoup plus augmentée, ornée et enrichie par François DE BELLEFOREST, comingeois tant de ses recherches *(sic)* comme de l'aide de plusieurs mémoires envoyés de diverses villes de France par hommes amateurs de l'histoire de leur patrie. — A Paris, chez Michel Sonnius, rue Saint-Jacques, à l'écu de Basles, 1575.

VALENCE AU XVIe SIÈCLE



« Et toi, ô Valence illustre, je ne te passerai pas sous silence dans mes vers ; je n'oublierai pas tes eaux limpides, tes prés charmants. »

Le CHANCELIER DE L'HÔPITAL, *Cujas à Valence*, A.-P. Masimbert.



LES CHARMES DE VALENCE

Valence. — Je laisse les commodités des vivres qui abondent en cette ville, la bonté de l'air, gentillesse des citoyens, richesses du pays, si les troubles ne gastoyent tout, et si les divisions ne causoyent des défiances.

MUNSTER et BELLEFOREST, *la Cosmographie universelle de tout le monde.*

VALENCE AU XVIIe SIÈCLE

... de là passant dans le pays des Allobroges, nous vîmes Valence, où la beauté du lieu nous ayant conuiez de séjourner un iour, outre quantité de merueilles, nous fusmes curieux de voir le tombeau de Tullia, fille de Cicéron, qu'une voûte fort longue et assez haute conserve contre les débris d'une colline qui en est proche et où l'on dit qu'un de ses Amants versa tant de larmes, qu'Amour en fit une fontaine qui depuis n'a jamais pu tarir.



Balthazar BARO.

Cité par ETIENNE MELLIER, *Balthazar Baro*, Valence, Jules Céas et fils, 1897.



AGNEL. — *Partie de l'ancien chemin du Port, à Valence.* — La fabrique actuelle Jouve ; au-dessus, l'Evêché. (Aquarelle vers 1840-1845.)



AGNEL. — *Place Championnet à Valence.* — Une partie de l'ancien chemin du port, actuellement avenue Gambetta. — Moulin Roux. (Aquarelle, vers 1845.)



DESCRIPTION DE VALENCE
EN 1651

Il y a *quatre* choses à considérer à l'égard de la ville de Valence: son assiette, son antiquité, les privilèges de ses habitants, ses églises, monastères et lieux de dévotion. Au dedans de son enceinte, elle a plusieurs belles fontaines, moulins et place publique, étant fermée de deux fortes murailles.

MOLINIER DE LA FABRÈGUE.

Manuscrit formant un volume in-4° de 379 feuillets, relié, aux Archives de la Drôme.

VALENCE AU XVIIIe SIÈCLE

Le pays dans lequel est assise cette ville, entre l'Isère et la Drôme, dans le Dauphiné, est un pays renommé par la beauté du climat...

Mémoire de Fontainieu, 1727, *Bulletin de la Société de statistique des Arts utiles et des Sciences du département de la Drôme.*



AGNEL.— *Le Cagnard, à Valence.* — Tour de la Guillotine. — Statue de la Liberté. (Aquarelle, 1848.)



Agnel. — *Ancienne porte Pont-Péri, à Valence.* (Aquarelle de 1845.)

UN MOT DE PIE VI

(1799)

Ce fut le 14 juillet 1799 que Pie VI entra dans la ville de Valence, où aucun logement n'avait été préparé pour le recevoir. On le conduisit à l'hôtel du gouvernement, et, pendant qu'on lui préparait une chambre, on le déposa sur la terrasse. C'est alors qu'il rouvrit les yeux qu'il tenait presque constamment fermés, et qu'émerveillé du magnifique paysage qui se déroulait sous ses yeux, il se souleva sur son brancard en s'écriant : *O che bella vista !*

Alexandre Dumas

Impressions de Voyage, *le Midi de la France*, 1834.

ASPECT DE VALENCE AU XVIIIe SIÈCLE



L'église Saint-Apollinaire de Valence occupe la terrasse qui domine la vallée du Rhône, bordée sur la rive opposée par les derniers contreforts de l'Ardèche, où se dressent les ruines, trouées de lumière, du château de Crussol, à pic sur la crête aiguë des rochers. La ville descend par étages jusqu'au port Saint-Nicolas, près des bancs de gravier humide. C'est une succession de jardins et de vergers, de clos de vignes où, de place en place dans la verdure, les toits de tuiles mettent des rectangles rouge clair ou brunis par le temps. La vieille enceinte crénelée plonge sa base noircie dans l'eau du fleuve. Et, sur l'autre bord, est tracé le chemin de halage où les chevaux de trait font remonter le Rhône aux lourdes péniches, aux gabares et aux chalands.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France. Paris, Hachette, 1908.

VALENCE

Jamais la nature n'a favorisé d'une manière plus spéciale les habitants d'une contrée, que le sont ceux de celle de Valence. Un ciel serein, un climat tempéré, des eaux pures et abondantes ; un fleuve majestueux, qui roule ses flots sous les murs de la ville, une grande route très fréquentée, tels sont les avantages dont ils jouissent.

Jules OLLIVIER.

Essais historiques sur la ville de Valence.



VALENCE. — PORTE DE L'EGLISE DE L'ANCIEN SÉMINAIRE.

Le site ravissant de Valence, la beauté de ses promenades, l'aspect de ses prairies, des eaux limpides et abondantes qui les arrosent, du Rhône qui coule sous ses murs, et de la grande route, font l'objet de l'admiration des étrangers, en même temps que celui de leur surprise.....

GUEYMAR-DUPALAIS.

Annuaire du département de la Drôme pour l'an XIII.



VALENCE. — LA TOUR DU CAGNARD, après la démolition des prisons anciennes (vers 1869).

VALENCE AU XIXe SIÈCLE

Votre ville est pittoresquement assise dans la plus riante vallée, elle offre aux hommes du Nord agréablement surpris, vos rapides hivers et vos longs printemps, cet air limpide et transparent qui donne une si extraordinaire intensité aux paysages, ce soleil qui met partout une fête de lumière et de vie et qui colore de tons si chauds l'éblouissant décor de vos montagnes aux grandes lignes majestueuses. Votre Champ de Mars offre aux regards éblouis la magnificence des couchers de soleil derrière le vieux donjon de Crussol, tantôt coloré de ses rayons fulgurants, tantôt à demi noyé dans les chaudes brumes du couchant.

Enfin la douce tiédeur de vos nuits de juin qui réalisent la pureté des nuits d'Italie et la splendeur de vos clairs de lune, dont les rayons bleuâtres font ressembler le Champ de Mars à un parc aux allées profondes où l'on rêve, assis sur un banc, à Titania, à Obéron, au Songe d'une nuit d'été !

A.-M. Franck.

Valence est une ville où l'on commence à voir un beau ciel au-dessus de sa tête.

Joseph Bard.

La Vénus d'Arles, 1834.

L'ASPECT DE VALENCE

Valence est dans une situation charmante, sur la rive gauche du Rhône, que l'on y traverse sur un pont suspendu. Ce pont n'a que deux arches, bien que le Rhône, en cet endroit, soit très large. Sur les bords du fleuve sont des jardins et des terrasses d'où l'on jouit de la plus belle perspective. Une tour penchée, des ruines que baigne le Rhône, des colonnes milliaires, c'est à peu près tout ce qui reste de la vieille cité romaine. Valence est assez bien bâtie sur la pente d'un côteau qui s'élève en amphithéâtre. Divisée en ville haute et en ville basse, elle a des remparts et une citadelle remarquables par leur vétusté, mais mal fortifiés. Ses rues sont irrégu-



Agnel. — *Place Saint-Félix avec les anciens fossés à Valence.* (Aquarelle, vers 1850.)



VIARD. — *Vue de Valence*, prise de la terrasse Nord-Est du Bourg.
(Dessin d'après nature, vers 1830.)

lières, mais les campagnes qui l'environnent, couvertes de prairies et de fontaines, dédommagent le touriste et le voyageur du triste séjour de la ville. Au bord du plateau s'étend le Champ de Mars, d'où l'on découvre la riante vallée du Rhône et le rocher à pic de Saint-Péray, que surmontent les ruines du château de Crussol.

MALTE-BRUN.

La France Illustrée, Paris, 1855.

VALENCE EN 1867

L'aspect de Valence est assurément pittoresque quand on le considère de la rive droite du Rhône, avec ses maisons superposées, ses terrasses et ses jardins, sur toute la ligne qui s'étend du nord au midi, à partir de la flèche de Saint-Pierre-du-Bourg jusqu'au massif de verdure que forme la grande promenade du Champ de Mars. Cet aspect devait être plus pittoresque encore avant les ravages de la Révolution et surtout ceux de la prétendue Réforme, alors que la ville se présentait toute hérissée de tours, de flèches et de clochers.

JOUVE.

Statistique monumentale de la Drôme. Valence, Jules Céas et fils, 1867.

LA CITÉ COURTISÉE PAR LE RHONE

Sous son ciel bleu qui fait pressentir la Provence,
Garde toujours tes fleuves et ton souffle embaumé,
Comme un riche trésor, ô ville de Valence,

O mon doux pays bien-aimé !
Le Rhône, beau vassal, roule à tes pieds de reine ;
Il murmure, en fuyant, comme un hymne d'amour,
Et semble célébrer ta grâce souveraine ;
L'oiseau te bénit à son tour.
Sur les verts peupliers de tes îles riantes,
Où tout n'est que repos, harmonie et fraîcheur,
Où viennent se jouer les brises odorantes,



P. Millefaut. — *Valence.*

Où la lune dans sa blancheur
Sait créer quelquefois des êtres fantastiques,
Vieilles ombres sortant des murs démantelés
De ces anciens manoirs aux souvenirs magiques,
Par eux sont encor rappelés.

Adèle Souchier.

Roses du Dauphiné. Lyon, Nicolas Scheuring, 1870.



AGNEL. — *Route de Lyon, à Valence.* — Ancienne Infirmerie-Vétérinaire de l'Artillerie. — Entrée du jardin Paulin. (Aquarelle, vers 1840.)

LA VILLE DOUCE ET FORTE

Valence, cité douce, aux collines fleuries,
Belle, les pieds baignés dans le Rhône argenté,
Et couchée au milieu de tes fraîches prairies,
Et de tes vallons clos aux rigueurs de l'été.
Valence, cité forte aux temps chevaleresques
Où de l'énorme fleuve aux Alpes gigantesques,
Surgirent tout armés, soldats et généraux,
Tant de fils de la Gaule aux âmes de héros.
Valence qui compta pour les honneurs civiques
Tant de bons artisans des franchises publiques !

Louis Gallet (1870).

Poésie récitée par l'auteur à l'inauguration du monument d'Emile Augier, à Valence...

Les Beaumes ! A ce nom seul, on sourit dans notre gracieuse ville, car il semble tout imprégné de senteurs agrestes, de douces brises et de champêtres souvenirs. Les Beaumes ! A ce nom seul, l'esprit se reporte avec délices dans un vallon ravissant non loin de Valence, où l'ombrage des peupliers royalement élancés, des érables, des mûriers, des saules et d'autres grands arbres s'étale auprès de vastes prairies, dont l'opulence ne peut être contestée, et sur le bord de ces eaux si limpides que leur transparence est une séduction de plus pour ce lieu enchanteur.

Adèle Souchier.

La Fontaine du Diable. Lyon, Aimé Vingtrinier, 1872.



Michelet.

LE COMBAT ENTRE LES VENTS DU NORD ET DU MIDI COMMENCE A VALENCE

A partir de Valence, vous perdez la paix des régions du Nord, vous entrez dans la tourmente. Ici, les vents se combattent avec fureur.

J. Michelet,

Notre France. Paris, Marpon, 1886.



PROMENADES DANS VALENCE

Je m'arrête à Valence; il est nuit. La lune pleine inonde de clartés blanches la vaste place déserte, aux maisons hautes, où donne ma fenêtre d'hôtel. On l'appelle le Cagnard. Un cagnard est un endroit abrité du vent où l'on va prendre le soleil; c'est l'équivalent en provençal de « lézardière ». Quel bain de lumière on y doit prendre en plein midi!... Mais la lune me tente. J'erre à l'aventure, devant les cafés qui se ferment, sur une esplanade vide, indéfinie... La douce lune donne sur le Cagnard. A l'autre bout, sur la terrasse qui surplombe une vallée blafarde, voici la statue de Championnet... et là-bas, c'est le Rhône...

. . . .

Je visite Valence en même temps que le soleil. La bourgade primitive s'appelait *Rhomé*, à en croire un historien, d'après une inscription, de même que Valentia, qui veut dire « lieu fort » était un nom mystérieux de Rome. En ce cas, c'était la plus avancée des colonies grecques de Marseille. César en fit *Julia Valentia*, petite ville de passage où s'affirma cependant l'influence du siècle impérial. Quelques inscriptions trouvées à Valence se rapportent à un dendrophore de Cybèle, à un protecteur de la colonie, à des étrangers, à un joueur de flûte : tout l'empire romain. Mais un de ces débris m'intrigue : il est question d'un *gustator*... Lettré, gourmet ou dégustateur public ? En tous cas, homme d'importance. L'appellation a toute l'ampleur qui convient à Lucullus.

Paul Mariéton.

La Terre Provençale, 1888.

VALENCE, PORTIQUE DE PROVENCE

Les brouillards tout à coup se dissipent, Valence,
Portique de Provence,
Etage ses toits clairs dans la lumière d'or;
L'air est tiède, les fleurs ont un parfum plus fort;
Des aubes aux troncs blancs encorbeillent le Rhône
Et le soleil, là-haut, frappe la corne jaune
De Crussol. Les Cyprès d'Hellas montent au ciel
Comme des cierges noirs, et le parler de miel,
Et le parler de feu, de langueur et d'ivresse,
Le parler de splendeur qu'illustra la Comtesse

De Die et qu'illustra Richard Cœur de Lion,
La Langue d'Oc, résonne aux lèvres de grenade
Des filles pâles[1]. . . . .
. . . .

Jeanne DE FLANDREYSY.



M. CHARLES LENTHÉRIC ET Mme JEANNE DE FLANDREYSY.

[1] Ce que l'on qualifie faussement, à l'heure actuelle, de *patois dauphinois* n'est autre chose qu'un dialecte de la langue d'Oc ou provençale, langue parlée jusqu'à la rive gauche de l'Isère.

Valence est la première cité qui, en descendant le Rhône, ait un caractère vraiment méridional, par son ciel, par sa campagne, par ses coutumes, par sa langue et par la fière et fine beauté de ses filles.

LE SEUIL DU MIDI

A Valence, un ciel nouveau, le vrai seuil du Midi...

Ernest Renan.

Discours à la Félibrée de Sceaux, 1891.

.. *Valence cette porte triom-*
[phale du Midi.

Jules Claretie.

A M. Maurice Faure, ses compatriotes et ses amis; Compte rendu de la fête donnée le 26 janvier 1907.



Gabriel Ferrier. — *Portrait de M. Jules Claretie.*

Valence la ségalaunienne se trouve à peu près à égale distance des deux vieilles capitales, Lyon et Grenoble, à l'issue de la vallée iserane, sur le rebord occidental d'un plateau qui domine le Rhône de près de cent pieds.

Là, le fleuve dans son large épanouissement rectiligne n'a plus à acquérir. Il est une expression définitive. Il est le tronc de ce large épanouissement d'onde qui couvre sur neuf millions d'hectares les terres de France les plus accidentées. Le géant se repose aussi. Il féconde. A travers sa conscience obscure, le grand fleuve passe comme une volonté d'être bon, parce que fort, et d'observer une méthode. Avant la grande voie domitienne, l'une des plus célèbres de la Gaule, il était, pour cette vaste contrée, l'unique moyen de pénétration. Les Phéniciens et les Grecs vinrent établir des comptoirs sur ses rives inférieures, à l'heure que Rome comptait à peine dans le monde.

Félix Grégoire.

Sensations de Dauphiné, 1893.



VALÈNÇO

CIÉUTA CAVARO E PROUVENÇALO

A Dono Jano de Flandreysy.

Aquéu jour nous erian di, partènt de Mountelimar, d'ana coucha a Sant-Valié, — grosso carrairo passant 90 kiloumètre. A tres ouro de matin erian dounc à l'estable e selavian nòsti chivau, dóu tèms que manjavon civado, après lis avé estria à la modo gardiano em'uno pougnado d'apaiage. Quand prenguerian la routo, bèn plega dins nòsti burnous, capouchoun en tèsto, fasié, - qu'erian au mes de Mars, - negro niue e blasinejavo. Li chivau, balin-balans, aguèron lèu pres soun lambrejage, marcant lou pas emé si tèsto e narrejant de tèms-en-tèms, ço que poudié chama la plueio. E, d'aquelo ouro, reviscoula pèr la frescour dóu matin, emé li fin degout pougnènt coume d'aguïo que vous bacelavon la caro, fasié bon rèn dire e pantaia, dins aquéu bressamen delicious di camarguen que vous remento la paraulo de Mahoumet : « Lou Paradis s'atrovo sus l'esquino d'un bon chivau. » Rèn, dóumaci, noun se pòu coumpara à la jouissènço de s'enana ansin, d'ourado e d'ourado, dins l'escur, abandouna à-n-aquélis èsse de forço, de souplesso e de gàubi que sentès souto vous tresana de vòsti pròpri fernimen, óubeï coume vosto propro car, coume vòsti pròpri cambo, au mendre vanc de voste cervèu. Pèr iéu, aquéu matin, ère coume jamai empourta dins li raive. Emai acò posque parèisse estraourdinàri, avièu jamai passa, dóu coustat d'aut, la viloto de Mountelimar e n'èro pas sènso uno emoucioun vertadiero qu'anave franqui li raro de noste païs d'O, amount de-vers l'Isèro : me semblavo que m'avanquissiéu vers d'encountrado estranjo e diferènto au tout de ço que couneissiéu, -vers li sapin e vers li nèblo, e li terraire franchimand, que me n'en avançave, me dounavon, de ié pensa, la car de galino. Deja, la vèio, à Dounzèro, avian quita li darrié lausié-rose e quàsi li



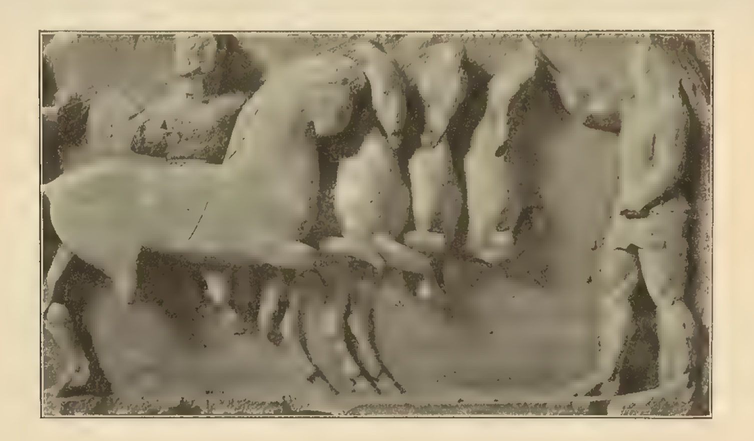
VALENCE

CITÉ CAVARE ET PROVENÇALE

A Madame Jeanne de Flandreysy.

Nous devions, ce jour-là, partant de Montélimar, aller coucher à Saint-Vallier — longue étape dépassant 90 kilomètres. A trois heures du matin nous étions donc à l'écurie et nous sellions nos chevaux, pendant qu'ils mangeaient de l'avoine, après les avoir étrillés à la mode gardiane avec une poignée de litière. Quand nous prîmes la route, bien pliés dans nos burnous, capuchons sur la tête, il faisait — on était au mois de mars — nuit noire et il tombait quelques gouttes. Les chevaux eurent bientôt retrouvé leur allure balancée, marquant le pas de leur tête, et s'ébrouant de temps en temps, ce qui pouvait être un indice de pluie. Et, à cette heure, ragaillardis par la fraîcheur du matin, sous les fines gouttelettes piquantes comme des aiguilles qui vous fouettaient la figure, il faisait bon ne rien dire et rêvasser, dans ce bercement délicieux des camarguais qui vous rappelle la parole de Mahomet : « Le Paradis est sur le dos d'un bon cheval. » Rien, en effet, ne peut être comparé au délice de s'en aller ainsi, pendant des heures et des heures, en pleine obscurité, abandonné à ces êtres de force, de souplesse et d'adresse que vous sentez, sous vous, tressaillir de vos propres frissons, obéir comme votre propre chair, comme vos propres jambes, à la moindre indication de votre cerveau. Pour moi, ce matin-là, j'étais, plus que jamais, emporté par les songes. Quoique cela puisse paraître extraordinaire, je n'avais jamais dépassé, du côté du Nord, la petite ville de Montélimar, et ce n'était pas sans une certaine émotion que j'allais franchir les frontières de notre pays d'Oc, là-haut du côté de l'Isère : il me semblait que je me perdais vers d'étranges contrées tout à fait différentes de celles que je connaissais, vers les sapins et vers les brouillards, et les territoires de langue d'Oïl, dont je m'approchais, me don-

darriés óulivié ; mai i'avié encaro de figuiero, d'amelié, de ciprès e de bèus amourié, e pièi i'avié noste grand Rose. Mai ço que me chalavo èro qu'anave vèire la ciéuta de Valènço, ounte èro di que dinarian dóu tèms que li chivau se pausarien, — la douço vilo de Valènço ? Noun sabe pèr-de-que, desempièi moun enfanço, aquéu noum m'embelino. Davans mi jóuinis iue dansavo, -quand lou disien dins ma presènço-, coume un cèu-sin de lus, de pouësio emé d'amour, coume un cèu-sin d'argènt, à l'ouro ounte, dins la pas de l'escabour, mounto, souleto e magnifico, la Bello Magalouno. Quand, barbèu, m'ensouvène, coumencère de prene counsciènci de ma raço e de ma nacioun e de cerca afeciounadamen si raro, ère fòu de questiouna li pastre, quand davalavon d'en mountagno, à l'autounado, dóu tèms que li grands abeié chaumon, tóuti coucha autour dis ase dre, souto li bàrri



d'Avignoun. Me fasiéu esplica mounte, en s'envenènt, coumençavon de li cumprene en parlant prouvençau, e lou cor me mancavo, escoutant si responso, talamen aviéu póu que Valènço siguèsse pas de nosto terro : n'en ère jalous coume d'un fin jouièu e quasimen coume d'uno amourouso. Mai, aro, sabiéu bèn, pèr li raconte di bràvi pastre, que, coume dis lou prouvèrbi,

A Valènço
Lou Miejour coumenço.

E sabiéu que lou cèu i'es clar, que lou Mistrau ié boufo ardidamen, que vers la Catedralo i'a lou toumbèu di rèire dóu Mèstre de Maiano, que Dio, ounte cantè la famouso Coumtesso, es aqui à dous pas, que tout aquéu terraire avié apartengu, antan, au Marquesat de Prouvènço, e qu'enfin nosto lengo ié dindo encaro puramen en dialèite gavot. Mai tout acò m'èro de bon de lou regarda de mis iue e de l'ausi de mis auriho. Em'acò, tout en fasènt camin, me remembrave

naient, en y réfléchissant, la chair de poule. La veille, déjà, à Donzère, nous avions laissé les derniers lauriers-roses et presque les derniers oliviers ; mais il y avait encore des figuiers, des amandiers, des cyprès et de beaux mûriers, et puis il y avait notre grand Rhône. Mais ce qui me réjouissait, c'était la pensée de voir la cité de Valence, où nous nous étions promis de déjeuner pendant que les chevaux se reposeraient, — la douce ville de Valence. Je ne sais pourquoi, depuis mon enfance, ce nom m'encharme. Il scintillait devant mes jeunes yeux — quand on le prononçait en ma présence — comme un firmament de lumière, de poésie et d'amour, comme un firmament d'argent, à l'heure où, dans la paix du crépuscule, monte, solitaire et magnifique, la Belle Maguelone. Adolescent, je m'en souviens, lorsque je commençais à prendre conscience de ma race et de ma nation et à en rechercher avec soin les



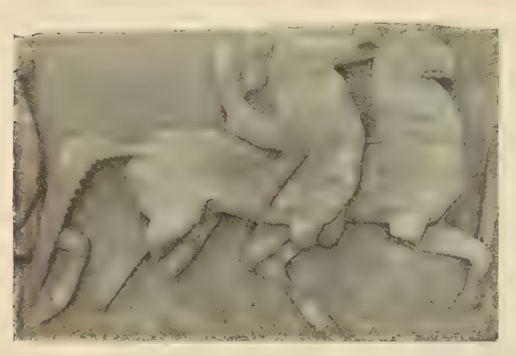
limites, je pressais de questions les bergers descendus des montagnes, à l'automne, pendant que les grands troupeaux se reposent, entièrement couchés autour des ânes droits, sous les remparts d'Avignon. Je me faisais expliquer à quel endroit, au retour, on commençait à les comprendre en provençal et je tremblais, pendant qu'ils me répondaient, de peur que Valence fût en dehors de notre terre : j'en étais jaloux comme d'un fin joyau et presque comme d'une amoureuse. Mais, maintenant, je savais bien, par les récits des braves pâtres, que, comme dit le proverbe,

A Valence,
Le Midi commence.

Et je savais que le ciel y est clair, que le Mistral y souffle hardiment, que près de la Cathédrale se trouve le tombeau des ancêtres du Maître de Maillane, que Die, où chanta la fameuse Comtesse, est à deux pas de là, et qu'enfin notre langue y résonne encore, pure, en dialecte montagnard. Mais, tout cela, il m'était bon de le regarder de mes yeux et de l'entendre de mes oreilles. Et puis, tout en cheminant, je me souvenais qu'Annibal, autrefois, était venu jusqu'ici

qu'Annibal, uno fes, èro vengu eici douna tèsto emé sis elefant, e me carcinave lou sang en pensant à la grando bataio que lou rèi dis Auvergnas, Bituit, ié perdeguè bestiamen, emé si dous cènt milo guerrié e soun escarrado de chin, contro li quatre legioun dóu generau rouman Quintus Fabius.

Pamens la routo se debanavo. Fasié grand jour despièi uno passado e lou Soulèu, qu'avié escasbouia lou nivo, mountavo sus lis Aup encimela de nèu. Seguissian quasimen lou Rose dins uno plano drudo, plantado d'amourié, emé, de l'autro man, li mountagno dóu Vivarés. Li chivau, quàuqui fes, metènt lou mourre au sòu, reniflavon li sentour matiniero de la terro, coume pèr miés coumprene mounte s'amarinavon, e deja, alin davans, vesian, dins la liuenchour, s'enarta lou clouquié rouman de la Catedralo de Valènço.



Se noun m'engane, èro un dimenche. Tout ço qu'avièu rava dins moun sounge d'enfant, aro, se coumplissié, vivènt, davans mis iue: dóu mai avançavian dins aquelo ciéuta, au mitan d'aquéu pople gai que manejavo nosto lengo, dóu mai la sentièu mièuno emé si routo blanco e soun fiermamen blu, emé si gròssi platano à pege lis e blanquinèu, emé si mounumen daura coume noste palais di Papo, emé si boutigo tendado e sis oustau tapa pèr l'èurre verdelous, ufanous, brancaru, flouri e grana di païs miejournau. E me pensave qu'èro bèn toujour acò la vilo cavaro, sorre aliuenchado mai retrasènto d'Avignoun.

Coume anavian intra dins l'afenage, n'i'a un que s'aplantè e, relucant nòsti paramen, nous cridè : « Soun liuen, li biòu ? » Acò fuguè lou darrié cop, en mountant, que couneiguèron nosto traco e que nous parlèron di biòu.

M'ère di, pensas bèn, de faire roumavage au toumbèu di Mistral, e fuguè moun proumié soucit. A Valènço, lou noumon lou *Pendentin*. Es uno obro de la Reneissènço, datant de 1548. Fuguè auboura pèr Micoulau Mistral, canounge de la Catedralo de Valènço, pèr i'èstre ensepeli, éu emé sa famiho, e aquéu canounge apartenié, acò's prouva, à la famiho dóu Maianen.

Anerian espincha lou famous *Oustau di Tèsto*, em'acò, de l'amiradou que doumino lou Rose, belavian, eila, de l'autro man, la rouino de Crussòu benejant vers lou cèu, daurado, aperamount, sus la mountagno bluio, quouro subran s'alandèron, pèr la sourtido de la grand messo, li pourtau de la Catedralo, e tout un vòu de femo, de chatouno e de chato, en teleto de coulour claro, desgourguèron dins lou Soulèu. I'a rèn de mai esmouvènt que de vèire s'alanda

avec ses éléphants, et je me désolais en pensant à la grande bataille que le roi des Arvernes, Bituit, y perdit sottement, avec ses deux cent mille guerriers et son bataillon de chiens, contre les quatre légions du général romain Quintus Fabius.

Cependant la route se déroulait. Il faisait grand jour depuis un moment et le Soleil qui avait écarté les nuages, montait sur les Alpes couronnées de neige. Nous suivions presque le cours du Rhône, dans une plaine grasse, plantée de mûriers avec, de l'autre côté, les montagnes du Vivarais. Les chevaux, parfois, mettant le nez par terre, aspiraient âprement les senteurs matinales du sol, comme pour mieux se rendre compte de la direction qu'ils prenaient, et déjà, là-bas devant, s'élevait dans le lointain le clocher roman de la Cathédrale de Valence.



Si je ne me trompe, c'était un dimanche. Tout ce que j'avais entrevu dans mon rêve d'enfant se réalisait, à cette heure, vivant sous mes yeux : plus nous avancions à travers cette cité, au milieu de ce peuple gai qui maniait notre langue, plus je la sentais à moi avec ses routes blanches et son ciel bleu, avec ses gros platanes aux troncs lisses et blancs, avec ses monuments dorés comme notre palais des Papes, avec ses boutiques à tentes et ses maisons tapissées du lierre vert clair, magnifique, branchu et fleuri, et couvert de baies, des pays méridionaux. Et je pensais que c'était bien toujours la ville Cavare, sœur lointaine mais véritable d'Avignon.

Comme nous allions pénétrer dans une remise, un homme s'arrêta net en regardant nos montures et nous cria : « Sont-ils bien loin les taureaux ? » Ce fut la dernière fois, en allant du côté du Nord, que l'on nous reconnut et que l'on nous parla des taureaux.

Je m'étais promis, naturellement, de faire un pèlerinage au tombeau des Mistral, et ce fut mon premier soin. Il porte, à Valence, le nom de *Pendentif*. C'est une œuvre de la Renaissance, datant de 1548. Il fut élevé par Nicolas Mistral, chanoine de la Cathédrale de Valence, qui voulait en faire sa sépulture et celle de sa famille, et ce chanoine appartenait, cela est prouvé, à la famille du Maillanais.

Après être allés rendre visite à la fameuse *Maison des Têtes*, nous admirions, du haut de la Terrasse qui domine le Rhône, la ruine de Crussol dressant, sur l'autre rive, sa corne vers le ciel, dorée, là-haut, sur la montagne bleue, quand, tout à coup, sortant de la grand'messe, un vol de femmes, de fillettes et de jeunes filles, en toilettes de couleurs claires, surgirent dans le Soleil. Rien n'est plus émouvant que de voir s'ouvrir ainsi subitement le portail d'une église

ansin tout-à-n-un-cóp li pourtau d'uno glèiso cacaluchado : dóu tèms que li cire, alin au founs, dins la grando sournuro mistico, trason si darrié belu, que li cadiero s'aboulegon en blanquejant, abandounado à bóudre, l'óudour tebeso de l'encèns, à plénis alenado, vous agouloupo e vous enauro. Pamens, dins lou perfum dis encensié, -encensié vivènt escrincela pèr la glòri de Diéu en pleno car esbrihaudanto d'Èvo, -davalavo de femo e de fiho, ufanouso coume d'arlatenco, bruno, ambrado e souplo coume d'avignounenco. O vesioun de bèuta, de vouluptouso gràci qu'enjusquo dins la mort fara ferni mis os ? N'i'avié uno touto vestido de sedo, de sedo fino e leno coume la fueio de l'amourié, de sedo souloumbrouso e semenado de rebat cremesin coume la broundo de l'éuse qu'enfioco lou soulèu à mand de trecoula : plus blanco qu'uno roso blanco, emé li bouco roujo e poupudo e redouno coume la flour dóu mióugranié quand vèn de s'espandi, emé d'iue de velout, plen de lus, de poutoun e de voulupta douço, bistra coume



lis iue d'uno vierge cavaro, bruno coume Zani, oundejanto coume un canèu que lou Labé balanço, esquihanto coume la Sereno sus l'aigo, andavo, soun libre d'ouro en man, semo, auturouso e magnifico. E, tout moun sang s'arrestant dins mi veno, me semblè que vesiéu, clafido de moun ideau, la Rèino Jano de mi pantai de page prouvençau o quauco flourentino, qu'adourère autre-tèms, o la Vènus dóu Rose, sajo coume Atenè, de mi pantai pagan.

O fiho de Valènço, que noun ai vougu saupre ni de quau ères ni coume te disien, ramplisses, desempièi, mi niue ! Te sone à plen de bras e trampelle d'esfrai e de voulupta fèro quand pènse que pourriéu, tourna, te rescountra, semenant lou perfum lou plus fort de la terro, pourtant l'Amour vivènt dins lou fiò de tis iue, pourtant dins toun anda, dins la roundour esquisto de tis anco e dins la boumbaduro de toun piés, la casto resplendour emé la majesta di Biatris, di Joucoundo e di Lauro, carrejant dins ta car, carrejant dins toun sang, -espelido,- la vesioun de bèuta dis àvi miejournau, -vierge grèco, vierge touscano, o blanco Vènus prouvençalo, coume la flour d'esparganèu, nascudo di risènt dóu Rose !

pleine comme un œuf : pendant que les cierges là-bas au fond, dans la grande obscurité mystique, jettent leurs dernières flammes et que l'on remue les chaises blanches, abandonnées en désordre, les senteurs tièdes de l'encens, à pleine haleine, vous enveloppent et vous exaltent. Cependant, parmi le parfum des encensoirs, — encensoirs vivants sculptés pour la gloire de Dieu en pleine chair étincelante d'Eve, — des femmes et des filles descendaient, majestueuses comme des arlésiennes, brunes, ombrées et souples comme des avignonaises. O vision de beauté, de voluptueuse grâce, qui, jusque dans la mort, fera frissonner mes os ! Il en était une, vêtue de soie fine et douce comme la feuille du mûrier, de soie sombre aux reflets cramoisis comme le feuillage du chêne-vert enflammé par le soleil couchant : plus blanche qu'une rose blanche, les lèvres rouges et charnues, et rondes comme la fleur du grenadier quand elle vient d'éclore, ses yeux de velours, pleins de lumière, de baisers et de volupté douce, bistrés comme les yeux d'une



vierge cavare, brune comme Zani, ondoyante comme un roseau que le vent de la mer balance, glissant comme la Sirène sur les eaux, elle allait, son livre d'heures à la main, calme, altière et magnifique. Et tout mon sang arrêté dans mes veines, il me sembla que je voyais pétrie de mon idéal, la Reine Jeanne de mes rêves de page provençal ou quelque florentine qu'autrefois j'adorais, ou la Vénus du Rhône, sage comme Athéné, de mes rêves païens.

O fille de Valence dont je n'ai voulu connaître ni la mère ni le nom, tu remplis, depuis, mes nuits ! Je t'appelle à pleins bras et je palpite d'effroi et de farouche volupté, à l'idée que je pourrais, une fois encore, te rencontrer, semant le parfum le plus fort de la terre, portant l'Amour vivant dans le feu de tes yeux, portant dans ton allure, dans la rondeur exquise de tes hanches et dans le relief de tes seins, la chaste splendeur avec la majesté des Béatrix, des Joconde et des Laure, promenant dans ta chair, promenant dans ton sang — réalisée —, la vision de beauté des ancêtres méridionaux, — vierge grecque, vierge toscane, ô blanche Vénus provençale née, comme le jonc fleuri, des vagues du Rhône !



. . . .

Lis iue perdu, e de-segur l'amo plus miéuno, au coustat de moun coumpagnoun, quand piquè uno ouro, enreguère la routo que mountavo sus Ten. E Bericle e lou Sultan prenènt lou pas dóu chin, dins lou Mistrau que s'aubouravo, aguèron lèu leissa darrié la bello vilo de Valènço.

Marqués de Baroncelli-Javon.

Mai de 1905.

Tira de *Escourregudo de dous Gardian, di Santo à Lioun.*





. . . .

Le regard perdu, et mon âme, pour sûr, ne m'appartenant plus, à côté de mon compagnon, quand le coup d'une heure sonna, je repris la route qui montait sur Tain. Et Béricle et le Sultan, au pas du chien, dans le Mistral qui se levait, eurent bientôt laissé en arrière la belle ville de Valence.

Marquis DE BARONCELLI-JAVON.

Mai 1905.

Extrait de ***Raid de deux Gardians, des Saintes-Maries-de-la-Mer à Lyon.***





M. Jacques Marignan. — Le Marquis de Baroncelli-Javon.

Retour de leur raid à Lyon, 630 kilomètres, en onze jours, repos compris, sur chevaux camarguais, *Bérido* et *le Sultan*, non ferrés.

LA PREMIÈRE VILLE MÉRIDIONALE DES BORDS DU RHONE

Nous qui allons exalter l'esprit du Midi, nous avons le devoir de saluer la première ville méridionale des bords du Rhône, qui nous est chère non seulement parce qu'elle a donné naissance au glorieux Championnet, mais encore parce qu'elle évoque à notre pensée le souvenir de Bancel, qui consacra d'éloquentes pages aux troubadours.

Sextius Michel.

La petite Patrie, Flammarion, 1894.



Sextius Michel.

LA PHYSIONOMIE DE VALENCE

Singulière ville, Valence : elle est assise sur un grand fleuve, en vue de belles montagnes riches de vignes et de vergers, et elle tourne le dos à ce paysage d'où pour elle vient la vie. Le Rhône appelle en vain les constructions au bord de ses flots bleus, dont un ruban est souillé par les ondes grises de l'Isère, les rives demeurent désertes ; toute l'existence de la ville, jadis autour de la cathédrale, se porte maintenant non loin de la gare, sur les boulevards qui ont remplacé les fortifications. Le Rhône n'en est pas moins l'ornement de la ville ; la promenade principale, le Champ de Mars, supporté par de hautes murailles, fait face au fleuve et au mont pittoresque de Crussol, recouvert par les ruines d'une cité féodale.

Valence a beaucoup perdu à ne pas être en façade sur le grand fleuve ; on ne saurait le reprocher aux Valentinois actuels : le site a été choisi à cause de l'isolement du mamelon dressé entre de petits vallons pleins de sources et le Rhône. Les constructions qui vinrent s'établir au bord du Rhône constituèrent un faubourg de bateliers et de magasins pour la navigation ; lorsque le chemin de fer se créa à l'est, il enleva au rivage presque toute son activité : de ce côté la ville s'étendit, projetant ses quartiers neufs jusqu'au vallon circulaire limitant le plateau. Les murailles qui faisaient de Valence une ville forte sont tombées, remplacées par des boulevards dignes d'une grande cité, bordés de maisons

monumentales en pierre blanche fournie par les hauteurs de Saint-Péray. Le chemin de fer, en créant à Valence une des grandes gares du réseau français, une de celles où s'arrêtent les trains rapides, a fort développé la petite ville où Bonaparte vint servir dans l'artillerie à sa sortie de l'école.....

La ville assise sur sa terrasse, ses faubourgs venant jusqu'au fleuve, se présente bien. Les toits plats de ses églises, le ton ardent des tuiles qui couvrent les maisons lui donnent un



JEAN-LOUIS MARCHAND,
Né à Loriol en 1774, instituteur à Valence en 1817.

caractère très méridional..... Le Rhône, un instant calmé, a repris toute sa majesté ; très ample, il descend, longeant des rochers chaudement colorés, revêtus de chênes verts.....

Plus que Grenoble, cette capitale du Bas-Dauphiné avait une vie intense. Son université n'était pas moins célèbre que celle de Tournon. Jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes, elle eut même une population supérieure à celle de nos jours, elle était fort active, enrichie par la navigation et le commerce. De ce passé, il est resté quelques beaux hôtels et de jolies maisons de la Renaissance ; malgré l'étroitesse des rues, l'ensemble est gai et animé..... la ville mérite une visite, ses édifices religieux, la Maison des Têtes, le Pendentif, tombeau de la famille parlementaire des Mistral, le musée... Valence a surtout le beau décor du Rhône et des montagnes riveraines.

ARDOUIN-DUMAZET.

Voyage en France, 9e série, 1896

LA DESCENTE DU RHONE

. . . .
E lou soulèu prenènt la davalado,
Darrié lou plan de Glun, darrié li serre



Mme Jean-Louis Marchand.

Qu'asoumbron dóu pounènt lou jas dóu flume,
La tirassiero emé si tèndo blanco
Jouiousamen, pasiblamen s'enfilo,
Pèr ana faire tòti sur Valènço
Que soun clouchié, dins la lindo estendudo,
Lanço lou noum de sant Apoulinàri.

Frederi Mistral.

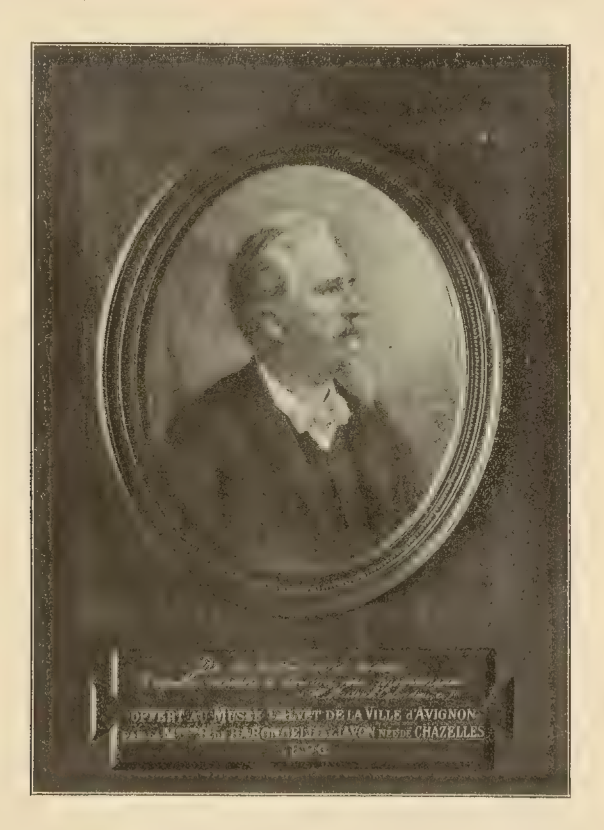
Lou Pouèmo dóu Rose.

Et tandis que dévale le soleil — derrière le terroir de Glun, derrière les crêtes — qui ombrent au couchant le lit du fleuve, — le train nautique avec ses tentes blanches, —

joyeusement, paisiblement défile, — pour aller faire escale sur Valence — dont le clocher, dans l'étendue limpide, — lance le nom de Saint-Apollinaire.

Frédéric MISTRAL.

Le Poème du Rhône, 1897.



LA PORTE NATURELLE DE LA VALLÉE DU RHONE

« A Valence le Midi commence !
A Valence les plus belles filles de France. »

Pour aller à l'antique mer qui a vu passer les héros d'Homère, la mer d'Alexandre, de César et de Cléopâtre, la mer bleue qui porta les barques des Apôtres et les galères des Croisés, la mer sacrée où s'épanouirent toutes les civilisations et où bat encore le cœur de l'Humanité,



Agnel. — *Valence : Route de Lyon ;* partie comprise entre l'auberge du Grand Saint-Jacques et la rue Faventines. (Dessin vers 1485.)



la Nature a voulu faire à notre vieux Rhône un chemin triomphal. Sur toutes les terres où roulent ses eaux chargées de marbres et d'ardoises, partout où gronde le mistral, la lumière a le même éclat et la même limpidité. De même race et de même sang sont les vieux mariniers de Valence et de Pont-Saint-Esprit comme ceux d'Avignon et d'Arles ; leurs filles ont le même regard et la même beauté.

Est-il en Europe, et peut-être au monde, plus grandiose et plus émouvant spectacle que celui qui se déroule en descendant notre vallée jusqu'à Aigues-Mortes ? Où trouve-t-on semblables paysages, semblables souvenirs ? Voici Vienne, Valence, Orange, Arles-la-Romaine, Tournon, Châteaubourg, Lavoulte, Rochemaure, Avignon avec leurs tours aux créneaux menaçants. Au flanc des coteaux touffus et dans les plaines verdoyantes de l'*empire* s'étendent les antiques colonies de la Narbonnaise ; aux sommets des rochers abrupts du *royaume* surgissent brutalement les silhouettes des châteaux forts. En ce fabuleux voyage à travers les débris de vingt siècles d'histoire, les superbes géants de pierre, qui ont résisté à tous les assauts, barrent tour à tour l'horizon, semblables à de fantastiques gardiens de notre histoire nationale.

Valence est la porte naturelle de cette héroïque vallée ! Que le soleil couchant empourpre le nerveux profil de Crussol et les ruines de son Château, que le levant jette sur les blanches montagnes du *Matin* ses avalanches de roses et de violettes, que les midis éclatants fassent miroiter le Rhône comme une immense coulée de métal, en aucun point de sa course il ne traverse de cadre aussi large, aussi majestueux.

O mon pays, terre radieuse où voudraient demeurer tous ceux qui s'y arrêtent, quels poètes, quels historiens sauront jamais faire le livre de ton passé et dégager l'âme de ces choses !

Alex. OLLAGNIER.

Valence-Orange. Valence, Jules Céas et fils, 1897.

UNE SOIRÉE A VALENCE

Valence ! — Un coin exquis de notre France, un souvenir charmé de mes jours de voyage ! — Je me rappelle ce jardin, ces lauriers-roses et, sous le ciel criblé d'étoiles, la chaude voix de Maurice Faure, orateur et poète, montant dans l'air tiède de la nuit et disant, avec une émotion ardente, l'admirable pièce d'Aubanel, *la Vénus d'Arles!* C'est une halte chère et douce dans la vie haletante d'un Parisien de Paris, éperonné par tant de besognes ! — Ici, nous disait M[me] G., c'est la porte du Midi !

Et c'est bien le Midi déjà, avec ses chansons, ses fleurs et ses fêtes ! — Quand j'ai eu l'honneur de poser la première pierre du monument de notre cher Emile Augier, je revoyais



La Vénus d'Arles.
avant sa restauration.

la mâle et bonne figure du Maître, et j'entendais sa forte voix cordiale toute vibrante — quoiqu'il fût, lui aussi, parisianisé — de la cordialité du pays valentinois. — Et je le retrouvai, en bronze, revivant tout entier, non loin de Désiré Bancel qui nous apprit, en notre jeunesse, les paroles de liberté.

Revoir la cité de Championnet, retrouver l'hospitalière maison où le poème d'Aubanel, récité par un poète, nous donna une si forte impression d'art — c'est une joie, un rêve réalisé bientôt et nous nous mettrons en route, interprètes d'Augier à Valence, de Sophocle à Orange, comme des porteurs de beaux songes donnant la joie des belles choses — et allant la chercher au pays des claires nuits, des jours de soleil et des chansons des gaies cigales.

Jules Claretie.

LA PLAINE DE VALENCE

La plaine de Valence se ramasse entre le Rhône, droit, rapide, roulant sur des grèves sableuses; les roches de l'Ardèche, avec, suspendu comme un rideau de fond, le tranchant bleuâtre des chaînes du Vivarais — et vers l'est, les montagnes de l'Isère, les granitiques entassements du Vercors. Les pentes se multiplient, quasi insensibles; les vignes sabrent de vert les terres rouges; les mûriers, dépouillés de leurs feuilles, gardent, fantômatiques sentinelles, l'entrée des magnaneries... et il est des bois de chênes qui se collent, ainsi que des chevelures, aux frontons des coteaux.

Gaston Donnet.

Le Dauphiné. Paris, L.-H. May, 1898.

Du moins, cette vaste artère, parée d'une svelte fontaine, aboutit-elle à l'admirable et vigoureux panorama des collines vivaraises, parmi lesquelles flamboie Crussol, pyramidal et titanique. Et cette vision-là, l'une des plus magnifiques que l'on puisse rencontrer dans la course du fleuve, rien ne peut vous la gâter.

Félix Grégoire.

« Valence », *l'Art Français* du 1er janvier 1898.



Théodore Aubanel.



AGNEL. — *Porte Saint-Felix à Valence.* — Ecurie de l'Artillerie. — Fossés de la place Saint-Félix. (Croquis, vers 1840-1845.)



AGNEL. — *Valence : Route de Lyon.*

Rue actuelle du Tunnel (vue prise du côté Sud, postérieurement à la démolition de la porte Saint-Félix), à gauche, le mur de soutènement du Cagnard.
Au-dessus, les maisons de ce qui est devenu le boulevard Maurice-Clerc.

LE CHAMP DE MARS

Le Champ de Mars, qui domine le Rhône, dépasse en superficie la place de la Concorde ; les avenues aux monumentales constructions blanches sont assez larges pour permettre aux charretiers d'évoluer en quadriges...

Gaston Donnet.

Le Dauphiné. Paris, L.-H. May, 1900.



Jules Claretie.

VALENCE
UN JOUR DE FÊTE FÉLIBRÉENNE

La ville grouille de monde. C'est un déchaînement terrible de musiques, une orgie de fifres et de tambours, une pétarade monstrueuse sous le soleil. Je plains ceux qui sont venus voir Valence ce jour-là. Qu'emporteront-ils de leur visite ? Auront-ils songé seulement à la belle route romaine et à l'exquise abside d'une véritable cathédrale, d'une cathédrale dont les croisées s'encadrent de pierres rousses et de pierres noires que l'on rapièce sans cesse ? Gagneront-ils les rues en escalier qui dégringolent vers le Rhône si pittoresquement, ou bien le pont d'où l'on voit Crussol poser si tragiquement sur le paysage ? Jugeront-ils en ce jour de cohue cette ville belle et immodeste qui n'a pas assez d'arbres ni d'habitants.

Félix Grégoire.

Les Fêtes Félibréennes, 1900.

LA SITUATION DE VALENCE

Valence fut toujours ville ouverte. Sa position, presque au confluent de l'Isère et du Rhône, à la jonction des dernières ramifications des Alpes et des Cévennes, en fait un centre où convergent tous les environs. Elle est claire et découverte sur son grand plateau, balayé parfois d'un vent de poussière incommode et qui domine de cent pieds le cours du Rhône.



LIGIER. — *Maison forte de Blaud, sur le bord de l'ancien chemin de Valence à Soyons* (ancien chemin romain). (Aquarelle, 1902.)



Louis Ageron.
Valence. — La Côte Saint-Martin.
(Collection Joannis Rey)

La vue y est unique sur le majestueux déroulement du fleuve qui se hâte vers le Midi, sur les escarpements de l'autre bord pittoresquement couronnés des ruines de Crussol. Elle jette sur la largeur des eaux l'enjambement d'un pont, et tend la main pour amener à elle tous les riverains opposés.

Léon Barracand.

Le Vieux Dauphiné, 1900.

LA VALLÉE DU RHONE

Les Valentinois ont à leur porte une promenade délicieuse. C'est la terrasse Championnet, que sont loin d'égaler en agrément les terrasses si vantées de Meudon et de Saint-Germain.

Du long parapet, à cent pieds au-dessus du Rhône, l'œil descend, par un écroulement de verdures tachées de maisons blanches, jusqu'à l'autre bord, où il embrasse, suspendue sur l'abîme et ajoutant à l'élan hardi du rocher la hardiesse de ses remparts, la ruine romantique de Crussol. A travers les embrasures délabrées, le bleu du ciel apparaît. C'est un fond de décor admirable. Par la large échappée du Nord, le fleuve accourt en une nappe immense, saluant au passage la tour romane de Saint-Apollinaire, se glissant, docile et enchaîné, sous le frêle ruban de fil qui rattache les deux rives. De l'étranglement de ce collier, il s'évade, il s'épand de nouveau vers les horizons du Midi, parmi les hauteurs qui s'abaissent, pour visiter d'autres bords, d'autres villes, d'autres ruines pittoresques. Le point de vue est merveilleux. Il s'égaie sans cesse des mille variations de l'heure et de la saison...

Léon Barracand.

Le Roman Nuptial. Paris, Alphonse Lemerre, 1901.

UN DES BELVÉDÈRES LES PLUS IMPOSANTS DE LA VALLÉE DU RHONE

De la gare, on gagne en quelques instants la magnifique promenade du Champ-de-Mars, un des belvédères les plus imposants et les plus commodes de la vallée du Rhône. De là, confortablement assis sous les grands arbres, on peut contempler à l'aise un panorama où il n'est rien que de grandiose. En belles lignes simples et sévères, les Cévennes viennent mourir devant le Rhône magnifique ; sur un roc escarpé, les géantes ruines de Crussol contemplent du haut la blanche ville qui s'avance à la conquête du fleuve et de ses rives. En contre-bas, le parc Jouvet met la note joyeuse de ses plates-bandes et de ses allées fleuries. C'est une fresque sans égale.

Pierre Sarrazin.

« Valence », *le Tour de France*, septembre 1906.



Léon Barracand, d'après un dessin de M. Eugène Ronjat.



Le Parc du Valentin en 1901. (M. Etienne Mellier sur la barque.)



LE PARC DU VALENTIN EN 1901.
Au premier plan : M. H. Ruzan et M. Boland. En arrière : M. Combier et M. Etienne Mellier.



Valence. — La côte Sylvente.

UNE VILLE CHARMANTE

La situation de cette ville est si belle et si grandiose, encore qu'imparfaitement utilisée, que Valence est charmante et ne ressemble qu'à elle-même.

Pierre Sarrazin.

« Valence », *le Tour de France*, septembre 1906.

LES RICHESSES DE VALENCE

Nous n'avons, il est vrai, ni le Rhin ni le Danube, mais nous avons le Rhône, qui vaut bien le Danube et le Rhin, avec ses rives baignées de douce lumière, avec ses vieux châteaux légendaires festonnant poétiquement de leurs dentelures, comme celui de Crussol, la sérénité du ciel bleu, avec ses fins horizons de coteaux verdoyants aux vignes renommées et de montagnes grises ombragées d'oliviers, avec ses vieilles villes aux murs dorés par le soleil, Vienne, Tournon, Valence, Avignon, Arles. Valence surtout, si justement fière de sa belle terrasse dominant le fleuve, de sa cathédrale romane, de son Pendentif, de cette Maison des Têtes, vrai bijou de la Renaissance, où nous rêvons d'installer un jour, comme Mistral l'a fait en Arles pour la Provence, un musée Cluny dauphinois.

. . . .

Je ne parle pas des autres sites curieux du département, au premier rang desquels il conviendrait de citer Valence, notre chère et poétique capitale drômoise, si digne de l'attention des archéologues et des touristes.

Maurice Faure.

La Terre Natale, 1907.



Maurice Faure.



Le Chateau du Valentin en 1900 (a été démoli depuis).



AGNEL. — *Ancienne place Saint-Félix à Valence.* — **Le Café Morette avant la construction du tunnel, vers l'hôtel actuel de la Tête d'Or.** (Aquarelle, 1850.)

VALENCE

Au voyageur qui fuit les tristesses du Nord,
Ton ciel où le soleil a des lueurs de flammes,
La douceur de ton air, la beauté de tes femmes,
Valence ! ont annoncé la Provence au cœur d'or.

Les Cavars t'ont bâtie, et je retrouve encor
Dans les yeux de tes fils la fierté de leurs âmes ;
Tu vis passer César, et les noirs oriflammes
Des barbares rués dans le sang et la mort.

Un jour, d'un Borgia tu fus la proie insigne ;
Mais la belle Diane, au cou tremblant de cygne,
Sur ton sol fit fleurir les roses et l'amour.

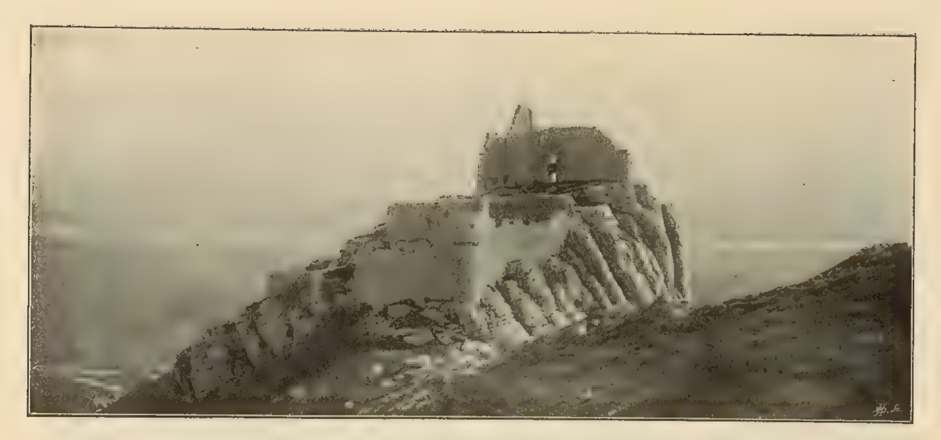
Plusieurs de tes enfants illustrent notre Histoire,
Et ton front resplendit du rêve ardent de gloire
Qu'évoquait Bonaparte en ton riant séjour.

Roger DERANNE.

7 Mai 1910.



ROGER DERANNE.



Ruines du Chateau de Crussol.

LES ENVIRONS DE VALENCE
CRUSSOL, SAINT-PÉRAY

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE SUR LA MAISON DE CRUSSOL-UZÈS

L'histoire de la maison de Crussol-Uzès, une des plus anciennes de France, se rattache par de nombreux points à notre histoire locale nationale. La construction d'un premier château sur la montagne de Crussol remonte au XIe siècle. Mais le nom lui-même existait déjà, car c'est une héritière des anciens Crussol qui épousa un Giraud-Bastet, vivant en 1110. Un autre Giraud-Bastet fut un des seigneurs du Vivarais qui aidèrent Humbert de Miribel, évêque de Valence, à faire rentrer dans l'obéissance les Valentinois révoltés. Il fut récompensé de ce service par le don du château de Charmes. C'est le fils de Jean Bastet, Guillaume, qui abandonna le nom patronymique de Bastet, pour prendre celui de sa seigneurie de Crussol.

Louis, baron de Crussol, qui avait connu Louis XI, lorsque ce prince habitait Valence à la suite de sa brouille avec son père, fut nommé par lui gouverneur du Dauphiné. Il contribua plus tard à la levée du siège de Beauvais par Charles le Téméraire (1472). En 1486, la vieille



Les Ruines du Chateau de Crussol (d'après une ancienne lithographie).
(Collection de Mme Jeanne de Flandreysy.)

maison d'Uzès étant tombée en quenouille, Jacques de Crussol épousa son unique héritière, Simone d'Uzès. Ils eurent pour fils Charles de Crussol qui mourut en 1546, laissant sept enfants. L'aîné, Antoine, nommé duc par Charles IX, en 1565, et pair de France en 1577, avait épousé Louise de Clermont-Tallard, qui devint la favorite de Catherine de Médicis et gouvernante du roi Charles IX, lequel lui écrivait : « Ma vieille lanterne », et signait : « Votre jeune falot ». Cette comtesse de Crussol fut même pourvue d'un évêché par son royal *falot* âgé de dix ans.

Pendant les guerres de Religion, l'aîné de la famille, Antoine de Crussol, commandant des provinces de Languedoc, Provence et Dauphiné (1561), joua un rôle assez mal défini, ainsi décrit dans une chronique patoise :

N'ès un rusat, un politiquo,
N'ès catouli, n'ès hèrètico.
N'a pas d'autro religioun
Qu'aquelo de son ambitioun.
Es pas un Crussol,
Es soulamen un Tournesol.

DE CRUSSOL D'UZÈS.

Trois des frères d'Antoine, comme beaucoup de cadets, se jetèrent dans le protestantisme. Le plus célèbre, connu sous le nom de baron d'Acier, fut un des chefs les plus redoutés des protestants du Midi et se signala par de véritables talents militaires.

Mais la mort d'Antoine, tué au siège de la Rochelle, en changeant la fortune de Jacques changea aussi sa foi. Il ne fit qu'imiter d'ailleurs beaucoup de seigneurs de ce temps, dont les convictions religieuses étaient trop souvent subordonnées à leurs intérêts temporels.

C'est à cette époque (1573) que le château de Crussol fut pris et fortifié par les protestants. Ils en furent chassés par un gouverneur de Valence, Mistral, qui les surprit pendant leur sommeil et les massacra tous, sauf Capestan, leur commandant, fait prisonnier. L'année suivante, incendie du château. Repris par les catholiques et reconstruit, il subit un nouveau siège (1577). En 1621, les catholiques de Saint-Péray y cherchèrent un refuge contre les protestants qui venaient de s'emparer de Toulaud. Il est fort probable que c'est peu après, en 1623, que les protestants détruisirent ce refuge de leurs adversaires, se vengeant en même temps d'un ennemi acharné, le duc d'Uzès.

Charles de Crussol assista aux funérailles de Louis XIV (1715), où il prit rang immédiatement après la cour comme premier pair du royaume, et cria : Le Roy est mort, vive le Roy ! Les échos de ce cri se répercutent encore dans sa descendance.

Charles-Emmanuel de Crussol, son fils, très spirituel et fort brave, reçut une blessure au



Chateau de Crussol.

siège de Parme (1734) qui le rendit bossu mais non manchot, puisqu'il tua en duel, six ans après, un comte de Rantzau. Il correspondait avec Voltaire et se chanta lui-même dans la célèbre chanson :

Depuis longtemps je me suis aperçu
De l'agrément qu'il y a d'être bossu...

Et. Mellier.

Club alpin Français (section de la Drôme). Valence, imprimerie Valentinoise, 1890.

LE CHATEAU DE CRUSSOL

(xie siècle)

Le cartulaire de Saint-Chaffre mentionne une charte de 1060 où il est question d'une villa *Artis* située sous le château de *Crucioli*. La preuve qu'il s'agit bien ici de Crussol, c'est que le lieu d'*Artis* figure encore dans le cadastre de Saint-Péray, comme étant sur le penchant nord de Crussol. Mais les traces du château du xie siècle ont depuis longtemps disparu ; on comprend aisément que, dans un endroit aussi en vue que celui-ci, un ouvrage fortifié ait passé, dans le cours des temps, par plus de péripéties que les châteaux de Seray et de la Tourette, constructions féodales de la première époque, mieux protégées par leur éloignement de la vallée du Rhône, champ de bataille séculaire de tant d'ambitions nationales ou internationales.

Dr Francus.

Voyage autour de Crussol, Privas.

Le château de Crussol. — C'est sur le rocher étroit, aux découpures bizarres, qui termine brusquement la montagne de Crussol, que se dressent, fièrement campées, les ruines du château féodal de ce nom.

Adossée aux Cévennes granitiques, cette petite montagne calcaire est un morceau des Alpes dauphinoises détaché du grand massif par un caprice du Rhône, et les eaux du plus puissant fleuve de France baignèrent pendant longtemps ses dernières assises.

Plusieurs sentiers partant de points divers, et tous très pittoresques, permettent d'atteindre facilement les ruines du village et du château de Crussol (355 mètres environ).

Des vestiges de remparts et de tours massives, enserrant les pans de murs des maisons, refuges des serfs d'autrefois ; un pignon élevé, demeuré seul, pointant dans le ciel sa « corne »

aigüe ; une vaste baie, ouverte sur l'abîme à pic au fond duquel apparaissent les toitures rouges du petit village de Guilherand ; des tourelles à moitié conservées... ; en résumé, voilà ce qui subsiste de nos jours du vieux manoir historique.

C'est peu, et pourtant ces ruines sont suggestives.

Elles suffisent à faire comprendre ce que fut l'ancienne puissance féodale militaire, et à faire revenir dans l'imagination une époque disparue qui eut son utilité et surtout sa grandeur.

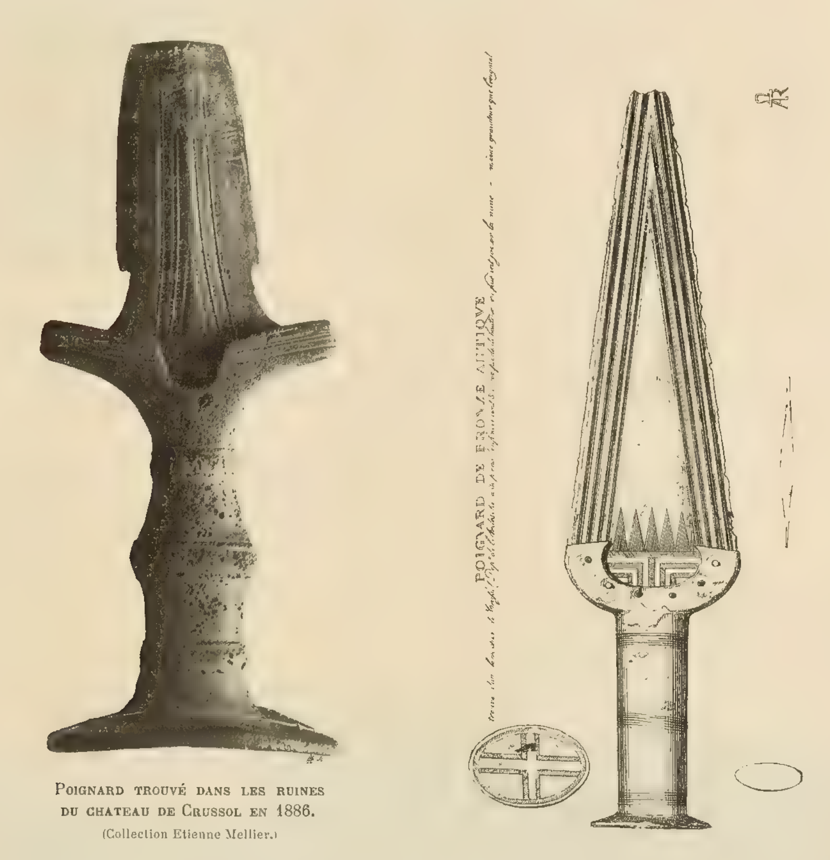
De la plate-forme du château on jouit d'un point de vue magnifique. L'œil s'arrête d'abord sur la vaste et fertile plaine s'étendant du pied de la montagne même aux derniers et abrupts contreforts de la chaîne des Alpes.

Découpée par les rubans onduleux et d'une éblouissante blancheur que forment le Rhône, l'Isère et la Drôme ; sillonnée de nombreuses routes, blanches elles aussi ; parsemée de villes dont la principale est Valence, étalant sur la colline qu'elle escalade ses clochers, ses casernes, ses promenades ombreuses et ses remarquables boulevards ; au nord, Tournon et Tain, deux villes sœurs seulement séparées ou plutôt unies par le fleuve ; à l'est, Romans, à peine entrevu dans la brume ; Châteauneuf-d'Isère, les pieds dans la rivière et le corps adossé aux falaises jaunes, taillées dans la molasse, criblées de grottes ; Chabeuil, la ville féodale, au pied d'un coteau couvert de verdure d'où émergent les ruines de son château ; Etoile, aimée de Diane de Poitiers, qui se faisait appeler la Dame d'Etoile, fière de sa colline et de sa vieille église ; Livron, la guerrière patrie des Montbrun, dont les fortifications encore debout soutinrent tant de sièges meurtriers ; Soyons, avec sa tour penchée, sur le plateau rocheux où fut, dit-on, un oppidum



Le Chateau de Beauregard aux pieds de celui de Crussol.

romain ; Toulaud, sur un mamelon dominé lui aussi par une vieille tour, et d'où descend, au milieu de pittoresques et incroyables ravinements, la petite rivière de Mialan ; enfin Saint-Péray, la coquette patrie du vin blanc célèbre, rival du champagne, et que découvrit avec étonnement, vers 1834, Alexandre Dumas père, dans son voyage dans le midi de la France.



Poignard trouvé dans les ruines du chateau de Crussol en 1886.
(Collection Etienne Mellier.)

Mais ce tableau captivant possède un fond plus prestigieux encore, formé par l'amphithéâtre des grandes Alpes, si curieuses par leurs dentelures et l'étagement progressif de leurs cimes neigeuses dans les lointains, et plus près de nous, par leurs flancs estompés de verts sombres, qui tapissent les cirques et les déchirures d'où, jadis, s'épandaient les glaciers.

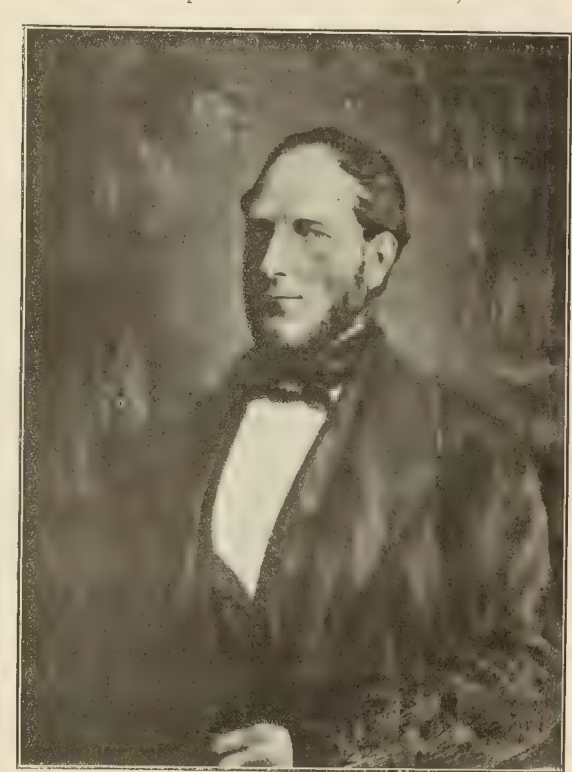
Des monts de la Grande-Chartreuse au Ventoux, l'œil embrasse un immense panorama, un décor véritablement féerique. Entre ces deux points extrêmes, il découvre, pour ne citer que les

sommets les plus élevés, la pointe aigüe de la Moucherolle, l'énorme carapace du grand Veymond, et les trois becs de Rochecourbe qui font ressembler cette fantaisiste montagne à une immense chatte accroupie, prête à bondir...

En se retournant, on découvre au couchant une partie du massif des Cévennes, ce vis-à-vis impassible des Alpes, dont les croupes s'allongent plus onduleuses, plus amollies, depuis le Pilat jusqu'aux rochers de Donzère, passant par Saint-Romain-de-l'Herps et le serre de Nuans.

Pour les géologuesil convient d'ajouter que Crussol, ce lambeau des Alpes égaré dans le voisinage des Cévennes, présente, condensée pour ainsi dire, la série complète des couches du terrain jurassique, depuis le Lias jusqu'au Portlandien, avec tous leurs fossiles caractéristiques. De là une grande facilité d'étude, qui a valu à cette montagne l'honneur d'être classée comme type, dans les tableaux des cours de géologie les plus autorisés.

Etienne Mellier.



Rosémond Audra. — *Portrait de M. Etienne Mellier père.*

CRUSSOL VU DE VALENCE

(1785)

Le soir, quand le soleil commence à décliner, et qu'assis sur la terrasse du cabinet préfectoral, propice à l'éveil des songes, vous contemplez ce divin paysage qui a gardé sa jeunesse et

son éternelle beauté, toutes les contrariétés, tous les mécomptes s'oublient ; l'âme et les yeux sont en fête et l'ineffable sérénité répandue sur la campagne berce, un moment, le rêve et l'illusion. Le ciel a des teintes d'une douceur infinie, un bleu voilé et comme amorti caresse la vue et la repose ; les lointains sont à la fois doux et nets ; en face, la grande montagne de Saint-Romain-de-Lerps accentue l'ombre de ses profondeurs bleues et Crussol, sur sa colline altière, dessine avec une admirable netteté le relief de ses arêtes et l'éclat de ses couleurs. Peu à peu le soleil descend dans le ciel enflammé et disparaît derrière les montagnes en laissant après lui une longue traînée de pourpre, où fuient d'insaisissables nuances, et dans la rougeur épandue, dans les vapeurs embrasées de l'horizon, sur la roche tailladée et fauve qui lui sert de piédestal, la silhouette du vieux château s'enlève dans une gloire d'or, resplendit isolée et superbe, puis



Ruines de Crussol et la vallée du Rhone (à droite le confluent de l'Isère)
(Cliché P. Peyrouse, Valence.)

bleuit lentement ; les tons s'effacent, les couleurs lilas, mauve, violet, s'amortissent, les reflets meurent et Crussol retombe dans la pénombre. Alors, dans l'incertitude du crépuscule qui dérobe à nos yeux ses blessures et ses misères, malgré ses trous béants, malgré l'énorme lézarde qui l'a fendu, si ruiné, si délabré, si émietté qu'il soit, ses murailles semblent complètes et intactes et Crussol redevient l'admirable forteresse que le Moyen Age avait construite, telle qu'elle apparaissait au seigneur empanaché, revenant de la chasse et portant sur le poing son faucon favori.

A.-M. Frank.

Valence en 1785 et le lieutenant Bonaparte, Valence, Jules Céas et fils, 1895.



Madame La Duchesse D'Vsez

Elle est fille de Monsieur le Prince de Monaco, et a espousé Monsieur le Duc D'Vsez, Pair de france Gouverneur de Saintonge et d'Angoulmois.

LES ENVIRONS DE VALENCE VUS DU CHAMP DE MARS

La montagne de Crussol, avec les ruines pittoresques de son ancien château, les vignobles de Saint-Péray, de Cornas et de Châteaubourg encadrent la gracieuse vallée où le Rhône promène ses eaux bleues qui brillent au soleil comme une nappe d'argent. Au midi, la tour penchée de Soyons domine les hauts peupliers des rives du fleuve; au nord, ce sont les coteaux de Tain et de Tournon : partout la poésie du paysage et les richesses du panorama le plus varié.

A. Lacroix.

Valence ancien et moderne, 1860.



Monseigneur le Duc d'Vsez, Comte de Crussol, Cheua^er des ordres du Roy, premier Gentilhomme d'honneur de la Reyne Regente mere du Roy, et premier Duc et Pair de France. &c.
Par son tres humble seruiteur B. Moncornet, Auec priuilege du Roy.

UNE RUINE MAJESTUEUSE

. . . .
Devant mes regards qu'il domine,
S'offre d'abord le vieux Crussol.
A coups pressés le temps le mine ;
Ses décombres jonchent le sol ;
De jour en jour ils s'amoncellent.
Sur ces murailles qui chancellent,
Le hibou jette de longs cris ;
Pourtant l'onde qui le reflète,
Avec crainte et respect s'arrête
Pour saluer ce grand débris.

Antonin de Sigoyer.

Consolations poétiques. Valence, Chenevier et Chavet, 1860.



L'Œil du Chateau de Crussol ouvert sur la vallée du Rhône.

CRUSSOL EN 1872

Le château de Crussol n'est presque plus aujourd'hui qu'une ruine, mais une ruine immense qui domine de ses murs démantelés le cours de notre grand fleuve méridional et les plus riches vignobles de Cornas et de Saint-Péray. Ce débris grandiose des temps féodaux n'est plus aujourd'hui qu'une façade crevassée, percée de croisées, dominée maintenant par un seul pignon et semblant ne faire qu'un avec la crête aiguë d'un rocher qui surplombe un abime. Le donjon que l'on aperçoit de très loin est connu sous le nom de cornes de Crussol. Malheureusement il ne reste plus qu'une de ces cornes : l'autre a succombé sous la poudre du mineur.

Antonin Grangeneuve.

Le Château de Crussol, 1872.

AUX RUINES DU CHATEAU DE CRUSSOL

Vieux manoir, tu vécus jusqu'au terrible orage
Qui, de quatre-vingt-neuf signalant le passage,
Du seigneur féodal nivela le château ;

Dès lors, tes hauts créneaux, ton beffroi, tes tourelles,
Tes remparts menaçants, tes larges citadelles,
S'écroulèrent dans leur tombeau.

Il ne te reste plus de ta grandeur passée
Que la tour du donjon à la crête élancée,
Et ton altier pignon qui pointe dans les airs;
Puis gisent alentour tes immenses ruines
Où le lierre et la mousse attachent leurs racines
Et serpentent en tapis verts.

Près du château, couché dans sa vaste masure,
Le village du temps subit encore l'injure
Et dort sous ses débris son suprême sommeil.
Un long mur crénelé qui lasse les tempêtes
Dentelle encore dans l'air ses massives arêtes
Après cinq siècles de soleil.

Antonin GRANGENEUVE.

Le Château de Crussol.



SAINT-MARCEL-DE-CRUSSOL.

LA DEVISE D'UN SEIGNEUR DE CRUSSOL

Par le chaud soleil de dix heures, je vais sur l'esplanade, large, poudreuse, déserte, qui domine la vallée du Rhône. On n'aperçoit le fleuve que par places brillantes entre les peupliers. Tout en face, très haut, à pic sur une falaise d'or et que couronne une immense carrière, des ruines, le château de Crussol. Fief des ducs d'Uzès, le baron d'Acier qui l'habita fut un des chefs protestants du XVIe siècle. Il avait fait peindre sur son guidon une hydre composée de plusieurs têtes de moines et de cardinaux que terrassait Hercule, et des lettres de son nom il avait extrait cette devise : *Qui casse crudeles.*

Paul Marieton.

La Terre Provençale, 1888.



Mme Vigée-Lebrun. — *Portrait de Madame de Crussol.*
(Musée de Toulouse.)

UNE IMMENSE CATHÉDRALE AÉRIENNE

Immense cathédrale aérienne, telle aux approches de Soyons, apparaît, prestigieuse, idéale, lacime des ruines féodales de Crussol.

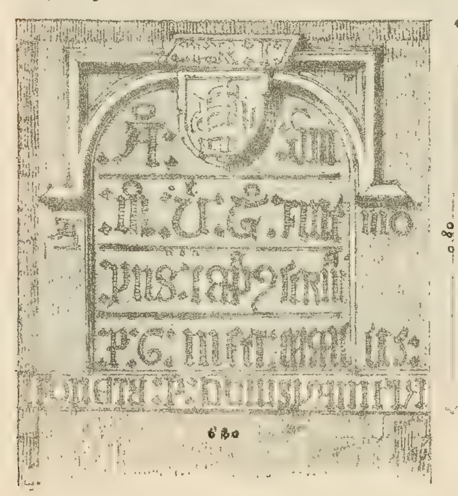
J.-F.-H. Ruzan.

Le Rhône..... Impressions d'un riverain alpiniste. Valence, Jules Céas et fils, 1905.

LE SAINT-PÉRAY

(Ier SIÈCLE DE NOTRE ÈRE)

Au pied des coteaux qui s'étendent de la Crozette jusqu'aux Baumes, à l'abri des grands vents de la contrée, les plus riches citoyens avaient installé de somptueuses villas. C'est là qu'au premier siècle de notre ère, en des atriums de marbre précieux, rafraîchis par de claires fontaines, les jeunes Gallo-Romains déclamaient des vers de Virgilius Maro ou d'Horatius Flaccus, qui commençaient à devenir des poètes à la mode ; à l'heure des festins, avec la fenaison des forêts gauloises, les poissons du fleuve, le miel des Alpes et les fruits des chaudes vallées cévenoles, ils avaient, pour échauffer leurs têtes et gonfler leurs cœurs, mieux que les vins de Tibur ou de Falerne, ils avaient les deux vins les plus vieux de France : l'Hermitage et le Saint-Péray. Victor Hugo les cite en sa *Légende des Siècles* et la tradition prétend que ce sont les Phocéens qui importèrent la *syra*, un des principaux plants de vignes de notre pays... Au nombre des premiers fonctionnaires de la colonie, en dehors d'un pontife perpétuel, d'un décurion, d'un sévir augustal, etc., etc... il y avait un *dégustateur public*. (Villard, *Annales valentinoises*, page 7, colonne 2.)



INSCRIPTION GOTHIQUE (1503)
enchâssée dans l'un des pilastres de l'ancienne Église paroissiale de Saint-Romain-de-Lerps.
(Dessin de M. Joannis Rey, Valence.)

Hélas, ces vignobles légendaires, ces belles villas et ces frais ombrages étaient sur le chemin des grandes invasions : les Barbares anéantirent la cité, puis vint la nuit du Moyen Age !

A. OLLAGNIER.

Valence-Orange, Valence, Jules Céas et fils, 1897.

LE VIN DE SAINT-PÉRAY

I

Je veux faire un chant triomphal
Pour le vin qui met dans nos veines
La gloire du pays natal !
Des blanches Alpes aux Cévennes ;
Vers celui qui fait plus brillants
Les yeux des filles de Valence,
Levons nos verres pétillants :
Buvons au roi des vins de France.

REFRAIN

O ! Saint-Péray ! saint vénéré !
Béni soit ton raisin doré,
Vigne d'amour et de vaillance,
Chaudes larmes du vieux soleil,
Vin des aïeux, vin sans pareil,
Salut des cœurs en défaillance.

II

Aux bords du grand Rhône roulant
Ses reins d'acier, sur la montagne
Où combattit le preux Roland
Pour la belle Aude et Charlemagne,
Pendant trois jours, ta mousse d'or,
O vin de gloire et d'épopée,
Mit des tonnerres en son cor
Et des flammes à son épée !

REFRAIN

O ! Saint-Péray ! saint vénéré !
Béni soit ton raisin doré,
Vigne d'amour et de vaillance,
Chaudes larmes du vieux soleil,
Vin des aïeux, vin sans pareil,
Salut des cœurs en défaillance.

III

En ta sève, en tes pampres verts,
En tes grappes resplendissantes,
Se fondirent bien des hivers,
Bien des hordes envahissantes.
Jadis le sang gaulois devint
Ta rosée, ô vigne chérie !
Et l'on croit, en buvant ton vin,
Boire l'âme de la Patrie !

REFRAIN

O ! Saint-Péray ! saint vénéré !
Béni soit ton raisin doré,
Vigne d'amour et de vaillance.
Chaudes larmes du vieux soleil,
Vin des aïeux, vin sans pareil,
Salut des cœurs en défaillance.

Alexandre OLLAGNIER.

ALEXANDRE DUMAS A SAINT-PÉRAY

La pluie seule était un inconvénient : car la route étant celle des voitures, il n'y avait aucune crainte de nous égarer : aussi prîmes-nous notre parti. Nous nous





Valence. — L'avenue du Pont suspendu et le Chateau de Crussol (1830).

laissâmes bravement tremper, jusqu'à ce que, apercevant un petit cabaret, nous nous y réfugiâmes.

Il était plein de buveurs qui, surpris comme nous par l'orage, le laissaient tranquillement passer en faisant fête à un petit vin blanc assez agréable à la vue. Tout en nous séchant sur toutes les coutures et en fumant des pieds à la tête, nous nous regardâmes, Jadin et moi, nous interrogeant de l'œil pour savoir si nous devions faire comme eux. Le vin de l'Ermitage, que



SAINT-ROMAIN-DE-LERPS. (Cliché Peyrouse.)

nous avions bu le matin sur le coteau même, nous préparait mal à la piquette du cabaret. Cependant, à mesure que l'humidité extérieure disparaissait, nous éprouvions le besoin d'une réaction intérieure. Nous nous décidâmes, en conséquence, à demander à notre hôtesse, moitié par nécessité, moitié pour le paiement de son hospitalité, le morceau de pain et de fromage de rigueur et la bouteille du vin du cru ; ce qui nous fut servi à l'instant même.

Dans les circonstances épineuses du genre de celle où nous nous trouvions, c'était toujours Jadin qui se dévouait ; il remplit donc son verre à moitié, le porta à la hauteur de la lumière, le tourna un instant pour l'examiner sur toutes ses faces, et, assez content de l'examen visuel, il le porta à sa bouche avec plus de confiance. Quant à moi, je suivais tous ses mouvements avec

l'anxiété d'un homme qui, sans se mettre en avant, doit partager la bonne et la mauvaise fortune de son compagnon de route. Je vis Jadin déguster silencieusement une première gorgée, puis une seconde, puis une troisième, enfin vider son verre et le remplir, le tout sans proférer une parole et avec un étonnement progressif, qui avait quelque chose de religieux et de reconnaissant ; ensuite il recommença l'essai avec les mêmes précautions, et parut l'achever avec la même jouissance.

— Eh bien ? dis-je, attendant toujours.

— Le véritable bonheur est au sein de la vertu, me répondit gravement Jadin ; nous sommes vertueux et Dieu nous récompense ; goûtez-moi ce vin-là.

Je ne me le fis pas dire deux fois ; je tendis mon verre, et j'avalais son contenu aussi consciencieusement que la circonstance l'exigeait.

— Qu'en dites-vous ? continua Jadin avec la satisfaction d'un homme qui a découvert, le premier, une bonne chose, et qui en fait jouir son camarade.

— Mais je dis que l'hôtesse s'est trompée de tas ou de tonneau, et qu'elle nous a donné du vin à cinq francs la bouteille pour manger avec du pain et du fromage, ce qui me paraît un luxe anormal et inopportun.

— Hé ! la mère, dit Jadin, appelant.

— Attendez, Monsieur, reprit l'hôtesse : c'est que je suis occupée à tirer mon chat des dents de votre chien.

— Milord ! ah ! brigand, s'écria Jadin en se levant ; attends ! attends ! mais tu ne sais donc pas ou tu es gredin !... Tu vas nous faire chasser d'ici, misérable !

Milord arriva en se pourléchant. Le chat était trépassé ; la femme venait, tenant le défunt par la queue.

Eh bien, ça été vite fait, dit-elle. Regarde donc, notre homme, ce pauvre Mistigri !

Nous nous attendions à un orage affreux, et nous nous regardions avec anxiété.

— Bah ! dit l'hôtelier, sans seulement tourner la tête, en continuant de se chauffer les pieds et de pousser la fumée de sa pipe, jette-la à la porte ta charogne de chat, qui mangeait toujours le fromage et jamais les souris. — Viens, mon chien, continua l'hôte en caressant Milord, et, si tu en trouves d'autres dans la maison, je te les donne.

— Ah çà ! dis-je à Jadin, nous sommes sur la terre promise, mon cher Ami ; et, si vous m'en croyez, nous ferons provision de vin et de chats, dans ce pays-ci.

— Oui, dit Jadin ; seulement, le tout est de savoir ce qu'on les paye.

— Ces messieurs me demandaient ? dit l'hôtesse revenant du convoi de son animal.

— Oui, ma bonne femme, nous voulons savoir ce que coûte votre vin et ce que vaut votre chat ?

— Le vin, Monsieur, c'est cinq sous la bouteille.

— Et le chat ?...

— Ah! le chat ?... Vous donnerez ce que vous voudrez à la fille.

— Mais où donc sommes-nous, m'écriai-je, que nous dressions des autels aux dieux ?...

— Vous êtes à Saint-Péray, mes bons Messieurs.

— A Saint-Péray ! Alors, tâchez de nous trouver un rôti, une omelette, un souper quelconque, et apportez-nous deux autres bouteilles.

Nous fîmes, pour trois francs, y compris le chat, un des meilleurs repas que nous eussions encore faits de notre vie.

A Paris, Mistigri seul nous aurait coûté le double ; il est vrai qu'on nous l'aurait probablement servi en gibelotte.

A dix heures, nous nous remîmes gaiement en route, et, après vingt minutes de marche, nous arrivâmes à Valence.

Alexandre DUMAS.

Le Midi de la France, Calmann-Lévy, 1887.



DUCHESSE D'UZÈS.

LES RIVES DU RHONE. — L'ANCIENNE BATELLERIE (1820-1830)

La composition de la flotte actuelle m'a fait songer, quant à moi, à celle d'autrefois, à cette époque déjà lointaine où la navigation fluviale s'opérait, à la remonte, à l'aide du halage des chevaux.

Alors, que de métiers, que de professions vivaient du travail du fleuve : charretiers, aubergistes, portefaix, cordiers, mariniers, « race d'ome caloussudo », et qui étaient fournis surtout par les Condrillots ! Saint Nicolas était le patron des mariniers et la croix qui figurait sur leur insigne était peinte en rouge. Chaque année, pour la fête du saint, on mettait la royauté de la marine à l'encan.



Saint Nicolas
(Buste figurant au *Museon Arlaten*, Arles.

Les barques alors en usage étaient : la caburle, qui possédait une cabine où pouvait se reposer l'équipage ; la pinelle ou barque civadière qui portait la « civade », l'avoine pour les chevaux ; puis le bateau de carate, la sisselande, toute plate, convexe sur l'avant, carrée à l'arrière ; les savoyardes, servant à transporter les charbons de Givors ; les sapines, pour charger les châtaignes vivaraises. Puis des coursiers ou chaloupes amarrés sur les flancs de la flottille pour embarquer, à la descente, les chevaux haleurs de la remonte.

Car toutes ces flottilles de barques étaient remorquées, à la montée, par des chevaux. Le couple de l'attelage était de quatre chevaux. Quel personnel tout ce mode de navigation nécessitait : patrons bateliers, patrons haleurs, bailes, prouviers, civadiers, maréchaux-ferrants.

Et quel beau spectacle faisaient tous ces trains, ces « rigues », remorquées en amont par



DESCAMPS. — *Les Chevaux de Halage.*
(Musée du Louvre.)

les quadriges de chevaux qui traînaient la « maille » ! Et il y avait souvent ainsi attelés soixante, quatre-vingts chevaux. La cavalerie du patron Arpian en comptait quatre-vingts, « fleur des haras du Charolais ». Les conducteurs se tenaient de quatre en quatre. Les quatre chefs de file étaient tout blancs ; ils portaient le baile-charretier. On joignait dix couples au câble arrière ; au câble de carate, une douzaine ; au restant des bateaux ou de la rigue, le reste des chevaux.

Et en voulez-vous des coups de fouet, des jurons, des *hue! dia!* des cris, des commandements ! « De long dou flume ero uno bramadisso ». On entendait crier : « Royaume ! Empire ! La proue vers l'amont ! Fais tirer la maille ! »

Ce commandement de « Fais tirer la maille ! » était lancé par le patron, puis répété par le prouvier, le second et le patron de halage à terre. D'un à l'autre, le cri résonnait en amont

jusqu'au baile. Alors le maître charretier, faraud, faisait pétarader magistralement son fouet; les quadriges s'ébranlaient; les fers frappaient sec la calade du chemin de halage, les cordages se raidissaient, toutes les barques se mettaient en mouvement. Alors, le grand patron reprenait : « Marche tranquille et fais tirer devant! »

Qui montait, qui descendait. La descente s'appelait la *descise*, la remonte la *rescise*. Aux beaux jours, quand tout allait bien, il fallait deux journées pour descendre des grands quais de Lyon aux basses rives du Rhône.

Les « rigues » n'avaient qu'à se laisser aller au fil du courant. La remontée exigeait de dix-huit à vingt jours en été et de trente-cinq à quarante en hiver.

Et les incidents de navigation ne manquaient pas. Parfois, le cours du fleuve était encombré. Il fallait se méfier des brouillards, des grèves dangereuses, des rochers, des récifs, des arches de pont, des « maigres » — hauts fonds où on s'enlise, — des gués à passer, rendus souvent difficiles par les crues. Parfois, par suite du débordement du Rhône, le chemin de halage, le long des digues, était noyé et les chevaux pataugeaient à l'aveuglette. A chaque instant, il fallait s'assurer des profondeurs du fleuve avec la sonde, la *pagelle*, perche de saule décortiqué, dont on n'avait laissé seulement que quelques anneaux d'écorce. La mesure usitée était le pan, équivalant à une main ouverte, et on comptait le pan juste, le pan large, le pan convert; la « souveraine » était la plus haute marque de la sonde; puis venait le pan sous l'eau.

Et, dans le parcours, se croisaient les « rigues », les trains de bois venant de l'Isère, des bois de marine descendant du Vercors, des Terres-Froides, de la Grande-Chartreuse, et aussi des convois de forçats « allant manger des fèves » au bagne de Toulon.

Et quand deux patrons de barque se rencontraient, ils s'envoyaient au passage le « adiessias » et se disaient les nouvelles du pays ou du voyage. Puis les flottilles s'éloignaient, l'une tranquillement à la *descise*, l'autre remontant dans une rumeur de claquements de fouet, de hennissements de chevaux, de craquements de cordes. Et, pour peu que le mistral soufflât, les crinières s'échevelaient, les clous en cuivre des colliers rutilaient, le fleuve roulait des ondes bleues. Et, malgré vent et obstacle, la battelée, « l'arcade marinière » s'avançait sous la traction combinée des quadriges robustes. On traversait bancs, graviers, gués, écluses, faisant péniblement parfois pas plus d'une demi-lieue par heure.

Et quelles marchandises transportait-on? Soieries de Lyon, des cuirs roulés, des laines, des chanvres du Nord, des armes et de la quincaillerie de Saint-Etienne, à la descente; et, à la remonte, des blés de Provence, des vins du Languedoc, du sel marin, des huiles et du savon de Marseille, du miel de Narbonne et des anchois de Fréjus, toutes les richesses, en un mot, de l'empire et du royaume!...

La foire de Beaucaire était alors dans toute sa splendeur, cette foire dont nous avons entendu conter monts et merveilles et dont on a écrit des récits mirifiques, cette foire où se donnaient rendez-vous Franchimands, Lombards, Estrelins (Anglais), Marrans (Mores), apportant sur le marché tapis, cuirs, huiles, figues, amandes, épices et que sais-je? Et aussi



Alexandre Dubuisson. — *Remonte de bateaux sur le Rhône.*
(Musée de Lyon.)

des gitanos diseurs de bonne aventure, jongleurs et montreurs d'ours. Et que de barques pavoisées venaient s'amarrer le long des rives sablonneuses :

Li léuge d'Arle e trei-mast de Marsiho
Li tartano de Géno o de Livourno,
Li brigantin d'Alep, li balancello
De Malaga, de Naple e de Maiorco,
Li brigouleto angleso o dou Gran-Vadre,
E li mourre-de-porc d'Agte e de Ceto,
E li trabuso négro de Venise.

(Poème du Rhône.)

Mais tout cela a vécu ! Le bateau à vapeur, le « bateau-feu », est venu qui a détruit tout cela, qui a transformé les conditions de transport, qui a modifié les transactions, engloutissant dans son sillage tout le vieux passé avec ses fêtes traditionnelles, ses targues, ses farandoles, ses légendes merveilleuses, comme celle du Drac, du Pont-Saint-Esprit, « la porte sainte et couronnante de la Terre d'amour » du pont de Saint-Benezet, de la fontaine de Tourne, de l'Anglore, « dont le charme et la beauté farouche semblent papilloter sur tout le Rhône ».

La réalisation du canal latéral au Rhône fera-t-elle renaître sous une autre forme l'activité commerciale, la belle vie de jadis, le trafic fluvial, drainant tous les produits du Nord vers Lyon, devenu le cœur de cette navigation, et de là vers Marseille ?

Et verra-t-on encore les bords du fleuve, « dou grand Rose », vibrer comme une ruche pleine de bruit et d'œuvre, comme :

Un grand brusc plen de vounvoun e d'obro ?...

Alexandre Paul.

Petit Marseillais.

SOUVENIRS DES BORDS DU RHÔNE

Valence, ma petite patrie, est mon port d'attache ; je parle en marinier d'occasion ; si j'ai reçu le baptême dans les eaux de l'Isère, c'est à Valence que, dès la fin de 1847, j'ai fait l'apprentissage de la natation et de la navigation privée sur le Rhône.

Je me souviens encore des derniers attelages pittoresques de la batellerie expirante, de ses rares équipes sur les chemins de halage, des appels aux mariniers, aux cris d'Empire et de Royaume, dans le bruissement des mailles ; et des récits captivants d'un vieux patron racontant, dans un langage imagé avec gestes adéquats, les rites de son initiation dans le dur métier ; les épisodes variés, émouvants, des étapes parcourues avec des trains remontés par trente chevaux.

Des fêtes de la Saint-Nicolas avec la promenade en ville, de barques emblématiques, pavoisées, me rappelant dans un autre ordre d'idées — car j'aimais à voir tirer le canon au Polygone — la tournée triomphale, dans un fourgon enguirlandé, de l'heureux artilleur qui avait démoli le but.

Des grandes joutes nautiques du Bourg-les-Valence, aujourd'hui bien déchues, où riva-



Les Joutes sur le Rhône.

lisaient les champions émérites de Lavoulte à Givors. Que de lances héroïques, les tambours battant la charge, j'ai vu voler en éclats !



GAY. — *Portrait de M. H. Ruzan.*

Des passages ininterrompus des grandes barques, des radeaux, ayant pour gouvernails à la proue et à l'arrière de longues rames plongeant ou s'élevant au rythme cadencé des mariniers.

De l'arrivée journalière, avant le chemin de fer, des bateaux à vapeur ; débarquements animés de marchandises, de voyageurs de tous poils, etc.

Et aussi, ce qu'on voit encore aujourd'hui, des barcots évoluant, quelques-uns à voile latine, poussés par le vent du sud, puis des baigneurs sur la plage des Granges, en amont et aval du pont, des pêcheurs, des flâneurs, etc., etc.

Puis les premières baignades, les frissons apeurés faisant tressaillir, étreignant le cœur, la crainte de disparaître dans le courant qui parfois engloutit un camarade ne sachant pas nager, semant l'effroi pendant toute une semaine ; et la sortie de l'eau, alors que pour se sécher on se roule dans le sable chaud, on s'attarde couché au soleil dont les brûlures vous cuisent et laissent des marques rouges.

Et les parties habituelles de barcots dans lesquelles, encore inexpérimenté, comme en témoignent les ampoules des mains, on recherche, avec un mélange d'effroi et de contentement, les grandes vagues soulevées par les bateaux à vapeur faisant osciller en tous sens le frêle esquif.

Tels sont mes souvenirs d'enfant, d'adolescent et leurs péripéties diverses.

J.-F.-H. Ruzan.

Le Rhône, Lyon. — Impressions d'un riverain alpiniste. Valence, Jules Céas et fils, 1905.





Frise de l'Hôtel habité par Bonaparte, rue de la Victoire, en 1800.
(Salon du prince Roland Bonaparte.)

RABELAIS, RACINE, MME DE SÉVIGNÉ, J.-J. ROUSSEAU, BONAPARTE A VALENCE

RABELAIS A VALENCE

Le grand Gargantua voyant son jeune fils Pantagruel prendre de l'âge, devenait soucieux, et fréquemment lui revenait à l'esprit cette sage maxime : « L'érudit doit aimer la pérégrinité (les voyages), désirant toujours ouïr et toujours apprendre, fut-ce d'un sot. C'est à lui que nature semble avoir donné oreilles ouvertes, n'y apportant ni porte ni cloustre aucune, pour que, tous jours, toutes nuits, il put continuellement ouïr, et par ouïr perpétuellement apprendre. » Aussi il ne tarda pas à se décider d'envoyer Pantagruel dans les diverses Universités du Royaume pour « cognoistre quel estait l'estude des jouvenceaulx de France, en icelui temps ».

En conséquence, il chargea Epistémon d'accompagner son fils en qualité de mentor ; de lui faire étudier en cette espèce de tour de France, les lois à Bourges et à Valence, la médecine à Montpellier, et le beau langage à Paris ; mais le Télémaque gaulois profita bien peu de son voyage, poursuivi par toute espèce de malechance, et maintes fois ne trouva qu'un « veau enjuponné à la place du maître espéré ».

Il va sans dire que, sous le couvert de Pantagruel, Rabelais nous trace une image de sa propre existence ; lui aussi, mais à un âge déjà avancé, quarante-deux ans, a fait son voyage d'Universités et nous le voyons déjà médecin, mais non encore reçu docteur, quitter Montpellier, pour se rendre à Lyon, en l'an de grâce 1532.

Il passe par Valence et y devient le héros d'une mésaventure qu'il nous conte en ces termes :

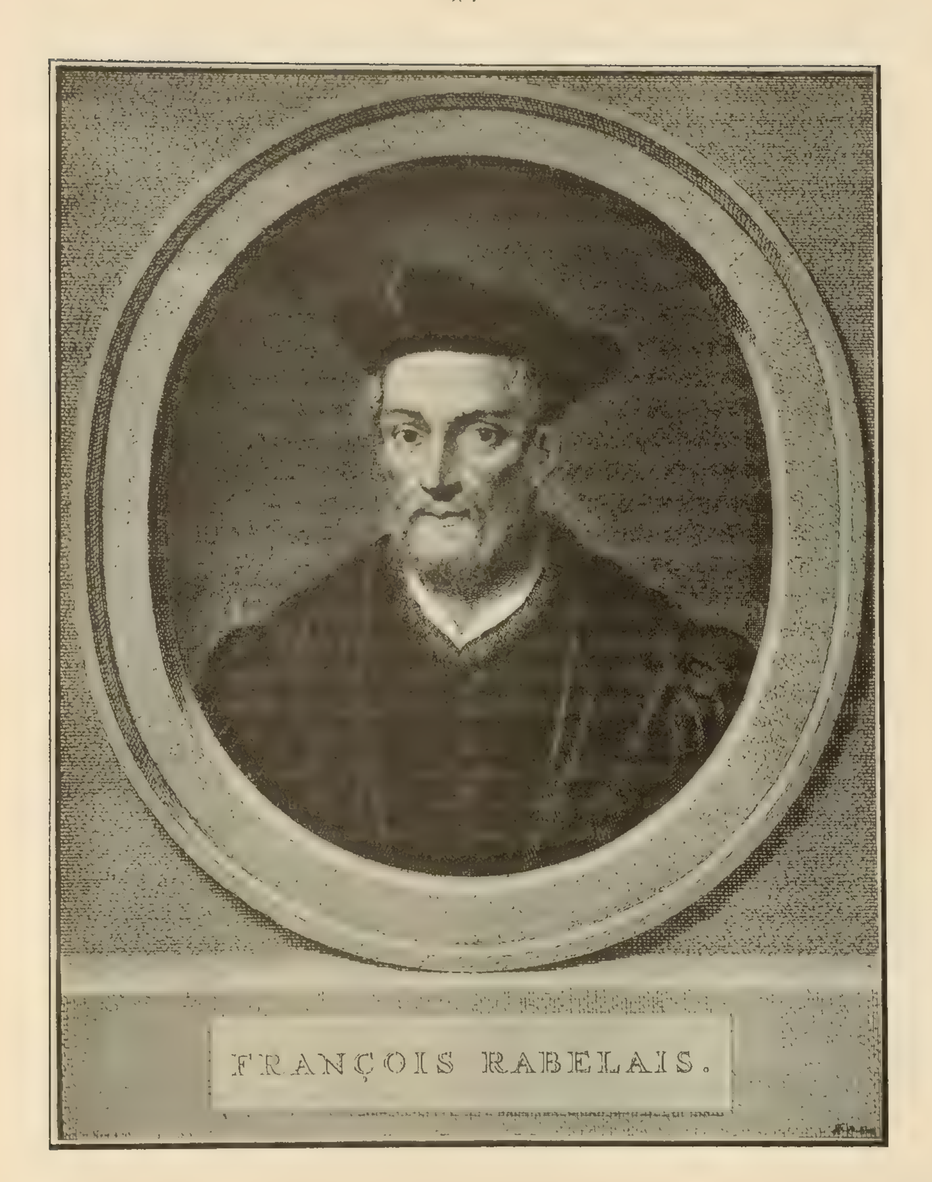
« Pantagruel ne demeura guères à Toulouse où pourtant il apprenait bien à danser et jouer de l'épée à deux mains : mais on y brûlait les régents de l'Université tous vifs, comme harengs saurets, ce qui faisait dire à Pantagruel : A Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez altéré sans me chauffer davantage. Puis il vint à Montpellier où il trouva fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie, et se cuida (pensa) à estudier en médecine ; mais il considéra que l'estat estait fascheux par trop, et mélancolique, et que les médecins sentaient les clystères comme vieux diables. Pourtant voulait estudier en loix ; mais voyant que là étaient que trois tigneux et un pelé, se partit dudict lieu, et en chemin construisit le Pont du Gard et l'amphithéâtre de Nîmes, en moins de trois heures, qui toutefois semble œuvre plus divine qu'humaine. Et vint en Avignon, où il ne fut trois jours qu'il ne devint amoureux, car les femmes y jouent volontiers... de la prunelle, puisque c'est terre papale. Ce que voyant, son pédagogue nommé Epistémon l'en tira et le mena à Valence en Dauphiné ; mais il vit qu'il n'y avait grand exercice et que les maroufles (canailles) de la ville battaient les escholiers dont eut despris ; et un beau dimanche que tout le monde dansait publiquement, un escholier se voulut mettre en danse, ce que ne permirent pas les dicts marouffles.

« Quoi voyant, Pantagruel leur bailla à tous la chasse jusques au bord du Rhône, et les voulait tous faire noyer ; mais ils se mussèrent (cachèrent) contre terre comme taupe, bien demi-lieue sous le Rhône ; le pertuis encore y apparaît.

« Après il s'en partit, et à trois pas et un sault, vint à Angiers où il se trouvait fort bien et y eût demouré, n'eut esté que la peste les en chassa. »

C'était jouer de malheur : après la débauche, les coups et la peste ; mais la rixe valentinoise n'en reste pas moins fort amusante. Nous voyons d'ici les danses s'organiser sur la place des Clercs où était l'Université ; les étudiants ne sachant sur quel pied danser et par surcroît rossés ; la charge du tempestueux Rabelais sur la canaille qui fuit vers les quais et la place du Bourg, où elle disparaît dans un trou. Cette chasse fantastique me rappelle celle que nous donnions, étant gamins, aux « taquareaux » du Bourg, quand nous étions les plus forts et que nous suivions « un grand », fils d'un chapelier, monté sur un bidet, et faisant feu... avec un fusil qui ne partait pas.

Il est avéré que le pertuis dont parle Rabelais était situé au Bourg-lès-Valence ; en effet, Rogier, dans la description de notre cité, faite en 1572, nous apprend que, dans l'enceinte de l'église, déjà ruinée, se voyait un trou par lequel on allait « sous le Rosne, comme on dit ».


FRANÇOIS RABELAIS.

Bien plus, Belleforest, dans sa *Cosmographie*, au mot « Valence », affirme que ce conduit avait été prolongé sous le fleuve jusqu'à la rive droite. Cette exagération saute aux yeux, le Moyen Age n'étant pas capable d'un pareil effort ; il n'en est pas moins vrai qu'il se trouvait là quelque chose d'insolite propre à frapper les imaginations populaires, à leur faire créer une légende dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous, comme je m'en suis assuré.

Cherchons ce que pouvait être ce pertuis.

Il était dans les habitudes militaires du Moyen Age de ménager aux donjons une échappée vers les dehors de l'enceinte.

Le Bourg-lès-Valence, c'est-à-dire cette partie séparée de la ville, pourvue d'une enceinte spéciale (un Faux-Bourg n'en possédait pas), avait pour seigneur les chanoines de Saint-Pierre, prêtres nobles, vivant sous une règle commune et constituant le Chapitre; ils n'avaient pas de châteaux, et partant pas de donjon; mais au besoin, le clocher de l'église, solidement construit, pouvait en tenir lieu ; et voici dans quelles circonstances on fut amené probablement à mettre le clocher en communication avec la place.

Vers l'an 566, la Ville et le Bourg coururent un terrible danger : les Lombards en faisaient le siège. Affolés de terreur, les habitants parlaient de se rendre et se seraient rendus, si une jeune femme, connue plus tard sous le nom de sainte Galle, n'avait relevé par son courage les esprits abattus.

Nouvelle Geneviève, elle prédit une prompte délivrance, et en effet des événements imprévus obligèrent les Lombards à lever précipitamment le siège.

L'ennemi disparu, et quel ennemi ! dans la crainte d'un retour offensif, on dut songer à se ménager une fuite vers le Rhône tutélaire, les sainte Galle ne se trouvant pas tous les jours sous la main.

On se mit à l'œuvre avec ardeur. Le souterrain se creuse, mais on ne fut que trop bien servi par la nature du sous-sol ; les pioches s'abattirent dans le vide de ces conduits ténébreux que les eaux souterraines se ménagent pour les abandonner ensuite comme par caprice féminin.

Les Bourgadins avaient décidément trop de veine; ils comptaient aboutir au Rhône et les voilà conduits sous le fleuve par un corridor ! Enfin qui peut le plus peut le moins; satisfaits de cette découverte, ils s'arrêtèrent avec la douce espérance que l'on n'aurait jamais à s'en servir, ce qui se réalisa en effet.

F. Guilleminet.

Rabelais à Valence, 1532.

SÉJOUR DE RACINE A VALENCE
LORS DE SON VOYAGE DE PARIS A UZÈS (1661)

C'est ainsi qu'il écrivit à La Fontaine la lettre suivante :

« J'avais commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit. Vous pouvez vous imaginer les suites de cette maudite aventure, et ce qui peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. Je vous jure que j'ai autant besoin d'interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris.

« Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien, et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres et pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette, pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes : il m'apporta incontinent trois boîtes d'allumettes[1]. Jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables malentendus. »

Lettre de Racine à La Fontaine.

Uzès, 11 novembre 1661.



JEAN RACINE.
Reproduction de l'esquisse dessinée par son fils aîné sur la couverture d'un volume appartenant à la Bibliothèque Nationale (réserve y. 1030 — Aa, in-8°)

[1] Dans le Dictionnaire languedocien-français, par M. L. D. S. (Lacroix de Sauvages), imprimé à Nîmes en 1785, on trouve le mot *brouhèto*, traduit par *allumettes*, ce qui explique l'erreur du valet. Le même dictionnaire donne le mot *brouco*, signifiant *broquette, petite espèce de clous (Œuvres de J. Racine*, t. VI, Hachette, 1865).

VALENCE EN 1898

« Nous fûmes deux jours sur le Rhône, écrivait, en 1661, Racine à La Fontaine, et nous couchâmes à Valence. J'avais commencé, dès Lyon, à ne plus comprendre le langage du pays et à ne plus être intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence et le hasard voulut qu'ayant réclamé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit. Vous pouvez vous imaginer les suites de cette maudite aventure et ce qui peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit. »



La Fontaine.
(D'après une miniature conservée au Musée du Louvre.)

Ajoutons que, deux cents ans après Racine, les difficultés étaient encore tout aussi grandes. On raconte qu'un Anglais polyglotte fut obligé, pour acheter deux œufs frais, de s'accroupir dans un coin et de chanter à la manière des poules qui pondent.

Dieu merci, il n'en va plus de même aujourd'hui. Racine et l'Anglais pondeur peuvent revenir : ils se feront apporter commodément, sans effort de mimique, un pot de chambre, deux œufs et bien d'autres choses...

A l'hôtel où je suis descendu, on parle un français d'une élégance à peine colorée de léger accent. Bien mieux, je trouve dans la salle à manger des interprètes habiles à converser en allemand, en italien, en espagnol, de sorte que notre Anglais pourrait maintenant demander ses œufs en cinq langues.

Ma fenêtre s'ouvre sur un magnifique boulevard, face à la monumentale statue d'Emile Augier.

Gaston Donnet.

Le Dauphiné. L.-H. May, Paris, 1898.

MADAME DE SÉVIGNÉ A VALENCE

Le 6 octobre 1673, Mme de Sévigné se trouvant à Valence, écrit à sa fille: « ... M. de Valence (l'évêque Daniel de Cosnac) m'a envoyé son carrosse, avec Montreuil et Le Clair... J'ai



MADAME DE SÉVIGNÉ.
(Galerie de l'Hôtel de Baroncelli-Javon.)

été droit chez le prélat : il a bien de l'esprit... J'ai soupé chez Le Clair avec Montreuil ; j'y suis logée. M. de Valence et ses nièces, fort parées, m'y sont venus voir...

Marius VILLARD.

Annales valentinoises. Valence, Teyssier et Cie, 1892.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU A VALENCE

Nous avions laissé à Romans Mme du Colombier et sa suite. Nous continuions notre route le plus lentement et le plus agréablement du monde, Mme de Larnage, le marquis de Torignan et moi. Le marquis, quoique malade et grondeur, était un assez bon homme, mais qui n'aimait pas trop à manger son pain à la fumée du rôti. Mme de Larnage cachait si peu le goût qu'elle avait pour moi qu'il s'en aperçut plus tôt que moi-même; et ses sarcasmes malins auraient dû me donner au moins la confiance que je n'osais prendre aux bontés de la dame si, par un travers d'esprit dont moi seul étais capable, je ne m'étais imaginé qu'ils s'entendaient pour me persifler. Cette sotte idée acheva de me renverser la tête et me fit faire le plus plat personnage dans une situation où mon cœur, étant réellement pris, m'en pouvait dicter un aussi brillant. Je ne conçois pas comment Mme de Larnage ne se rebuta pas de ma maussaderie et ne me congédia pas avec le dernier mépris. Mais c'était une femme d'esprit qui savait discerner son monde, et qui voyait bien qu'il y avait plus de bêtise que de tiédeur dans mes procédés.

Elle parvint enfin à se faire entendre, et ce ne fut pas sans peine. A Valence, nous étions arrivés pour dîner et, selon notre louable coutume, nous y passâmes le reste du jour. Nous étions logés hors de la ville, à Saint-Jacques; je me souviendrai toujours de cette auberge, ainsi que de la chambre que Mme de Larnage y occupait. Après le dîner elle voulut se promener: elle savait que le marquis n'était pas allant; c'était le moyen de se ménager un tête-à-tête dont elle avait bien résolu de tirer parti, car il n'y avait plus de temps à perdre pour en avoir à mettre à profit. Nous nous promenions autour de la ville, le long des fossés. Là je repris la longue histoire de mes complaintes, auxquelles elle répondait d'un ton si tendre, me pressant quelquefois contre son cœur le bras qu'elle tenait, qu'il fallait une stupidité pareille à la mienne pour m'empêcher de vérifier si elle parlait sérieusement. Ce qu'il y avait d'impayable était que j'étais moi-même excesssivement ému. J'ai dit qu'elle était aimable : l'amour la rendait charmante; il lui rendait tout l'éclat de la première jeunesse, et elle ménageait ses agaceries avec tant d'art qu'elle aurait séduit un homme à l'épreuve. J'étais donc fort mal à mon aise, et toujours sur le point de m'émanciper ; mais la crainte d'offenser ou de déplaire, la frayeur plus grande encore d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table et d'être complimenté sur mes entreprises par l'impitoyable marquis, me retinrent au point d'être indigné moi-même de ma sotte honte, et de ne la pouvoir vaincre en me la reprochant. J'étais au supplice : j'avais déjà quitté mes propos de Céladon, dont je sentais tout le ridicule en si beau chemin; ne sachant plus quelle contenance tenir ni que dire, je me taisais; j'avais l'air boudeur; enfin je faisais tout ce qu'il fallait pour m'attirer le traitement que j'avais redouté. Heureusement Mme de Larnage prit un parti plus humain. Elle interrompit brusquement ce silence en passant un bras autour de mon cou et dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne pour me laisser mon erreur. La crise ne pouvait se faire plus à propos. Je devins aimable. Il en

était temps. Elle m'avait donné cette confiance dont le défaut m'a presque toujours empêché d'être moi. Je le fus alors. Jamais mes yeux, mes sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé; jamais je n'ai si pleinement réparé mes torts et, si cette petite conquête avait coûté des soins à Mme de Larnage, j'eus lieu de croire qu'elle n'y avait pas regret.

. . . .

Nous étions dans un pays et dans une saison de bonne chère; nous la faisions partout excellente, grâce aux bons soins du marquis. Je me serais pourtant passé qu'il les étendît jusqu'à nos chambres; mais il envoyait devant son laquais pour les retenir; et le coquin, soit de son chef, soit par l'ordre de son maître, le logeait toujours à côté de Mme de Larnage et me fourrait à l'autre bout de la maison. Mais cela ne m'embarrassait guère, et nos rendez-vous n'en étaient que plus piquants. Cette vie délicieuse dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels je m'enivrai des plus douces voluptés. Je les goûtai pures, vives, sans aucun mélange de peines. Ce sont les premières et les seules que j'ai ainsi goûtées; et je puis dire que je dois à Mme de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.

Jean-Jacques Rousseau.

Les Confessions, 1re partie, livre VI.



J.-J. Rousseau, d'après Latour.

ANDRÉ CHÉNIER AU BORD DU RHONE

. . . . Terre, terre chérie,
Que la liberté sainte appelle sa patrie,
Père du grand Sénat, ô Sénat de Romans,
Qui, de la liberté, jeta les fondemens,
Romans, berceau des lois, vous, Grenoble et Valence,
Vienne, toutes enfin. Monts sacrés d'où la France
Vit naître le soleil avec la liberté.
Un jour, le voyageur, par le Rhône emporté,
Arrêtant l'aviron dans la main de son guide,
En silence et debout sur sa barque rapide,
Tournant vers l'Orient un œil religieux,
Contemplera longtemps ces sommets glorieux,
Car son vieux père, ému de transports magnanimes,
Lui dira : Vois, mon fils, vois ces augustes cimes.

André CHÉNIER.



DENIS PUECH. — *La Muse d'André Chénier.*
(Musée du Luxembourg.)



Bonaparte à Valence. (D'après un tableau de M. François Flameng.)
(Collection de M. A. Parent.)

BONAPARTE

Lieutenant en second au Régiment d'Artillerie de la Fère

Le 5 novembre 1785, Bonaparte arrivait à Valence. Il était accompagné de son fidèle Des Mazis. A Lyon, il alla voir M. Barlet, l'ancien secrétaire des commandements du Comité de Marbeuf. Il en obtint une lettre de recommandation pour un habitant de Valence, M. l'abbé de Tardivon, l'ancien abbé général de l'Ordre de Saint-Ruf, supprimé le 1er juillet 1771. Là, nos deux jeunes gens se trouvèrent dans le plus grand embarras. N'ayant plus d'argent, ils durent faire la route à pied jusqu'à Valence. Cet ennui, du reste, ne fut que momentané; le capitaine Des Mazis attendait les deux amis. Il tenait à leur éviter les désagréments des premières démarches, toujours si pénibles pour des novices dans la vie militaire. C'était un gai régiment que celui de la Fère, si on en juge par l'appel suivant (Placard aux Archives de la guerre) des recruteurs de M. de Richoufftz :

Avis a la Belle Jeunesse
ARTILLERIE DE FRANCE (Corps royal).
Régiment de la Fère
Compagnie de Richoufftz
De par le Roy

« Ceux qui voudront prendre parti dans le corps Royal de l'artillerie, régiment de la Fère, compagnie de Richoufftz, sont avertis que ce régiment est celui des Picards, l'on y danse trois

fois par semaine, on y joue aux battoirs deux fois et le reste du temps est employé aux quilles, aux barres, à faire des armes. Les plaisirs y règnent, tous les soldats ont la haute paye, bien récompensés, des places de garde d'artillerie d'officiers de fortune, à soixante livres par mois d'appointements.

« Il faut s'adresser à M. de Richoufftz, en son château de Vauchelles, près Noyon, en Picardie. Il récompensera ceux qui lui amèneront de beaux hommes. »

Pour le jeune Bonaparte, cette existence avait tout le charme de la nouveauté. C'était la vie en plein air, la liberté et, qui plus est, la possibilité de n'avoir plus de rapports journaliers avec ces camarades arrogants dont il avait eu tant à se plaindre à Brienne et à Paris. Evidemment l'avenir paraissait peu brillant. Passer capitaine à l'ancienneté après quinze années de service, rester quinze autres années capitaine et se retirer avec la croix de Saint-Louis, tel était le lot qu'il pouvait avoir en perspective, comme cadet de famille sans fortune. Pour appointements : huit cents livres payées par le quartier-maître trésorier du régiment ; cent vingt livres d'indemnité de logement, soldées au compte de la province, plus deux cents livres de gratification annuelle, prises sur la cassette du roi, comme élève boursier des Ecoles militaires, c'était juste de quoi vivre au jour le jour. Pour dépenses ordinaires, huit livres huit sols affectés au payement de la petite chambre, louée chez Mlle Bou (la maison de Mlle Bou formait l'angle de la grande Rue et de la rue du Croissant, elle portait le n° 4). Trente-cinq livres à la pension des lieutenants à l'hôtel des Trois-Pigeons (c'était un sieur Gény qui tenait cet hôtel, rue Pérollerie ; les capitaines mangeaient chez M. Faure, propriétaire de l'hôtel de France, rue Saint-Félix), plus une quinzaine de livres pour les retenues mensuelles et les réceptions, au total, soixante livres par mois ; restait donc une somme liquide de trente livres pour l'habillement, l'entretien, le café militaire et l'abonnement au cabinet littéraire de M. Aurel, qui tenait une salle particulière à la disposition de MM. les officiers d'artillerie. Mais que ne supporterait-on pas, lorsqu'on a seize ans, une imagination inépuisable et l'inconnu pour avenir ? Les premiers temps de son séjour avaient été fort occupés. Bien qu'il eût le brevet d'officier, il avait dû faire pendant deux mois une sorte de stage, en qualité de simple canonnier et de bas officier. Cette vie active avait eu pour effet de changer le cours des idées sombres qui l'obsédaient autrefois. La fête de la Sainte-Barbe, 4 décembre 1785, le bal qui s'ensuivit, les femmes avec qui il se rencontra pour la première fois dans le monde, ses visites à l'abbé de Saint-Ruf, aux parents et amis de ce dernier, achevèrent sa métamorphose.

Le 10 janvier, Bonaparte fut reçu officier. Le lendemain il montait sa première garde au poste de la place des Clercs.

Sous l'influence de ces nouvelles favorables, Bonaparte se montra presque sociable. Il fréquenta le petit monde dont l'abbé de Saint-Ruf était l'âme. Ces relations, d'ailleurs, lui étaient presque imposées par la nécessité. L'abbé de Saint-Ruf était l'ami intime de Mgr de Marbeuf, de l'abbé Raynal, en un mot de tous les protecteurs de la famille. Ce fut dans ces conditions qu'il fut reçu chez Mme Grégoire du Colombier. Il y rencontra les dames Dupont,

Mlle Caroline Grégoire du Colombier, Mlle de Saint-Germain, Mlle de Laurencin, toutes personnes dont il conserva un agréable souvenir et qu'il protégea plus tard, lors de son arrivée aux grandes affaires.

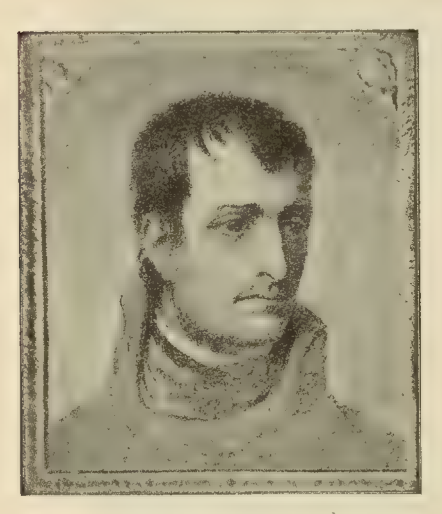


Bonaparte, lieutenant d'artillerie à Valence, par J.-B. Greuze.
(Collection du Marquis de Las Cas.)

Au régiment il n'avait guère d'amis. De ses camarades d'école et de promotion, il ne voyait que les deux Des Mazis et Damoiseau. De ses autres camarades, Lariboisière, lieutenant à la compagnie de Vigny, Sorbier, Mallet, lieutenant à la compagnie la Barrière,

et Mabille, lieutenant en second à la compagnie de Drouas, étaient les seuls avec lesquels il eut des rapports.

En général, et c'est un fait intéressant à constater, Bonaparte n'a jamais cherché à se lier avec les officiers de l'armée. Dans toutes ses garnisons, il préféra de beaucoup l'élément civil. A Valence, il voyait fréquemment le procureur duroi, M. Bérenger, les frères Blachette, l'abbé Marboz, les Mésengère, etc.....



Le Premier Consul.
(Portrait original peint par J. PHILLIPS : conservé à l'Hôtel de la sous-préfecture de Bayonne.)
Le portrait de J. Phillips est un des seuls authentiques.

Ce genre de prédilection n'a rien d'étonnant. Il était comme instinctif. En effet, ce milieu bourgeois, qui souffrait comme lui des mêmes inégalités sociales, cadrait mieux avec ses sentiments intimes, compatissait tacitement à ses peines et se prêtait, plus complaisamment que des collègues gouailleurs et ignorants, au besoin qu'il éprouvait d'exprimer ses opinions, parfois bizarres. Au vrai, il avait un dégoût inconscient pour cette vie de caserne, de routine, d'insouciance et d'oisiveté vicieuse, qui formait alors le plus clair de l'emploi du temps des jeunes nobles voués à la carrière des armes. En un mot, il allait là où il pressentait la vie.

X...

C'est un beau régiment que ce régiment de la Fère, où entrait le lieutenant « Napolionne de Bonaparte », comme portent les états de revue et les rapports d'inspection. Il était alors commandé par le colonel de Lance, un des officiers les plus distingués de l'époque. Le jeune lieutenant fut placé dans la compagnie de « bombardiers », sous le capitaine La Gohyère; bientôt remplacé par le capitaine Masson d'Autume, gentilhomme franc-comtois, qui montra pour son second lieutenant la plus bienveillante sollicitude.

Le « Corse aux cheveux plats » commence aussitôt son service avec la plus rigoureuse application, montant ses trois gardes comme canonnier, puis comme caporal, puis comme sergent, faisant en ces deux derniers grades la petite et la grande semaine, pénétrant dans tous les détails du service pour en devenir maître expert et compétent. En janvier 1786, il prend sa fonction d'officier, au poste de la place des Clercs, assistant à la construction des batteries, à l'artifice, à la manœuvre et aux exercices de ses bombardiers lorsqu'ils servent, soit



Valence. — Place nord-est de la place des Clercs (angle de la Grande-Rue).

par demi-escouades, les mortiers et les pierriers, soit par escouades entières, les obusiers et le canon de bataille. Le voilà lancé ! Il ne s'arrêtera plus !

Chaque matin, Napoléon Bonaparte entrait, après les exercices, chez le père Couririol, à l'angle de la rue Vernoux et de la rue Briffaud, pâtissier renommé; il tirait d'un tiroir en tôle au-dessous du four deux petits pâtés toujours chauds, les croquait à belles dents, buvait un verre d'eau fraîche, et, sans mot dire, rêvant à l'avenir, jetait ses deux sous sur le comptoir.

. . . .

Idylle, épopée, tragédie. Valence, Austerlitz, Sainte-Hélène. Quelle Histoire !...

Jules Roche.

Un nom vaste et grand comme la terre, un de ces noms, brillants météores qui remplissent le monde et l'éclairent en passant, un nom glorieux comme les noms d'Alexandre et de César, se trouve essentiellement lié à celui de Valence..., Napoléon.

Valence peut être considérée comme le berceau de la fortune du jeune officier d'artillerie.

J'ai voulu visiter la chambre que, simple lieutenant en second, il habitait dans la maison de M. l'avoué Fiéron; je ne saurais dire l'impression que j'ai éprouvée à la vue de ce modeste appartement où s'est abrité, de 1785 à 1791, le plus grand génie militaire des temps modernes.

Alphonse B...

Les Bords du Rhône, de Lyon à la mer. Paris, Maison, 1842.

BONAPARTE A VALENCE

En 1788, on pouvait voir, se promenant souvent au bord du Rhône, un petit homme au teint olivâtre, aux cheveux noirs plaqués sur les tempes. Ce petit homme, c'était le sous-lieutenant Napoléon Bonaparte, du régiment d'artillerie de la Fère. Il habitait une modeste chambre, Grande Rue, n° 4, vivait fort retiré ; à peine, en de rares intervalles, deux ou trois amis : le commandant Josselin, M. de Montalivet et M. de Tardivon, ex-abbé de Saint-Ruf.

C'est chez ce dernier qu'un jour il rencontra Mlle Grégoire du Colombier, dont il ne tarda point à devenir amoureux.

Mais il n'avait pas le sou; maigre noblesse, maigre grade.

Il aurait fallu vraiment le don de prescience de la sibylle Lenormand pour deviner que ce

jeune officier, qui paraissait poitrinaire, serait bientôt empereur des Français et roi d'Italie. Aussi quand il adressa à la famille une demande en fiançailles, fut-il toisé des pieds à la tête et reconduit vers la porte, tambour battant.

Et quelques mois plus tard, M[lle] du Colombier perdait la couronne d'impératrice en devenant



VALENCE. — MAISON HABITÉE PAR BONAPARTE.

M[me] de Bressieux, soit la femme d'un honnête hobereau, assez riche, qui la rendit heureuse avec beaucoup d'enfants.

Bonaparte eut un assez fort chagrin, et puis, somme toute, comme il avait d'autres préoccupations plus importantes que le mariage, il se remit aux mathématiques — et oublia.

Gaston DONNET.

Le Dauphiné. Paris, L.-H. May, 1898.

NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ VALENTINOISE

En même temps qu'il entrait dans l'armée, Napoléon faisait ses débuts dans la société. L'élève de l'académiste Javillier n'avait pu suivre à l'Ecole militaire les cours de Feuillade et de Duchesne. Il prit à Valence des leçons de danse et de maintien d'un M. Dautel, qui se vantait plus tard d'avoir dirigé ses premiers pas dans le monde. Mais il n'eut jamais les façons dégagées et désinvoltes des marquis de l'ancien régime. Il ne savait ni entrer dans une chambre ni en sortir, ni saluer, ni se lever, ni s'asseoir comme les gens du bel air. En 1791, il félicitait son frère Louis d'avoir, à l'âge de douze à treize ans, autant de politesse et de bonne grâce qu'un homme dans la trentaine. Il se rappelait sans doute qu'en 1785 et 1786, à Valence, il n'avait pas, comme Louis, « une jolie éducation », qu'il était timide, contraint, incapable de se mettre à l'aise avec des visages nouveaux.

Mais il était Corse, et cette origine prévenait en sa faveur ; l'accent italien rendait sa parole plus piquante; l'uniforme de l'artillerie seyait à sa jeunesse ; plus d'un Français pensait, en le voyant, à ces insulaires dont parle l'abbé de Germanes, qui sortaient de leur patrie dans leur enfance et qui plaisaient par la vivacité de leur esprit, par l'honnêteté de leur caractère et par la sensibilité de leur âme. Toutes les personnes qu'il connut alors à Valence lui firent un aimable accueil et lui témoignèrent beaucoup d'attentions. C'était M. Jacques de Tardivon, ancien prieur de la Plâtière et abbé général de l'ordre de Saint-Ruf, à qui Mgr de Marbeuf, évêque d'Autun, l'avait recommandé : M. de Tardivon avait, en 1773, consenti à la suppression de son ordre et de son abbaye en échange d'une rente viagère de 10.000 livres et à condition de garder ses prérogatives d'abbé crossé et mitré ; le salon de son hôtel de Saint-Ruf réunissait la noblesse valentinoise, et ses dîners fins, délicats, arrosés de vins généreux, lui valurent le renom du meilleur amphitryon de la vallée du Rhône, et du plus sobre, car il avait une santé chétive et, aux repas qu'il donnait, se mettait à la diète.

C'était M. de Josselin, autrefois lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Artois, qui sortait en 1785 d'un échevinage de deux ans. Il avait épousé Jeanne-Thérèse de Tardivon, sœur de l'abbé, et il faisait de façon très avenante les honneurs de la maison de son beau-frère. Il devait applaudir, ainsi que M. de Tardivon, à la Révolution naissante, commander en chef la milice bourgeoise de Valence et, en qualité de commissaire du roi, avec Sucy et Rigaud de l'Isle, présider à l'organisation des administrations de la Drôme.

C'étaient trois dames auxquelles MM. de Tardivon et de Josselin avaient à leur tour recommandé Bonaparte : Mme Lauberie de Saint-Germain, Mme de Laurencin et Mme Grégoire du Colombier.

Mme du Colombier, née Anne Carmaignac, invita Bonaparte à sa maison de campagne de Basseaux, et à Basseaux, Napoléon fit d'autres connaissances : M. des Aymard, oncle du Coston qui fut son minutieux biographe; M. de Bressac, président au Parlement de Grenoble;

M. Roux de Montagnière, garde du corps; le lieutenant Roche, qui possédait une villa à Planèze; les dames Dupont, qui habitaient tantôt Valence, tantôt le village d'Etoile.

Il goûtait surtout la conversation de Mme du Colombier et il a parlé d'elle avec une vive gratitude. Elle avait cinquante-quatre ans en 1785. C'était une Lyonnaise spirituelle, instruite,



Jean Lierre, baron du Colombier,
préfet de la Loire, de Marengo et de Saône-et-Loire.
(D'après une aquarelle gouache appartenant à M. Gérard de Beauregard.)

fort distinguée, pleine de tact, et Napoléon jugeait comme Rousseau, dont il lisait alors les *Confessions*, que les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres. Elle lui rendit des services et lui donna d'excellents avis. Lorsqu'elle apprit qu'il travaillait à une histoire de la Corse, elle le recommanda chaudement à l'abbé Raynal, qui connaissait M. de Tardivon et descendait chez l'abbé de Saint-Ruf lorsqu'il allait de Paris à Marseille. Dès les commencements de la Révolution, elle prédit à Bonaparte un grand avenir, assura qu'il jouerait incontestablement dans cette crise un rôle considérable. « N'émigrez pas, ajoutait-elle, on sait comment on

sort, on ne sait comment on rentre, » et Napoléon lui répondait qu'il vaut mieux devoir le bâton de maréchal à la nation qu'aux étrangers.

Elle avait une fille. Le lieutenant d'artillerie aima M[lle] Caroline du Colombier. Mais sa passion ne ressembla pas à celle qu'il décrit dans son *Dialogue sur l'amour*, à celle qu'éprouvait son camarade Desmazis qui, féru d'une Adélaïde, marchait à grands pas, les yeux égarés et le sang bouillonnant. Elle était très platonique et innocente. S'il eut de petits rendez-vous avec



Napoléon et M[lle] du Colombier a Valence.

Caroline, ce fut pour éviter ces « fréquentes visites qui font parler un public méchant et qu'une mère alarmée trouve mauvaises ». Il n'avait encore que dix-sept ans, et il a dit depuis qu'une fois, dans l'été, au point du jour, il passa dans la société de Caroline du Colombier de délicieux instants... à manger des cerises. Charmants enfantillages que le prisonnier de Sainte-Hélène aimait d'autant plus à se rappeler que leur délicatesse et leur pureté donnaient plus de douceur à ses souvenirs! Et peut-être lisait-il à sa jeune amie ce passage des *Confessions* où Jean-Jacques raconte le dessert qu'il fit dans un verger avec M[lles] Galley et de Graffenried, lorsqu'il jetait du haut d'un arbre des bouquets de cerises dont ses compagnes lui rendaient les noyaux à travers les branches.

M[lle] Caroline du Colombier épousa, quelques années plus tard, en 1792, un capitaine démissionnaire du régiment de Lorraine, M. Garempel de Bressieux de Saint-Cierge, et vécut



Ruines du Chateau de Bressieux (Isère).

désormais avec son mari au château de Bressieux, prés de Tullins, dans le département de l'Isère. Mais Napoléon ne l'avait pas oubliée. Au retour d'Egypte, du relai de la Paillasse, il voulait envoyer aux dames du Colombier, qu'il croyait à Basseaux, un courrier chargé de leur présenter les hommages du vainqueur des Pyramides. Peut-être pensait-il à Mme de Bressieux lorsqu'il imposait, malgré sa mère, à sa sœur Maria Nunziata le prénom de Caroline. En 1804, au camp de Boulogne, à Pont-de-Briques, il reçut une lettre où l'amie d'autrefois lui recommandait son frère. Il répondit presque aussitôt à *Mme Caroline Bressieux* — il tenait à montrer qu'il se rappelait le prénom de sa chère Valentinoise — : « Madame, votre lettre m'a été fort agréable. Le souvenir de Madame votre mère et le vôtre m'ont toujours intéressé. Je saisirai la première occasion pour être utile à votre frère. Je vois par votre lettre que vous demeurez près de Lyon; j'ai donc des reproches à vous faire de n'y pas être venue pendant que j'y étais, car j'aurai toujours un grand plaisir à vous voir. »

Arthur CHUQUET.

La Jeunesse de Napoléon. Paris, Armand Colin, 1897.

NAPOLÉON A-T-IL, AUTANT QU'ON LE DIT, FRÉQUENTÉ LE MONDE A VALENCE ?

Ayant tout à apprendre de son métier d'artilleur, Napoléon a-t-il, autant qu'on le dit, autant qu'il le dit lui-même, fréquenté le monde? Ne confond-il point deux époques? Ne mêlet-il point dans sa mémoire ses deux séjours à Valence? Il faut se méfier ici des témoignages intéressés sans doute ; plus tard, tout le monde aura voulu l'avoir connu, mais en ce moment, à Valence, personne ou presque personne ne le connaît.

La plupart des relations qu'on lui prête sont de fantaisie. Il n'a pu en 1785-1786, connaître, à Valence, M. Bachasson de Montalivet, puisque, à cette date, celui-ci était Conseiller au Parlement de Grenoble et qu'il n'est revenu à Valence qu'en 1791. Mme du Colombier n'a pu le mettre en relations avec l'abbé Raynal, puisque, depuis 1781, à la suite de la publication de l'*Histoire philosophique du commerce des deux Indes*, l'abbé Raynal, fuyant devant la condamnation prononcée contre lui par le Parlement, voyageait en Hollande, en Prusse et en Suisse, et qu'il n'eut qu'en 1787 permission de rentrer en France, à la condition encore de ne point venir à Paris. L'abbé de Saint-Ruf, il le vit certainement, car il a gardé de lui bonne mémoire. Mieux encore se souvenait-il de Mme Grégoire du Colombier qui l'avait aimablement accueilli, de sa fille, Mlle Caroline, avec qui il se ménageait au matin piquant de petits rendez-vous pour manger des cerises. A Sainte-Hélène, il parlait de ces dames avec une profonde reconnaissance; n'eût-il point fait de même des autres personnes qui l'auraient accueilli?

Sa mémoire a été d'autant plus frappée de ces bontés qu'il se sentait plus isolé et plus triste.

Il avait seize ans depuis le 15 août 1785; jusqu'au mois de janvier, il fut constamment occupé par ses devoirs militaires; ensuite, il lui fallut apprendre tout de son métier d'officier. Car l'Ecole de Paris n'étant rien moins qu'une école d'instruction, rien moins surtout qu'une école supérieure de guerre, il n'avait jusque là point vu un canon et tout ce qu'on lui avait montré, ç'avait été la théorie du fantassin, au plus quelques notions sur le service dans les places.

Il était timide et sauvage; il était pauvre avec les onze cent vingt livres par an qu'il recevait de solde et de pension; il n'avait point d'argent à dépenser aux superfluités d'élégance, tout ce qu'il pouvait retrancher de son nécessaire passait à acheter des livres et tout le temps qu'il n'employait pas à ses exercices, il le passait à lire et à rêver.

Deux passions impérieuses absorbaient son esprit: sa patrie d'abord, puis Rousseau. Patrie et famille, c'était tout un pour lui. Pour la famille, il se sentait une responsabilité d'autant plus grande que les besoins, là-bas, étaient plus grands, que lui seul sur le continent pouvait y apporter quelque secours, qu'il avait pris une idée plus haute de lui-même par son entrée dans le Corps royal, par le fait que, seul de ses compatriotes, il était officier d'artillerie. (Il dit toujours *officier*, n'indique jamais son grade, son pauvre grade de lieutenant en second.) Il était le chargé d'affaires de la famille en France, et, à seize ans, il se tenait pour le protecteur des orphelins restés en Corse.

C'est lui qui demandait, pour eux, les places dans les séminaires ou les écoles, qui sollicitait pour la mère, écrivait les pétitions et les mémoires. Dès son arrivée au régiment, ce rôle s'est imposé à lui: il le remplit.

Frédéric Masson.

Napoléon inconnu. Paris, Paul Ollendorff, 1895.

L'INFLUENCE DU SALON DE Mme DU COLOMBIER SUR BONAPARTE

J'erre dans cette petite ville sous un soleil ardent. Je monte à la citadelle commencée par François Ier, belle vue. Un vieux caporal me fait remarquer sur l'autre rive du Rhône la côte de Saint-Péray, patrie du bon vin de ce nom. Le polygone, remarquable aujourd'hui par ses beaux platanes, me fait penser à la jeunesse de Bonaparte. La femme la plus distinguée de la ville accueillit avec bonté le jeune lieutenant et devina son génie. Elle consola sa vanité qui souffrait cruellement; ses camarades avaient des chevaux, des cabriolets, et la petite pension promise par sa famille était mal payée. Toutefois cette famille se décidait au pénible sacrifice de vendre une vigne pour se mettre en état de payer cette pension.

La faiblesse de Napoléon pour l'aristocratie remontait au salon de Mme du Colombier (raconté par le général Duroc). C'est là que Napoléon, qui n'avait trouvé qu'une éducation fort



Mlle Marie du Colombier.

imparfaite, quoi qu'on en ait dit, dans les écoles militaires de Brienne et de Paris, puisa la plupart de ses opinions sur les sujets étrangers aux mathématiques ou à l'art militaire. Quelle différence pour la France et pour lui, si à Valence il avait lu Montesquieu !

Stendhal.

Mémoires d'un touriste, t. I. Paris, Michel Lévy, 1854.

SOUVENIRS LAISSÉS A VALENCE PAR BONAPARTE

« Napoléon avait laissé beaucoup de souvenirs à Valence, à cause du temps qu'il y avait passé en garnison. J'ai connu sa première passion, M[lle] Grégoire du Colombier, devenue M[me] de Bressieux. J'ai été à Basseaux, maison de campagne où il allait manger des cerises avec elle, aujourd'hui propriété de la famille Forcheron, alliée à celle de M[me] de Bressieux.

« Déjà à cette époque il devait avoir quelque chose de remarquable, car ma grand'mère m'a dit qu'on se montrait ce jeune officier, lorsqu'il passait dans les rues, tenant par la main son petit frère Louis, dont il s'était chargé pour soulager sa famille qui, ainsi qu'on le sait, était très pauvre. Un de ses amis de Valence, M. de Sucy, dont j'ai connu la sœur, M[me] de Bressac, l'accompagna plus tard en Italie et en Egypte, et périt à son retour, assassiné par des brigands sur la côte de Sicile. Pendant qu'il était en Italie, M. de Josselin, ancien officier, qui les avait connus tous deux à Valence, écrivit à M. de Sucy, pour lui demander ce qu'il pensait de son ami et patron, le général Bonaparte, dont on voyait la fortune grandir et s'il croyait qu'il travaillât à ramener les Bourbons. M. de Sucy répondit : « Quant à l'homme dont vous me parlez, je ne lui connais pas de temps d'arrêt entre le trône et l'échafaud. » Et on n'en était encore qu'à la guerre d'Italie! On voit qu'il avait bien jugé l'homme, et qu'il ne le voyait pas capable de travailler pour d'autres que pour lui-même, ni de mettre des bornes à son ambition.

. . . .

« Un des souvenirs intéressants de mon voyage à Paris fut aussi nos visites à M[me] de Bressieux, autrefois M[lle] Grégoire du Colombier, la première passion de Napoléon, qui vivait encore, bien que très âgée. Mon père, qui la connaissait particulièrement, nous mena chez elle. Elle nous reçut à merveille, nous témoigna un vrai plaisir de revoir des compatriotes et me fit beaucoup de caresses. C'était une petite vieille toute proprette, toujours soignée dans sa mise, au point qu'on disait en riant qu'elle mourrait sans quitter ses gants ni son chapeau, et l'une des plus aimables que j'aie connues.

« Il y avait dans sa chambre un portrait d'elle étant jeune, dont la grâce et la beauté justifiaient l'admiration qu'elle avait inspirée au futur maître de l'Europe. Elle aimait à réunir chez elle les débris qui restaient de l'ancienne cour impériale. Nous fûmes invités à plusieurs de ces réunions où, bien que nos sympathies ne fussent pas pour l'Empire, nous trouvions amusant de rencontrer des noms connus qui y avaient figuré... »

Baronne DE PAMPELONNE.

Mémoires de la baronne de P.... Valence, Imprimerie valentinoise, 1906.

SÉJOUR DE NAPOLÉON ET DE SON FRÈRE LOUIS A VALENCE

(NOTES LAISSÉES A SA FILLE PAR M. BOÛ.)

« En 1785, à son arrivée à Valence, la maison de M. Boû fut assignée pour logement d'un jour à Napoléon qui, accablé de fatigue et après un repas parfait, témoigna le lendemain le vif regret d'être obligé de chercher dans la ville une chambre moins chère. Mes parents, touchés de son extérieur réservé et intéressant, lui offrirent de rester, promettant de s'entendre pour le prix qu'ils laissèrent à trois livres par mois : de ce moment, le jeune officier parut satisfait, et fut bientôt considéré par mes parents comme l'enfant de la maison.

« Il trouva chez ses hôtes de tels soins de famille, qu'au retour d'un congé il amena avec lui son jeune frère Louis[1], dont il voulait, disait-il, faire l'éducation. Ce dernier resta, comme l'aîné, deux ans sous la garde de mon père et de ma sœur. Sûr de l'affection de ma famille, Napoléon demanda et obtint que son frère, dont la santé était fort délicate, demeurerait pensionnaire chez nous, au prix, que nous fixâmes nous-mêmes, de dix livres par mois, nourri, logé, blanchi et raccommodé même de chaussures, en considération de la gêne survenue à la famille Bonaparte lors des troubles de la Corse. C'est de cette époque que date la liaison d'amitié si tendre qui unit le jeune Louis avec Mésangère[2], lequel devint plus tard trésorier et grand chambellan du roi de Hollande et resta favorisé de sa correspondance intime.

« Ma sœur, pleine de tendresse pour cet enfant, fort triste alors, lui donna de ses mains, quoique ayant deux servantes, tous les soins maternels, peignant chaque jour ses cheveux assez longs et exigeant son changement de linge souvent malgré lui. Son caractère, tout opposé à celui de son frère, était porté à l'indolence et au repos.

« Napoléon réveillait Louis de grand matin, et celui-ci entrait bientôt pour travailler, tout chagrin et endormi, murmurant presque chaque fois. L'heure du déjeuner était celle de la délivrance ; il arrivait alors presque joyeux, et nous embrassait tous. Mon père avait la prétention de corriger leur accent, quoique lui-même eût très fort celui du Midi. Ma sœur reprenait les uns

[1] Louis Bonaparte était né le 2 septembre 1778.

[2] François Mésangère, né à Valence le 20 décembre 1775, avait trois ans de plus que Louis. Après avoir été lieutenant d'artillerie, il était tout simplement surnuméraire de l'Enregistrement, quand Louis Bonaparte lui fit avoir, en 1802, un emploi au Conseil d'Etat. Quelques mois après, Mésangère abandonnait cet emploi pour redevenir officier d'artillerie et, trois ans plus tard, Louis, devenu prince de l'empire, appelé au trône de Hollande, emmena son ami avec lui et le créa coup sur coup chambellan, trésorier général de la couronne et chevalier de l'ordre de l'Union et du Mérite, ce qui lui permit de s'appeler désormais le *chevalier de la Mésangère*. Notre chevalier n'était pas fait, paraît-il, pour les intrigues de cour, et il ne tarda pas à perdre son titre de chambellan et sa charge de trésorier (1808). En échange, il recevait du roi de Hollande une pension de 4.000 francs, mais elle ne lui fut payée qu'une fois et sur la cassette de la reine de Hollande. Malgré cette brouille entre les deux amis, Mésangère ne perdit pas le souvenir de ses anciennes relations avec le prince et il lui écrivait encore, le 15 octobre 1839 : « Recevez l'assurance de mon vieil attachement et de mon constant souvenir, malgré des apparences douteuses. » Retiré alors dans le domaine des Marlhes, sur la commune d'Alixan, François Mésangère y vivait à peu près oublié depuis vingt-sept ans, lorsqu'il périt, le 10 décembre 1849, des suites d'un accident selon les uns, par le fait d'un crime selon les autres. (*Dictionnaire biographique de la Drôme*, par M. J. Brun-Durand, t. II, p. 137.)

et les autres et donnait grande gaîté à la leçon. Les mots familiers de mon père, *baliverne*, *badaud*, *niais* et *benêt*, étaient sans cesse critiqués par Napoléon qui, ne les ayant jamais entendus, assurait qu'ils n'étaient pas français, et les répétait deux ou trois fois de suite, discutant gravement sur chacun d'eux.



A. Castaigne. — *Bonaparte pendant son service à Valence.*

« Le jeune Louis refusait même à goûter aux mets qui lui étaient inconnus ; mon père le menaçait du frère aîné, objet de terreur et assez rigoureux pour l'enfant ; mais ma bonne sœur le protégeait et lui donnait en secret de petites douceurs, auxquelles il était fort sensible. Un peu de vin fin avec des biscuits était à cette époque une faveur très appréciée du jeune Louis. C'était dans la petite cabane entourée de figuiers, placée dans l'une de nos vignes, ou glissé mystérieu-

sement le soir dans sa chambre, que ce régal lui était donné. Un jour le frère en vit les débris, ce qui faillit troubler la paix de la maison par le mécontentement qu'il en montra. Cateau, l'une de nos servantes, depuis vingt-huit ans à notre service et qui avait son franc parler, tança plus d'une fois Napoléon de ses rigueurs envers son frère. Aussi nous disait-il souvent : « Nous sommes en guerre, Cateau et moi. » C'est elle qui inventa d'affubler en hiver le jeune Louis des manteaux de nuit ouatés de ma sœur, pour lesquels il prit un goût enfantin. Le grand frère découvrit l'aventure, mais elle était si plaisante que, cette fois, il n'y eut pas de colère. Les gâteries cependant en devinrent plus mystérieuses et ma sœur encore plus chérie.

« Lorsque Napoléon était au Poligone ou enfermé dans sa chambre, Mésangère entraînait facilement le jeune Louis dans notre vigne, dévastant les figues ou les raisins, jouant tous deux des heures entières à l'abri de toute surveillance. Longtemps on ignora leurs escapades et ce fut Louis qui avoua à ma sœur les tours d'adresse de Mésangère. Ce jeu rendit notre chaumière plus chère à ma sœur ; souvent elle y faisait porter les repas ; et ce petit coin fut vraiment le lieu de délices des deux frères.

« Leur mère fit écrire plusieurs fois à ma sœur, le français lui étant étranger, pour la remercier de ses bontés envers ses fils. Ses lettres, rigides et tristes, étaient celles d'une mère affligée et inquiète. Elle nous fit passer un petit présent de mousse de Corse, utile en médecine, seul cadeau, disait-elle, qu'elle fût en état de nous offrir.

« Napoléon venait, dans de courts instants, s'asseoir près de nous, afin, disait-il, « de secouer ses oreilles », et de goûter le tabac de mon père, qui lui était souvent refusé, mais qu'il saisissait dès qu'il en trouvait l'occasion, avec une vivacité joyeuse. Il nous faisait lecture des ouvrages auxquels il travaillait avec ardeur dans la chambre où il se tenait toujours enfermé. Je les lui fis imprimer à Valence et à Lyon. L'objet de sa plus grande prédilection était une réponse sur la question de rendre les hommes heureux, qui obtint une médaille d'or.

« A voir mon père, sur la promenade du Cagnard ou de la petite place aux Clercs, appuyé sur le jeune officier, attentif et complaisant, on eût dit le père et le fils, malgré la propreté minutieuse de l'un et l'accoutrement assez négligé de l'autre.

« Ma sœur, d'un esprit éclairé et excellent guide, eut beaucoup de peine à faire aller Napoléon aux Assemblées. Elle y parvenait la plupart du temps en cachant ses livres qu'elle lui promettait en plaisantant pour le retour. Il lui montra beaucoup de déférence et une tendre affection, surtout après deux indispositions qu'il eut chez nous, et où, en allant tout maternellement le soigner, elle découvrit son linge en très mauvais état et le fit constamment réparer sans jamais lui en parler. Il comprit cette délicatesse, et chaque fois qu'il la trouvait dans sa chambre occupée à ranger ses tiroirs, il lui disait avec reconnaissance : « Mademoiselle, combien je vous dois! »

« Le jour où Napoléon nous quitta pour la première fois et suivit son régiment, il avait dix-huit ans et ma sœur cinquante ; elle pleura en l'embrassant comme eût fait une mère, et notre père éprouva un profond attendrissement. « Nous ne nous reverrons plus, disait-il ; — Vous « nous oublierez, reprit la fille. — Mademoiselle, reprit Napoléon, en mettant la main sur son

« cœur, vous êtes l'un et l'autre logés là, et dans cette place, les souvenirs ne changent pas de « garnison. » Il disait vrai, et effectivement, le séjour à Valence tint toujours une place dans les souvenirs et les affections des deux frères.

« Napoléon revint, comme chacun le sait, occuper la même chambre, au même prix, sans qu'il fût jamais question d'en rétablir la valeur.

« Jamais conduite ne fut plus pure que celle des deux jeunes gens. L'aîné exigeait du plus



A. Castaigne. — *Napoléon à Valence* (1785).

jeune la prière matin et soir, ainsi que la messe du dimanche en compagnie de mes bons parents; et l'intimité fut telle entre Napoléon et nous que je le conduisis gratuitement deux fois à Lyon pour visiter les ateliers et les fabriques, partageant avec lui dans ces voyages la même chambre à deux lits.

« Étant venu m'établir agent de change à Paris, Napoléon y faisait de fréquents voyages ; il m'honora de visites journalières et de rendez-vous nombreux. Son frère Louis y étant venu avec lui, ils logèrent vis-à-vis de moi, rue des Fossés-Montmartre, « pour être, disait-il, plus à même de se voir ». L'aîné, très occupé, me pria de surveiller son frère, qui m'accompagnait partout dans mes affaires et trouvait grand plaisir à courir avec moi en cabriolet. Ils venaient

déjeuner et dîner. Une fois même, leur sœur Marianna (Elisa[1]), sortant de Saint-Cyr, vint aussi partager mon repas.

« Retourné momentanément à Valence, je fus nommé aux fonctions d'administrateur du district et député, à ce titre, vers les représentants Ritter[2] et Turreau[3] à Nice pour obtenir des subsistances. Napoléon, alors général de l'armée d'Italie, avait son quartier général à Nice. En arrivant dans cette ville, je me fis conduire avec ma voiture chez le général, qui me retint à loger et à prendre mes repas chez lui tout le temps de mon séjour.

« Loin de prévoir encore son brillant avenir, Napoléon revint bientôt à Paris, où j'étais aussi. Il paraissait mécontent et chagrin, et me demanda comme service, que j'eus la satisfaction de lui rendre, de le conduire chez l'honorable M. Marbos[4] notre ancien curé de Valence devenu évêque et député, qu'il avait vu chez mes parents. Il voulait savoir de lui le motif de l'injuste destitution dont il avait été victime. Il passa à cette époque un certain temps, inquiet, irrité et préoccupé.

« Au retour d'Egypte, contrairement à ses habitudes, qui furent toujours de loger chez mes parents, ainsi que son frère, à tous leurs passages à Valence, Napoléon alors marié, et fort pressé d'atteindre Paris, ne s'arrêta qu'à la poste aux chevaux, où toute la ville se rendit pour le voir. Ma sœur y accourut des premières, ayant au bras un petit panier de raisins qu'elle était en train de cueillir et qu'elle voulut lui laisser pour sa route. Ce fut la dernière fois qu'elle eut le plaisir de le nommer « son cher enfant ». Il la fit monter avec lui dans sa voiture, d'où elle ne descendit qu'à l'Isère, comblée de paroles affectueuses et recevant de lui le cachemire égyptien que je donnai plus tard aux Dames du Saint-Sacrement à Paris, couvent où mes filles terminèrent leur éducation, et la petite boussole de son voyage, que nous conservons toujours.

« La gloire et le haut rang du jeune héros nous séparèrent bientôt. Etant heureux et sans ambition, je demandai rarement des audiences, qui me furent toujours accordées, et où Napoléon s'informait si j'étais satisfait. Je répondais *oui* et il me répétait chaque fois : « Adressez-vous à moi pour tout ce qui peut vous être utile. »

[1] L'aînée des sœurs de Napoléon, née en 1777. Mariée en 1797 à Félix Baciocchi, alors simple capitaine, elle devint plus tard princesse de Lucques et Piombino, puis grande-duchesse de Toscane. Elle avait été élevée dans la maison royale de Saint-Cyr ; cette maison ayant été supprimée par le décret du 16 août 1792, Mariana en fut retirée par son frère le 1er septembre suivant. Bonaparte était à Paris depuis le mois de mai 1792.

[2] F.-J. Ritter, membre de la Convention, représentant du Haut-Rhin.

[3] Turreau de Grabouville, membre de la Convention, député de l'Yonne. La mission de Ritter et de Turreau près de l'armée d'Italie est de 1794.

[4] François Marbos (1739-1825), curé du Bourg-lès-Valence. Elu, le 21 janvier 1791, évêque constitutionnel du département de la Drôme, il avait renoncé à ses fonctions le jour où il avait été nommé membre de la Convention (7 septembre 1792). Il refusa de voter la mort du roi, signa la protestation contre les journées du 31 mai et du 2 juin, et fut incarcéré le 5 octobre 1793. Relâché le 8 décembre 1794, il reprit sa place à la Convention et siégea ensuite au Conseil des Cinq-Cents jusqu'en mai 1797. Confiné dès lors dans la retraite, il demanda seulement à faire partie du Conseil de préfecture de la Drôme, lors de son organisation en 1800, et, sa demande ayant été accueillie, il fut jusqu'à sa mort un auxiliaire des plus utiles pour les préfets du département. Sa conduite privée était du reste irréprochable et il eut le bonheur, à la suite d'une mission prêchée à Valence en 1819, de rétracter explicitement ses erreurs et de rentrer dans le giron de l'Eglise. (*Dictionnaire biographique de la Drôme*, par M. J. Brun-Durand, t. II, p. 116.)

« A la mort de ma sœur, j'allai lui demander ce que je devais faire des manuscrits et ouvrages imprimés qui lui avaient été confiés et que j'avais rapportés à Paris, en vendant ma maison de Valence. Il me chargea de tout brûler, et n'employa à propos d'elle que ses expressions d'autrefois, disant : « Votre excellente sœur », ou « Cette bonne Mlle Boû ».

« Ma femme me pressant une fois d'aller solliciter pour un de ses parents, l'audience fut égayée par l'idée que j'eus de présenter ma plus jeune fille Pauline costumée en dragon. J'avais été raillé par Sa Majesté de n'avoir que des filles. Cette enfant lui débita un petit compliment où elle promettait de devenir brave comme le grand homme et nous fûmes comblés de bontés.

« En 1815, miné par les événements et n'ayant de ma vie rien demandé à l'Empereur, je fus reçu malgré la gravité des circonstances. C'était à l'Elysée. Je lui peignis ma douleur et la situation imprévue de ma famille. Il me dit avec une grande bonté : « Vous avez bien fait de « venir me trouver ; je penserai à vous. » Paroles sincères, que les catastrophes du temps ont seulement pu empêcher de se réaliser, MM. Bourrienne et Méneval m'ayant souvent reproché de ne pas profiter des dispositions bienveillantes de l'Empereur à mon égard. »

Cité par Edmond BIRÉ.

L'Univers, 1er avril 1902.

L'INFLUENCE DE VALENCE SUR NAPOLÉON

VALENCE NE POSSÈDE AUCUNE IMAGE DE L'EMPEREUR

Cette cité, avec sa belle campagne, son Rhône romantique et la bonhomie heureuse de ses habitants, a eu sur Napoléon une influence incontestable. Le très imparfait élève de Brienne apprit là deux choses fort importantes pour le métier de souverain : le sentiment auprès de Mlle du Colombier, l'éducation de l'esprit dans la bibliothèque d'un brave homme, Marc Aurel.

Naturellement, ni Mlle du Colombier, qui se laissait galamment attacher des cerises en pendants d'oreilles dans la jolie ferme de Basseaux, ni le père Marc Aurel, philosophe et latinier, quoique marchand-libraire, ne pressentirent, professeurs ingénus, le génie dans l'œuf, ne virent, dans leur docile et maniable élève, l'homme prédestiné. Car c'est surtout affaire de fabricants de mémoires que de lire l'avenir dans une physionomie, que prétendre sonder les futurs héros et reconnaître en eux la matière de gloire. Mais il est bien certain qu'entrés dans la réelle intimité du petit lieutenant, les gens de Valence ne pouvaient être que frappés de sa tournure d'esprit, de sa gaieté grave, de ses complaisances déclarées pour les faits étonnants ou semi-fabuleux de l'histoire, de ses farouches et fréquents besoins de solitude. Malheureusement pour les biographes exaltés du météore impérial, Napoléon oublia quelque peu les amis de Bonaparte et ceux-ci, craintifs, enfouis dans les douceurs grises de la vie provinciale, évitèrent le



Basseaux. — Salle d'arbres plantés par Bonaparte.

bruit qu'on aurait pu faire autour d'eux en parlant à peine, en n'écrivant pas.

Bachasson de Montalivet et de Sucy, deux personnages alors considérables à Valence, furent aussi deux amis de Bonaparte, deux camarades plutôt, mais ils surent à propos le lui rappeler. Sucy, qui devait périr de malemort en Sicile, semble seul, parmi les hommes de sa génération, avoir porté une vision aiguë sur l'existence dépareillée du futur César. Il écrit quelque part, au plus fort de la campagne d'Italie, en 1795, que « le général Bonaparte ne connaît pas de milieu entre une cour martiale et une cour suprême ». Et l'échafaud eut peur.

Valence ne possède aucune image de l'Empereur. Il serait peut-être imprudent — pour cause politique — de soutirer de la gloriole locale le peu de bronze nécessaire à un buste. Napoléon a ajouté pourtant une page bien curieuse aux annales valentinoises ; il a, de plus, fidèle au souvenir de sa première garnison, fondé ici un orphelinat.

Félix Grégoire.

« Valence », *l'Art français* du 1er janvier 1898.

L'AMOUREUX A LA JEAN-JACQUES...

« Si Bonaparte était resté lieutenant d'artillerie, il serait encore sur le trône », a dit sentencieusement M. Prudhomme.

Je ne sais, mais il est certain que, s'il avait épousé Caroline du Colombier ou Mlle de Saint-Germain, devenue plus tard Mme Bachasson de Montalivet, la destinée de ce génie militaire aurait peut-être été tout autre. Du moins, Napoléon, en faisant la cour à ces deux jeunes Valentinoises, dont il demande la main, se montre-t-il déjà le grand amoureux à la Jean-Jacques, le grand sentimental qu'il sera toute sa vie. C'est bien le même homme, suavement tendre, qui, se rendant à l'île d'Elbe, à peine arrivé à Porto Ferrajo, ordonne au peintre décorant le plafond d'un salon destiné à recevoir Marie-Louise, d'y représenter « deux pigeons attachés à un même lien, dont le nœud se resserre à mesure qu'ils s'éloignent ». C'est bien le même être qui, non content du legs de ses dentelles, sept jours avant sa mort, veut que ce soit son cœur même qu'Antommarchi arrache de son corps : « Vous le mettrez dans l'esprit-de-vin, vous le porterez à Parme, à ma chère Marie-Louise, vous lui direz que je l'ai tendrement aimée, que je n'ai jamais cessé de l'aimer. Vous lui raconterez tout ce que vous avez vu, tout ce qui se rapporte à ma situation et à ma mort. »

O mères dont il a pris tant de fils, qu'il lui soit par vous beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé et su aimer !...

Henri Mellier.



Henri Mellier



Propriété de Basseaux, domaine de Mme du Colombier où se rendait Bonaparte.

EXCURSIONS DE BONAPARTE DANS LES ENVIRONS DE VALENCE

Ces visites du lieutenant Bonaparte aux dames de Valence l'entraînaient très loin de son logis. Pour aller à Basseaux, il faisait près de trois lieues à pied. Mais il goûtait fort ces voyages pédestres que Rousseau avait mis à la mode, et, s'il ne cheminait pas avec la même lenteur que Jean-Jacques, s'il ne s'arrêtait guère, s'il se pressait toujours vers le terme de sa promenade, il marchait volontiers comme il n'a plus marché depuis, comme on marche lorsqu'on est jeune et alerte, sans bagages, sans suite, sans devoirs urgents. Il entreprit quelques excursions dans le Dauphiné. Avec le guide Frémond et un camarade du régiment, il gravit la montagne de Roche-Colombe au mois de juin 1786. M. des Aymard lui avait vanté cette ascension. « Je ferai la course avec plaisir, lui répondit Bonaparte, j'aime à m'élever au-dessus de l'horizon. » Un autre jour, avec le libraire Aurel, il se rendit par Romans et Saint-Jean-en-Royans à la Chartreuse de Bouvantes. Il lia connaissance à Romans avec un homme d'esprit qui se nommait Lambert, et, chaque fois qu'il revint dans cette ville, il entrait au café Coppin, sur la grand'place, et demandait M. Lambert.

Arthur Chuquet.

La Jeunesse de Napoléon. Paris, Armand Colin, 1897.

BONAPARTE ANARCHISTE

En 1791, à Valence, un second lieutenant d'artillerie, soucieux d'accroître ses maigres ressources, tenta d'emporter le prix de douze cents livres, offert par la Ville de Lyon au signataire du meilleur discours qu'inspirait ce texte : « Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? »

Voici, selon la rhétorique à la mode vers l'époque, les passages en saillie de cette dissertation :

« L'homme en naissant porte avec lui des droits sur la portion des fruits de la terre nécessaire à son existence... Son bras vigoureux, de concert avec ses besoins, demande du travail ; il jette un regard autour de lui, il voit la terre, partagée en peu de mains, servir d'aliment au luxe et à la superfluité ; il se demande quels sont les titres de ces gens-là ? Pourquoi le fainéant a-t-il tout, l'homme qui travaille presque rien ? Pourquoi, enfin, à moi qui ai une femme, un père et une mère décrépits à nourrir, ne m'ont-ils rien laissé ?... Il court chez le ministre, dépositaire de sa confiance, lui expose ses doutes: « Homme, lui répond le prêtre..., crois, obéis, « ne raisonne jamais et travaille ; voilà tes devoirs. » Une âme fière, un cœur sensible, une raison naturelle ne peut être satisfaite de cette réponse. Il porte ailleurs ses doutes et ses inquiétudes. Il arrive chez le plus savant du pays : c'est un notaire. L'homme savant rit de sa simplicité, le conduit dans son étude, et là, d'acte en acte, de contrat en contrat, de testament en testament, il lui prouve la légitimité des partages dont il (le visiteur) se plaint... « Quoi ! ce sont-là les « titres de ces messieurs, s'écrie-t-il indigné. Les miens sont plus sacrés, plus incontestables, « plus universels. Ils se renouvellent avec ma transpiration, circulent avec mon sang, sont « écrits sur mes nerfs, dans mon cœur. C'est « la nécessité de mon existence et surtout de « mon bonheur ! » En achevant ces paroles, il saisit ces paperasses qu'il jette aux flammes. Il ne tarde pas à craindre le bras du Puissant que l'on appelle la Justice ; il se réfugie dans sa cabane pour se jeter tout ému sur le corps glacé de son père... « Mon père... des ravis- « seurs se sont tout partagé, je n'ai que mes « bras, parce qu'ils n'ont pu me les ôter. O « mon père, je suis donc condamné au travail « le plus continuel !... Au soleil d'août comme « au frimas de janvier, il n'y aura donc jamais « de repos pour votre fils. Pour prix d'un si « grand travail, d'autres cueilleront les mois- « sons acquises à la sueur de mon front !... « O mon père ! je vivrai hébété, misérable, « peut-être même méchant ; je vivrai malheu- « reux ! Suis-je donc né pour cela ? »

Le lecteur contemporain dont le regard découvre ces lignes dans un livre ouvert au hasard s'imagine volontiers parcourir le factum d'un disciple de Gracchus Babeuf, cet



Bonaparte et Mlle du Colombier cueillant des cerises...

anarchiste guillotiné en 1797, sur l'ordre de Barras, à Vendôme, pour crime de conspiration agrarienne.

En effet, le lieutenant d'artillerie était l'ami et l'obligé du Pisan Michel Buonarotti, l'un de ces conspirateurs mêmes, et qui, d'abord expulsé de Toscane à cause d'opinions républicaines, puis passé en Corse, où il édita un journal : *l'Ami de la Liberté Italienne,* fut condamné à la déportation par la Cour d'Assises de Vendôme. Plus tard, réfugié en Belgique, il publia, dans l'année 1828, l'*Histoire de la Conspiration pour l'Egalité,* dite de Babeuf. Dans une lettre, destinée à son frère, l'officier note, en 1790, parmi d'autres comptes à régler : « Il est urgent de donner les douze écus que l'on doit à Buonarotti. Il me les a demandés plusieurs fois. C'est une créance honteuse, c'est une isolation de dépôt... Dis à maman qu'elle me trouve les douze écus qu'elle me doit », etc...

Cette maman se nommait alors Mme Letizia Buonaparte, née Ramolino. Ce frère Joseph devait un jour occuper le trône d'Espagne. Ce militaire littérateur, anarchiste et besogneux, était Napoleone, en congé de semestre dans son pays natal, où il venait de faire prendre la cocarde tricolore à ses concitoyens du maquis en retard sur les événements; car ils saluaient toujours avec respect les officiers royalistes conservant la cocarde blanche et mettant au panier, de connivence avec le gouverneur de l'île, les décrets de l'Assemblée nationale. Napoléon avait conseillé d'ouvrir un club ; l'uniforme d'artilleur revêtait sa personne d'un prestige officiel. Il avait été entendu, toute la famille Buonaparte en tumulte avait révolutionné Ajaccio et constitué le premier noyau de la garde nationale. Le peuple s'était légalement armé pour la conquête de ses droits, proclamés par Mirabeau. Corses royalistes et Corses patriotes luttèrent sous prétexte de craindre que la campagne ne fût privée de bras, après le rassemblement de la garde nationale; le gouverneur interdit ce rassemblement. Napoléon courut à Bastia, siège officiel du pouvoir, distribua des cocardes tricolores aux artilleurs du roi. Malgré la défense de leurs officiers, ils la portèrent ostensiblement, si bien qu'on fut contraint de tolérer l'insigne nouveau. Quelques jours après, la milice nationale, secrètement organisée, parut en armes dans les rues, échangea des coups de feu avec les chasseurs du régiment, pilla les magasins de la citadelle, s'empara des fusils et des munitions, réclama de l'Assemblée de Paris la légalisation de ses actes, l'obtint. Après une seconde émeute en juin 1790, pendant laquelle furent incarcérés les réacteurs, Napoléon, Joseph et Lucien Bonaparte avaient définitivement installé la Révolution dans leur patrie natale, avec le rêve d'y rétablir le communisme agraire, inauguré vers 1760, par le général Paoli, après ses victoires sur l'oppression gênoise. Le libérateur de la Corse acclamé à Paris par l'Assemblée nationale revenait alors d'exil. Napoléon fut lui porter l'adresse des patriotes d'Ajaccio. « Peut-être, écrit M. Masson, dans son ouvrage sur *Napoléon inconnu,* cet homme vieilli, fatigué, anglicisé par les vingt ans de séjour en Angleterre, ayant sans cesse à la bouche la constitution anglaise, la reconnaissance pour les dons des particuliers anglais, pour les deux mille livres sterling de pension du gouvernement anglais, apparut-il à Napoléon tel qu'il était, le passé, tandis que lui était l'avenir. »

Sans doute pour opposer au novateur attiédi par l'âge le souvenir de ses idées anciennes, le lieutenant d'artillerie, revenu dans sa garnison, écrivit dans le discours composé pour l'Académie de Lyon ces curieux paragraphes :

« Mais à nos yeux, le principal mérite de M. Paoli est d'avoir paru pénétré du principe qu'en consacrant la loi civile le législateur devait conserver à chaque homme une portion de propriété telle qu'avec un médiocre travail elle pût suffire à son entretien. Pour cela, il distingua les territoires de chaque village en deux espèces : ceux de la première furent les plaines bonnes aux semailles et aux pâturages. Ceux de la seconde furent les montagnes propres à la culture de l'olivier, de la vigne, du châtaigner, de l'arbre de toute espèce. Les terres de la première espèce, appelées « piages », devinrent la propriété publique et l'usufruit particulier. « Tous les trois « ans, le « piage » de chaque village se partageait entre les habitants. » Les terres de la seconde espèce, susceptibles d'une culture particulière, restèrent sous l'inspection de la cupidité individuelle. Par cette sage disposition, tout citoyen naissait propriétaire, sans détruire l'industrie, sans nuire aux progrès de l'agriculture, enfin sans avoir d'Ilotes... Mais tous les législateurs ne se sont pas trouvés dans les mêmes circonstances... Ils ont exclu de la société ceux qui ne possédaient rien ou qui ne payaient pas telle imposition. Pourquoi cette seconde injustice?... Raison politique sans doute... Mais aux yeux de la morale ! Mais aux yeux de l'humanité !... Quand je verrai un de ces infortunés transgresser la loi d'Etat, être supplicié, je me dirai : C'est le fort qui victime le faible... Il me semblera voir l'Américain périr pour avoir violé la loi de l'Espagnol. Vous direz au riche : « Combien de jeunes ménages qui deviennent méchants parce qu'il leur « manque ce qui produit dans toi cette inquiétude ! Tu as trop et eux pas assez. Votre sort « est égal, avec la différence que toi, plus sage, pourrais y remédier, au lieu qu'eux ne peuvent « que gémir. Homme froid, ton cœur ne palpita donc jamais? Je te plains et t'abhorre. Tu es « malheureux et tu fais le malheur des autres. »

Quand il rédige ce discours, Napoléon Buonaparte a quelque vingt ans. C'est sans doute l'époque où, affilié depuis plusieurs années à la maçonnerie militaire de la Calotte, il se fait recevoir à l'Orient de Valence, dans la loge la Sagesse, dont le vénérable, M. de Planta, était un officier de cavalerie. Certainement, les congés de longueur insolite qu'on lui accorde et qui durent jusque plus d'une année, de septembre 1789 à février 1791, il les doit à l'influence des Frères de Bastia, dont sa famille aide l'agitation révolutionnaire, en compagnie du babouviste Buonarotti. M. Masson, dans ses livres admirables d'exactitude, remarque comment se gêne peu le jeune officier de n'être pas en règle avec la discipline. De fait, tout s'arrange à merveille, chaque fois, quand il rentre au régiment. On lui verse même sans aucune difficulté les termes d'appointements échus pendant son absence. Chose très singulière, ce stratège qui doit étonner le monde par son génie militaire ne marque alors aucun goût pour son métier. Il passe dans les rangs le moins de jours possible, sollicite toujours le congé de semestre qui lui permettra de se livrer à la politique, sa seule préoccupation essentielle. A Valence, chez sa logeuse, s'assemble la Société des Amis de la Constitution; Napoléon

déclame un discours très applaudi à l'occasion de la fuite du roi et du nouveau serment demandé aux soldats, serment qu'il prononce aussitôt.

« Je jure d'employer les armes remises entre mes mains à la défense de la patrie et de



Propriété faussement attribuée a la famille du Colombier.

maintenir contre ses ennemis du dedans et du dehors la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par les troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui me seront donnés en vertu des décrets de l'Assemblée Nationale. »

Il lit aux sous-officiers les journaux des sans-culottes. Sa correspondance exprime un

juvénile enthousiasme : « Le sang méridional qui coule dans mes veines va avec la rapidité du Rhône. »

En septembre 1791, le voilà de retour en Corse. Son astuce active de politicien manigance l'élection de Joseph au directoire départemental, la sienne propre comme lieutenant-colonel de la garde nationale. Aussitôt il ordonne à ses hommes de réprimer une émeute que provoquent les prêtres insermentés, les cléricaux et les royalistes contre les prêtres constitutionnels. En avril 1792, le lieutenant Roca della Sera est tué à ses côtés par les fanatiques. Dès lors, il agit avec le député Saliceti, le seul des mandataires corses à la Convention qui prenne les allures d'un terroriste.

A peine âgé de dix-huit ans, Lucien Bonaparte pérore parmi les « Amis du Peuple », de Corse. Adversaires de Paoli et de Pozzo di Borgo, les frères engagent contre ceux-ci la lutte. Elle compromet tant l'officier d'artillerie qu'il lui faut courir se justifier dans la capitale. Là, il juge bon de paraître moins révolutionnaire, dans le moment qu'on l'accuse ; néanmoins il écrira bientôt dans une lettre relatant l'invasion des Tuileries par le peuple, le 20 juin 1792 : « le Roi s'est bien montré. Il a mis le bonnet rouge. La Reine et le prince royal en ont fait autant. »

Ce refroidissement de son frère pour les idées excessives est mal jugé par Lucien : « J'ai toujours démêlé dans Napoleone, une ambition pas tout à fait égoïste, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public ; je crois bien que dans un Etat libre c'est un homme dangereux... Il me semble bien penché à être tyran et je crois qu'il le serait fort bien s'il fût roi et que son nom serait pour la postérité et pour le patriote sensible un nom d'horreur. Je vois, et ce n'est pas d'aujourd'hui, que, dans le cas d'une Révolution, Napoleone tâcherait de se soutenir sur le niveau et même, pour sa fortune, je le crois capable de volter casaque... » Cela est daté 24 Juin IV de la Liberté (1792). Singulière clairvoyance.

En 1807, Napoleone tiendra l'Europe sous ses talons. L'enthousiasme du monde l'acclamera. Il aura dans la main la plus magnifique armée de conquête, adorante et soumise. Sans tradition familiale qui l'attache, instruit de tout le rêve encyclopédiste, la mémoire pleine des ferveurs émises dans le Discours à l'Académie de Lyon, cet homme qui eût pu contraindre l'Europe à la fraternité sociale, qui eût pu se souvenir de Buonarotti et de Babeuf, cet homme-là ne proclamera comme sienne qu'une gloire : celle d'avoir terrassé les Jacobins. Il peut tout, pendant trois ans, de 1807 à 1810. Comme il pouvait tout, ce parvenu simplement a recherché en mariage la fille de l'un de ses anciens maîtres. Et ce lui a suffi de réussir en cela, de réussir à constituer une cour de maréchaux, une noblesse militaire, une horde de courtisans ingrats, dont 1814 montrera l'avilissement en caractères de boue sur la route d'Essonnes à Paris. Il eût pu créer le rêve de Babeuf, il a pétri l'âme de Marmont.

Ceux qui l'approuvent assurent que les théories jacobines occupèrent seulement sa prime jeunesse, et que l'âge de la réflexion les effaça par hommage à la sagesse. Il n'en est rien. Les mêmes idées le meuvent jusqu'en 1796. Suivons-le plutôt. Rayé sur les listes d'officiers, pour absence illicite, il obtient sa réintégration le 10 juillet 1792. En même temps, les délits

d'émeute commis par lui en Corse, sont déclarés non militaires par le ministre compétent. Il échappe à la cour martiale. Même, comme les officiers nobles émigrent en masse, il reçoit le brevet de capitaine, avec cettte injonction : « Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, qu'il serait à désirer que votre service dans la garde nationale (Corse) pût vous permettre, dans ce moment où votre régiment est dans la plus grande activité, d'aller y remplir vos fonctions de capitaine. » Bonaparte n'en tient compte. La politique l'intéresse mieux que l'artillerie. Sous prétexte de ramener dans sa famille sa sœur Marianna, élève de la maison de Saint-Cyr, que ferme la Révolution, il s'embarque en octobre 1792 pour la Corse. Il y restera jusqu'en juin 1793, afin de lutter contre le parti des constitutionnels anglais, contre Paoli qui représente presque les idées de Lafayette. Lucien dénonce à Toulon leur adversaire, de telle sorte que le député du





Frise de l'Hôtel habité par Bonaparte, rue de la Victoire, en 1800.
(Salon du prince Roland Bonaparte.)

Var, Escudier, obtient de la Convention un décret de mise hors la loi. Le vieux Paoli est compris dans la proscription qui atteint Dumouriez passé à l'ennemi. Il se donne aux Anglais. Dès lors, c'est la guerre civile en Corse. Appuyé par Salicetti, représentant du peuple, Napoléon tente, avec les Jacobins, de reconquérir l'île. Vainement, proscrit avec toute sa famille, il fuit à grand'peine sur un mauvais bateau et débarque à Toulon.

A ce moment, l'arrestation des Girondins exaspérait la province. Lyon, Marseille et Toulon refusaient obéissance au comité du Salut Public, qui ne comptait plus que quinze départements fidèles, l'insurrection vendéenne ayant gagné tout l'Ouest. Les Bonaparte devaient, semble-t-il, de par leur passé et leurs traditions de hobereaux, s'unir à la révolte. Bien au contraire. Le disciple de Buonarotti se met à la disposition de Carteaux, aide à reprendre Avignon sur les Marseillais, et publie sa brochure du *Souper de Beaucaire*, où il glorifie les actes de la Montagne et justifie la condamnation prochaine des Girondins. On imprime aux frais du Trésor public. Et c'est contre les défenseurs des Girondins que le capitaine Bonaparte, appelé sous les murs de Toulon, dresse les batteries. Barras, Robespierre jeune, enchantés de son civisme, le choisissent pour leur homme. En quelques semaines, il reçoit, du 19 octobre au 22 décembre, les grades intermédiaires entre le sien et celui de général, puis ce titre même.

Le politicien anarchiste obtient, en outre, par réquisition, l'hôtel d'un émigré, M. de Cimières, pour loger à Marseille sa famille. Incarcéré comme terroriste au 9 thermidor, puis relâché, le ministre le désigne pour commander une brigade d'infanterie en Vendée. Napoléon élude l'ordre de combattre au loin les Chouans, feint la maladie, se cache à Paris, dans un pauvre hôtel, attend, aux bureaux de la guerre, l'heure où Barras aura besoin de sa vigueur révolutionnaire pour canonner dans la rue Saint-Roch les bandes royalistes. Vendémiaire consacre. Le mariage avec Joséphine, favorite de Barras, vaut le commandement de l'armée d'Italie, où le génie du stratège saura laurer de gloire l'habileté de l'agitateur.

Au 18 brumaire, si Moreau, si Bernadotte, si Jourdan, si Dubois-Crancé, les républicains, ne s'opposent guère au coup d'Etat, c'est qu'ils attendent de ce passé un avenir jacobin. On sait







Frise de l'Hôtel habité par Bonaparte, rue de la Victoire, en 1800.
(Salon du prince Roland Bonaparte.)

comment ils se trompèrent, comment les troupes révolutionnaires furent expédiées à Saint-Domingue pour y être anéanties par la fièvre jaune.

Ce restera le plus étonnant problème que cette volte-face prévue par Lucien, à quels mobiles, à quels pactes secrets le jacobin de Corse, le lieutenant du Discours à l'Académie de Lyon, le capitaine du « Souper de Beaucaire », l'artilleur conventionnel de Toulon, le général de Vendémiaire, dut-il sa déloyauté envers soi-même ? On ne le comprend point.

Ce que l'on sait parfaitement, c'est que lui-même reconnut en 1814 son erreur, dans la nuit la plus tragique, au camp de Fontainebleau. Il chargea Macdonald de rentrer à Paris pour traiter de l'abdication avec Alexandre ; et il l'en chargea, bien que celui-ci, depuis les revendications républicaines de son ami Moreau, en 1803, se fût tenu à l'écart des amitiés impériales. A cette heure de l'abdication, Napoléon demande à l'émissaire : « Duc de Tarente, me gardez-vous encore rancune ? — Sire, depuis 1809, j'ai cessé d'en vouloir à votre Majesté. — Eh bien, je vous en remercie, mais je voulais vous dire ceci : C'était moi qui avais tort en 1803. »

En 1814, Napoléon donnait raison à Moreau, vers l'heure où le tsar Alexandre, l'illuminé et le philadelphe, engageait Talleyrand à remettre l'empire à Bernadotte, le jacobin. Chacun le sait : l'Empereur était dimanche à Auteuil. Car le descendant de Napoléon, le

général Louis Bonaparte, actuellement au service de la Russie, et en séjour à Paris, compte, dans la capitale, des amis nombreux prêts à un nouveau Brumaire. S'il réussit prochainement à répéter les phases de la vie de l'aïeul, il convient qu'il médite sur l'aveu de 1814.

Ce n'est point à cette pensée que le convient ceux qui le saluent au pesage, en espérant Austerlitz, en oubliant Saint-Domingue, Leipzig et Waterloo.

Paul Adam.

NAPOLÉON FRANC-MAÇON

On est en droit de se demander si Napoléon, à l'exemple de la plupart des officiers et des patriotes, ne s'était point fait recevoir maçon, soit à la loge de la Sagesse, Orient de Valence, dont le vénérable était de Planta, ancien officier de cavalerie, soit à la Parfaite Union, Orient de Bastia... Il passait pour avoir reçu au moins les premiers grades et on en a pour preuve la réception qui lui fut faite par les maçons de Nancy à son retour de Rastadt, mais de certitude à ce sujet, nul n'en a et les écrivains maçonniques ne sont rien moins qu'affirmatifs.

Frédéric Masson

Napoléon inconnu, t. II, note 2 de la page 206. Paris, Ollendorff, 1895.

LETTRE DE BUONAPARTE A FESCH

Serves, près Saint-Vallier en Dauphiné, le 8 février 1791.

« Je suis dans la cabane d'un pauvre d'où je me plais à t'écrire après m'être longtemps entretenu avec ces braves gens... Il est quatre heures du soir, le temps est frais quoique doux ; je me suis amusé à marcher : la neige ne tombe pas, mais n'est pas loin... J'ai trouvé partout les paysans très fermes sur leurs étriers. Surtout en Dauphiné ; ils sont tous disposés à périr pour le maintien de la Constitution.

« J'ai vu à Valence un peuple résolu, des soldats patriotes et des aristocrates...

« Les femmes sont partout royalistes, ce n'est pas étonnant. La liberté est une femme plus jolie qu'elles qui les éclipse.

« Tous les curés du Dauphiné ont prêté le serment civique : l'on se moque des cris des évêques.

« Il ne faut pas tant plaindre notre département (la Corse ?); je connais les personnes qui composent celui de Valence ; elles ne valent pas les nôtres.

« Le club est ici composé de deux cents personnes ; quand ils tiennent leurs sessions publiques, ils s'assemblent dans une église. Les femmes y vont alors.

« Ce qu'on appelle la bonne société est aux trois quarts aristocrate. C'est-à-dire qu'ils se couvrent du masque des partisans de la constitution anglaise.....

« Dimanche prochain, le département de la Drôme nommera son évêque. Il est probable que ce sera un curé de Valence...

« Buonaparte. »

Lettre adressée à Fesch.



Table sur laquelle Napoléon a dormi, a Montélimar, en 1814.

(Appartenant à M. Paul Chabaud, à Montélimar.)

LE SCEAU ANNULAIRE DE BONAPARTE

La lettre précédente de Buonaparte à son oncle, le cardinal Fesch, datée de Serves, près Saint-Vallier, portait l'empreinte, à la cire, d'un cachet dont M. T. Nasica a donné la description suivante : « L'empreinte de ce sceau annulaire n'a pas été bien prise ; cependant on y remarque deux lions soutenant un écusson sur lequel on voit une raie ou zodiaque et une étoile surmontée d'une couronne. Il paraîtrait que ce cachet contiendrait d'autres emblèmes, mais on ne peut pas les reconnaître, il n'est pas plus grand qu'une pièce de dix sous. Ce sont évidemment les armes de la maison Bonaparte. »

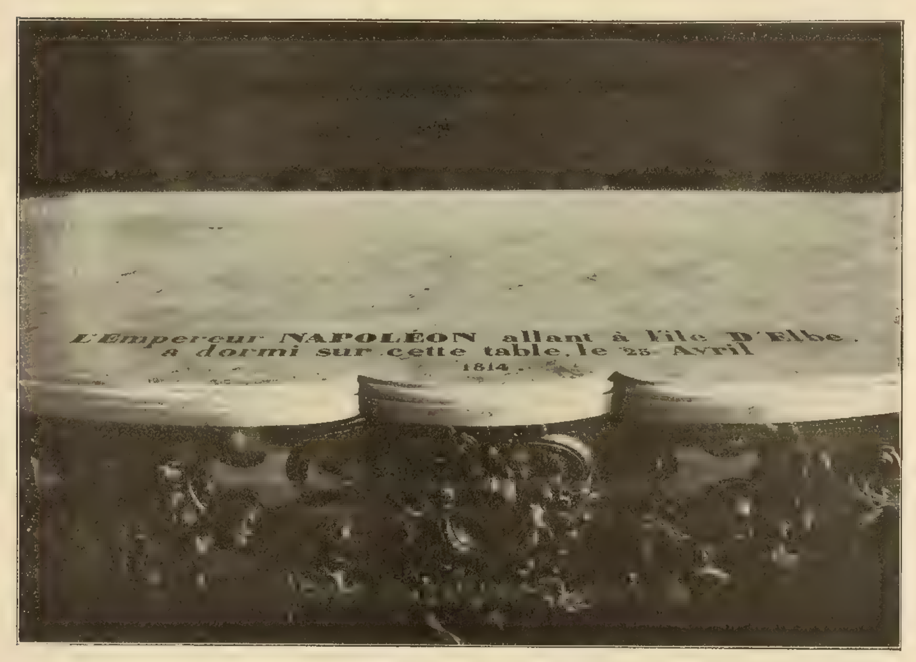
M. T. Nasica est dans le vrai, car la figure de l'écu qu'il a prise pour un zodiaque représente les deux barres, et ce meuble en pointe qu'il n'a pu déchiffrer n'est autre que la seconde étoile.

Albert Caise.

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, 1890.

DIALOGUE SUR L'AMOUR

M. Frédéric Masson a donné à la *Revue de Paris* un dialogue inédit de Bonaparte sur l'amour. Il a été écrit en 1791, lorsque le lieutenant Bonaparte était en garnison à Valence.



INSCRIPTION GRAVÉE SUR LE MARBRE DE LA TABLE.

« A vingt-deux ans qu'il a, dit M. Frédéric Masson, lorsqu'on parle ainsi de la femme, c'est que l'on est chaste, sauvage et pauvre. Vienne Joséphine et Bonaparte verra si c'est là l'amour et ce que c'est que l'amour ! » Le dialogue met en scène, pour réfuter Bonaparte, son ami Des Mazis qui fut son camarade de chambre à l'école militaire, son ami, son confident, et qui devint plus tard son chambellan.

Voici donc comment Bonaparte — avant Joséphine — parlait de l'amour qu'il ne connaissait pas :

« DES MAZIS. — Comment, Monsieur, qu'est-ce que l'amour ? Eh quoi, n'êtes-vous pas composé comme les autres hommes ?



Napoléon Ier en 1808. (Portrait peint par Garnier.)
(Collection du prince Roland Bonaparte.)
Ce portrait est généralement considéré comme l'un des plus ressemblants.

Bonaparte. — Je ne vous demande pas la définition de l'amour. Je fus jadis amoureux, et il m'en est resté assez de souvenirs pour que je n'aie pas besoin de ces définitions métaphysiques qui ne font jamais qu'embrouiller les choses; je vous dis plus que de nier son existence. Je le crois nuisible à la société, au bonheur individuel des hommes ; enfin, je crois que l'amour fait plus de mal... et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice que de nous en défaire et d'en délivrer le monde.

Des Mazis. — Quoi, l'amour nuisible à la société, lui qui vivifie la nature entière, source de toute production, de tout bonheur! Point d'amour, Monsieur, autant vaudrait-il anéantir notre existence !

Bonaparte. — Vous vous échauffez. La passion vous transporte. Reconnaissez, je vous en prie, votre ami. Ne me regardez pas avec cette indignation et répondez. Pourquoi, depuis que cette passion vous domine, ne vous vois-je plus dans vos sociétés ordinaires ? Que sont devenues vos occupations ? Pourquoi négligez-vous vos parents, vos amis ? Vos journées entières sont sacrifiées à une promenade monotone et solitaire jusqu'à ce que l'heure vous permette de voir Adélaïde.

Des Mazis. — Eh ! que m'importent à moi, Monsieur, vos occupations, vos sociétés ? A quoi aboutit une séance indigeste ? Qu'ai-je (à faire) de ce qui s'est passé il y a mille ans ? Quelle influence puis-je avoir sur le cours des astres ? Que m'importe le minutieux détail des discussions puériles des hommes ?... Je me suis occupé de cela, sans doute. Qu'avais-je de mieux à faire ? Il fallait bien par quelque moyen me soustraire à l'ennui qui me menaçait ? Mais, croyez-moi, je sentais, au milieu de mon cabinet, le vide de mon cœur. Parfois mon esprit était satisfait, mais mes sentiments ! O Dieu ! Je n'ai fait que végéter tant que je n'eus pas aimé. Actuellement, au contraire, quand l'aurore m'arrache au sommeil, je ne me dis plus : « Pourquoi le soleil luit-il aujourd'hui pour moi ? » Non ! le premier rayon de lumière me présente ma chère Adélaïde en habit du matin. Je la vois penser à moi, me sourire.

Bonaparte. — Je ris des grandes occupations qui captivent votre âme et plus encore du feu avec lequel vous me les communiquez. Quelle maladie étrange s'est emparée de vous ? Je le sens : la raison que je vais appeler à votre secours ne fera aucun effet et, dans le délire où vous êtes, vous ferez plus que de fermer l'oreille à sa voix ; vous la mépriserez.

Je n'agiterai donc pas si vos plaisirs sont dignes de l'homme, ou même si c'en sont. Je veux croire que ce sexe, roi du monde par sa force, son industrie, son esprit et toutes les autres facultés naturelles, trouve sa suprême félicité à languir dans les chaînes d'une molle passion et sous les lois d'un être plus faible d'entendement comme de corps. Je veux croire, comme vous le dites, que le souvenir de votre Adélaïde, son image, sa conversation puissent vous dédommager des agréments de vos occupations, de vos sociétés ; mais n'est-il pas vrai que vous désirez toujours la fin de cet état et que votre insatiable imagination voudrait obtenir ce que la vertu d'Adélaïde ne peut vous accorder ? Ma froide tranquillité, je le vois, n'est pas propre à peindre le pesant fardeau qui tourmente l'existence d'un amant dans le monde étroit qui la contient.

Mais, Chevalier, voyez votre position, s'il fallait défendre la patrie attaquée, que feriez-vous ? S'il fallait !... Mais à quoi êtes-vous bon ? Confiera-t-on le bonheur de vos semblables à un enfant qui pleure sans cesse, qui s'alarme ou se réjouit au seul mouvement d'une autre personne ? Confiera-t-on le secret de l'Etat à celui qui n'a point de volonté ?

Des Mazis. — Toujours de grands mots vides de sens ! Que fait à moi votre Etat, ses secrets ? En vérité, vous êtes inconcevable aujourd'hui. Vous n'avez jamais raisonné si pitoyablement.

Bonaparte. — Ah ! Chevalier, que vous importent l'Etat, vos concitoyens, la société ! Voilà les suites d'un cœur relâché, abandonné à la volupté. Point de force, point de vertus dans votre (sentier)... Vous n'ambitionniez que de faire le bien, et aujourd'hui ce bien même vous est indifférent. Quel est donc ce sentiment qui a pris la place de votre amour pour la vertu ? Vous ne désirez que de vivre ignoré à l'ombre de vos peupliers. Profonde philosophie ! Ah ! Chevalier que je déteste cette passion qui a produit une si grande métamorphose ! Vous ne songez pas que vous tirez vers l'égoïsme, et tout vous est indifférent : opinion des hommes, estime de vos amis, amour de vos parents. Tout est captivité au tyran fort de votre faiblesse. Un coup d'œil, un serrement de main, un baiser, Chevalier, eh ! que vous importe alors la peine de la patrie, la mauvaise opinion de vos amis ? Un attouchement corporel... Mais je ne veux pas vous irriter. Je le veux croire : l'amour a des plaisirs incomparables, des peines encore plus grandes peut-être, mais n'importe, considérons seulement l'influence qu'il a dans l'état de société. Il est vrai, Chevalier, que dans l'état des choses, notre âme, née indépendante, a besoin d'être fermée, dégradée, si vous voulez, par les institutions... que tout homme est né pour être heureux, que c'est la loi suprême que la nature a gravée au fond de nous-mêmes. Il est vrai que c'est la base qui nous a été donnée pour servir de règle à notre conduite. Chacun est juge de ce qui peut lui convenir, a donc le droit de disposer de son corps comme de ses affections, mais cet état d'indépendance est vraiment opposé à l'état de servitude où la société nous a mis.

En changeant d'état il a donc fallu changer d'humeur ; il a donc fallu substituer au cri de notre sentiment celui des préjugés. Voilà la base de toutes les institutions sociales. Il a fallu prendre l'homme dès son origine pour en faire, s'il se peut, une autre créature. Croyez-vous, sans ce changement, que tant d'hommes souffriraient d'être avilis par un petit nombre de grands seigneurs et que des palais somptueux seraient respectés par des hommes qui manquent de pain ? La force est la loi des animaux ; la convention, celle des hommes. On convint, soit pour repousser les attaques des bêtes plus fortes, soit pour ne pas être exposé à se battre à chaque instant, on convint, dis-je, des lois des propriétés, et chacun fut assuré au nom de tous de la propriété de son champ. Cette convention n'existait qu'entre un petit nombre d'hommes. Il fallut donc des magistrats, soit pour repousser les attaques des peuplades voisines, soit pour faire exécuter la convention reçue. Ces magistrats sentirent le charme du commandement, mais les plus alertes du peuple s'y opposèrent. Ils furent gagnés et ainsi associés aux projets ambitieux. Le peuple fut subjugué. Vous voyez l'inégalité s'introduire

à grands pas; vous voyez se former la classe régnante et la classe gouvernée. La religion vint consoler les malheureux qui se trouvaient dépouillés de toute propriété. Elle vint les enchaîner pour toujours. Ce ne fut plus par les cris de la conscience que l'homme devait se conduire. Non ! On craignit qu'un sentiment que l'on faisait tout au monde pour étouffer ne reprît le dessus : il y eut donc un Dieu. Ce Dieu conduisait le monde. Tout se faisait par acte de sa volonté. Il avait donné des lois écrites... et l'empire des prêtres commença, empire qui probablement ne finira jamais.

Que l'homme soit donc dégradé, triste vérité ! Mais que l'état de société ne soit légitimé, c'est ce dont l'on ne peut disconvenir. Le silence des hommes là-dessus est une approbation tacite que rien ne peut démentir. Vous avez vingt ans, Monsieur, choisissez : ou renoncer à votre rang, à votre fortune et quitter un monde que vous détestez, ou, vous inscrivant dans le nombre des citoyens, soumettez-vous à ses lois. Vous jouissez des avantages du contrat, serez-vous fidèle aux autres clauses ! Ce ne serait pas vous croire honnête homme que d'en douter. Vous devez donc être attaché à un Etat qui vous procure tant de bien-être et (désirant) à la fois de faire un digne usage des avantages qu'il vous a accordés, vous devez rendre heureux le peuple au-dessus duquel vous êtes et faire prospérer la société qui vous a distingué...

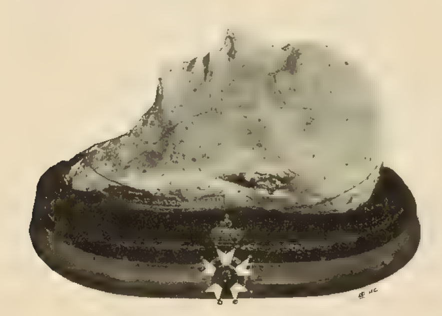
Restaurant des Trois Pigeons
Rue Pérollerie, à Valence; Pension du lieutenant Bonaparte.
(Collection Victor Colomb.)

Chevalier, (oses-tu destiner) cette âme ardente et ce cœur jadis si fier à un exploit aussi étroit ? Toi, aux genoux d'une femme ! Fais plutôt tomber aux tiens les méchants confondus ! Toi, mépriser les peines des hommes ! Sentiments d'honneur, subjugue-les plutôt !...

Des Mazis. — Je ne vous entends pas. Comment, Monsieur, mon amour pourrait-il m'empêcher (de) suivre le plan que vous venez de tracer? Quelle idée vous êtes-vous donc faite d'Adélaïde ? Adélaïde, s'il faut remplir ses devoirs, soulager les malheureux; s'il faut, pour être vertueux, aimer sa patrie, les hommes, la société, qui, plus qu'elle (est) vertueuse ? Croyez-vous que je faisais le bien avec la froideur de la philosophie ? Quand la volonté d'Adélaïde sera le mobile qui me conduira (un doux plaisir) la récompense... Non, Monsieur, vous n'avez jamais été amoureux.

Bonaparte. — Je plains votre erreur. Quoi Chevalier, vous croyez que l'amour est le chemin de la vertu ? Il vous « immétrigue[1] » à chaque pas. Soyez sincère. Depuis que cette passion fatale a troublé votre repos, avez-vous envisagé d'autre jouissance que celle de l'amour ? Vous ferez donc le bien ou le mal selon les symptômes de votre passion. Mais que dis-je ! Vous et la passion ne font qu'un même être. Tant qu'elle durera, vous n'agirez que pour elle, et puisque vous êtes convenu que les devoirs d'un homme riche consistaient à faire du bien, à arracher de l'indigence les malheureux qui y gémissent, que les devoirs d'un homme de naissance l'obligeaient à se servir du crédit de son nom pour détruire les brigues des méchants, que les devoirs du citoyen consistaient à défendre la patrie et à coucourir à sa prospérité, n'avouerez-vous pas que les devoirs d'un bon fils consistent à reconnaître en son père les obligations d'une éducation soignée, en sa mère... Non ! Chevalier, je me tairais si j'étais obligé de vous prouver de pareilles évidences. »

[1] Présumé de l'italien *immastrichiare*, mastiquer, attacher avec du mastic, emplâtrer.



Le Masque de Napoléon.
Moulé à Sainte Hélène par Antommarchi.
(Musée de Cannes.)

AUTOUR DE L'HISTOIRE

BONAPARTE ET LES RUINES DU CHATEAU DE CRUSSOL

Par dessus les ardoises grises du Louvre, le crépuscule drapait autour de la lune qui montait le tissu léger d'un nuage rose. Mme de Rémusat l'ayant aperçu fit glisser entre ses doigts sa souple écharpe de linon clair, et ce geste coquet apporta dans le salon comme un reflet adouci de l'horizon embrasé. Depuis de longues heures, dans le Palais des Tuileries, les dames causaient, assises auprès de l'Impératrice : leurs propos étaient fins et subtils comme le parfum qui s'élevait des jardins.

Napoléon parut soudain sur le seuil de la chambre, et, comme les voix se taisaient, il s'écria :

« En vérité, Mesdames, votre silence est un hommage que je n'accepte pas... Veuillez continuer votre conversation... Il me plaît, ce soir, d'y prendre part... »

Alors, une dame de compagnie se leva, offrit un siège à l'Empereur et, s'inclinant devant lui, murmura :

« Sire, nous étions en train de parler de la fascination opérée sur nous par certains regards... Mme de Rémusat prétend que les plus beaux yeux sont toujours ceux que l'on aime et les seuls capables de nous séduire... Qu'en pense votre Majesté?... »

Napoléon sourit.

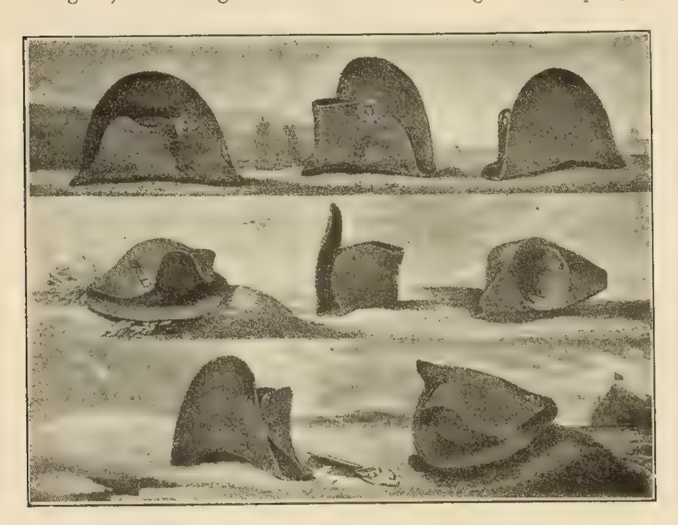
« Mme de Résumat a peut-être raison, dit-il; les femmes s'entendent mieux que nous sur ce sujet... Pourtant, je ne suis pas de son avis. En voici d'ailleurs le motif. J'ai subi une seule fois la fascination d'un regard... ami, une seule fois, — insista-t-il, — et ce regard provenait d'un œil unique, immense, terrible... Son orbite était creusée dans un rocher, au front d'une montagne. Cet œil effrayant, tantôt bleu, tantôt gris, quelquefois rouge m'a toujours inquiété. Mais il faut que je vous dise d'abord où je l'ai vu pour la première fois. Connaissez-vous Valence, Mesdames ? J'aime cette ville : les premières heures de ma jeunesse s'y écoulèrent. Construite au bas du Rhône, un rideau de montagnes s'élève devant elle, au couchant. A son extrême sommet se dressent les ruines du château de Crussol, ancienne demeure des ducs de Crussol-Uzès. Parmi les rocs écroulés, debout dans le ciel, une épaisse muraille, horriblement éventrée, élève sa masse sombre. C'est le trou béant de ces pierres qui forme l'œil dont je vous parle. Depuis des siècles il scrute l'horizon. Un pan de ciel forme son iris, et c'est pourquoi la couleur en est changeante. Aussi loin qu'on se promène dans la campagne valentinoise — derrière les collines, après les plaines — on se sent poursuivi par lui. Certains jours, son regard est si profond que toute la montagne en paraît animée. Et cependant l'horizon seul contribue à

son expression. Il est ouvert dans le ciel par-dessus les choses terrestres. Je le crois du moins, et je vais vous en donner la raison... Durant mon premier séjour à Valence — j'avais à peine dix-sept ans — je logeais chez Mlle Boû. C'était une brave fille, mais elle n'aimait pas que ses locataires rentrassent passé minuit. Un soir, pour fêter le départ d'un camarade, il fut décidé de ne pas respecter cette heure-là. Je ne doutais point des difficultés qui surgiraient à la porte de mon domicile, mais je comptais un peu sur le sommeil de la propriétaire. Je me trompais. Il fut la cause initiale de toutes celles qui m'attendaient. En vain, je heurtais le marteau de l'huis : la porte resta close. Mlle Boû dormait profondément. Je n'insistai point et je pris la résolution de terminer ma nuit par une promenade au bord du Rhône. Je descendis les rues conduisant à la berge du fleuve. A cette heure, aucun risque de croiser un passant importun. Près de l'eau, j'hésitai à choisir ma direction. Je levai enfin la tête et je vis dans la masse sombre des rochers, l'œil de Crussol. Il me sembla qu'une lourde paupière pesait sur le regard assombri, — mais la prunelle, — faite d'une étoile sans doute, — brillait étrangement. Je décidai aussitôt d'aller vers cet œil mystérieux. En quelques instants j'atteignis Saint-Péray, village voisin. Aucun chemin précis n'est tracé sur la pente rocheuse qui mène au château de Crussol. Il faut, à chaque pas, s'aider avec les mains, pour escalader les énormes pierres éboulées. Les racines des plantes desséchées servent à l'ascension. Quand je parvins aux ruines, je ne savais plus du tout la route parcourue et les anfractuosités de la montagne formaient un abîme à mes pieds. Au bord du fleuve argenté, dans la plaine, Valence dormait. Je cherchai l'œil devant moi. Je vis un pan de muraille écroulée au milieu de laquelle s'ouvrait une baie gigantesque. Dans l'encadrement de ces pierres, l'horizon apparaissait réduit, cerné de noir. Et l'œil me sembla crevé... En quelques bonds, je fus debout dans son orbite rocheuse. Je promenai mon regard sur la campagne. En face, vers le levant, derrière une haie de cyprès, l'aube bleuissait. Je restai quelques instants immobile... Que se passa-t-il alors ? Je ne sais... Mais je ne reconnus bientôt plus le paysage coutumier. En vain je cherchai le clocher des villes aperçues tant de fois à l'horizon : Chateauneuf d'Isère, Romans, Tournon, Chabeuil, Etoile... La plaine était plate et les collines, aux versants arides, n'abritaient nulle maison... »

Napoléon cessa de parler. Il se leva et vint s'appuyer contre le chambranle de la fenêtre ouverte. Quelques instants il parut s'absorber dans la contemplation du paysage crépusculaire, puis, d'une voix forte, il continua :

— « Alors, devant cette plaine je vis s'évoquer l'antique rencontre qui mit aux prises les aigles romaines et les enseignes des Arvernes et des Allobroges. Je voyais subitement onduler au confluent de l'Isère et du Rhône les légions hérissées de piques et les cohortes de cavalerie menant la charge sous la conduite des centurions. Peu à peu, il me semblait percevoir le bruit confus de la bataille. Je voyais, sous la poussée irrésistible des vétérans disciplinés céder la masse innombrable des barbares. Parmi les premiers rangs romains, je distinguais Fabius Maximus. Je le voyais impassible poussant son cheval blanc dans la mêlée et, d'un geste de sa main droite, distribuant l'effort des bataillons. J'assistais à l'ébranlement tumultueux de la

charge foncée par les éléphants sur les barbares épouvantés et refoulés par eux dans les flots du Rhône et de l'Isère, où ils se noyaient en masses énormes. Leurs cris mêlés aux barrissements des gros pachydermes montaient jusqu'à moi. Une hallucination étrange semblait s'emparer de tout mon être. Je n'étais plus debout et à pieds, devant l'orbite de roche dure, mais, le casque en tête, je serrais entre mes deux jambes l'étalon romain. C'était moi, qui, devant les enseignes, faisais le geste de la victoire. Cette grande tempête, dont naguère j'entendais le souffle, s'élevait de la plaine et tourbillonnait maintenant autour de Crussol. Il me semblait que c'était moi-même qui en distribuais les rafales. Le cri des vaincus, la clameur aigre des buccines se mêlaient dans le tumulte de la bataille. Déjà je me sentais emporté par le Destin. Toute la force désordonnée des bandes barbares cédait devant la Discipline romaine... Aucun combat pour moi n'a jamais été plus réel. La leçon de la Guerre m'apparaissait pour la première fois. Dans ce dédoublement qui accompagne les songes, j'étais le général chassant les légions dans la plaine et le jeune rêveur dardant sur moi-même le regard formidable de Crussol. Ce n'était plus Fabius Maximus. Déjà j'entendais battre les tambours de la République; déjà je voyais s'avancer contre tous les régiments de l'Europe les volontaires de 92. Je ne sais comment cette vision me venait: les soldats français chantant au milieu des sables d'Egypte les hymnes de la Nation... Oui, je vis, cette nuit-là, à travers l'œil de pierre, tant de fois interrogé de la plaine, le Destin qui devait me conduire... Un grand désir d'autorité, de justice, de discipline s'incarnait en un seul homme en face de l'étranger. Cet homme, c'était moi : Le champ de bataille du Général romain s'agrandissait; ce n'était plus la lutte de deux peuples... L'horizon flambait... Je voyais défiler les drapeaux des armées ennemies, et, comme une étoile d'argent dans la pourpre du sang, se cabrer mon cheval blanc. Les aigles couraient par dessus ce carnage, — et je pressentais déjà des noms illustres:



La gloire et la décadence de Napoléon racontées par son chapeau.
(D'après une gravure de 1821.)
(Collection Paul Le Roux.)

Castiglione... Lodi... Arcole... Puis, le ciel s'éteignit. Une grande lumière bleue glissa sur la plaine... Et l'œil terrible me vit prendre en main le sceptre et la boule du Monde. Le faste impérial du Sacre, les cortèges où j'évolue devant la Nation française, se dressèrent devant moi... Je vis tout cela, cette nuit, dans l'œil de Crussol... »

L'Empereur s'arrêta un instant, puis, glissant la main dans sa redingote, il ajouta :

« Un orage éclata bientôt au-dessus de Valence. Les éclairs et la pluie mirent fin à mes rêves... Je fus brusquement rappelé à la réalité et je me retrouvai debout dans les ruines du Château des ducs de Crussol-Uzès. Voilà, Mesdames, comment j'ai subi la fascination d'un regard une fois dans ma vie... Je ne le regrette pas... Quand vous passerez à Valence, souvenez-vous de cette histoire... L'œil est toujours ouvert au-dessus de la montagne et contemple l'Avenir. »

Mme de Rémusat demanda :

« Sire, ne vous est-il plus arrivé de l'interroger depuis ce soir lointain ?... »

Napoléon ne répondit pas d'abord, puis, levant la tête, il contempla un instant, par la fenêtre ouverte, le ciel qui s'assombrissait et murmura :

— « Je vous ai dit qu'un orage interrompit mon rêve... »

J. Charles-Roux.

Valence, 6 juillet 1910.



Chaplain. — *Médaille de J. Charles-Roux.*



Etoile. — Chateau ou naquit Diane.

DIANE DE POITIERS

DUCHESSE DE VALENTINOIS ET DE DIOIS

I. LES ORIGINES ET LES DÉBUTS DE DIANE DE POITIERS

L'Enfance de Diane.
La Légende de la Grâce. — Erreur des Historiens.

Diane de Poitiers naquit probablement à Etoile (Drôme), résidence la plus ordinaire de son père et de son aïeul, non le 3 septembre, comme le dit Rochas, mais le 31 décembre 1499, son épitaphe lui donnant soixante-six ans trois mois et vingt-sept jours lorsqu'elle mourut, le 27 avril 1566.

Brun-Durand.

Dictionnaire biographique de la Drôme, t. II. Grenoble, Falque et Perrin, 1901.

L'ENFANCE DE DIANE

A six ans à peine, elle montait à cheval, allait en chasse avec son père; elle savait élever le faucon et l'esmerillon d'une manière merveilleuse. A l'âge de dix ans, elle fut promise



Etoile. — Donjon et ancienne porte du Chateau où naquit Diane de Poitiers.

à Louis de Brézé, comte de Maulevrier. Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, descendait par bâtardise du roi Charles VII : sa mère était la fille des amours d'Agnès Sorel. Il avait reçu de la gentille Agnès le nom de Maulevrier, à cause de son rude amour pour la chasse ; enfant, il était déjà terrible au gibier ; il aimait Diane reproduite sous les traits de la déesse des forêts. Les Brézé étaient d'une grande race de Normandie (qu'il ne faut pas confondre avec les Dreux, sortis des maîtres de requêtes, qui reçurent le nom de Brézé).

Capefigue.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

LA LÉGENDE DE LA GRACE. — ERREUR DES HISTORIENS

Victor Hugo a raconté, dans *le Roi s'amuse*, que son père ayant été compromis dans la conjuration du connétable de Bourbon, la jeune fille eut le triste courage, pour obtenir la grâce du coupable, d'aller trouver François Ier et d'obtenir la faveur sollicitée au prix de son déshonneur. Le trait n'est d'ailleurs pas de Victor Hugo. Voltaire avait déjà écrit dans son *Histoire*



François Ier. (Ecole française, Chantilly, Musée Condé.)

du Parlement de Paris que, « suivant la tradition », François Ier ne sauva la vie du père qu'au prix du déshonneur de la fille. L'aventure ne tient pas debout. Lorsque l'affaire du connétable de Bourbon se produisit, en 1523, la prétendue jeune fille était mariée depuis huit ans, avait des enfants, était une honnête mère de famille. Nous avons l'acte par lequel François Ier fait grâce à M. de Saint-Vallier, tout au plus coupable d'avoir écouté le malheureux connétable de Bourbon lui conter en pleurant comment on l'avait entraîné, abusant de sa faiblesse, dans cette pitoyable conspiration qui devait lui coûter si cher, et il est dit, en toutes lettres, que cette grâce est accordée aux sollicitations du gendre de M. de Saint-Vallier, un haut et important personnage qui avait rendu des services, ce qui est très naturel. Par surcroît, François Ier avait ses défauts : il pouvait être léger, mais c'était un galant homme, bien élevé, plein d'honneur : il n'eut pas si facilement admis toute espèce de vilenie.

Louis Batiffol.

« Diane de Poitiers » *(Revue hebdomadaire,* 28 novembre 1908).

De romanesques récits ont été faits sur la cause réelle qui détermina le roi à cette clémence (à l'égard de Saint-Vallier), et le plus accepté de ces récits est celui-ci : « Diane de Poitiers, jeune fille, sacrifia son honneur au roi pour sauver la vie de son père ». Ce drame un peu honteux est inexact, faux, et l'on peut s'en convaincre par le rapprochement des dates et l'examen des pièces.

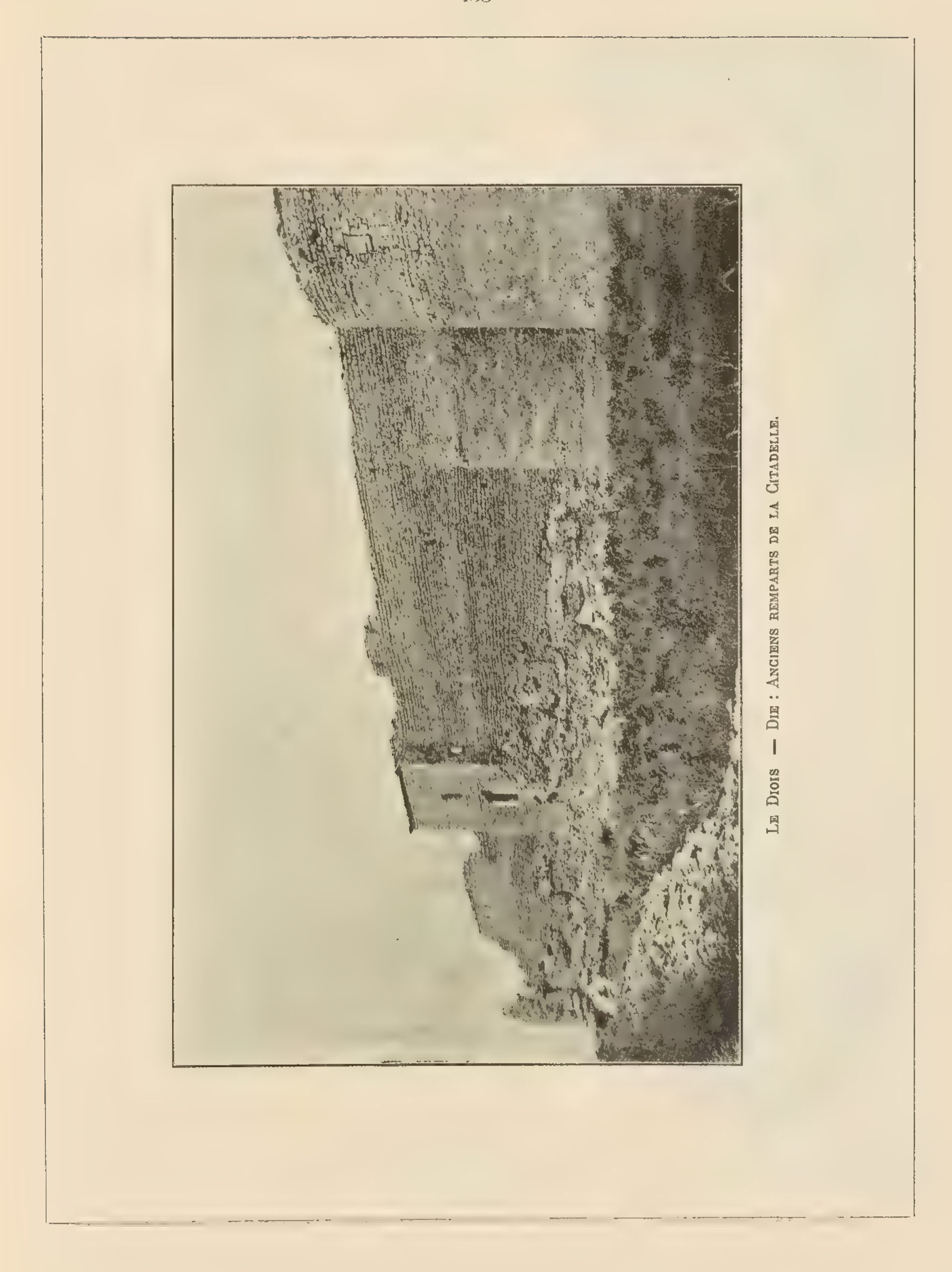
Le procès du connétable de Bourbon est de l'année 1523, ainsi que cela résulte de l'interrogatoire du comte de Saint-Vallier, encore existant (12 octobre 1523); Diane de Poitiers, née en 1499, avait été mariée le 6 novembre 1518, à Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie; ainsi, en 1523, elle n'était ni jeune fille, ni sous la dépendance de son père.

Capefigue.

Diane de Poitiers, Paris, 1869



Le Diois. — Die : Remparts romains dans la ville basse.



Le Diois — Die : Anciens remparts de la Citadelle.

II. PORTRAITS

Esprit raffiné, Ame cruelle. — Les Perfections de son Corps. — Nature glacée.
Le Régime de Diane.
Diane à Anet. — Diane charitable. — Diane intrigante. — Les Lettres de Diane. — Son Style.

ESPRIT RAFFINÉ, AME CRUELLE

Deux favorites se partagent le pouvoir : Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse du roi; Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin. Elles se haïssent. Anne a trente-neuf ans et Diane quarante-huit. Anne domine François Ier par les charmes de sa jeunesse, et Diane, le prince héritier du trône, par l'autorité de son expérience. Leur différence d'âge est une source d'aigres railleries. Anne appelle Diane la « Vieille »; elle la plaint ironiquement d'être réduite à porter de fausses dents et de faux cheveux. La vindicative Diane n'oubliera pas ces mauvais propos et les lui fera payer; une hygiène sévère la défend contre les outrages du temps. Les biographes émerveillés nous révèlent qu'elle se lave à l'eau froide chaque matin, inaugurant en France l'usage du tub. Elle doit à ces pratiques, non moins qu'à la nature, la conservation de sa beauté; elle en est très fière, elle la pare de bijoux précieux et l'offre comme modèle aux sculpteurs; d'esprit raffiné et d'âme cruelle, elle protège les artistes, elle pressure le peuple, prélève sur lui, avec âpreté, les ressources nécessaires à son luxe. Elle a passé des bras du père dans ceux du fils et les dresse défiants l'un contre l'autre. Elle se venge des médisances d'Anne d'Etampes en lui reprochant de trahir son royal amant, d'encourager le parti huguenot, de recevoir des subsides de Charles-Quint et d'avoir amené François Ier à signer le honteux traité de Crépy.



Diane de Poitiers.

Adolphe Brisson.

Le Temps, 22 novembre 1909.

Entre les deux favorites existait une haine féroce. Ni l'une ni l'autre n'était jeune. Diane avait quarante-huit ans ; la duchesse d'Etampes, qui approchait de trente-neuf, se plaisait à répéter qu'elle était née le jour du mariage de Diane. Elle faisait glisser dans sa chambre et jusque sur sa toilette des adresses de dentistes, des offres avantageuses pour faux cheveux. Dans le langage courant, c'était la *vieille*. Mais la *vieille* était de taille à se défendre. De son côté, elle accusera la duchesse de tromper son royal amant, d'avoir une sœur huguenote avérée, de protéger secrètement le parti huguenot, même de conspirer contre la France, d'avoir préparé et imposé au roi le honteux traité de Crépy, à elle grassement payé par Charles-Quint.

Alfred Franklin.

Le Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. Paris, 1909.





Diane de Poitiers.
(Galerie historique de Versailles.)

LES PERFECTIONS DE SON CORPS

Les traits de Diane étaient beaux et réguliers, son teint d'une blancheur admirable; ses cheveux d'un noir brillant bouclaient naturellement. Elle avait les dents, la jambe, la gorge et les mains d'une perfection rare. Sa taille était haute et sa démarche pleine de noblesse. On n'aurait pu lui donner un nom mieux assorti à l'air de sa personne que celui qu'elle portait, et l'on ne pouvait mieux se représenter Diane, la déesse chasseresse, que sous les traits de Diane de Poitiers.

(Sans nom d'auteur.)

Anet : Son passé, son état actuel. Paris, Duprat, 1860.

Cette femme, dont tous les poètes de l'époque ont célébré la grâce et la beauté, dont Jean Goujon a fait son immortelle *Diane chasseresse*, dont le Primatice et tant d'autres peintres ont reproduit l'allure d'une Junon romaine avec les formes massives d'une patricienne de Venise plus par diplomatie peut-être que par véritable enthousiasme, était d'un extérieur fort vulgaire, si l'on en juge d'après un ancien dessin de Janet, peintre de François Ier, représentant Diane en pleine jeunesse, alors qu'elle était grande sénéchale et femme de Louis



Diane de Poitiers.
(Publié par *le Bibliophile Français.*)

de Brézé, grand sénéchal de Normandie, auquel elle avait été mariée dès l'âge de quinze ans, et dont elle avait eu deux filles, unies plus tard, l'une au duc de Bouillon et l'autre au duc d'Aumale.

Elle était belle pourtant, d'une beauté particulière, même en faisant la part de l'exagération des artistes de son époque qui, tous, la célébrèrent à l'envi et la divinisèrent, en quelque sorte, par le marbre ou la peinture. On peut se rendre compte, dans les rares effigies authentiques qui en restent, que Diane avait l'allure d'une matrone robuste, sculptée à grands traits classiques, le front hautain, l'œil dur, le nez droit et impérieux.

Henri Rousset.

Les Dauphinoises célèbres. Grenoble, Imprimerie Générale, 1908.

Il faut convenir que les monuments iconographiques ne justifient qu'imparfaitement la réputation de beauté de Diane. La statue agenouillée au tombeau de son mari à Rouen est trop lourde et trop maladroite pour compter ; la tête de la statue funéraire, toute intéressante qu'elle soit, ne se rapporte qu'à la dernière heure, et il est bien entendu qu'il n'y a pas la moindre ressemblance réelle dans les Dianes peintes de l'Ecole de Fontainebleau et dans la statue de Jean Goujon; ce sont des allusions mais nullement des portraits, et pas même une idéalisation du type réel. Au contraire, depuis les deux crayons de la « grant Sénéchalle de Normandie », jeune, jusqu'à



Diane de Poitiers.
(Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)

la statue du tombeau, il y a un type vrai, froid, calme, bien bâti, un peu fort, avec un grand front, la poitrine haute et bombée, qui n'a rien de la sveltesse de la chasseresse à l'antique.

Anatole de Montaiglon.

Diane de Poitiers et son goût dans les arts. Paris, Detaille, 1879.

« Elle est de toutes les fêtes et Dieu sait si le roi en donne, lui qui fait tout pour ressembler aux Paladins depuis longtemps disparus ! Elle s'y montre avec ce profil superbe d'Emperière que lui prêtent ses médailles, ce profil dont le savant échafaudage des cheveux « adornés à la nymphale » affirme et prolonge l'enchantement. Elle n'a pas besoin d'user tous les matins « de quelques bouillons composez d'or potable et autres drogues de subtils apothicaires » pour donner à sa gorge divine cette perennité surnaturelle. Que ferait-elle de ces artifices et de cette science? Elle a un secret : l'eau froide. Elle s'y plonge le corps entier tous les jours. Elle est attachée religieusement à cette coutume. Se baigner c'est renaître ; c'est sur la chair neigeuse une caresse exquise qui polit, affine, baise, lèche, serre, presse, tend, dresse, affermit, vivifie, tempère; une force dans laquelle on entre; un lustral et vivant bien-être, complice de l'amour. Elle ne connaît d'ailleurs ni fard, ni cosmétique. » Félix Grégoire.

Soleil d'Amour. Grenoble. L. Jourdan.

LA GRANT SENECHALLE

Diane de Poitiers.
(Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)



Janet. — *Diane de Poitiers.*
(Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes.)

NATURE GLACÉE

C'était une grande et belle femme, majestueuse, imposante, un peu forte : sauf la bouche qui était assez fine, et le menton d'un ovale pur, le reste de la figure présentait des traits légèrement épaissis et pas très distingués. La raie du milieu du front et les bandeaux plats descendant à droite et à gauche, mode du moment, achevaient de donner de la personne une expression un peu fade. Le regard était blanc, sans grande expression ; la toilette laissait à désirer : cheveux mal lissés, robes posées d'une façon quelconque, sans ces mille riens qui sentent l'ajustage exact et le souci de l'élégance serrée. La physionomie n'avait quoi que ce soit de romanesque. Le visage trahissait la nature froide, calme, positive, d'une personne qui calcule, sait ce qu'elle veut, et ne se paie pas de mots. De fait on a publié des lettres d'elle : elles sont posées, raisonnables, pleines de précision et de netteté, non dépourvues de sécheresse, et totalement privées d'élan ou d'expansion. Evidemment cette femme n'avait aucun tempérament. Mais malgré son regard indistinct, elle était très intelligente, de cette intelligence maîtresse qui voit posément les choses et sait élucider avec clarté et largeur d'esprit. Elle était équilibrée ; c'était une femme de sang-froid et en même temps résolue.



DIANE DE POITIERS.

Louis BATIFFOL.

« Diane de Poitiers » (*Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908).

LE RÉGIME DE DIANE

Diane est trop connue par l'éclat de ses charmes, pour qu'on ne désire pas savoir les moyens dont elle se servit pour en prolonger la durée jusqu'à la fin de sa vie.

1° Diane se levait régulièrement à six heures, montait à cheval, et faisait ainsi une ou deux lieues.

2° Elle venait ensuite se remettre dans son lit où elle lisait jusqu'à midi.

3° Même dans les hivers les plus rigoureux elle se lavait constamment à l'eau froide.

4° Sa recette consistait en un exercice modéré, et dans l'absence de tous les *cosmétiques* qui, en donnant à la peau une fraîcheur factice, en altèrent sensiblement la fraîcheur naturelle.

5° Elle se montrait surtout l'ennemie déclarée *du serein et de la lune*.

(Sans nom d'auteur.)

Anet : son passé, son état actuel. Paris, Duprat, 1860.



DIANE DE POITIERS.

DIANE A ANET

Diane de Poitiers connaissait peu la vie sédentaire ; le son du cor la réveillait le matin et, véritable déesse, elle courait dans la forêt le pieu en main, suivie de sa meute. La forêt d'Evreux a conservé plusieurs rendez-vous de chasse de la dame suzeraine d'Anet.

CAPEFIGUE.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

DIANE CHARITABLE



Diane de Poitiers.
(D'après un bronze du cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.)

Diane employa de grands deniers à bâtir le château d'Anet, où elle fonda un Hôtel-Dieu pour treize pauvres femmes et cinq filles de ses terres, et une église collégiale en laquelle elle ordonna d'être inhumée, par son testament, passé le jour des Rois, à Limours, l'an 1564, ce qui fut exécuté deux ans après, car elle mourut seulement le XXVIe jour d'avril mil cinq cent soixante-six, âgée de soixante-dix ans, trois mois et vingt-sept jours, ainsi que porte son épitaphe.



(Galerie historique de Versailles.)

André du Chesne-Tourangeau.

Histoire généalogique de la Bourgogne. Paris, 1826.

DIANE INTRIGANTE

Le roi François Ier vit Diane avec beaucoup de plaisir s'emparer de toutes les affections de son fils, qui lui paraissait avoir besoin d'être poli par l'amour. Henri se déclara son chevalier et devint son esclave. Diane lui faisait partager sa haine contre la duchesse d'Etampes. La cour était divisée en deux partis. Diane devenue toute-puissante par la mort de François Ier n'épargna rien pour humilier son ennemie et se crut généreuse parce qu'elle lui laissait la liberté.

Henri II fit redemander d'abord à la duchesse d'Etampes un diamant de 100.000 écus, dernier présent qu'elle eut reçu du roi; c'était, disait-il, un bien de la couronne. Mais, en même temps, il donnait à Diane des pierreries qui surpassaient la valeur de ce diamant. Bientôt après, il revendiqua, comme bien du domaine, la terre de Chevreuse



Diane de Poitiers,
Duchesse de Valentinois.
(D'après une médaille du cabinet de la Bibliothèque Nationale.)

et l'hôtel d'Etampes; il les confisqua, et, par la plus scandaleuse inconséquence, il donna l'hôtel à sa maîtresse et la terre au cardinal de Lorraine.

Ch. Lacretelle.

Histoire de France pendant les guerres de religion. Paris, 1822.



Ecole de Clouet. — *Diane de Poitiers.*
(Musée Condé, Chantilly.)

LES LETTRES DE DIANE

Ses curieuses lettres, récemment publiées, mettent à nu sa dureté d'âme et sa volonté implacable. Elles sont courtes, précises, tendues au fait, dénuées d'agrément. Aucune larme, aucune effusion n'attendrissent ces missives arides. Pas une fleur dans leurs broussailles de chicanes. Il en est que pourrait signer un vieux greffier de basoche. Çà et là, au bas des pages, des protestations de bienveillance ou de modestie feinte qui ressemblent à de faux sourires. Rien de plus sec et de plus glacial. Cela semble écrit de la pointe d'une flèche, sur du sable ou sur de la neige.

Paul de Saint-Victor.

Hommes et Dieux. Paris, 1887.

SON STYLE

Le style de Diane de Poitiers est frappé au coin de cette dureté de forme, de cette aridité de sentiment qui ont été signalées dans les traits de son visage. Rien n'y est donné à l'ornement et à l'élégance ; les mots vont droit à leur but. Dans les lettres d'affaires, surtout, où l'intérêt de Diane se trouve en jeu, la précision dans les termes, la rigueur dans le raisonnement atteignent à un degré qui ferait honneur au procureur le plus tenace et le plus exercé. Forte et sûre de ses droits, elle les discute avec une fermeté de logique que rien ne peut ébranler ; elle impose son opinion sur un ton qui s'élève bien vite aux notes les plus accentuées et les plus impératives.

GUIFFREY.

Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.



LÉONARD DE VINCI (Attribué à). — *Portrait de Diane de Poitiers.*



AUTOUR DE L'HISTOIRE

COMMENT LE DAUPHIN AIMA DIANE DE POITIERS

M. de Brantôme nous apprend que le roi François Ier aimait les femmes, les prélats et les cardinaux. D'ailleurs, la Chronique vante le charme de celles-ci, et l'Histoire reconnaît le talent de ceux-là. Si Louis XII ne s'en occupait guère, il faut croire que son successeur eut vite fait de les apprécier. Il pensait ainsi polir les mœurs de ses courtisans, qui se ressentaient de la rudesse des guerres. Sa cour fut bientôt la plus élégante, la plus fastueuse, et tout de même la plus enviée. Les seigneurs y tenaient libre propos, et leur conduite était plus gaie et plus libre encore. C'était l'époque où Clément Marot composait ses madrigaux, le moment charmant où le Roi de France, satisfait de sa Cour, disait les vers de son aïeul :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vêtu de broderie...

En effet, la Renaissance brillait sur le monde étonné ; ses rayons perçaient enfin la fine brume du Nord et burinaient lentement la pierre blanche des façades. La Salamandre de la devise royale réchauffait les cœurs attiédis, et la mode clémente permettait de se vêtir d'étoffes légères et ravissantes.

***

Ce soir-là, le Roi de France avait convié tous les seigneurs de la Cour dans son hôtel des Tournelles. Il offrait un bal en l'honneur de son fils, le Dauphin. Les murs étaient tendus de

riches tapisseries et les cierges de cire ardente répandaient une douce lumière sous les voûtes des salles. Sur un échafaud garni d'écarlate, le roi s'était assis aux côtés de Mme d'Etampes qui admirait la fête et causait avec le monarque.

« Sire, disait-elle, votre fils n'a point encore paru... Montmorency prétendait tout à l'heure qu'il ne viendrait pas... La Cour le fatigue... »

François Ier ne répondit pas, mais son regard se promena lentement sur les couples de danseurs tournant devant lui...

« Il a parlé, continua la duchesse, de se retirer à Saint-Germain-en-Laye. Les affaires d'Etat ne l'intéressent pas... Loin de Paris, il espère se livrer à son amusement favori, la chasse. »

« — Ne m'avez-vous pas conseillé, murmura enfin le roi, en se penchant sur le bras du fauteuil, de donner cette fête en son honneur? — Vous le voyez pourtant : il ne daigne même pas y paraître... Que faire? J'ai renoncé depuis longtemps à comprendre le caractère d'Henri : il est sombre, taciturne, sournois... Quel secret cache-t-il?... »

« — Aucun, affirma aussitôt la favorite, aucun, j'en suis certaine... Le Dauphin s'ennuie voilà tout.

« — Et sa femme? demanda alors le Roi en souriant.

« — Sa femme? Vous pouvez la voir en ce moment causer avec des Périers... Croyez-moi, Sire, elle n'est pas souvent en compagnie de son mari. Et Dieu sait pourtant quel amour elle a pour lui ! »

« — Elle a aussi beaucoup d'esprit... Mon fils ne perdrait rien à la mieux connaître.

« — Il n'aime guère les femmes », ajouta encore Mme d'Etampes, en levant les yeux vers François.

Et le roi répondit :

« En vérité, je ne reconnais pas mon enfant. » Puis, se levant, il descendit les degrés de l'estrade, précédé de ses pages, les enfants d'honneur, comme il les appelait, tous vêtus de costumes d'argent. Lui-même portait ce soir-là un magnifique habit de soie blanche, chamarré, couvert de pierreries, avec un pourpoint tissu d'or, s'ouvrant sur une chemise très fine, bordée de dentelle précieuse.

Le Roi s'avança vers sa belle-fille, lui baisa la main et s'enquit du dauphin son mari.

La jeune femme présenta alors au prince son visage attristé où les yeux, trop saillants, gardaient pourtant une expression de grande finesse sous l'arc des sourcils. Ses cheveux noirs surmontaient un front élevé, et dans le galbe épaissi de la figure, les lèvres, un peu tombantes, esquissaient un sourire.

« Il devrait être là, Sire, dit-elle, mais je pense que les joutes, devant l'hôtel, l'auront retardé.

« — Eh bien! Madame, reprit le Roi, je vais l'envoyer quérir par un page. »

Et prenant la main de Catherine de Médicis, il la conduisit devant l'estrade où Mme d'Etampes

était assise. A ce moment, l'amie de François Ier donnait les signes de la plus violente émotion. Elle se leva, et parut examiner, au fond de la salle, la lourde tapisserie qui dérobait une porte.

Enfin, s'adressant au Roi elle dit :

« Mme de Poitiers est ici... Elle vient justement d'entrer... Je l'ai vue aux côtés de Marot. »

Le Roi sourit :

« Diane est libre d'assister à toutes les fêtes de la Cour... Vous le savez... »



Puis, plus bas, il ajouta :

« Allons, Madame, ne gardez pas rancune à cette pauvre femme... Je vous le répète : elle n'est pour rien dans la grâce accordée à son père... Me croyez-vous assez lâche pour échanger la vie d'un homme contre l'honneur de sa fille ? Non... et le gendre de M. de Saint-Vallier est bien celui qui l'a obtenue... »

Il appela ensuite un page, et l'envoya auprès de Mme de Poitiers pour la prier de se joindre aux dames d'honneur. Mais Marguerite de Navarre, qui venait d'entendre le propos tenu par son frère, quitta aussitôt l'estrade royale, et s'avança au-devant de la jeune femme. L'affection qu'elle portait au Roi ne lui permettait pas de douter de ses sentiments. D'ailleurs, depuis longtemps, elle avait voué une profonde admiration à la belle Diane. Devinant son caractère droit et résolu, son intelligence claire et pondérée elle ne manquait jamais de l'inviter. Aussi, pendant son séjour à la cour du Roi de France elle ne s'étonna point de trouver son poète favori aux côtés de Mme de Poitiers.

« Vous me direz un jour, fit-elle en prenant le bras de Diane, le madrigal que Marot était en train de vous faire... »

Puis, s'adressant au poète :

« Mon frère m'a dit que vous mettiez en vers les Psaumes... Est-ce vrai ? Vous savez combien je vous aime. J'approuve entièrement ce travail... Votre talent se prête aux genres les plus différents : celui-ci est très beau... »



AMOUR ENROULÉ PAR UN DAUPHIN.

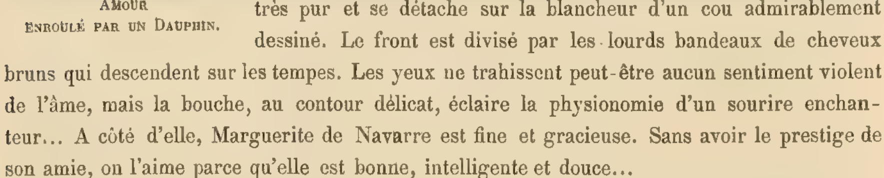
Clément Marot répondit en s'inclinant :

« Je souhaite, Madame, que tous les catholiques partagent votre avis... »

Debout, auprès du Roi, Mme d'Etampes suivait cette scène. Elle devinait les paroles prononcées par la reine de Navarre. Depuis longtemps l'affection portée par celle-ci à la future duchesse de Valentinois l'irritait vraiment. Elle souhaitait que François Ier s'inquiétât enfin des avances que sa sœur ne manquait jamais de lui faire. Mais le Roi répondait en souriant :

« Ne parlons pas de Marguerite... C'est ma sœur très aimée... Elle fait bien tout ce qu'elle fait... »

Maintenant, les deux femmes s'avancent vers l'estrade. Les couples, aux couleurs de François Ier, blanc et argent, retardent seuls leur marche. La haute taille de Diane domine celle de sa compagne. Elle est vêtue de blanc, et de fines dentelles noires bordent sa robe. Son port est majestueux. Elle paraît glisser sur le sol, tant sa démarche est harmonieuse. Entre les épaules des danseurs inclinés, on distinguait à présent son visage. L'ovale en est très pur et se détache sur la blancheur d'un cou admirablement dessiné. Le front est divisé par les lourds bandeaux de cheveux bruns qui descendent sur les tempes. Les yeux ne trahissent peut-être aucun sentiment violent de l'âme, mais la bouche, au contour délicat, éclaire la physionomie d'un sourire enchanteur... A côté d'elle, Marguerite de Navarre est fine et gracieuse. Sans avoir le prestige de son amie, on l'aime parce qu'elle est bonne, intelligente et douce...



Le Roi baisa la main de Mme de Poitiers et l'invita à prendre place parmi les dames de sa compagnie.

La duchesse d'Etampes se pencha aussitôt vers celle-ci et lui dit :

« M. de Brissac est fort contrarié de ne vous avoir pas encore saluée... Je l'aperçois auprès du connétable de Montmorency. Il vous cherche sans doute... » Une légère rougeur parut sur les joues de la jeune femme. Elle connaissait les méchants propos que l'amitié du comte faisait naître. Les paroles de la favorite le lui prouvèrent une fois de plus. Elle répondit simplement :

« M. de Brissac est un ami très dévoué. Mon mari l'aimait beaucoup... Nous l'avons souvent reçu à Rouen...

« — C'est plus qu'il n'en faut, interrompit en souriant la Duchesse, pour expliquer l'intérêt qu'il vous porte. »

Et reprenant sa place à côté du fauteuil royal, elle ajouta :

« D'ailleurs, le voici qui s'approche avec le Dauphin... Croyez-moi, Sa Majesté lui sera reconnaissante de se présenter devant elle en compagnie de Monseigneur... »

La belle Diane pencha légèrement la tête pour apercevoir les deux gentilshommes. On ne pouvait deviner sur lequel se posait le regard admiratif de ses yeux.

François Ier ne cacha pas la satisfaction que lui procurait l'arrivée de son fils. Certes, aucune sympathie n'existait entre les deux princes. Le Roi ne pardonnait pas au Dauphin son caractère mélancolique, mais il était sensible au charme que dégageait sa personne. Il avouait tristement que les qualités physiques du jeune homme nuisaient aux autres..... Mais il reconnaissait bien en lui l'élégance de sa race. De cela, seulement, il était fier. Parmi tous les seigneurs de la Cour, au milieu du luxe qui l'environnait, Henri était vraiment le plus distingué. Les exercices physiques avaient développé sa prestance royale. Les cheveux et la barbe noirs faisaient ressortir la pâleur du teint. Ses yeux gardaient toujours une impression de tristesse répandant sur la physionomie un voile impénétrable.

Catherine de Médicis leva le regard vers le Roi, et murmura :

« Comme il est beau ! »

Elle ne remarqua pas le sourire que cette appréciation faisait naître sur les lèvres de Mme de Poitiers. D'ailleurs, en ce moment, toutes les femmes avaient les yeux tournés vers le Dauphin. Seule, la duchesse d'Etampes continuait à causer avec la comtesse de Chateaubriand.

« Henri est le prince le plus aimé de la Cour, dit-elle, oui..... le plus aimé par sa femme..... Quand elle l'aperçoit, on dirait que tout disparaît autour d'elle..... Regardez la profonde admiration répandue sur son visage..... »

Mme de Chateaubriand, qui n'était plus jeune, mais dont la mémoire conservait pieusement le souvenir des faveurs accordées jadis au Roi, et dont l'antipathie était vive pour l'heureuse rivale, se contenta de murmurer :

« Il me rappelle beaucoup son père.. »

Et Mme d'Etampes, ayant compris, ne répondit pas.

La fête, maintenant, présentait la plus grande animation. Tous les seigneurs dansaient. Sur le fond discret des tapisseries passaient et ondoyaient les étoffes éclatantes. Les robes étaient brodées d'or, profilées de pierres précieuses, recouvertes de dentelles rares. Les pourpoints des cavaliers offraient aux lumières le reflet scintillant des lourdes incrustations d'argent. Les deux cents gentilshommes de la Garde royale, vêtus de soie blanche, dessinaient dans cette clarté leurs silhouettes plus éblouissantes encore..... De temps à autre, le Chancelier de France, en robe de cérémonie, avec un manteau écarlate, traversait le bal.

Le Dauphin, après avoir pris place auprès du Roi, à côté de Mme de Poitiers, regarda danser ses futurs sujets avec un visage empreint de tristesse. Parfois, il levait la tête, et ses yeux contemplaient les voûtes qui semblaient l'emprisonner. Puis, de la main, lourde de bagues, il caressait sa barbe fine. Diane légèrement penchée en arrière, baissa les paupières, et son regard aminci, entre les longs cils, admirait le jeune prince. Certes, elle avait déjà, dans bien des fêtes, remarqué son extrême élégance. Elle n'ignorait pas non plus le caractère morose du Dauphin ; jamais un sourire n'était venu détendre, sous la moustache relevée, la ligne étroite des lèvres..... Mais elle ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration.

Et comme, une fois encore, il suivait d'un œil attristé la courbe des voûtes de la salle, elle s'inclina et murmura :

« Je n'aime pas les appartements qui rappellent les prisons..... Et vous, Monseigneur ? »

Le jeune homme tressaillit. Il se tourna vivement du côté de Diane de Poitiers et la regardant avec inquiétude :

« Et pourquoi cela, Madame ? »

Mais elle ne répondit pas tout de suite. Elle parut réfléchir. Enfin, elle continua :

« On dit, Monseigneur, que vous avez beaucoup souffert pendant votre captivité en Espagne..... Est-ce vrai ? »

Le Dauphin promena lentement son regard sur celle qui parlait ainsi. Puis il murmura :

« Oh ! oui, Madame..... Mais j'étais si jeune, et pourquoi me le rappeler ?

« — Parce que vous y pensiez, tout à l'heure, en regardant les voûtes de cette salle.....

« — C'est vrai !..... approuva simplement le prince.....

« — ..... Et que ce souvenir vous fait mal, ajouta Diane.

« — Très mal, c'est encore vrai ! D'ailleurs vous êtes la première à vous en apercevoir... Jusqu'ici, on ne paraissait pas l'avoir compris..... Mais comment, Madame, l'avez-vous deviné ? »

La belle Diane sourit :

« Tout ce qui touche au Dauphin m'intéresse, Monseigneur.

« — Et la raison ? » demanda Henri.....

A ce moment Mme d'Etampes, très étonnée de voir le Prince prendre goût à la conversation de Diane, se pencha vers elle et s'écria :

« Madame de Poitiers ! le comte de Brissac prétend que votre maison de Rouen est la plus belle de Normandie...

« — Elle est telle, répondit la jeune femme, qu'il a plu au Roi de la donner à mon mari...

« — Le grand Sénéchal était un homme de goût », conclut la duchesse, en se redressant... Elle ajouta encore, tout bas, haussant les épaules :

« Mais le pauvre homme ne l'a pas toujours prouvé... »

Puis elle cessa de s'occuper de son ennemie.

« Et la raison ? » questionna une seconde fois le Dauphin.

Diane joignit ses belles mains :

« La raison? Monseigneur..... Existe-t-elle seulement? Je crois en avoir une, mais je ne sais l'exprimer....

« — Je vous comprendrai tout de même, insista Henri..... Parlez, Madame.....

« — Eh bien! J'aime le pays dont vous portez le nom, voilà tout! Ma famille l'a toujours habité..... J'y suis née... Et le jour où votre aïeul en prit possession, il donna au fils aîné du Roi, en même temps que son titre, le privilège de créer autour de sa personne, pour ceux qui l'aimeront, tout le charme des paysages dauphinois..... Mon pays est bien beau, Monseigneur, et certains de ses sites sont d'une grande mélancolie! »

Le Prince se leva alors et tendant la main à Mme de Poitiers il l'invita à parcourir les salles du bal.

François Ier s'étonnait de la conduite de son fils. L'ayant rarement vu empressé auprès d'une femme, il interrogea son amie :

« Voilà qui me surprend fort, mais jamais Henri ne fut aussi galant!....

« — Soyez sans inquiétude, répondit Mme d'Etampes, votre fils a dix-sept ans, et Diane s'est mariée le jour où je suis née!.... »

Mais le Roi, ne se rendant point à cet argument, jeta un regard vers Catherine de Médicis. La femme du Dauphin, debout, contemplait tristement la salle.





Coupe en cristal de roche avec couvercle en émail aux emblèmes de Diane de Poitiers.
(Cabinet de Florence.)

« Cette enfant, continua le Roi en désignant sa belle-fille, est impénétrable comme les filles de son pays..... Mais Henri s'apercevra quelque jour que les Italiennes ont le sang chaud. »

La duchesse d'Etampes sourit.

« Oui, Madame, j'aime beaucoup Catherine. Elle possède un jugement très droit, et sa prudence est précieuse pour un chef d'Etat..... »

Et comme se parlant à lui-même :

« Je ne regrette pas ce mariage ! »

Mais la maîtresse de François I[er] s'était tournée vers le comte de Brissac. Lui aussi, par-dessus les épaules nues, suivait avec anxiété le couple. Il entendait à peine les questions que la Duchesse ne cessait de lui poser. Elle jouissait de son trouble. N'était-ce pas là, une fois encore, la preuve de son amour ? Diane était aimée de M. de Brissac ! Elle s'en était toujours doutée, d'ailleurs ! Mais, ce soir, rien qu'en regardant le visage du jeune homme on supposait facilement que ce sentiment avait dû être partagé. La jalousie est un indice précieux, et le comte était jaloux..... Elle n'hésita pas à surprendre la confidence d'un cœur aux abois..... Elle répondit donc aux secrètes pensées de l'amant en murmurant :

« ..... Mais ce n'est qu'un enfant !

« — Le sentiment maternel est le premier qu'avouent les femmes qui nous aiment, car c'est toujours auprès d'un berceau qu'elles apprennent à chérir.....

« — Croyez-vous ? » murmura la Duchesse, qui devint rêveuse, et cessa tout à coup de s'occuper du jeune homme.....

Contre la haute fenêtre, par laquelle on apercevait les tours de la Bastille et les toits pointus des maisons argentés par la lune, le Dauphin et Diane s'étaient penchés. Ainsi, promenant leurs regards hors des splendeurs du bal, ils s'isolaient tous deux, et le prince murmura :

« Non ! Madame, je n'oublierai jamais que vous avez daigné vous incliner vers ma douleur..... Au moment où je souffrais, vous avez deviné mon mal !... Aucune femme, jusqu'ici, ne s'en était occupée.....

« — D'autres, reprit Diane, vous feront, Monseigneur, de plus tendres aveux, et vous ne vous souviendrez plus des miens !..... »

Le Dauphin ne répondit pas tout de suite ; puis, prenant la main de la jeune femme dans la sienne, il lui montra, au bord de l'horizon, le mince croissant de la lune qui brillait et murmura :

« Je vous aimerai tant que ce signe resplendira sur le monde ! »

M. de Brantôme, qui vit tout et sut beaucoup de choses, nous donne encore l'assurance que le serment du Dauphin fut respecté. Henri aima toute sa vie la belle Diane. Ses couleurs — le blanc et le noir — furent celles du monarque, et le léger croissant d'une lune d'argent devint le symbole de cet amour.....

M[me] d'Etampes se plaisait à dire au comte de Brissac qu'il était l'homme le plus habile

du royaume dans l'art de connaître les femmes et qu'en somme il avait bien gagné le gouvernement du Piémont — donné peut-être en compensation, ajoutait-elle méchamment. Mais, grâce à Mme de Poitiers, la Cour fut aussi brillante qu'au temps du bon Roi François Ier et ceux qui, rêvant de cette époque, contemplent le soir, dans un ciel serein, le signe du premier serment de Henri II, ne tardent pas à voir scintiller à ses côtés l'étoile de la belle Diane !

J. Charles-Roux.



Nymphe lutinant un Dauphin.

III. LA MAITRESSE ROYALE

L'Intervention de François Ier. — La Bague enchantée. — Le Secret de l'Amour.
La Liaison royale, roman de Chevalerie.
Diane « Dame de pensée ». — Selon l' « Amadis ». — Le Roi esclave. — L'Extase perpétuelle.
Simple amie ? — Diane orgueilleuse ou amoureuse ? — Courtisane.
Usurière d'amour. — Amante licencieuse ? — Maîtresse acceptée. — Du père au fils.
Après le père et le fils.
Diane et Charles de Brissac. — La Bague du Roi. — Diane de Montmorency.

Le Dauphin a pour elle une véritable tendresse, mais on pense qu'il n'y a rien de lascif.

Marino CAVALLI.

Elle possédait le cœur du roi non sans apparence de sorcellerie.

Théodore DE BÈZE.



PRIMATICCIO. — *Henri II.*
(Musée Condé, Chantilly.)



DIE.

L'INTERVENTION DE FRANÇOIS Ier

Qui fut affligée surtout (de la liaison du Dauphin), ce fut la femme du Dauphin, cette jeune Dauphine pas jolie, à la grosse figure poupine, mais intelligente, adroite, que François Ier estimait beaucoup, avec laquelle il montait à cheval et chassait, et dont il goûtait la conversation : la célèbre Catherine de Médicis. Elle adorait son mari, ce garçon froid, mélancolique et résigné, elle fut navrée. Elle n'avait pas d'enfants. Il sera même question avec le Dauphin de répudiation et Catherine ira, désespérée, se jeter aux genoux de François Ier pour lui proposer de se retirer dans un couvent, mais François Ier, en homme d'esprit, la relèvera galamment, l'embrassera et lui dira qu'elle est sa belle-fille et qu'elle le restera.

Louis BATIFFOL.

« Diane de Poitiers » (*Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908).

LA BAGUE ENCHANTÉE

Une dame possédait Henry second par la force d'une bague qu'elle luy donna, laquelle il portoit au doigt. Le Roy estant tombé malade, la duchesse de Nemours, de laquelle j'ay appris ceste histoire, qui l'estoit venuë visiter, fut priée par la Royne de la tirer du doigt du Roy ; ce qu'elle fit, et s'estant retirée avec la bague, le Roy commanda à l'huissier de ne laisser entrer

personne dans sa chambre. Cette dame s'y présente une et deux fois, l'entrée luy en est refusée; croyant quelque altération, elle se présente pour la troisième fois, et la porte luy estant déniée,



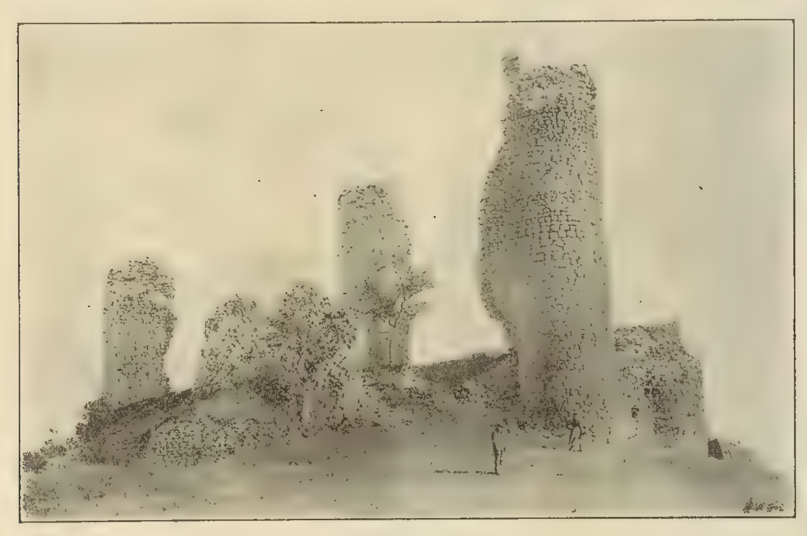
LE DIOIS. — DIE : ARC DE TRIOMPHE A LA PORTE SAINT-MARCEL.

elle ne laissa d'y entrer et alla droit au lict du Roy, où, voyant qu'il n'avoit pas sa bague, luy demanda ce qu'il en avoit fait, et ayant dit que la duchesse de Nemours l'avoit emportée, elle la renvoya quérir sous le nom du Roy, et la remit à son doigt, et les amours continuèrent comme devant.

Lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne. Paris, Gervais Alliot, 1623.

LE SECRET DE L'AMOUR

A mesure que les années effaçaient les plus beaux traits de son visage, les grâces de son esprit et son adresse s'augmentèrent de telle sorte, qu'à l'âge de trente-cinq ans, qu'elle eût dû quitter la qualité de belle pour prendre celle de bonne, elle empêtra le cœur de Henri dans ses



Le Diois. — Bourdeaux (Drôme) : Ruines du Chateau seigneurial d'Alberte de Poitiers.
(Cliché Déclari.)

filets. Et comme c'est l'ordinaire des peuples, pour rendre les favoris plus odieux et la lâcheté des princes qui s'y abandonnent plus excusable, de dire que leur affection a été prévenue par des charmes magiques : il y en eut qui publièrent qu'elle l'avait ensorcelé avec des filtres.....

..... Mais ce n'est pas chose nouvelle, ni merveilleuse, de voir un esprit ainsi charmé sans sortilège.

Il s'en est vu une infinité d'exemples, et il n'est pas malaisé d'en trouver des raisons.

François de Mezeray.

Histoire de France, t. II. Paris, 1646.

LA LIAISON ROYALE, ROMAN DE CHEVALERIE

La postérité reproche à Henri II des faiblesses que rappellent et ce croissant et ces chiffres enlacés qui ornent tant de manuscrits précieux et les palais de nos rois. Mais des contemporains



Le Diois. — Bourdeaux : Une vieille maison de la Viale

assurent que cette galanterie, qu'excuse l'âge de la chevalerie, se bornait à un commerce de sentiment et de confiance : témoin, cette médaille symbolique, sur laquelle la duchesse de Valentinois est représentée, parée des attributs de la chaste Diane, avec cette légende : « J'ai vaincu le vainqueur du monde entier. »

J.-B. Gail.

Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers, etc. (préface). Paris, Ch. Gail, 1828.

DIANE « DAME DE PENSÉE »

Maîtresse en titre, Diane de Poitiers tenait, entre Henri II et Catherine de Médicis, la place d'une troisième personne de la royauté. Le blason de son adultère officiel décorait les murs des châteaux, les dômes des palais, les arcs de triomphe des entrées royales; le roi le portait jusque sur ses habits de gala toujours semés de croissants. Au couronnement même de Catherine, l'initiale de Diane, accouplée à celle de Henri, s'étalait sur tous les décors de la fête. Quand le roi visita Lyon, avec la reine, à son retour d'Italie, la ville lui donna un ballet représentant la « Chasse de Diane », qui n'était que l'apothéose de la favorite. « Mme de Valentinois — dit Brantôme — que le roy servoit, au nom de laquelle cette chasse se faisoit, en fut très contente, et depuis en aima fort toute sa vie la ville de Lyon. » Au tournoi où Henri II tomba sous la lance de Montgommery, — Diane avait alors soixante ans, — il portait ses couleurs.

A quoi tint cette passion si étrange et si absorbante que Nicolas Pasquier l'attribue au charme d'une bague enchantée? Diane était belle sans doute et d'une beauté taillée dans le marbre; mais, sur le marbre même, soixante années marquent leurs entailles... Les rares effigies authentiques qui restent de Diane s'accordent avec le portrait impartial de Lorenzo Contarini. Ce sont celles d'une matrone robuste, sculptée à grands traits, au front hautain, à l'œil dur, au

nez impérieux. La gorge est ample, l'épaule plantureuse; la bouche serrée et rentrante semble faite, non pour le baiser, mais pour le secret. Nulle mollesse, aucune volupté : l'air d'une Junon romaine avec les formes massives d'une patricienne de Venise.

Ce n'est pas non plus à l'attrait des sens qu'on peut attribuer son empire. Henri II n'avait rien du tempérament pantagruélique de son père. Chaste plutôt, d'un sang lent et lourd, caractère engourdi dans un corps agile : le Faune avait engendré un amant transi... Diane de Poitiers, de son côté, avait la froideur de sa patronne païenne, sinon sa virginité. On ne trouverait pas un caprice dans cette vie active, dont tous les actes vont droit au but, comme des flèches sûrement lancées. Ses rares amours, si elle en eut avant Henri II, furent toutes politiques; instruments de règne et non de plaisir. Leur liaison était si décente qu'on la crut longtemps platonique...

Le prestige de Diane fut dans la fascination romanesque et chevaleresque qu'elle exerçait sur Henri. Elle l'éblouissait de tournois, l'étourdissait de rêves, lui soufflait les faits d'armes et les entreprises, le nourrissait en amour d'abstractions et de quintessences espagnoles, et se posait vis-à-vis de lui comme une « Dame de pensée » plutôt que d'alcôve. L'ostentation du deuil sempiternel qu'elle portait de son vieux mari, le sénéchal de Brézé, avait tout d'abord élevé haut sa conquête. Venir à bout de la vertu de Diane, c'était presque séduire la reine Artémise. A qui lui aurait demandé son secret, elle aurait pu répondre comme la Galigaï à ses juges : « L'influence d'une âme forte sur une âme faible, d'une femme d'esprit sur un *balourd.* » Mais ce balourd avait l'imagination d'un paladin de la Table Ronde : Henri II, sous sa longue mine somnolente et terne, cachait une âme fantastique. Les visions de la chevalerie troublaient sa cervelle : *l'Amadis* était son livre de chevet. Il y avait du Don Quichotte dans ce roi de triste figure; Diane de Poitiers fut sa Dulcinée : une Dulcinée décevante, aussi chimérique que celle



Le Diois — La Tour de Crest (Drôme).

du Toboso, idéalisée par les arts, incessamment rajeunie par les cadres mythologiques où elle se posait.

Paul de Saint-Victor.

Hommes et Dieux. Paris, 1867.

SELON L' « AMADIS »

On trouve comme un reflet de l'*Amadis* dans les relations de Henri II avec Diane de



Le Diois. — La Tour de Crest.

Poitiers. A la condition d'associer son esprit à ces préoccupations de l'époque, il devient facile de faire la lumière dans les coins les plus reculés de la pensée de Diane, de saisir le mobile le plus intime de ses actions et de ses démarches, comme aussi de faire ressortir sous leur véritable aspect les causes de cette prosternation perpétuelle de Henri II devant la favorite. Cette situation bizarre et étrange n'apparaît plus alors comme un accident; c'est une doctrine tirée du roman à la mode, et pratiquée à tout propos avec une inflexible logique.

Guiffrey.

Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.



Le Diois. — Allex (Drôme). (D'après une ancienne lithographie.)

LE ROI ESCLAVE

Le connétable de Montmorency mérite un grand blâme pour n'avoir pas donné de bons conseils à son maître par rapport à la duchesse de Valentinois, qui, dans un âge disproportionné à celui de Henri II, ne laissait pas de le tenir dans ses fers et d'abuser très injustement de cet esclavage.

Pierre BAYLE.

Dictionnaire historique et critique. Amsterdam, 1734.



LE DIOIS. — ALLEX. (D'après une ancienne estampe.)
(Collection Marius Villard.)

L'EXTASE PERPÉTUELLE

Henri II, peut-être le moins aimé de tous les enfants de François Ier, se sentit tout heureux et tout réjoui d'une tendresse qu'il ne trouvait point ailleurs, et s'abandonna sans réserve aux affectueux conseils de cette nouvelle Egérie. Mais la situation était pleine de périls. De cette amitié, si pure d'abord, à de plus tendres sentiments, il n'y avait qu'un pas, et les tendres sentiments ne tardèrent pas à se faire jour. Henri II ne voyait point l'issue de la voie où il s'engageait; quant à Diane, elle avait son but, et elle y marcha sans hésitation et sans détour. Elle mit une adresse infinie à diriger les pas du jeune prince dans ce monde de tentations nouvelles. Après lui avoir fait entrevoir tous les éblouissements d'une passion naissante, lui en avoir fait goûter les douceurs, elle appliqua tout son art, toute la diplomatie de son esprit à tenir le royal amoureux dans un état d'extase perpétuelle.

GUIFFREY.

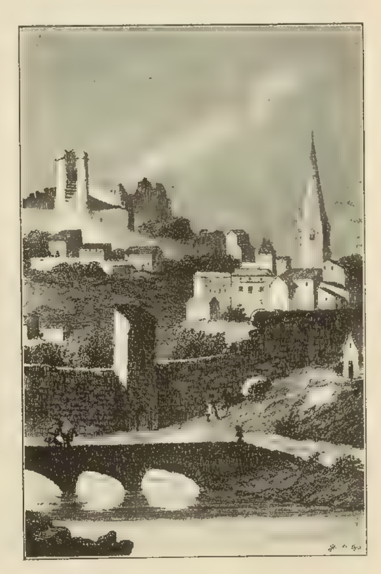
Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.

SIMPLE AMIE ?

On reproche à Henri II de la faiblesse pour la duchesse de Valentinois, quoiqu'elle ait plus de soixante-dix ans, ce qui prouverait seulement une vieille amitié, peut-être fort innocente; la duchesse avait beaucoup d'esprit, son crédit n'était point fastueux, elle ne faisait rien faire au roi que par insinuation, et sans vouloir paraître le gouverner; fière de sa vertu véritable ou fausse, elle fit frapper une médaille où elle était représentée, sous la figure de la chaste Diane, foulant aux pieds le Dieu de l'Amour.

Abbé D'ARTIGNY.

Mémoires. Paris, 1749.



LE DIOIS. — GRANE
(D'après une ancienne estampe.)

ORGUEILLEUSE OU AMOUREUSE ?

On en arrive à se demander si la célèbre héroïne a été la vulgaire femme de plaisir que l'on croit, si au contraire nous ne sommes pas en présence d'un cas psychologique curieux, d'une personnalité intelligente, ambitieuse, haute et ferme, qui, flattée de se voir l'objet d'une adoration passionnée, s'est appliquée à la contenir dans les bornes d'une déférence respectueuse, y répondant assez pour ne pas la décourager, pas assez pour amener la satiété, qui a consenti d'ailleurs, avec un courage assez cavalier, à accepter toutes les apparences, devant les contemporains et l'histoire, de, peut-être, ce qu'elle n'était pas, mais a profité de cette situation singulière et de cet amour pour prendre dans l'Etat un rôle qu'à aucun titre elle n'aurait pu acquérir, exercer une influence bienfaisante, satisfaire ses goûts de luxe, d'art, de domination, conseiller sainement un jeune roi dont l'ardeur déréglée, dirigée vers d'autres objets moins raisonnables, eût pu l'entraîner à des sottises, et appliquer ces conseils aussi bien à la paix du ménage royal, qu'à la bonne tenue des affaires publiques. Les contemporains ont compris cette influence bienfaisante de Diane. Brantôme écrivait : « Il faut que le peuple de France prie que désormais ne vienne favorite de roi plus mauvaise que celle-ci ni malfaisante ». Au fond il y a des raisons de croire que ce qui flattait le plus la duchesse de Valentinois était d'être arrivée au résultat obtenu, c'est-à-dire à cette puissance, cette autorité, ce prestige, cette gloire, sans avoir rien sacrifié de son honneur au moins vis-à-vis de sa conscience, sinon aux yeux du

public moins bien informé, ce qui, du reste, il faut le dire, est un peu insuffisant. Nous en avons une preuve dans cette médaille orgueilleuse et triomphante qu'elle fit frapper comme signe éclatant de sa satisfaction et où, se faisant représenter sous les traits de la déesse Diane foulant à ses pieds l'Amour, elle inscrivait comme exergue cette phrase singulière qui semble confirmer tout ce qui précède : *Omnium victorem vici :* « J'ai vaincu le vainqueur de tous ».

Louis BATIFFOL.

« Diane de Poitiers » *(Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908.)



LE DIOIS. — GRANE : LE VIEUX CLOCHER.

COURTISANE ?

Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, et fille du comte de Saint-Vallier, abusa étrangement de sa faveur, soit pour amasser des richesses, soit pour admettre aux charges, ou pour en exclure ceux qu'elle trouvait à propos.

On avait de la peine à croire qu'étant si âgée elle eût pu captiver de telle sorte un jeune prince, sans le secours de la magie. Mais des gens fort sensés ne recourent point à cela, et font de très bonnes réflexions sur le pouvoir d'une vieille courtisane, et ils n'oublient pas de marquer la complexion amoureuse de celle-ci. Le plus grand scandale vint qu'on ne doutait pas qu'elle se fût abandonnée aux désirs de François Ier, pour sauver la vie de son père, et ainsi l'on ne voyait pas sans indignation qu'une femme, qui avait servi successivement de concubine au père et au fils, eût la principale autorité dans le royaume. C'est donner dans les visions chimériques que de prétendre que les liaisons de Henri II avec cette femme ne passèrent point la belle amitié.

Pierre BAYLE.

Dictionnaire historique et critique. Amsterdam, 1734.

USURIÈRE D'AMOUR

Elle s'y prit de bonne heure pour assurer le succès de ses hautes visées, et ses actes, au début de la vie, décèlent déjà sa pensée dominante. Jeune fille, à l'âge des illusions et des rêves d'amour, elle épouse un mari vieux et laid, on dit même bossu ; mais c'est un Grand Sénéchal, et il apporte à Diane, troisième fille d'un petit seigneur de province, la richesse et une position toute faite. En un mot, elle a tout prévu, et elle conclut une bonne affaire. Devenue veuve, elle voue un attachement éternel à l'ombre chérie, dont elle ne se montra peut-être jamais tant éprise avant la séparation, ce qui lui permet de mettre ses infidélités à plus haut prix. Usurière d'amour, elle arrête, à trente-sept ans, ses préférences sur un amoureux de dix-neuf ans, et, forte de son expérience, elle ménage ses faveurs, pour faire désirer plus ardemment ce qu'une autre eût livré tout de suite.



Le Diois. — Chapiteau de l'église de Saint-Pierre de Chabrillan.



Le Diois. — Chapiteau de l'église de Saint-Pierre de Chabrillan.

Plus tard, après l'avènement du Dauphin au trône, elle se maintient à son poste de mentor féminin, par les sentiments, moins tendres peut-être, mais plus durables, de l'habitude et de la reconnaissance. Enfin, lorsqu'elle a rendu son joug impossible



LE DIOIS. — CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE CHABRILLAN.

à secouer, le Trésor royal, ouvert à sa convoitise, la paie grassement de son amour, de ses soins et de son dévouement.

GUIFFREY.

Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.

AMANTE LICENCIEUSE ?

Ainsi que ce bon Dieu vous rendoit plus féconde, ainsi alloit le feu Roy, négligeant et oubliant tel bienfait, dont advint que Dieu irrité permit que ce pauvre prince, enyvré de la menstrue de ceste vieille paillarde Diane, donna par elle entrée en sa maison à un jeune serpent[1], qui, secrètement leichoit le sein d'elle, dont il se feit oracle, et elle, organe de luy, qui commença à blasmer les psalmes de David, lesquels enseignent à laisser tous péchés, fortifient la chasteté et corroborent la vertu, et va faire feste des vers lascifs d'Horace, qui eschauffent les pensées et la chair à toutes sortes de lubricitez et paillardises, et met en avant autres chansons folles; et en faisoient forge de leurs infâmes amours par ces beaux poëtes de diable pour non seulement entretenir leur vie impure et impudique, ains pour les engouffrer et absorber en l'abysme de toute iniquité et désordre, voire de toute impiété.

Lettres envoyés à la Royne-Mère, par un sien serviteur, après la mort du feu Roy Henri II, publiées dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France,* par L. Cunbes et F. Danjou. Paris, Beauvais, 1835, t. III.

MAITRESSE ACCEPTÉE

La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri second. Le prince était galant, bien fait et amoureux : quoique sa passion pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, eût commencé il y avait

[1] Charles, cardinal de Lorraine.

plus de vingt ans, elle n'en était pas moins violente et il n'en donnait pas des témoignages moins éclatants.

Les couleurs et le chiffre de Mme de Valentinois paraissaient partout; elle paraissait elle-même avec tous les ajustements que pouvait avoir Mlle de la Marck, sa petite-fille, qui était alors à marier.

La présence de la reine autorisait la sienne. Cette princesse était belle, quoiqu'elle eût passé la première jeunesse; elle aimait la grandeur, la magnificence et les plaisirs.

L'humeur ambitieuse de la reine lui faisait trouver une grande douceur à régner. Il semblait qu'elle souffrît sans peine l'attachement du roi pour la duchesse de Valentinois, et elle n'en témoignait aucune jalousie; mais elle avait une si profonde dissimulation qu'il était difficile de juger de ses sentiments; et la politique l'obligeait d'approcher cette duchesse de sa personne, afin d'en approcher aussi le roi.

Mme de La Fayette.

La Princesse de Clèves. Paris, 1678.

DU PÈRE AU FILS

Ce n'est ni le mérite ni la fidélité de Mme de Valentinois qui a fait naître la passion du roi, ni qui l'a conservée ; et c'est aussi en quoi il n'est pas excusable : car, si cette femme avait eu de la jeunesse et de la beauté, jointe à sa naissance ; qu'elle eût eu le mérite de n'avoir jamais rien aimé ; qu'elle eût aimé le roi avec une fidélité exacte, qu'elle l'eût aimé par rapport à sa seule personne, sans intérêt de grandeur ni de fortune, et sans se servir de son pouvoir que pour des choses honnêtes ou agréables au roi même, il faut avouer qu'on aurait eu de la peine à s'empêcher de louer ce prince du grand attachement qu'il a pour elle...

Vous savez qu'elle s'appelle Diane de Poitiers. Sa maison est très illustre ; elle vient des anciens ducs d'Aquitaine ; son aïeule était fille naturelle de Louis XI, et enfin il n'y a rien que de grand dans sa naissance ! Saint-Vallier, son père, se trouva embarrassé dans l'affaire du Connétable de Bourbon, dont vous avez ouï parler. Il fut condamné à avoir la tête tranchée et conduit à l'échafaud. Sa fille, dont la beauté était admirable, et qui



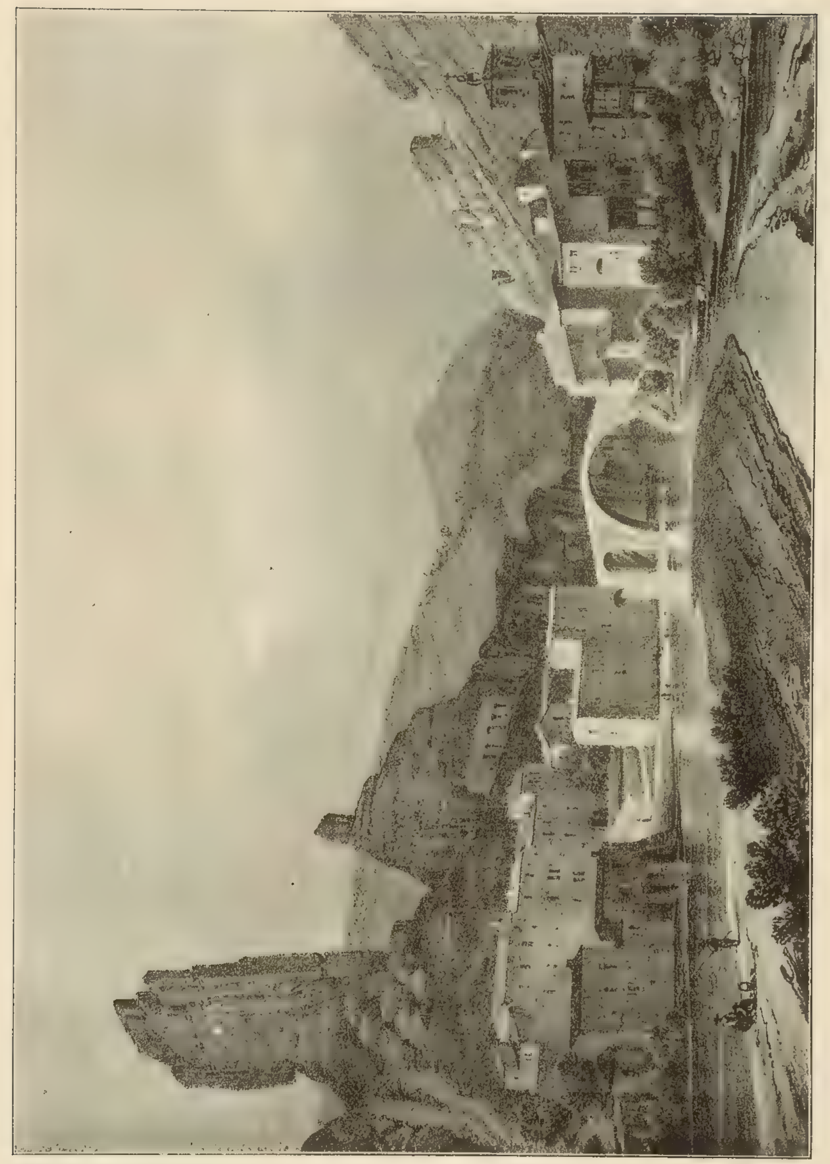
Le Diois. — Chapiteau de l'église de Saint-Pierre de Chabrillan.

avait déjà plu au feu roi, fit si bien (je ne sais par quels moyens), qu'elle obtint la vie de son père. On lui porta sa grâce comme il n'attendait que le coup de la mort; mais la peur l'avait tellement saisi, qu'il n'avait plus de connaissance, et il mourut peu de jours après. Sa



LE VALENTINOIS. — LE GRAND-SERRE (DROME) : *le Cygne et Léda.*
(Cheminée de la Renaissance apportée au château du Cabinet, vers le XVIe siècle.)

fille parut à la Cour comme la maîtresse du roi... Ce prince n'avait pas une fidélité exacte pour ses maîtresses : il y en avait toujours une qui avait le titre et les honneurs, mais les dames que l'on appelait *de la petite bande* le partageaient tour à tour. La perte du Dauphin, son fils, qui mourut à Tournon, et que l'on crut empoisonné, lui donna une sensible



Le Diois. — Les Pilles (Drôme).

affliction. Il n'avait pas la même tendresse pour son second fils[1], qui règne présentement ; il ne lui trouvait pas assez de hardiesse ni assez de vivacité. Il s'en plaignait un jour à Mme de Valentinois, et elle lui dit qu'elle voulait le faire devenir amoureux d'elle pour le rendre plus vif et plus agréable. Elle réussit, comme vous le voyez. Il y a plus de vingt ans que cette passion dure, sans qu'elle ait été altérée ni par le temps ni par les obstacles.



Le Valentinois. — Romans : Porte extérieure de l'ancienne maison Dochier.

Le feu roi s'y opposa d'abord et, soit qu'il eût encore assez d'amour pour Mme de Valentinois pour avoir de la jalousie, ou qu'il fût poussé par la duchesse d'Estampes, qui était au désespoir que M. le Dauphin fût attaché à son ennemie, il est certain qu'il vit cette passion avec une colère et un chagrin dont il donnait tous les jours des marques. Son fils ne craignait ni sa colère ni sa haine, et rien ne put l'obliger à diminuer son attachement ni à le cacher ; il fallut que le roi s'accoutumât à le souffrir.

Mme de La Fayette.

La Princesse de Clèves. Paris, 1678.

[1] Henri II.

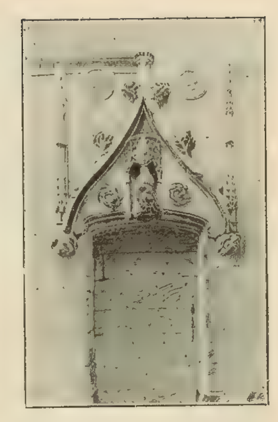
APRÈS LE PÈRE ET LE FILS

Il est certain que François I[er] fit Diane gouvernante de Henri II, son fils ; que Henri II en fit sa maîtresse et qu'elle n'eut point d'horreur d'entrer dans le lit du fils après être sortie de celui du père...

Si elle n'eut qu'un mari, en revanche, elle ne manqua pas d'amis ; Henri II qui le savait ne faisait qu'en rire.

(Sans nom d'auteur.)

Mémoires historiques et secrets concernant les amours des Rois de France. Paris, 1739.



Le Valentinois. — Romans : Porte intérieure de la maison Savoie Rambaud, rue Saint-Nicolas.

La liaison incestueuse d'Henri avec Diane n'était un secret pour personne ; en toute occasion, la maîtresse tenait publiquement la place qu'eût dû occuper l'épouse. Un véridique historien du XVII[e] siècle raconte que le Dauphin trouva un jour dans sa chambre un écrit contenant la malédiction prononcée par Jacob contre Ruben qui avait séduit une des femmes de son père. Le Dauphin attribua aux huguenots cette plaisanterie de mauvais goût et ne fit qu'en rire. Ce qui prouve pourtant que sa conscience protestait bien un peu, c'est qu'il cherchait et aimait à trouver autour de lui des situations semblables à la sienne. Pour lui complaire, un de ses familiers lui confia, sous le sceau du secret, que Guy Chabot s'était vanté d'avoir pour maîtresse la seconde femme de son père.

Alfred Franklin.

Le Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. Paris, 1909.

DIANE ET CHARLES DE BRISSAC

Quoique la duchesse de Valentinois eût sujet d'être contente de l'excès de confiance et d'amour que le roi lui témoignait, elle ne put lui demeurer fidèle ; elle fut charmée de la bonne mine de Charles de Cossé-Brissac ; elle combattit quelque temps les sentiments de tendresse dont elle était prévenue pour lui, et enfin, n'ayant pu les éteindre, après avoir consulté son miroir qui lui persuada qu'elle avait assez de beauté malgré le change-

Le Valentinois. — Romans : Porte extérieure de la maison Charvin (XV[e] siècle).

ment que l'âge avait fait sur son visage, pour engager ce seigneur à reprendre sa passion, elle résolut de lui apprendre ce qui se passait dans son cœur.

Elle en prit l'occasion lorsqu'il vint la féliciter sur l'éloignement de Mme d'Estampes.

« Vos protestations sont-elles sincères, lui dit-elle, et peut-on s'assurer que vous aviez un véritable attachement pour ma personne ? »



Le Valentinois. — Romans : Ancienne maison Charvin

Après qu'il eut juré qu'elle pouvait le mettre à l'épreuve et qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour ses intérêts :

« Je sais, poursuivit-elle, que le crédit que j'ai à la cour engage tous ceux qui ont quelque ambition à m'offrir leur service, mais je veux de vous des sentiments plus désintéressés : je prétends que vous n'aimiez en moi que ce que je tiens de la nature, sans considérer ce que je tiens aux bontés du roi. Je n'en serai pas ingrate, et je veux prendre soin de votre fortune pourvu que vous me laissiez suivre mon inclination et que vous vous en reposiez entièrement sur moi. »

Elle accompagna ces paroles de regards si passionnés que Brissac, qui n'était pas novice en amour, connut aisément qu'il ne tiendrait qu'à lui d'entrer dans une intrigue particulière avec la duchesse. Il y avait beaucoup à craindre de la colère du roi s'il découvrait un commerce de cette nature, mais encore plus de l'indignation de Diane, si elle se voyait méprisée après de si grandes avances ; aussi ne balança-t-il point sur le parti qu'il devait prendre, et, jugeant qu'il ne fallait pas négliger une si belle occasion, il ne répondit que par un baiser fort passionné qu'il imprima sur une des mains de la duchesse.

Ce langage fut plus éloquent que tous les serments qu'il aurait pu faire de l'aimer éternellement. On ne sait point si Brissac eut pour elle une véritable passion ou s'il feignit d'en avoir pour profiter de son crédit ; mais ce qui est certain, c'est qu'ils eurent, depuis, plusieurs rendez-vous.

Henri Sauval.

Galanteries des Rois de France. Paris, Ch. Moette, 1738.

LA BAGUE DU ROI

Un soir qu'il devait y avoir une comédie au Louvre, et que l'on n'attendait plus que le roi et Mme de Valentinois pour commencer, l'on vint dire qu'elle s'était trouvée mal et que le roi ne viendrait pas. On jugea aisément que le mal de cette duchesse était quelque démêlé avec le roi ; nous savions les jalousies qu'elle avait eues du maréchal de Brissac pendant qu'il avait été à la cour, mais il était retourné en Piémont depuis quelques jours, et nous ne pouvions imaginer le sujet de cette brouillerie.

Comme j'en parlais avec Sancerre, M. d'Anville arriva dans la salle et me dit tout bas que le roi était dans une affliction et une colère qui faisait pitié ; qu'en un raccommodement qui s'était fait entre lui et Mme de Valentinois, il y avait quelques jours, sur des démêlés qu'ils avaient eus pour le maréchal de Brissac, le roi lui avait donné une bague et l'avait priée de la porter ; que, pendant



Le Valentinois. — Romans : Intérieur de la cour et tourelle de l'escalier de la maison Rayné (xve siècle).



Le Valentinois. — Romans : Cours et porte d'entrée de la maison du Port-Roux (xve et xvie siècles).

qu'elle s'habillait pour venir à la comédie, il avait remarqué qu'elle n'avait point cette bague, et lui en avait demandé la raison ; qu'elle avait paru étonnée de ne la pas avoir ; qu'elle l'avait demandée à ses femmes, lesquelles, par malheur, ou faute d'être bien instruites, avaient répondu qu'il y avait quatre ou cinq jours qu'elles ne l'avaient vue.

Ce temps est précisément celui du départ du maréchal de Brissac, continua M. d'Anville ; le roi n'a point douté qu'elle ne lui ait donné la bague en lui disant adieu.

Cette pensée a réveillé si vivement toute cette jalousie, qui n'était pas encore bien éteinte, qu'il s'est

emporté, contre son ordinaire, et lui a fait mille reproches. Il vient de rentrer chez lui très affligé ; mais je ne sais s'il l'est davantage de l'opinion que Mme de Valentinois a sacrifié sa bague que de la crainte de lui avoir déplu par sa colère.

Mme DE LA FAYETTE.

La Princesse de Clèves. Paris, 1678.

DIANE ET MONTMORENCY

La brusquerie de Montmorency dédommageait Diane de la galanterie de Henri II, et elle trouvait plus de charmes à être malmenée par l'un qu'à être flattée par l'autre. Caprice monstrueux d'un cœur féminin !

Alexandre DUMAS, père.

Les Deux Diane. Paris, Lévy, 1861.



LE DIOIS. — CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE BEAUSEMBLANT (DRÔME).



IV. L'AURÉOLE MYTHOLOGIQUE

Diane idéalisée. — L'Apothéose.
Diane idole publique. — Diane immortalisée par l'Art. — Vénus détrônée.

DIANE IDÉALISÉE

De toutes les maîtresses des anciens rois, Diane de Poitiers est une de celles qui ont laissé le souvenir le plus idéalisé... A la considérer de près, cette beauté portait, il est vrai, la marque du goût du temps, puisque le type de la beauté féminine varie avec chaque génération, et cette marque est assez malaisée à définir, se révélant dans les traits du visage par quelques lignes plus précises d'un caractère bourgeois de femme mariée, et dans les lignes du corps par quelques empâtements, de ci de là, non moins bourgeois : la Diane idéalisée nous est donnée en effet, par les artistes, déshabillée en déesse, plutôt qu'en costume décent de ville ou de cour. De l'intelligence de la dame on croyait ne pas savoir énormément, sinon qu'elle avait l'esprit de la fonction, statue exquise dont l'âme est inutile, puisque le seul rayonnement de sa beauté suffit, objet gracieux qui n'a pas besoin de comprendre, mais de plaire; en somme, à l'image

d'une de ses congénères du XVII[e] siècle, « belle comme un ange et sotte comme un panier ». Du moins se l'imaginait-on ainsi vaguement grâce aux lointaines profondeurs du temps et de la légende.

Cette légende, les contemporains ont fait tout ce qu'il fallait pour la créer. Poètes et artistes, à l'envi, ont célébré l'illustre héroïne en termes idylliques, la représentant — poètes qui voulaient toucher une gratification ou sculpteurs qui désiraient ennoblir le sujet qu'ils traitaient, — avec les précautions nécessaires au succès désiré. Le nom a prêté. La mythologie tout entière est venue collaborer à l'exaltation de la favorite qui n'est plus apparue aux yeux des gens prévenus ou mal informés que sous les apparences enchanteresses de la Diane chère aux Grecs. Et ainsi s'est dégagé un être exceptionnel, pur de contours, silencieux, très fin, passant dans la vie comme les « nymphes bocagères » de la poésie de cette époque passaient sur le gazon des prés, sans les fouler ni les écraser, les effleurant à peine. Au fond, ce n'était que de la littérature.



La *Diane* de JEAN GOUJON.

Louis BATIFFOL.

« Diane de Poitiers » *(Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908).

L'APOTHÉOSE

Toutes ces Dianes vaguement ressemblantes, qui surgissaient dans ses sculptures et dans ses peintures aux yeux de son royal amant comme des apparitions olympiennes, lui divinisaient sa maîtresse.

Elle apparaissait et reparaissait de fresque en fresque et de groupe en groupe, comme par une perspective de miroirs magiques. Le reflet transformait la femme, la blancheur des marbres se mêlait à celle de la chair : l'immortelle jeunesse des divinités rajeunissait la matrone. C'était une transfiguration perpétuelle. Le croissant, mille fois répété, achevait l'œuvre fatidique. Les plafonds, les voûtes, les parois, jonchés de demi-lunes, célébraient l'apothéose de Diane, comme le ciel étoilé chante la gloire de Dieu dans les psaumes.

Paul DE SAINT-VICTOR.

Le Moniteur Universel, 25 décembre 1875.



CLOUET. — *Diane de Poitiers.*
(Musée de Lille.)

DIANE IDOLE PUBLIQUE

Roi et maitre, Henri II ne garda aucun ménagement pour témoigner publiquement sa passion. Celle qu'on appelait « la grande sénéchale », en souvenir de son mari de Brézé, eut toutes les apparences et les profits tangibles d'une parfaite « maîtresse » royale déclarée. Elle fut créée duchesse de Valentinois, eut le duché à sa disposition. Le roi l'accabla d'argent, de bijoux, de cadeaux, lui donna le château de Chenonceau et la terre autour, lui abandonna des droits lucratifs, tels que celui que payaient les possesseurs de charges à la Cour. Au moment du changement de règne, il lui livre les joyaux de la couronne qu'elle gardera et dont elle usera jusqu'à sa mort, geste fatidique du jeune homme amoureux qui abandonne les bijoux de sa famille. Il la combla ; elle fut extrêmement riche, idole devant laquelle le prince perdant la tête venait déposer son bien. Il prit ses couleurs, le noir et le blanc : il adopta comme signe un croissant de lune, et, quand il lui écrivait, il signait du monogramme connu, un H et deux D qui se croisent. Aux yeux des sujets, Diane fut la favorite. Henri II l'emmenait dans ses voyages, elle était reçue à la porte des villes comme une reine, complimentée, adulée. Les arcs de triomphe célébraient sa gloire ; des cartouches, des écussons couverts de croissants, figurant des Dianes chasseresses, prodiguaient les allusions à la créature aimée du roi et les discours rappelaient en termes dithyrambiques les charmes de la déesse des bois...

Cette passion d'Henri II s'est conservée égale, vibrante, intacte, jusqu'à sa mort. Le roi écrivait à Diane en 1558 : « Je vous supplie d'avoir toujours souvenance de celui qui n'a jamais aimé et n'aimera jamais que vous ; je vous supplie, ma mie, vouloir porter cette bague pour l'amour de moi. » Or il avait quarante ans, ce qui ne veut rien dire, mais elle en avait près de soixante, l'âge d'une grand'mère, — qu'elle était, — les cheveux gris, la peau ridée, jaune, l'allure lourde. Le cas est singulier.

Louis Batiffol.

« Diane de Poitiers » (*Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908).

DIANE IMMORTALISÉE PAR L'ART

Diane de Poitiers est une des enchanteresses de l'Histoire. Son nom seul évoque et rassemble, comme la fanfare d'un cor magique tout un chœur de déesses éparses dans les peintures et les bas-reliefs de la Renaissance. Ce sont les deux Diane de Jean Goujon : l'une appuyée sur son grand cerf qui semble un prince enchanté ; l'autre contemplant amoureusement le noble animal qui, avec la hardiesse du cygne de Léda, approche sa bouche de ses lèvres, comme pour reprendre sa forme humaine par la vertu d'un baiser. C'est la Nymphe de Benvenuto, couchée parmi les chiens et les faunes. Ce sont encore les Divinités chasseresses du Primatice et de son école qui lancent la flèche, ajustent l'épieu, allongent leurs corps



ondoyants au bord des fontaines, ou marchent nues dans la campagne, au milieu d'une troupe de nymphes qu'elles dépassent du front. L'imagination confond dans un même type ces sveltes images; elle leur donne à toutes le nom de la maîtresse triomphante qui les inspire. L'Histoire a beau crier que cette jeune déesse était une vieille femme, que Diane de Poitiers avait près d'un demi-siècle à l'aurore de son règne ; on n'y croit pas, on n'en veut rien croire. On préfère aux dates rigoureuses le chiffre amoureux qui marie l'H royal à deux croissants enlacés. La postérité a pour Diane les yeux éblouis d'Henri II.

Paul de Saint-Victor.

Hommes et Dieux. Paris, 1867.

Les artistes et les courtisans servirent à point nommé les projets de la favorite, et, soit à leur insu, soit de parti pris, se firent les auxiliaires de ses fraudes amoureuses. Les peintres et les sculpteurs multiplièrent partout, sous les regards du roi, cette image chérie, à laquelle ils donnèrent l'immortalité de la jeunesse, de la grâce et de la beauté. Les grands seigneurs de la cour, pour complaire au maître, se réunirent en un concert de louanges et n'eurent pas assez d'encens pour la divinité nouvelle.

Guiffrey.

Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.

VÉNUS DÉTRONÉE

Sous Henri II, Vénus, Hébé cessent de régner; les artistes y substituent des scènes de chasse où Diane apparaît dans tous ses attributs; autour d'elle sont groupées ses nymphes qui reflètent souvent le portrait des dames qui accompagnaient Diane de Poitiers: parmi elles, on trouve une autre Diane, moins célèbre et néanmoins aussi belle, aussi spirituelle.

C'était une fille d'amour de Henri II qu'il avait eue, Dauphin, dans son expédition des Alpes, d'une dame piémontaise, nommée Philippe Duc.

Capefigue.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

Impérieuse, cruelle, vindicative, rapace, âpre à la curée des redevances arrachées au peuple affamé, elle se couvre de bijoux, élève des châteaux où s'accumulent toutes les merveilles de l'art.

Quoiqu'elle ait dépassé la quarantaine, elle est encore belle. A une époque où les soins du corps, la propreté méticuleuse constituent presque une singularité, elle se lève tous les matins à



Ecole de Fontainebleau. — *Diane de Poitiers, en Flore.*

(Collection d'Albenas, Montpellier.)

six heures et, même en plein hiver, fait aussitôt une toilette complète à l'eau froide. Bien qu'elle ait eu deux filles avec son mari et une troisième avec Henri, sa taille est restée si parfaite qu'il lui a paru indispensable de transmettre à la postérité le souvenir de tant de charmes. Sous prétexte de figurer une Diane chasseresse, elle a voulu que, dans un bloc de marbre blanc qui ne pouvait s'en défendre, Jean Goujon la représentât entièrement nue, couchée près d'un grand cerf aux yeux ennuyés. C'est une allégorie suffisamment transparente. D'ailleurs, pour qu'il ne pût rester aucun doute sur l'identité des personnages, Jean Goujon donna plus d'importance au cerf qu'à la déesse, et il eut soin de multiplier sur le piédestal des H et des D entrelacés.

Alfred Franklin.

Le Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, Paris, 1909.



Ecole du Primatice. — *Diane de Poitiers*.
(Musée de Cannes.)

V. DIANE INSPIRATRICE DES ARTS, SON TRIOMPHE A ANET

Diane et les Livres. — L'Influence de Diane à la Cour. — Mécènes ennemies. — Séjour enchanté. Anet, triomphe de l'Art français. — La Porte du Château d'Anet. Les Vitraux d'Anet. — L'Ameublement d'Anet. — Anet, demeure de prédilection. La Chambre de Diane au Louvre.

DIANE ET LES LIVRES

Eprise de la littérature du moyen âge, Diane avait encouragé la réimpression des romans de chevalerie et fait accepter du roi François Ier, la dédicace d'*Amadis des Gaules.*

Elle aimait les livres, les faisait relier avec luxe, et sa bibliothèque, d'ailleurs singulièrement augmentée et enrichie par les dons du roi, est une des plus précieuses de la Renaissance.

Elle se composait de superbes manuscrits sur vélin, remplis de superbes miniatures; de manuscrits sur papier richement décoré et de livres imprimés de tous les formats. La plupart étaient revêtus de magnifiques reliures à ses armes avec sa devise de veuve : *Sola vivit in illa ;*

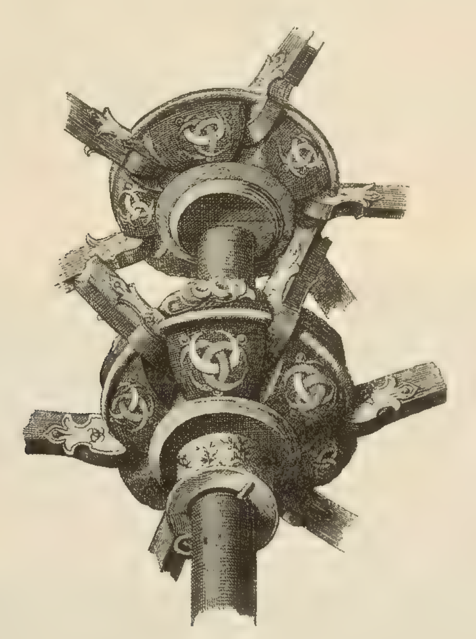


Reliure aux emblèmes de Diane de Poitiers.
(Bibliothèque de Poitiers.)

ou seulement ornés de ses emblèmes avec la flèche, et, quelquefois, cette orgueilleuse légende : *Consequitur quodcumque petit.*

Ernest Quentin-Bauchart.

Les Femmes bibliophiles de France. Paris, Damascène-Magaud, 1886.



Détails du Parasol de Diane de Poitiers.
(Collection de M. le comte de Reiset.)

L'INFLUENCE DE DIANE A LA COUR

Henri II n'avait qu'une instruction médiocre, même pour ce temps ; néanmoins, il montra de l'intérêt pour les savants et pour les artistes ; c'était Diane de Poitiers qui lui avait recommandé de suivre sur ce point l'exemple de son père.

Elle faisait orner, avec la plus rare élégance, des hôtels, des châteaux qu'elle avait obtenus par des confiscations odieuses.

La Cour imitait à la fois sa cupidité et son luxe.

Charles Lacretelle.

Histoire de France pendant les guerres de religion. Paris, Delaunay, 1822.

MÉCÈNES ENNEMIES

Tandis que Diane de Poitiers protégeait plus spécialement la réimpression des romans de chevalerie, image de l'ancien caractère français et qu'elle faisait accepter par le roi la dédicace d'*Amadis des Gaules*, la duchesse d'Etampes laissait mettre son nom à la tête des psaumes de Luther et de Calvin. Diane voulait une France revêtue d'armures brillantes, le casque à



Petit mortier en marbre aux emblèmes de Diane de Poitiers.
(Musée du Louvre.)

plumes flottantes, la cotte de mailles d'argent ; la duchesse d'Etampes la plaçait sous la calotte doctorale. L'une la faisait assister aux tournois, aux belles fêtes de la chevalerie ; l'autre la faisait asseoir sur les bancs de l'école, avide de la parole des docteurs. Et cependant, plus que jamais, la France avait besoin de son attitude guerrière !

Capefigue.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

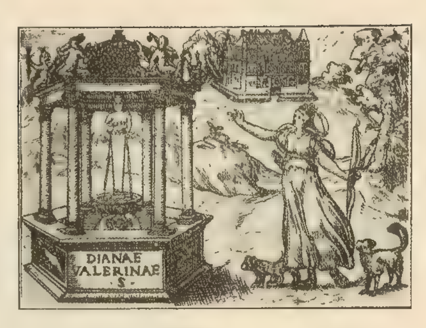
SÉJOUR ENCHANTÉ

Henri II, ne pouvant donner un trône à Diane, voulut lui créer un palais digne d'être habité par la déesse dont elle portait le nom.

Anet devait devenir un séjour enchanté et embelli de tous les prestiges de l'art et de la nature. Aucune limite ne fut donc probablement imposée à l'imagination de Philibert Delorme lorsqu'il fut chargé de réaliser cette royale et poétique intention.

(Sans nom d'auteur.)

Le Magasin pittoresque, année 1843.



VUE DU CHATEAU D'ANET ET DE LA FONTAINE.
(D'après le livre de Gabriel Simeoni.)

ANET
TRIOMPHE DE L'ART FRANÇAIS

Créée duchesse de Valentinois et devenue presque reine, Diane se souvint qu'elle était française et rendit à l'art français, dont l'école du Primatice et de Rosso menaçait d'arrêter l'essor, une impulsion nouvelle et féconde.

Elle fit Anet, ce chef-d'œuvre de goût, d'élégance et de splendeur, et le confia à des mains françaises. Philibert Delorme le bâtit ; Jean Goujon le sculpta, Jean Cousin en fit les vitraux, Léonard Limousin le décora de magnifiques émaux et Bernard de Palissy chargea ses dressoirs de ses merveilleuses *figurines*.

Anet est un temple où la nouvelle Armide a partout marqué son empreinte. Son chiffre, étroitement enlacé à celui de Henri II, orne les chapiteaux, les frontons, les frises, jusqu'aux livres de sa bibliothèque. Ses portraits se dressent à chaque pas, costumés ou nus. De la base au faîte, Anet idéalise sa beauté et consacre son triomphe.

Ernest QUENTIN-BAUCHART.

Les Femmes bibliophiles de France. Paris, Damascène-Magaud, 1886.



VERROU PROVENANT DU CHATEAU D'ANET.
(Collection de M. Ed. Bonnaffé.)

LA PORTE DU CHATEAU D'ANET

La porte du château d'Anet est accompagnée de deux autres petites portes par les côtés, comme des poternes, et tout le portail fait de pierre de Vernon enrichie de marbres, porphyres, serpentins et de bronzes. Les métopes qui sont entre les triglyphes, et tous les triglyphes, même ceux qui sont sur l'arceau de la porte, sont de marbre noir ; tous les bouillons de feuilles et fruits se voient de bronze entre les triglyphes, étant fort bien faits. La Diane, avec les cerfs, sangliers et autres animaux que vous voyez au-dessus de la porte, sont de cuivre et bronze élaborés d'un ouvrage et sculpture fort excellente et très bien faite. Aux côtés, par le dessus des petites portes, sont des terrasses enrichies à l'entour de tables d'attente, étant de marbre noir avec leurs entrelacs, au lieu de balustres qu'on a accoutumé de mettre aux terrasses pour servir d'appuis. Vous

voyez, par le dessus de la grande porte, au plus haut, un ornement tout fait de belle pierre blanche de Vernon et de marbre noir aux tables d'attente. En ce lieu même, se voit une montre d'horloge pour marquer et représenter les heures par le dehors du château et aussi par le dedans; où il y a d'avantage une planisphère avec son zodiaque, étant accompagné des douze signes et du mouvement journel de la lune par iceux comme aussi des étoiles errantes ou planètes. Outre les deux montres des heures, il y a sonnerie, laquelle précèdent, aux heures, demies-heures et quarts d'heure, les abbois de quatre limiers au lieu d'appeaux, qui semblent aboyer contre un cerf, étant élevé par-dessus les montres dudit horloge.

Et pour autant que la nature du cerf est de frapper du pied quand il entend l'abboy des chiens, on a fait, qu'après que lesdits chiens ont fait les appeaux des heures, le cerf les frappe du pied et fait ouïr les heures.

Philibert DE L'ORME.

Traité de l'architecture. Paris, Regnauld-Chaudière, 1626.

LES VITRAUX D'ANET

Il faut que l'architecte fasse ce service au seigneur de faire un devis pour toutes les vitres qui seront nécessaires en tout le bâtiment, soit de verre blanc ou de verre peint, ou en façon d'émail, comme sont les vitres que j'ai fait faire au château d'Anet, qui ont été des premières vues en France pour émail blanc.

Philibert DE L'ORME.

Traité de l'architecture. Paris, Regnauld-Chaudière, 1626.

L'AMEUBLEMENT D'ANET

Le château d'Anet se distinguait surtout par la richesse de son ameublement, cet art porté à son point extrême de sévère élégance sous les Valois. Les meubles étaient d'ébène et d'ivoire; les tentures, en cuir damasquiné jaune; les buffets et les coffrets, en bois sculpté, reproduisaient les chasses relevées en or; les tapis de l'Orient, les glaces de Venise sans reflet ornaient les salles; dans quelques galeries, des peintures, des poteries jaune glauque ou bien sur émail; les cheminées avaient cette perfection de grandeur qui en faisait des monuments.

CAPEFIGUE.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

ANET, DEMEURE DE PRÉDILECTION

A la fin de l'année 1556, le château d'Anet fut achevé par Philibert Delorme, charmante demeure entre les forêts d'Ynes et de Dreux.

Diane devait aimer les bois; son parc s'étendait sur l'Eure, jusqu'au village d'Ivry, célèbre depuis par la victoire de Henri IV.

Anet devint désormais la demeure de prédilection de Diane de Poitiers : elle-même l'avait meublé de belles tapisseries qui racontaient ses amours avec le roi de France, qu'elle aimait de toute sa passion. Le premier acte de la prise de possession du château d'Anet fut la fondation d'un hospice ou maladrerie pour les pauvres.

CAPEFIGUE.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.

LA CHAMBRE DE DIANE AU LOUVRE

La chambre de Diane (au Louvre) resplendissait de tout le luxe dont ce beau lever de soleil de l'art, qu'on nomme la Renaissance, avait pu éclairer une chambre de roi. Les peintures, signées le Primatice, représentaient les divers épisodes d'une chasse, dont Diane la chasseresse, déesse des bois et des forêts, était naturellement la principale héroïne.

Les médaillons et panneaux dorés et colorés offraient partout les armes entrelacées de François I[er] et de Henri II. Ainsi se mêlaient dans le cœur de la belle Diane les souvenirs du père et du fils. Les emblèmes n'étaient pas moins historiques et significatifs, et, en vingt endroits, le croissant de Diane-Phébé se faisait remarquer entre la Salamandre du vainqueur de Marignan et le Béllérophon terrassant une chimère, symbole adopté par Henri II depuis la reprise de Boulogne sur les Anglais.

Cet inconstant croissant se variait d'ailleurs en mille formes et combinaisons différentes qui faisaient toutes honneur à l'imagination des décorateurs du temps : ici, la couronne royale le surmontait; là, quatre H, quatre fleurs de lis et quatre couronnes lui formaient un glorieux entourage; plus loin, il était triple, et plus loin, étoilé. Les devises n'étaient pas moins diverses, et la plupart du temps rédigées en latin : *Diana regum venatrix.* — Etait-ce une impertinence ou une flatterie ? *Donec totum impleat orbem.* — Double traduction : le croissant deviendra pleine lune; la gloire du roi remplira l'univers. — *Cum plena est, fit æmula solis.* — Version libre : beauté et royauté sont sœurs.

Alexandre DUMAS.

Les Deux Dianes. Paris, Lévy, 1861.



DIANE VICTORIEUSE DES AMOURS.
(D'après le livre de Gabriel Simeoni.)

VI. ROLE POLITIQUE

Despote. — Diane, ministre d'Etat. — L'Influence de Diane sous Henri II
Ses haines. — Diane et les Protestants.

DESPOTE

Diane, de l'ancienne maison des comtes de Poitiers, et par conséquent d'illustre famille, était douée, en la fleur de son âge, d'une rare et singulière beauté, d'un entregent agréable et plein d'accortise ; d'un esprit vif, capable de tout, et de ces autres qualités excellentes qui mettent, pour l'ordinaire, les jeunes dames en faveur et en estime. Celle-cy, mariée au sénéchal de Normandie, dont elle eut deux filles, ne tarda guère à demeurer veuve. Ce qui fit que, lâchant la bride à sa liberté, parmi les délices et les plaisirs de la cour, d'où elle ne bougeait point, elle se mit si bien dans l'esprit du Roy, qu'il n'y avait personne qui disposât plus absolument de ses volontés, ni qui eût sur lui un plus impérieux ascendant.

Ainsi, pour ne point dégénérer du naturel de son sexe, elle se montrait licencieuse à commander et si avide à usurper les richesses de la couronne, qu'elle était universellement haïe et insupportable à ceux du Royaume.

Mais la reyne, surtout, dépitée de l'avoir pour rivale, lui voulait un mal de mort en son âme, quoique, en apparence, elle feignît le contraire. La noblesse, de même, par elle offensée, en la personne de plusieurs gentilshommes qu'elle avait persécutés en femme, ne pouvait souffrir d'être le jouet de son humeur noire et de ses malices. Ny le peuple non plus endurer davantage son extrême avarice, contre laquelle il pestait sans cesse, disant qu'elle seule était la cause qu'on le chargeait tous les jours de nouveaux impôts.

H.-C. Davila.

Histoire des guerres civiles de France, mise en français par Baudoin. Paris, Rocolet, 1644.

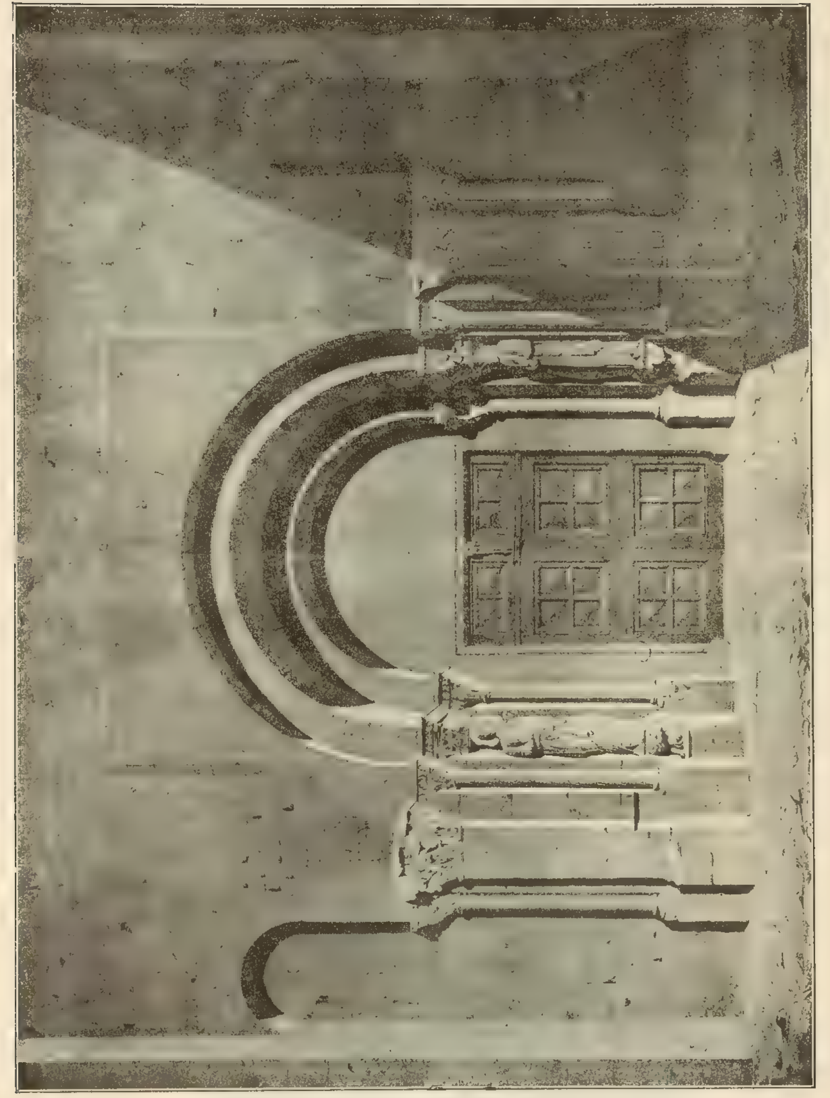
Son pouvoir parut plus absolu sur l'esprit du Roi qu'il ne le paraissait encore pendant qu'il était Dauphin. Depuis douze ans que ce prince règne, elle est maîtresse absolue de toutes choses. Elle dispose des charges et des affaires ; elle a fait chasser le cardinal de Tournon, le chancelier Olivier de Villeroy. Ceux qui ont voulu éclairer le Roi sur sa conduite ont péri dans cette

entreprise. Le comte de Taix, grand-maître de l'artillerie, qui ne l'aimait pas, ne put s'empêcher de parler de ses galanteries, et surtout de celles du comte de Brissac, dont le Roi avait déjà eu beaucoup de jalousie. Néanmoins, elle fit si bien, que le comte de Taix fut disgrâcié; on lui ôta sa charge, et, ce qui est presque incroyable, elle la fit donner au comte de Brissac; elle l'a fait ensuite maréchal de France. La jalousie du Roi augmenta néanmoins d'une telle sorte, qu'il ne put souffrir que ce maréchal demeurât à la Cour. Mais la jalousie, qui est aigre et violente en tous les autres, est douce et modérée en lui par l'extrême respect qu'il a pour sa maîtresse; en sorte qu'il n'osa éloigner son rival que sur le prétexte de lui donner le gouvernement du Piémont. Il y a passé plusieurs années. Il revint l'hiver dernier, sur le prétexte de demander des troupes et d'autres choses nécessaires pour l'armée qu'il commande. Le désir de revoir Mme de Valentinois, et la crainte d'en être oublié, avait peut-être beaucoup de part à ce voyage. Le Roi le reçut avec une grande froideur. MM. de Guise, qui ne l'aiment pas, mais qui n'osent le témoigner à cause de Mme de Valentinois, se servirent de M. de Vidame, qui est son ennemi déclaré, pour empêcher qu'il n'obtînt aucune des choses qu'il était venu demander. Il n'était pas difficile de lui nuire; le Roi le haïssait, et sa présence lui donnait de l'inquiétude; de sorte qu'il fut contraint de s'en retourner sans remporter aucun fruit de son voyage, que d'avoir rallumé dans le cœur de Mme de Valentinois des sentiments que l'absence commençait d'éteindre. Le Roi a bien eu d'autres sujets de jalousie; mais il ne les a pas connus, ou il n'a osé s'en plaindre.

Mme DE LA FAYETTE.

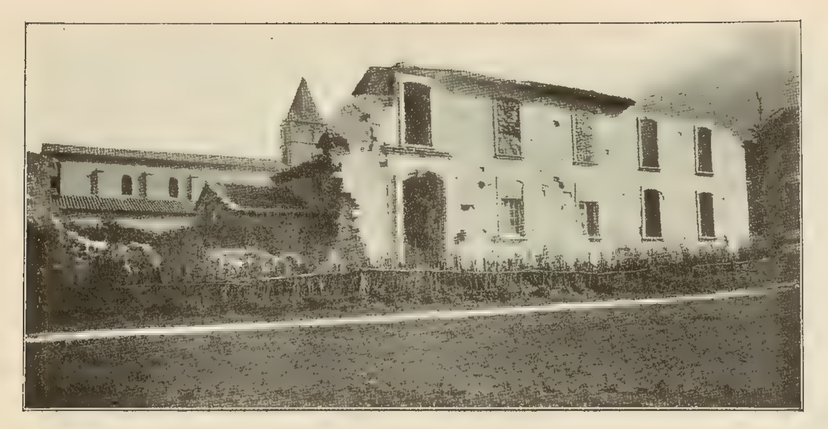
La Princesse de Clèves. Paris, 1678.

LE VALENTINOIS. — ROMANS : CHAPITEAU DE L'ÉGLISE SAINT-BERNARD.



Le Valentinois. — Romans : Porte principale de l'église Saint-Bernard.

(D'après une ancienne lithographie.)



Le Valentinois. — Façade Renaissance de l'ancienne Abbaye de Léoncel (Drôme).

DIANE, MINISTRE D'ÉTAT

Diane de Poitiers, sous l'influence des Guise, contribua puissamment à la tendance ferme et unitaire de la monarchie sous Henri II ; partout, l'ordre fut rétabli et la révolte réprimée d'une manière inflexible, nécessité d'un gouvernement qui voulait éviter la guerre civile : les temps modernes en montrent plus d'un exemple.

Capefigue.

Diane de Poitiers, Paris, 1860.



Le Valentinois. — Eglise de Léoncel (Drôme).

L'INFLUENCE DE DIANE SOUS HENRI II

Outre sa beauté, c'estoit une dame très-habile et généreuse, et qui avoit le cœur grand et très-noble : aussi estoit elle yssue d'une des grandes et plus anciennes maisons de France, que celle de Poitiers et de Lusignan, d'où sont sorties de très généreuses personnes, tant de l'un que de l'autre sexe, témoing Méluzine, et ceste dame de Valentinois.

Estant telle et si généreuse, ne pouvoit-elle rien conseiller, prescher et persuader à son roy que toutes choses grandes, hautes et généreuses, comme certes elle a faict, ainsy que je tiens de bon lieu. Et surtout, elle estoit fort bonne catholique, et hayssoit fort ceux de la religion ; voylà pourquoy ils l'ont fort haye et mesdict d'elle. Toutes les maîtresses des roys ne sont pas pareilles. Les unes sont plus généreuses que les autres, les unes aussi plus folles que les autres, comme les unes sont aussi plus mauvaises que les autres. Bref, il y en a de toutes sortes.

BRANTÔME.

Œuvres. Leyde, 1665.

Le royaume était gouverné au gré de cette femme ; le connétable même, pour conserver sa puissance et son crédit auprès du Roi, recherchait avec empressement les bonnes grâces de Diane et mettait sa politique à lui faire honteusement la cour. Rien ne pouvait être d'un si pernicieux exemple que de voir l'autorité souveraine livrée aux caprices d'une femme ambitieuse, qui, peu contente du pouvoir qu'elle avait usurpé sur le cœur des hommes, voulut encore l'usurper sur l'or et sur l'argent, dont l'empire est si puissant.

DE THOU.

Histoire Universelle. Paris, 1504-17, traduction, Londres, 1734.

LE CHRIST DE LÉONCEL (DRÔME).

SES HAINES

Diane fut mortelle ennemie des protestants et c'était sans doute l'une des remarquables scènes de la grande comédie qui se joue dans le monde, que le zèle de religion qu'une telle femme faisait paraître.

Pierre BAYLE.

Dictionnaire historique et critique. Amsterdam, 1734.

DIANE ET LES PROTESTANTS

La manie de Diane était de vouloir persuader à son siècle et à la postérité que son mari était toujours présent à sa mémoire. Elle lui fit élever un tombeau magnifique dans l'église de Rouen, où il est inhumé ; elle porta le deuil toute sa vie, au moins un petit deuil en noir et blanc ; mais la coquetterie la plus apprêtée des ajustements n'y perdit rien, comme l'observe



Le Valentinois. — Chapelle antique de Chantemerle.

Brantôme, qui, en remarquant que son deuil ne l'empêchait pas de porter la *soie*, ajoute : *qu'elle n'étoit pas de ces veuves hypocrites et marmiteuses qui s'enterrent avec le défunt.* Si Diane n'étoit pas hypocrite en matière de toilette et d'habillemens, elle l'étoit en matière de religion. Non seulement elle anima le Roi son amant, naturellement fort doux, contre les hérétiques qu'on appeloit encore *Luthériens,* ayant même voulu assister au procès de quelques-uns ; mais elle chercha à se signaler par des fondations pieuses. J'apprends par l'aveu rendu au Roi, et à Monsieur, frère du Roi, par M. le duc de Vendôme, le 10 mai 1683, qu'elle fonda près du château une chapelle en l'honneur *de la Vierge,* à laquelle elle attacha six Prébendes, deux Enfans de chœur, et un clerc de Chapelle ; Louise de Brézé et Claude de Lorraine, duc d'Aumale, son mari, y ont ajouté deux cens livres de rente. C'est dans cette chapelle, qui n'étoit pas encore achevée à sa mort, qu'elle fut inhumée sous un magnifique tombeau en marbre sur lequel est sa figure aussi en marbre qui est sans doute de main de maître.

Dreux-Duradier.

Récréations historiques. Paris, 1767.



LE VALENTINOIS. — EGLISE DE CHANTEMERLE, CÔTÉ N.-E.

Diane ne faiblit jamais. C'est qu'aussi, elle avait sur chaque exécution son petit bénéfice. Toute condamnation à mort prononcée contre un huguenot entraînait la confiscation de ses biens, et le produit de toutes ces confiscations avait été accordé à la favorite. Pendant que sa fringale d'or calculait le profit qu'allait lui rapporter le martyre qu'elle avait sous les yeux, le feu accomplissait son œuvre, et autour du bûcher, des chants sacrés montaient au ciel. Ils n'invoquaient pas seulement la miséricorde céleste en faveur du dépravé coupable d'avoir abandonné sa foi; ils appelaient aussi la bénédiction divine sur l'auguste souverain toujours si ardent défenseur de l'Eglise. Dieu était invité à fermer les yeux sur le double adultère et le faux ménage.

Alfred Franklin.

Le Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. Paris, 1909.



Le Valentinois. — Pierre tombale de Saint-Bonnet de Galaure.

VII. LES APPÉTITS DE DIANE

L'Emploi de sa Fortune. — Son Avidité.

L'EMPLOI DE SA FORTUNE

On trouva fort estrange ce grand don et immense que celuy nostre roy à son avènement fit à ladicte dame de Valentinois, de la confirmation de tous les officiers de France, ainsy qu'est la coustume aux changemens de règnes et des roys, dont il en sortit une grande finance pour le long temps que le roy François avoit régné. Un tel roy pouvoit faire un tel don à une telle dame ; car s'étoit une partie casuelle, qui ne touchoit point à son revenu ; ny de domaines, ny de ses subsides et tailles. Et les roys de ce temps là estoient fort libéraux de leurs parties casuelles, comme je tiens de bon lieu, et leur estoit reproché s'ilz en faisoient estat ; car, de cela, ils en recompensoient leurs serviteurs, sinon despuys nos derniers roys, qui en ont faict party pour eux, et les afferment à cause de leurs nécessitez. Encor, de ces deniers, ceste dame n'abusa point, car elle fit bastir et construire ceste belle maison d'Anet, qui servira pour à jamais d'une belle décoration à la France, qu'on ne peut dire une pareille ; j'entends si par aucunes mains violantes elle n'est ruynée, aussi qu'elle fut à la veille dernièrement, lorsque le procès de M. d'Aumalle fut faict, à qui elle appartient par succession de sa mère, que, tout ainsy que luy fut condamné à mourir, fust-elle aussi condamnée à être rasée et démolye de fond en comble, dont ce fut esté très grand dommage ; car ce qu'en pouvoient mais les marbres et les pierres, qui n'ont aucuns sentimens ?

BRANTÔME.

Œuvres. Leyde, 1665.

SON AVIDITÉ

Sa seule passion fut l'avidité : une avidité immense, insatiable, que ne rassasia pas la France dépecée et dévorée pendant quatorze ans. Que sont les concessions de la Pompadour, les dilapidations de la Du Barry, auprès de celles de Diane de Poitiers ? Des larcins et des grappillages. Diane aspirait et absorbait tout : les confiscations, les bénéfices, les procès, les ventes de grâces et de charges, Anet, Chenonceaux, le duché de Valentinois, des provinces. Un moment

elle se fit adjuger « toutes les terres vacantes au royaume » : ce n'était rien moins qu'un quart de la France. On la voit, dans une de ses lettres, brocanter avec son cousin, M. de Charlus, des captifs espagnols pris en mer par le baron de La Garde, et dont le roi lui avait fait don. Il s'agit de les vendre le plus cher possible... Spectacle étrange et presque incroyable ! La Diane de Jean Goujon tenant le comptoir d'un bazar d'esclaves !

Les supplices faisaient partie des revenus de la favorite. Elle battait monnaie à la place de Grève. Pour les protestants, ce fut la féroce Diane de Tauride. Elle les dépouillait en les égorgeant sur son coffre taillé en autel. « La vache à Colas », comme on appelait alors la Réforme, fut sa vache à lait et à sang.

Paul DE SAINT-VICTOR.

Hommes et Dieux. Paris, 1867.



LE DIOIS. — CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE CHABRILLAN (DRÔME).



Le Diois. — Die : Fragment de Sarcophage.

VIII. DIANE ET CATHERINE

La Couronne partagée. — Catherine ou Diane? — Jalousie conjugale. — Diane dans le ménage royal. La Soumission de Catherine. — Diane au chevet de Catherine. Diane et les Enfants de Catherine. — Prudence de Diane. — Son Indifférence.

LA COURONNE PARTAGÉE

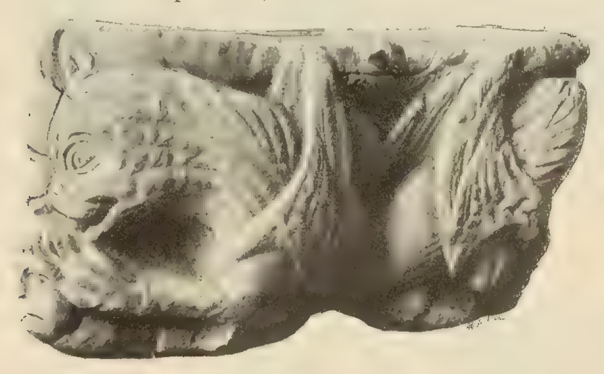
Durant tout le pontificat du Sacre, même en haut du grand échafaud, élevé de dix-sept marches au milieu de la nef, sur lequel la reine allait s'asseoir, marqué cette fois à son chiffre K. A. *Katarina*, sans ambiguïté, elle aura à ses côtés Diane de Poitiers et sa fille, Louise, duchesse d'Aumale, faisant vis-à-vis aux vraies princesses, pour la seule raison d'être au Roi, ou plutôt de tenir le Roi, de le soumettre, de lui imposer des maladresses. Tant que durera l'office, Catherine, debout, ayant sur sa tête une couronne écrasante, on aura le spectacle de la maîtresse du Roi priant pour la femme légitime ; et quand la couronne devient trop lourde et qu'il faut la retirer, une des filles de Diane, aidée de deux princes, l'enlève et la vient déposer sur un coussin aux pieds de Diane !

Henri Bouchot.

Catherine de Médicis. Paris, 1899.

CATHERINE OU DIANE ?

Jamais Henri IV, au moment où la mort seule l'empêcha de faire asseoir à ses côtés Gabrielle d'Estrées sur le trône, jamais Louis XIV, dans le plus grand enivrement de ses amours et de sa puissance, n'ont osé concevoir l'idée de mettre sur leurs monnaies les chiffres et les emblèmes de leurs maîtresses, ou d'en décorer leurs palais. On peut donc dire que le scandale reproché à Henri II est invraisemblable, et c'est une première raison pour douter qu'il soit vrai... M. Lenormant a démontré que le chiffre où l'on voit un H et deux D, peut tout aussi bien figurer deux C (CC) entrelacés, initiales de Catherine de Médicis, et il a apporté pour preuve une médaille portant, d'un côté, l'effigie de cette reine, de l'autre, le fameux chiffre attribué à sa rivale. J. de Pétigny.



Le Diois. — Die : Chapiteau.

Revue numismatique de la Société des Antiquaires de France. Paris, 1848.

JALOUSIE CONJUGALE

Un roy (Henri II) de par le monde ayma fort en son temps une bien belle, honneste et grand'dame veusve (Diane de Poitiers), si bien qu'on l'en tenoit charmé ; car peu il se soucioit des autres, voire de sa femme, sinon que par intervalles, car cette dame emportoit toujours les plus belles fleurs de son jardin ; ce qui faschoit fort la reine, car elle se sentoit aussi belle et agréable que serviable, et digne d'avoir de si friands morceaux ; dont elle s'en esbahissoit fort. De quoy en ayant fait sa complainte à une sienne grand'dame favorite, elle complotta avec elle d'adviser s'il y avoit tant de quoy, mêmes espier par un trou le jeu que joueroient son mary et la dame.

Par quoy elle advisa de faire plusieurs trous au-dessus de la chambre de la dite dame, pour voir le tout, et la vie qu'ils demeneroyent tous deux ensemble : dont se mirent à tel spectacle ; mais elles n'y virent rien que très beau, car elles y apperceurent une femme très belle, blanche, délicate et très fraische, moitié en chemise et moitié nue, faire des caresses à son amant, des mignardises, des follastreries bien grandes, et son amant lui rendre la pareille, de sorte qu'ils

sortoient du lict, et tout en chemise se couchoient et s'esbattoyent sur le tapis velu qui estoit auprès du lict, affin d'éviter la chaleur du lict, et pour mieux en prendre le frais, car c'estoit aux plus grandes chaleurs de l'esté, ainsi que luy-mesme disoit.

Cette princesse donc, ayant veu et apperceu le tout, de dépit, s'en mit à plorer, gémir,



Le Diois. — Blacons. (D'après une ancienne lithographie d'Alexandre Debelle.)

souspirer et attrister, luy semblant et aussi le disant, que son mary ne luy rendoit le semblable, et ne faisoit les folies qu'elle luy avoit veu faire avec l'autre. Brantôme.

Leyde, 1665.

DIANE DANS LE MÉNAGE ROYAL

Vers la fin du règne, Diane en est au respect vis-à-vis de la reine; elle lui en donne jusqu'à la servilité, à s'improviser garde d'accouchée, gouvernante des nourrices, elle s'est trouvé cette excuse d'être là et d'empiéter encore, quand des choses se brisent autour d'elle. Pour mieux lier le couple royal, elle ronronne autour des enfants et les choie... Sa finesse — et Diane en est pourvue au moins autant que de charme — l'avertit de garder ce rôle noble, faute d'autre. Henri Bouchot.

Catherine de Médicis. Paris, 1899.

LA SOUMISSION DE CATHERINE

La reine Catherine de Médicis affectait de céder à la faveur de la duchesse de Valentinois, comme une épouse patiente et résignée. Quoiqu'elle fût jeune encore et qu'elle joignît la grâce à la beauté, elle avait recours aux plus humbles soumissions pour vaincre la froideur de son époux. Elle perdait beaucoup à la mort de François I[er] qui la chérissait tendrement, et lui confiait le soin d'ordonner et d'embellir ses fêtes. Secrètement avide de pouvoir, elle ne dédaignait pas ce que son altière rivale voulait bien lui laisser de faveurs à distribuer; et, pour mieux grossir son avantage, elle feignit d'en être satisfaite. Cette lâche condescendance envers une femme qu'elle haïssait était le seul indice qu'elle fit entrevoir des vices profonds de son caractère.

Charles Lacretelle.

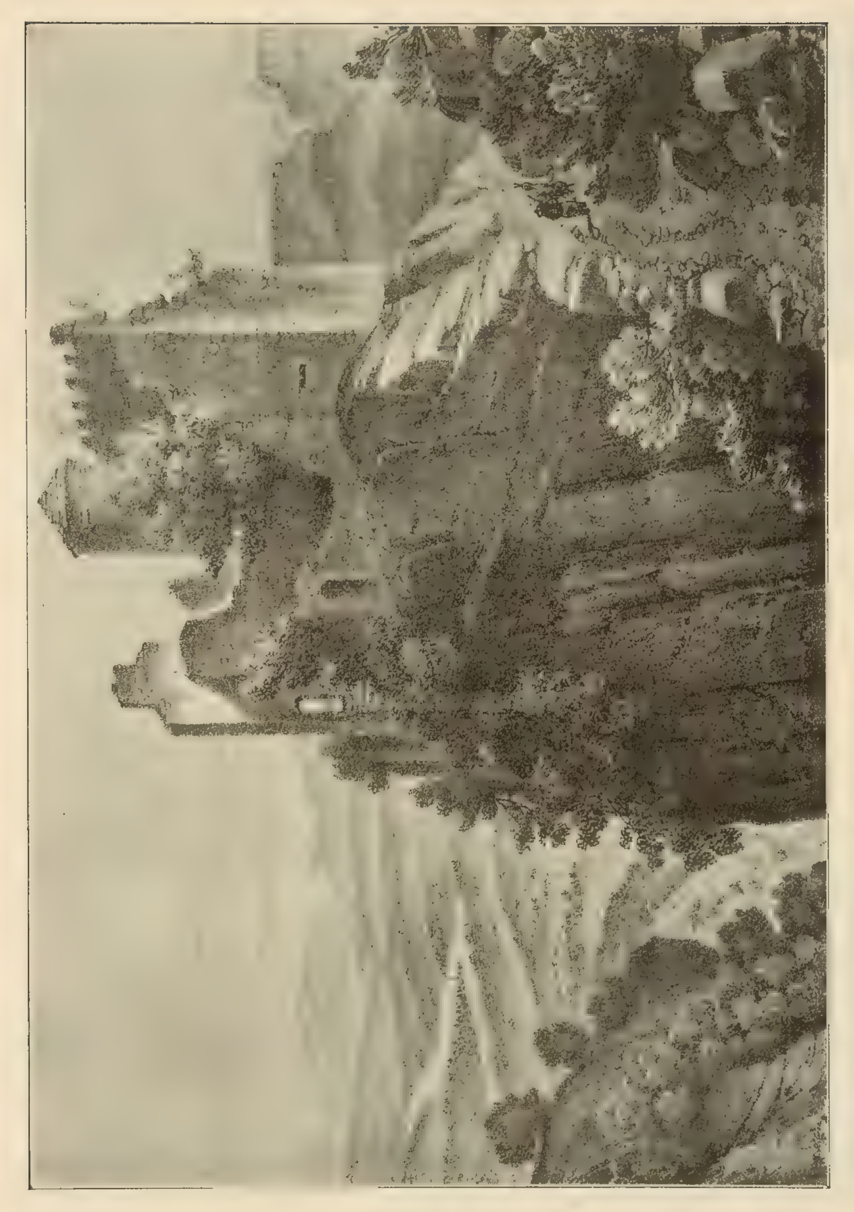
Histoire de France pendant les guerres de religion. Paris, 1822.

La seule préoccupation de Catherine est de ne blesser ouvertement ni Diane de Poitiers, ni ceux qui lui sont serviteurs ou fidèles ; elle entend, de son plus grand mal, ne recevoir que le minimum de piqûres. L'opposition brutale eût été la misère pour elle, elle s'appliquait à en atténuer les effets, à émousser les pointes. Eût-elle dénoncé, en un scandale bien public, l'indignité du roi qui entrelaçait son chiffre de celui de sa maîtresse; elle eût souffert. Loin de cela, elle paraît admettre ce chiffre, mais sa diplomatie s'exerce à en combattre l'effet par une parodie. Du monogramme détesté, elle fabrique un à peu près, très identique d'aspect ; elle en façonne des colliers émaillés; elle en tresse aux passements de ses housses de cheval; elle en applique sur ses reliures de livres.

On suppose que les croissants rappellent Diane : non pas ! Ils sont l'emblème du Dauphiné ; quartier de lune avant d'être la lune pleine, Dauphin avant d'être roi ! Les carquois? Pourquoi n'aurait-elle pas des carquois aussi, symbole d'amour? Elle en a sur ses broderies, dans ses manuscrits ; elle en commandera aux vitraux de Vincennes, en 1575, quand, le roi et Diane étant morts, elle prouve, par cette manifestation posthume, qu'elle a eu le croissant toute sa vie, et que, si on a cru voir une injure dans ces emblèmes, elle les avait accordés volontairement, d'elle-même, sans nulle contrainte.

Henri Bouchot.

Catherine de Médicis. Paris, 1899.



Le Valentinois. — Chateau de Rochechinart (Drôme).



Le Valentinois. — Saint-Bonnet-de-Galaure (Drôme) : Fragment de Croix.

DIANE AU CHEVET DE CATHERINE

Par les soins de la duchesse de Valentinois, Henri II, qui estimait beaucoup sa femme, laquelle lui était supérieure, mais qui ne l'aimait pas, son cœur étant ailleurs, se montra pour elle prévenant et attentionné. Puis Diane de Poitiers fut elle-même dévouée et tendre pour toute la famille; si Catherine de Médicis ou l'un de ses enfants étaient malades, elles les soignait avec affection, passant les nuits à leur chevet, simple, égale, très calme. Cette situation dans la famille a quelque chose de peu explicable, à une époque où tout de même le sentiment religieux fixe des règles de morale qui sont celles de tous les temps. Y a-t-il là des complications psychologiques subtiles d'une âme se plaisant aux contrastes pervers ? Mais c'est que Diane de Poitiers n'était rien moins qu'une femme à roueries sentimentales, machiavéliques et diaboliques.

Louis Batiffol.

« Diane de Poitiers » *(Revue hebdomadaire*, 28 novembre 1908).

DIANE ET LES ENFANTS DE CATHERINE

On cherche la reine dans toute cette histoire : elle paraît à peine, éclipsée qu'elle est par la déesse au Croissant. C'est une *Cenerentola* couronnée. Longtemps stérile, craignant le divorce, disgràciée du roi que rebutaient ses gros yeux à fleur de tête et sa bouffissure maladive, Catherine de Médicis s'était anéantie devant sa rivale. Ne pouvant la renverser, elle se jetait dans ses bras. Diane la protégeait et la consolait, et de temps à autre, avec une altière pitié, impérieuse comme la Vénus de l'*Iliade*, jetant Pâris sur la couche d'Hélène, elle poussait le roi dans le lit nuptial...

Catherine eut des enfants, Diane les éleva sur ses genoux et elle en fut glorifiée. L'imitation de la déesse dont elle portait le nom est visible dans tous ses actes : ici encore elle fut fidèle à son type. La mythologie attribuait à la sœur d'Apollon la délivrance des femmes en travail et le patronage des enfants. Diane revendiqua, auprès de la reine, cette fonction propice. Elle l'assistait dans ses couches, elle la soignait dans ses relevailles; elle présidait au choix des nourrices et s'occupait, par menus détails, de la santé des princes nouveau-nés. Ses lettres sont remplies de ces tracas de nourrices et de nourrissons. Ce ne sont que règles d'aménagement intérieur, changements de résidence ordonnés au moindre soupçon d'épidémie ou de mauvais

air, holà mis sur les querelles des valets et des gouvernantes, médecins avertis, médicaments expédiés. — Un jour elle envoie de la poudre de licorne pour la rougeole d'une princesse : remède fabuleux qui sied, venant d'une fée chasseresse.

Cet empiètement de maternité autorisé du roi, subi par Catherine, mettait le comble à sa puissance. Les enfants seuls auraient pu éloigner d'elle son amant en le ramenant vers la reine. Diane, se les adjugeant de haute main, accaparant les soins de leurs berceaux, ne laissant à la reine que la fonction de les mettre au monde, l'annulait encore plus qu'avant. La mère passive, destituée de l'éducation, s'effaçait derrière la seconde mère, vigilante, active, efficace, génie tutélaire de la dynastie.

Paul DE SAINT-VICTOR,

Hommes et Dieux. Paris, 1867.

PRUDENCE DE DIANE

La tresve pour cinq ans avec l'Espagne est publiée le quinziesme février. Les factions de Montmorency et de Guise croissent : madame de Valentinois, liée d'amour au connestable et d'alliance à M. d'Aumalle, tient le milieu, et esloigne la reyne des affaires et de son mary, encore qu'elle n'eut rien de beau par-dessus elle non sans soupçon de sortilège. La royne s'en plainct au sieur de Tavannes, qui offre couper le nez à madame de Valentinois ; elle lui objecte sa perte ; il respond qu'elle luy seroit agréable pour esteindre le vice, malheur du roy et de la France. La royne le remercie, mais se résout à patience.

Gaspard DE SAULX,
Seigneur de Tavannes,

Mémoires. Paris, 1657.

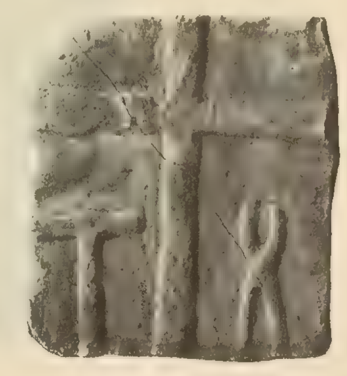
INDIFFÉRENCE

A côté de la Salamandre de François I[er] on voyait s'incruster le chiffre enlacé de Diane de Poitiers et de Henri II, et la plus singulière des remarques, c'est que ce témoignage public d'un amour un peu étrange était donné en présence de Catherine de Médicis, la femme légitime de Henri II.

La reine paraissait très peu s'occuper de ces manifestations publiques ; elle préparait sa domination politique au milieu des plaisirs et des fêtes. Sous l'emblème de ces chiffres amoureux, on ne vit partout que l'histoire de Diane dans l'Olympe restauré de tant de Dieux par la Renaissance.

CAPEFIGUE.

Diane de Poitiers. Paris, 1860.



LE VALENTINOIS. — SAINT-BONNET-DE-GALAURE (DRÔME) : FRAGMENT DE CROIX.

IX. MAROT ET DIANE DE POITIERS

L'INVRAISEMBLANCE D'UNE INTRIGUE

Nous ne voyons pas bien à première vue quel plaisir ou quel profit l'ambitieuse fille de Saint-Vallier, la future favorite de tout un règne, aurait pu retirer d'une intrigue avec ce pauvre diable de Clément Marot, avec cette espèce de bohême sans sou ni maille. Diane était d'une nature trop froide pour qu'on puisse lui supposer un entraînement ou une surprise des sens. Chaste par tempérament, comme la patronne païenne dont elle portait le nom, elle resta vertueuse pendant de longues années, moins par amour de la vertu que par calcul et par intérêt ; et, lorsqu'enfin elle se décida à jouer son rôle de courtisane de haut lieu, la raison lui avait fixé à l'avance et le but de son ambition et la mesure de ses ardeurs sensuelles.

GUIFFREY.

Lettres inédites de Diane de Poitiers. Paris, 1866.



LE DIOIS. — CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE CHABRILLAN



SAINT-VALLIER. — LE CHATEAU DE DIANE DE POITIERS.
(Etat actuel.)

X. LE CHATEAU DE DIANE DE POITIERS
A SAINT-VALLIER (DRÔME)

LE CHATEAU EN 1566

Ce sont les exécuteurs testamentaires de Diane de Poitiers qui parlent :

« Le mercredi dix-septième jour du mois de décembre, audit an (1566), sommes despartis dudit Clérieu et Chantemerle et allés audit Saint-Vallier, ledit jour, au gîte, où le lendemain avons pourvu, avec M. le prieur dudit Saint-Vallier, à ce qui estoit requis et nécessaire pour le chanté général et solennel de feu madame Dame (Diane de Poitiers) et avons, par l'avis de M. de Brié, qui nous est venu trouver à Romans, dudit sieur de Catinet et du sieur Prieur, fait inviter et convié au chanté, le vendredi vingtième de ce mois, veille Saint-Thomas, de la part de mondit seigneur et dame d'Aumale et de madame la duchesse de Bouillon; les seigneurs et dame de Monteison, de Chateauneuf, de Mont-Chenu, son fils; la Sablière, Claveron, son frère; de la Lande, le Mouchet, de Navratin, Chabrillan, Beausemblant, de Fontagier, du Port et son

frère du Rochein de Mille, de Chassant et tous aucuns habitans dudit Saint-Vallier et plusieur autres voisins gentilshommes et notables personnages, comme au semblable mestre le jésuite de Tournon pour faire le sermon funèbre, lesquels assemblés, audit jour, a été le service solennellement fait au prioré dudit Saint-Vallier, fondation des seigneurs dudit lieu, la chapelle tendue de drap noir et de velours; par dessus les parements du grand autel, le grand drap mortuaire avec les ornements d'église : chasuble, tunique, chapes de velours noir garnies d'armoiries de



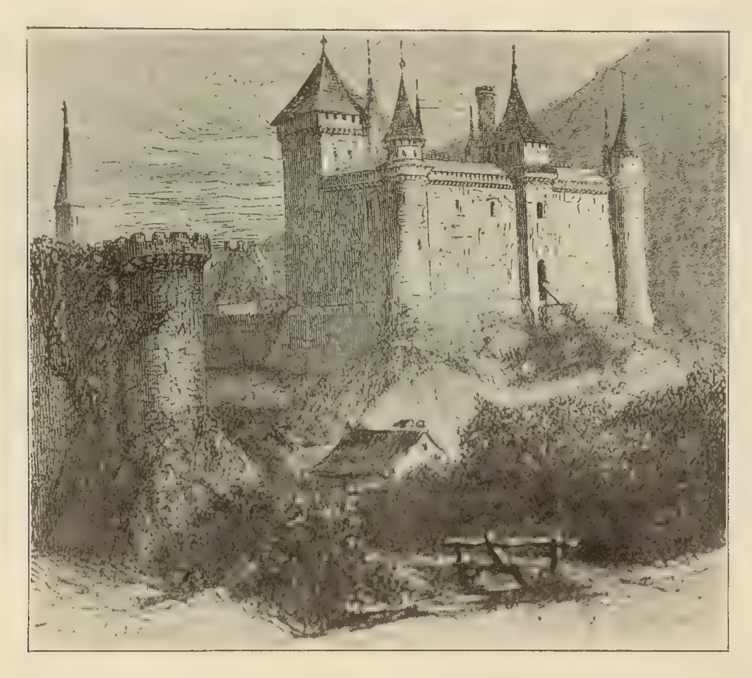
Saint-Vallier. — Vue de la Ville et du Chateau en 1809.
(D'après un tableau de Panckoucke.)

la dite feue Dame. La chapelle ardente accompagnée de cierges et luminaires : cent pauvres des terres d'Estoile, Clérieu, Chantemerle, Saint-Vallier, Vals et autres terres, habillés de drap blanc, chapperons, patenôtres et cierges blancs en leurs mains; messes célébrées par tous les prêtres qui se sont trouvés; les quatre grand'messes solennellement dites, et le sermon funèbre fait par ledit jésuite de Tournon; l'aumône distribuée aux pauvres, avec toutes autres solemnités ordonnées par MM. les exécuteurs et portés par le testament de la dite feue dame; tous les ornemens paremens de l'église et drap de velours laissés audit prioré, ès mains dudit prieur, par son récépissé, attendant ce qu'il plaira auxdits seigneur et dame en ordonner cy-après.

« Ledit chanté ainsi fait, lesdits seigneur et autres dessus nommés retirés, avons commencé à procéder à la prisée et estimation du revenu de la terre et seigneurie de Saint-Vallier, en présence du sieur de Brié, de Catinet et prieur dudit lieu (Guillaume Amazon) ayant la charge et administration des affaires de ladite feue Dame, pour ce faire appelés le chastellain, procu-

reur, greffier, officiers auxquels, après avoir fait entendre l'effet de notre charge et commission sur ce enquis, nous ont déclaré « La ville et le château dudit Saint-Vallier être assis en Dau- « phiné, au diocèse de Vienne, près le Rhône joignant la montagne de Morabase.

« La dite ville close de murailles qui viennent joindre au château, de deux côtés; en bas la



Le Chateau de Saint-Vallier,
avant le procès et la condamnation de Jehan de Poitiers.

rivière de Galaure, avec un pont de pierre; icelle ville accompagnée de deux faubourgs, l'un à la porte dudit pont et l'autre à la porte Saint-Rambert.

« Le château est assis au plus haut de ladite ville, construit en carré, garni de quatre tours aux quatre coins, bien fermé de murailles à l'entour, ayant ses entrées par ladite ville et par dehors; la basse-cour est à l'entrée du côté de la ville fermée de murailles d'icelle; du côté du couchant, souloit[1] avoir un jeu de paulme; du côté du matin, en ladite basse-cour, il y a un corps de logis où sont six chambres, trois hautes et trois basses, pour loger les femmes de linges et les officiers.

[1] « Souloit » *(solere)*, on était accoutumé d'avoir, etc.

« Un peu plus haut, descendant aux étables, l'une à deux rangs avec sa fenière, l'autre à un rang avec son grenier pour tenir l'avoine, qui sert à présent de tinal[1]; auprès une porte et sortie de la ville pour abreuver les chevaux ou descendre au jardin.

« L'entrée et grande porte dudit château est au matin, sur laquelle y a une tour carrée faite par le haut à machicoulis, autre tour entrant en la cour, qui est assez grande et toute carrée de 25 toises. A la gauche, y a une petite chambre pour le portier; auprès du couchant une belle grande chambre, un cabinet et une garde-robe dans la tour ronde; une grande



Chateau de Saint-Vallier, ancienne résidence de Diane de Poitiers.
(Etat actuel.)

salle auprès d'icelle, de 40 pieds de long, 30 de large, lesdites chambres et salles prenant jour sur la cour.

« Au bout de ladite salle est une grande vis de pierre qui est la principale vis du château; au bas d'icelle, à gauche, la *sonillerie* et une grande cave; de l'autre côté une chambre basse garde-robe, prenant regard sur la cour; au derrière une grande chambre, appelée la chambre de la *tapisserie*, prenant regard sur la bise; de l'autre côté carré à la part de ladite bise est une sallette ou galerie tirant à la cuisine prenant regard au levant et à ladite cour, derrière un garde-manger; dans la cour, joignant ladite cuisine, audit levant, est une salle, appelée la poisle prenant regard sur ledit levant et dessous une belle cave.

« Tirant, de ce côté, au matin, y a une autre vis de pierre, par le bas de laquelle on entre en la chapelle qui est dedans une tour ronde bien voûtée; sur le côté du midi, au bas, n'y a autre habitation qu'une petite galerie.

[1] « Tinal » *(tina*, vase à mettre le vin), lieu où l'on entrepose les barriques, pressoirs, etc.

« Retournant à la grande première vis du couchant, montant par icelle, y a une salle haute, prenant regard sur ladite cour et couchant, de 40 pieds de long et 30 de large; au bout d'icelle, la chambre, grande et spacieuse, qui a son regard du couchant, accompagnée d'une belle garde-robe, dans la tour, prenant sur le matin; suivant ce côté, allant contre ledit matin, est le *cabinet* et la *librairie* ayant aussi entrée sur la vis de la chapelle; et, tirant à la part dudit levant, y a une chambre, avec garde-robe, ladite chambre prenant regard sur ledit matin;



Saint-Vallier. — Le Chateau de Diane de Poitiers.
(Etat actuel.)

de là allant à la part de ladite bise et sur ledit poisle et cuisine, sont trois chambres sujettes l'une à l'autre, auprès une autre chambre voûtée pour les prisonniers, lesdites trois chambres prennent regard sur la cour et l'autre sur le levant et sur ladite cour.

« Continuant, dudit couchant à ladite bise, y a une chambre appelée *l'armurerie*, prenant regard sur ladite cour; auprès, à la part du couchant, une chambre et garde-robe qui a son entrée sur ladite grande première vis; à l'entrée de ladite salle haute, à la main droite, y a une belle grande chambre; auprès, encore une autre moindre chambre qui prennent leur regard sur le couchant avec la garde-robe à cheminée prenant jour sur la bise.

« Montant plus haut, par ladite grande première vis, au troisième étage, est une autre belle salle, dessus lesdites deux premières salles prenant regard sur la cour et sur le couchant; auprès de la partie du matin, une chambre et garde-robe dans la tour prenant regard sur ledit matin et d'icelle, tirant au levant, et à l'entour de la chapelle, y a un cabinet et une chambre prenant regard sur ledit midi et ladite cour. Et montant, un peu plus haut que l'entrée de ladite

salle, à la main droite, y a une chambre qui prend regard sur la cour, le tout bien couvert et en bonne forme, fors sur ladite cuisine, où il faut rabiller le couvert, tant de bois que couverture; qui sera visité, pour y pourvoir aux réparations.

« Joignant la basse-cour, y a, du côté du couchant, une vigne contenant cent hommes, qui peut valoir, commune année, façon déduite, la somme de 50 livres.

« Aussi, en descendant à la rivière de Galaure, y a un jardin, contenant environ une sestérée, qui peut aussi valoir, par commune année, 50 sols.

« La visitation et description dudit château faites, nous ont, les ci-dessus, déclaré que la terre et seigneurie dudit Saint-Vallier est tenue en toute justice haute, moyenne et basse, pour l'exercice de laquelle est juge, châtelain, procureur et greffier et autres officiers qui connaissent de toutes causes en première instance et adjugent toute amende, les appellations desquels ressortissent par devant le bailly de Saint-Marcellin, de là à Grenoble… »

Extrait de la *Description et valeur des terres et seigneuries appartenant à feue dame Diane de Poitiers*, décembre 1566. (Procédure déposée aux Archives de la préfecture de Valence.)



Chateau de Diane de Poitiers. — Une des allées du Parc.
(Etat actuel.)



Saint-Vallier. — Le Chateau de Diane de Poitiers : la Salle des Gardes.
(Etat actuel.)

LE CHATEAU EN 1867

Le château de Saint-Vallier est à la fois une curiosité archéologique et un monument historique. Son donjon servit de lieu de rendez-vous aux chevaliers partant pour la troisième croisade et l'on y montre encore les appartements de Diane de Poitiers.

Cette habitation féodale, recouverte aujourd'hui d'un badigeon moderne, se compose de quatre corps de bâtiment reliés entre eux par quatre tours; l'embrasure des croisées, ouvrant sur les tours, a près de 2 mètres d'épaisseur. Au centre du parallélogramme formé par l'ensemble de ces constructions, existe une cour intérieure, au milieu de laquelle se trouve un puits à proportions colossales, noyé dans un massif de verdure.

L'entrée du donjon se voit à l'un des angles de cette cour, l'on monte alors par un escalier à spirales jusqu'au faîte de l'édifice. Cette partie du château de Saint-Vallier est, sans contredit, la plus curieuse, on retrouve au rez-de-chaussée un vaste corridor empreint d'un pur cachet moyen âge, et deux vastes salles, affectées aujourd'hui à la buanderie et à la lingerie, qui ont conservé intactes leurs boiseries primitives et des plafonds en bois extrêmement curieux,

malheureusement dissimulés sous une couche de chaux ; à l'étage supérieur, nous entrons dans la salle dite des Gardes. La cheminée gigantesque et les fresques qui ornent cette salle, jointes à la galerie de portraits, font de cette pièce une des merveilles de l'habitation. Au milieu, un guéridon du XVe siècle offre aux regards des curieux sa mosaïque de marbre. Un bois de cerf, bois prodigieux dans ses dimensions, a été déposé sur cette table.

. . . .

. . . .



CHATEAU DE SERVES.

Le château de Saint-Vallier a été laissé intérieurement tel qu'il était au temps de Diane.

De la terrasse du château, on jouit d'une vue splendide : à droite coule le Rhône ; à nos pieds, la Galaure roule ses ondes limoneuses ; en face s'ouvre la vallée ; nous contemplons les villages de Ponsas et de Serves, le côteau de l'Hermitage, c'est assez le dire, Tain et Tournon. Descendons maintenant le perron conduisant à l'orangerie ; le long du terre-plein des terrasses, on a creusé des excavations destinées à loger les orangers et les citronniers durant l'hiver ; un magnifique parterre, où les fleurs les plus rares et les plus variées sont entassées, côtoie ici la ligne du chemin de fer, car, on le sait, la voie ferrée traverse une portion des terres dépendantes du château ; le tunnel s'ouvre au bas de la terrasse et les trains de la ligne de Lyon à la Méditerranée poursuivent leur course sur les propriétés de M. le marquis de Chabrillan, à l'aide d'un viaduc jeté au-dessus de la Galaure. En pénétrant dans un bois touffu et suivant les allées ombreuses, nous descendons sur les bords de la rivière ; un petit pont de bois facilite l'accès de la rive opposée, délicieux bosquet où nous remarquons un obélisque élevé à la Poésie

pastorale ; enfin, si nous nous égarons au delà du parc, nous rencontrons la route de Saint-Vallier à Saint-Barthélemy-de-Vals. De l'autre côté, il y a un moulin et des terres faisant encore partie du château. Dans l'ordonnance des massifs et des plates-bandes de ce parc, a dit M. l'abbé Vincent, éclate le génie de Le Nôtre, ce créateur des jardins de Versailles.

Albert Caise.

Histoire de Saint-Vallier et de son abbaye. Valence, librairie Combier, 1867.



Saint-Vallier. — Chateau de Diane de Poitiers.
Le Puits.

XI. LE DÉCLIN DE L'ASTRE

La Mort du Roi. — Dans l'ombre. — L'éternelle Beauté. — Testament de Diane de Poitiers.
Homme d'affaires jusqu'au tombeau. — La Mort de Diane.

LA MORT DU ROI

En ces batailles courtoises contre le roi, qui donc aurait vaincu ? Tout à coup, un éblouissement : Henri II est à terre. La reine Catherine, debout, est très pâle ; Diane, éperdue, voulant savoir, espérant suivre la famille à la faveur du désarroi, et se voyant refuser la porte, mettre dehors sans un mot... Le roi mourant est à la reine et à ses enfants ; le connétable est toléré ; nulle place aux femmes de la cour : la duchesse de Valentinois, dame d'honneur appointée, est quelconque.

Henri Bouchot.

Catherine de Médicis, Paris, 1899.

DANS L'OMBRE

Il est bien certain que la générosité n'est pas de ce monde et que, au lendemain de la mort du roi, Diane fut abandonnée de tous ses amis ; seul, le connétable de Montmorency lui demeura fidèle... Diane était arrivée à un âge où la religion est un secours, et, si j'ose dire, une ressource. A la vérité, même quand elle régnait sur le roi, Diane de Poitiers se montrait fort débonnaire, charitable et grande aumônière envers les pauvres, fort dévote et encline à Dieu... Faut-il en croire Brantôme qui le dit ? Il faut toujours en croire Brantôme, cependant que l'historien de Thou atteste que Diane fut malfaisante, avare et « sangsue du peuple ». Et vous voyez comme il est aisé d'écrire l'histoire ! Quoi qu'il en soit, après la mort de Henri II, Diane de Poitiers, s'enfonça dans la charité et dans la religion jusqu'au col ; elle fonda plusieurs hôpitaux, elle établit à Buet un Hôtel-Dieu pour douze pauvres veuves, ce qui était une façon bien spirituelle de marquer qu'en regrettant ses deux amants elle regrettait aussi le falot Pierre

de Brézé, son mari d'autrefois... Ainsi pieuse et rassérénée, cette Mme Putiphar semblait murmurer encore :

Dans ma poitrine sombre ainsi qu'en un champ clos,
Trois braves cavaliers se battent sans relâche.

Gil-Blas. 17 décembre 1909. J. Ernest-Charles.



Saint-Vallier. — Le Chateau de Diane de Poitiers. (Etat actuel.)

L'ETERNELLE BEAUTÉ

Je vis cette dame six mois avant qu'elle mourut, si belle encore, que je ne sache cœur de rocher qui ne s'en fût ému, encore qu'auparavant elle se fût rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et dispostement comme elle avait jamais fait ; mais le cheval tomba et glissa sous elle, et par telle rupture et maux et douleurs qu'elle endura il eut semblé que sa belle face s'en fût changée, mais rien moins que cela ; car sa beauté sa grâce, sa majesté, sa belle apparence étaient toutes pareilles qu'elle avait jamais eu, et surtout elle avait une très grande blancheur sans se farder aucunement ; mais on dit bien que tous les matins, elle usait de quelques bouillons composés d'eau potable et autres drogues que je ne sais pas, comme les bons médecins et doctes apothicaires. Je crois que si cette dame eût encore vécu cent ans, qu'elle n'eût jamais vieilli, fut de visage, tant il était bien composé, fut de corps, tant il était de bonne trempe et belle habitude. C'est dommage que la terre couvre ces beaux corps.

Œuvres. Leyde, 1665. Brantôme.

TESTAMENT DE DIANE DE POITIERS

Elle (Diane de Poitiers) avait fait son testament à Limours, le 6 janvier 1564. Cette pièce, que nous croyons inédite, ou du moins très peu connue, est doublement curieuse : d'abord, parce que, rédigée sans l'intervention d'un notaire, elle l'a été probablement par Diane elle-même, puis, à cause de certains passages assez singuliers qu'on y lit avec surprise, entre autres celui où elle parle des biens acquis *par son labeur*. Les minutieuses prescriptions qu'elle fait à ses héritiers nous ont paru de nature à intéresser vivement les lecteurs et à achever de leur faire connaître cette femme célèbre, devenue, sur la fin de sa vie, toute confite de dévotion, et cherchant à expier, par des œuvres pies, les scandales de sa conduite. Voici ce testament que nous avons collationné avec un grand soin sur deux anciennes copies conservées dans les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, collection Baluze, nº 8476, et Brienne, nº 308.

« Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du benoist Sainct-Esperit, et de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, et de tous les saincts et sainctes du paradis noz aduocatz et intercesseurs enuers luy à nous fere pardonner de nos faultes et péchés depuys nostre naissance jusque à la fin de nostre vye en attendant le passaige qui est diuers à tous humains.

« Sayne de mes entendemens et de mon corps, moy Diane de Poitiers ay bien voullu fere cestuy mon testament et declaration de ma dernière volunté, tant pour fere pryer Dieu nostre Seigneur pour mon ame, et enfans et heritiers qui me succederont et jouyront de mes biens leur fere entendre ma dernière volunte, afin de nen prendre aucune excuse pour eulx, ny par ignorance de ce que je ordonne et dispose icy apres ; et sy aulcun deulx, ou tous ensemble, iront au contraire et naccomplisse icelle mienne et derniere volonte, dès à présent je priue celluy ou celle qui contreuiendra encontre de mon intention ; et les priue de tout mon bien et le donne aus Hostels-Dieu de Paris, de Chartres, de Rouen, de Lyon, de Grenoble, d'Auignon, d'Estoile, de Saint-Vallyer, Annet, parceque ne cuyde fere chose préjudiciable à mes enfans veu les biens que je leur laisse, et que ces biens venant en partye de mon labeur que j'en peulx bien disposer d'une petite portion comme il me semble, et celluy jestime mon vray heritier qui le trouuera bon, car cest de mon bien que jay acquis, autrement je les priue de ma succession, s'ils ne veulent accomplir ceste mienne volunsté de ce que jordonne cy apres.

« Et premierement je veulx et ordonne que de quelque lieu qu'il plaira à Dieu m'appeler, que mon corps soit emporté cinq jours apres mon deceds au lieu ou jay esleu estre enterree ; et je pense, si ma volunté ne change, que sera au lieu d'Annet où jay faict fere une esglise, si jay le temps de ce fere, mais sy elle n'est commancee, j'ordonne à mes heritiers de ce fere et leur en donne le moyen où je veulx que largent soict prins pour la fere, et je charge mes deus filles, où leurs héritiers, enfans les plus prochains deulx, payer, ny faillir ; et que les frais et despences soient faicts par ensemble jusques à la somme de vingt mille livres, dedans deus ans apres mon deceds, et non plus tard ; et dedans icelle ferez fere ung tumbeau sepulture de marbre faict à

mes armes et deuises bien faictes, ou dedans jentends y estre mise sy je ne change d'opinion, ou mon cueur sera mis et amene apres auecques celluy de feu monsieur le grand senechal mon mary. Cependant que ma sepulture et esglise soit faicte, je veulx que mon corps soict gysant dedans la grande esglise d'Annet dedans un tombeau de bois painct a mes armes et devises en attendant que ma sepulture soit faicte, a cette fin que tous mes subiects prient tousiours Dieu pour moy ; et je veulx et entends que des le lendemain de mon trespas, qu'il me soict dict cent messes sil se peust fere, sans les troys grandes messes que j'entends estre dictes comme l'on a de coustume, et le libera et comandataire des morts, avecques vigilles et le reste comme lon a de coustume, et pour chacune petite messe trois sols ; et entends que quand lon fera mon conuoy, que sy lon est en lieu pour en auoir, que lon y appelle les quatre mendiens, et si cest en lieu de nen pouuoyr auoir sans grands frais, je veulx leur estre enuoyé à leur couuent cent liures qui feront pour quatre-vingts francs, a la charge qu'ils me diront à leur couuent ung seruice des morts pour le repos de mon ame et que Dieu aye pytié de moy ; mais jentends que ce soict pour les plus pauures couuents qui soient, sy ny peuuent assister a mes services ; plus, jordonne a mes exécuteurs de faire habiller cent pauures des lieux au lieu aupres ou je mouray, de troys aulnes de drap blanc pour robbe et chapperon, et aussy leur sera déliuré a chacung ung cierge ez cyre blanche de liure et demy qu'ils tiendront en la main, et leur sera aussy donné ung chappelet de patenostres qu'ils tiendront en l'autre main qui les diront pour moy en l'honneur de Nostre Dame mère de Nostre Saulueur et la requeront estre mon aduocate enuers luy ; Et sy d'aduenture, je deceddois à Paris, je veulx que mon corps soict porté à lesglise des Filles Repenties et que la me soict faict ung seruice des trespassés comme lon a accoustumé le fere, auec les recommandataires, vigilles et libera comme ils font quand elles enterrent des religieuses, et autres oraisons qui appartiennent en cela ; et, à cette fin qu'ils aient meilleure volunté a cela, je leur donne cinq cents francs pour achepter quelque rente, pour tous les jours m'estre dict a leur couuent une messe basse, et apres celle de monsieur de Rocquem l'heure qu'il y aura plus de gens, et apres *Dominum non secundum peccata,* disant l'une à l'autre *Priez Dieu pour Diane de Poitiers.*

« Apres, sy estes à Paris, ferez dire ung service a ma paroisse de Saint-Honoré de trois messes uigilles, libera, auec cinq petites messes comme sy mon corps estoit la ; et aux quatre mendians aultant, et aussi à l'Ave Maria, aultant aux Filles-Dieu ; et le plus tost que tout cela sera faict, que mon corps soict emporté la ou je veulx estre enterree ; et sy, de cas d'aduenture que ma mort ne soict a Paris, et que ce soict en autre lieu, je veulx estre portee a la plus prochaine esglise ou je seray, et y ferés dire les cent messes basses et fere le service de troys messes, vigilles, libera et autres choses qu'il est requis, tant de jours que y demeureray ; mays, le plus tost que fere se pourra, que je sois portee la ou il fault que je sois enterree, et mesque icy (*sic*) sois donnans l'aumosne tous les jours aux pauures allans et venans oultre ceulx qui auront les robbes blanches tant pain que vin, et laisse a chacun le reste qui sera des cerymonyes je laisse a mes heritiers (*sic*) ; mais le moings de triomphe que lon pourra quil en soict faict, et m'en

rapporte a mes enfans et a mes executeurs; mais que je sois bien servie en l'eglise je me contenteray des pompes de ce monde. Et apres que tous mes services et enterrement sera faict, en attendant que ma sepulture soict faicte de pierre, lon fera ung tombeau de bois painct de mes armes et deuises la ou sera mys son corps ; a icelle fin que mes subiects pryent Dieu de plus grande affection, en attendant que ma sepulture de pierre soict faicte et que mon corps soict encores sur terre, je veulx que lon dye cinq messes basses tous les jours en l'honneur de la Passion de Notre Redempteurs et feres l'aumosne a cinq pauures trouues donnant cinq deniers disant prier Dieu pour Diane de Poitiers.

« Plus, les jours de lundy de chacune sepmaine quil soict dict ung service de morts complet, assavoir vigilles et les troys messes de libera, et, quand le bout de l'an, lon fera comme de mesme comme l'on auoit faict quand je mourus, reste les cent pauvres vestus, mays bien donner l'aumosne aux pauures allans et venans la somme de cent liures bien fidellement baillee.

« Et sy ma sepulture n'estoit faicte encores, lon continuera, comme lon a faict tout lan, jusques à ce qu'elle soict faicte et que mes heritiers d'aduancent de la fere adcheuer ; et, de l'heure qu'elle sera faicte, je veulx estre dedans mise; et apres, mes chanoines disent selon leur fondation par moy faicte, et qu'il soict continué, pour jamays, si lon peult tant continuer, comme ils en sont chargez en leur fondation par moy ordonne, pour pryer Dieu pour monsieur mon mary et moy et mes bienfaicteurs et enfans, pere et mere, freres et sœurs et mes amys, en recompense de navoyr faict mon debuoir estant en ce monde.

« Aussy je veulx que tous mes seruiteurs et seruentes soyent tous habillez de dueil, tant robbe que chapperon et cacucchez selon leurs qualitez estans auprès de moy tant presens que absens qui ont gaiges de moy, tant Daulphiné que ailleurs et aussy je leur donne une année a chacun de leurs gaiges pour chercher.

« Aussy je ordonne que toutes mes debtes soient entièrement payees et en charge mes heritiers et heritières sur peine de les priuer de leur legitime, et que mes executeurs sen tiennent pour contans et que mon ame en soict deschargee ; mais que ce soict le plus tot que fere se pourra suiuant mon intention, autrement je les priue de ce que leur peust appartenir ; et que mes executeurs en soient creus pour ce faire, comme je leur remets sur leurs consciences, et entends que mes enfans useront de bon conseil pour satisfaire a cecy, ou bien ils vendront la terre le moings dommageable pour y satisfaire.

« Et pareillement, je veulx que mes filles et ceulx qui se melleront de leur partaige, prennent des sy gens de bien qu'ils se mettent nul discord entre elles deulx, mais quelles partent teste pour teste sans fere tort à l'une plus qu'à l'autre ; et celle qui yra au contraire je la priue de tout ce que je luy puys donner et le donne a celle qui suyura ma volonté ; et quelle soict de la religion bonne, ancienne et catholique comme mes predecesseurs ont faict ; et aussy jentends que le partaige qui a este faict des terres de feu mon mary ayt lieu pour tout ce qui me peult appartenir, aultrement je ne trouuerois bon de rechanger car je donne des acquests et conquests que je ai faicts en la terre d'Ennet tant des grands bastimens que autres choses qui ne se peust

nombrer ; pour aultant, je veulx que mes filles partent du bien que j'ay en Daulphiné, Languedoc, Viuarez et autres terres que je tiens de pere et frere, estant amyes, par teste, selon quil sera dict, par gens de bien et dhonneur, sans se mettre en nul proces, et quil ny aye nulle faueur tant d'un costé que daultre, et qu'ils seront estimés de genz a ce cognoissans accause de l'amityé de monsieur *Daumalle* mon fils.

« Et quant au bien que jay en France, en Normandie, au val de Galye et Champaigne, je



Le Diois. — Saillans (Drôme). (D'après une ancienne lithographie.)

veulx que ma fille Françoise, mon aisnée, ayt les terres de Beyne, Lymours, Bienuille, Arcys, Rouuray, et ma fille Loyse, Yvry, Breudepont Garannes, Boncourt et quils se content chacun de leurs terres sans dire lune veult plus que l'autre, car c'est mon intention d'en faire ainsy ; et veulx toutes deux jouyssent de toutes mes terres que jay en cest endroict nommé, et quelles en jouissent comme jen faisois moy, en toutes les façons qui se peuuent fere ; et quant aux terres de Lymours et Beyne et autres terres que je viens de perdre par proces, sy de cas l'aduenture jen etois euincee je veulx quelle aye recours aux biens de sa sœur Loyse cinquante mil francs pour sa perte ; si elle nen est euincee dedans six ans apres ma mort ne luy en sera donné récompense. Parquoy, fault que chacun garde le bien l'un de l'autre ; et voyant que ma fille Françoise duchesse de Buillon na une telle maison que celle d'Ennet et que jay employé beaulcoup de

bien pour la fere, je donne la terre de Chaumont et toutes ses dépendances comme jen jouys, et en la mesme qualité que la *royne* CATHERINE, femme du *roy* HENRY, me la baille pour eschange de Chenonceau, a ma fille FRANÇOISE DE BRÉZÉ pour en fere a son plaisir et la bailler aquel de ses enfans luy seroit le plus obeyssant ; et sy lautre de mes filles, LOYSE, ou ses heritiers, en yront fere instance, je reuoque tous le bien que je luy ai faict tant en Daulphiné qu'ailleurs, et donne tout ce que je puys donner à ma fille FRANÇOYSE comme laisnée ; et comme c'est ma volunté que celle qui ne se contentera des biens que je luy faitz, je les donne à l'autre, je les donne à l'hostel-dieu de Paris sy elles ne veullent trouuer bon ce que je faictz, car je leur donne assez de bien pour se contenter sans se mettre en facherie les uns et les autres aulcunement ; silz le font, ceux qui yront au contraire je les priue de tout mon bien et le donne aux hostel-dieu de Paris, de Grenoble, d'Estoille, d'Ennet, de Rouen ; et pour cuyure ma volunté, je desire que lon prenne troys personnes de leur costé et deux autres par dessus, pour en juger à la vraye vérité, et si cela ne les peult accorder je donne au roy ce qui en sera en contention et quil luy playse de fere pryer Dieu pour mon ame comme pour sa plus affectionnee et humble servante et subiecte.

« Et apres auoir consideré aux enfans que ont mes deulx filles sont venuz et sont sortis beaulcoup denfans dont ma fille FRANÇOISE en a deux fils masles, LOYSE en a quatre, dont je leur charge sur toute lobeissance quils me doibuent porter, que ceux qui seront de la nouuelle religion je les excluds de ce bien là et le donne a toutes leurs filles qui ne le seront, et que ma fille DIANE DE LORRAINE et de DAUMALLE en ayent elles deux la moyctié, et les autres sœurs qui ne seront relligieuses, le reste ; par tel, sy que quand elles seront maryées que leurs enfans mettront ung escusson de leurs armes, mais je nentends que les filles qui tiendront la nouuelle religion soient du nombre. Et sy de cas d'aduenture les fils venant de mes filles retournoyent a estre gens de bien et quils ne fussent plus de ceste mauuaise secte, je ne vouldrois leur fere tort et mettront lescusson de mes armes au leur ; mais, s'ils meurent en ceste méchanceté, je les priue de tout mon bien et le donne aulx hostel-dieu dont j'ay faict mention ycy-deuant, et les peuuent demander comme chose à eulx acquise par le deub de ma volunté et comme bien que jay acquis.

« Plus, veulx que l'hostel-Dieu que jay commencé à Ennet soict acheué et fondé de troys cens francs, et que mes deux filles se accordent a cela, et quil soict payé par moictyé des fraiz qui se feront pour l'acheuer, et s'y mettent les treize pauures femmes et cinq filles que lon mettra pour apprendre, et demeureront jusques a dix ans, et que ce soient les plus pauures de mes terres que lon trouuera qui n'auront pere ny mere ; et, après dix ans, on leur baillera dix francs pour leurs marys et mettre a rente jusqu'à ce qu'elles trouvent mary, et quand on les mettra à l'hostel-Dieu elles auront sept ans, et comme elles deuiendront grandes lon les sortira d'an en an.

« Plus, je donne à mes chanoines que je funde à Ennet quatre cens liures de rente, et en attendant qui leur soict baillé terre vallant cela, je leur donne douze mil liures pour acheter de la rente de quatre cens livres de rente ou ce quil en pourra auoir de douze mil francs, et cela sera prins sur une maison affectee pour mes fundations qui est mon hostel de Paris nommé Rocquan-

court que je donne pour funder mes chanoines et Hostel-Dieu. Et celuy de mes heritiers qui la vouldra auoir baillera trente mil francs, et les meubles qui seront dedans la maison yront tout ensemble, par ce moyen il ne perdra rien ; et sils faillent à ce fere, je ipoteque Boncourt pour ma fille Loyse et Marc pour ma fille Françoyse que ou ils faillent de leur achepter les terres quil conuiendra achepter selon la vallue de trente mil liures tant pour mes chanoines et Hostel-Dieu deus ans apres sils ne lexecutent selon ma volunté et fundation ; je ordonne a mes executeurs icy nommez, si mes heritiers faillent de fere diligence a essecuter les charges de mon testament et



Chapiteau de l'église de Saint-Pierre de Chabrillan (Drôme).

quil y aye de la dispute en cela, jordonne quil me soict vendu la plus proche des terres tant de ma fille Françoyse que de Loyse pour satisfaire a cela, et que les terres que lon acheptera pour mes chanoines et hospital soient le plus pres deulx que fere se pourra ; et sy pour la sollicitude que pourront fere mes executeurs enuers mes heritiers ils naccomplissent ce que jay ordonné, je veulx que par rigueur de justice qu'ils soient mes heritiers contreincts, et prens en mon ayde le procureur du roy pour estre à mon ayde et fere jouyr de la puissance que je donne a mes executeurs, et leur prye de prendre le meilleur de mon bien et terres pour ce fere, et a ceste occasion je donne au procureur du roy, sy mes heritiers faillent d'executer ce mien testament, cinq cens francs pour fere les mises et deppenses pour fere accomplir ce que jentends que mes heritiers facent moy decedee.

« Le plustost que fere se pourra, que lon enuoye en Daulphiné, et que lon mande à tous mes officiers de fere dire par mes terres les seruices qui sensuict, et fere pryères par toutes mes terres, c'est assauoir, ung service solempnel auec les commandataires des morts, et que à chacune place soict deliurée aux plus pauures de ceulx qui ne peuent gaigner leur vye dix francs, aussy sera deliuré troys cens francs pour marier des pauures filles qui nayant chose du monde pour les departir ainsy qu'il sera bon de fere et que ce ne soict par faueur de personne, mays pour acquitter et comme l'aumosne sera le mieulx employee.

« J'ordonne que a Saint-Vallier mon service soict tout ainsy faict que sy mon corps y estoit en terre, avec cent pauures vestus de blanc pour l'honneur de Nostre-Dame, et quon leur baille a chascung ung chappelet a la main et le dire à ma deuotion pour moy et pour tous ceulx qui me touchent.

« Et veulx et ordonne que par mes heritiers soit baillé et donné à l'Hostel-Dieu d'Estoille la somme de cinq cens francs, sil y auoit faulte que je n'eusse faict et accomply ce que mons. mon pere et frere mont chargé de fere, et que largent soict mis aux choses les plus nécessaires pour fere pour l'augmentation dud. Hostel-Dieu d'Estoille. Et charge a mes filles et heritiers sil y a quelque chose quil faille exécuter aux deux testamens de mon pere et de mon frere dont il me pourroit auoir charge, si ja ne l'auois accomply, je leur commande de le fere ; sil y a de ma negligence j'en demande a Dieu pardon, car ce n'est faulte de bonne volunté et vous commande, mes deux filles, ne faillir à tout ce que vous ordonne sous peine de désobéissance et en descharge ma conscience. Et surtout que les seruices de mes predecesseurs soient continuez comme leur testament le porte.

« Et pour accomplir ce mien testament, je veulx et entends que mon nepueu de Meaulx et mons. le président Dorsay soient mes exécuteurs, auecques le procureur du roy seulement pour tenir la main que mon testament soict accomply de poinct en poinct, auquel je donne entière, pleine puissance de l'accomplir et fere accomplir selon les clauses que jay mises icy dans mon testament ; et en refusant mes filles et héritières de ne l'accomplir comme je l'entends et comme il est escript, je donne et sy ample puissance à mes exécuteurs qu'il est requis en icelle affaire et selon les clauses d'icelluy, pour ne faillir a les fere exécuter comme icy ay intention qu'il soict faict de poinct en poinct ; et à cette cause, je donne puissance à mes exécuteurs sur toute ma succession au cas que mes héritières soient négligentes de mettre une fin pour le descharge de ma conscience, je donne plain pouvoir à mes exécuteurs de se saisir des terres qui sont icy nommées, cest de la terre et baronnie de Garannes pour ma fille Loyse, et la seigneurie de Lymours pour ma fille Francoyse, et reuenus d'icelles entièrement, et s'ils ny suffisent à exécuter le mien testament en prendre d'autres plus commodes pour y satisfere, et charge mes exécuteurs d'y metttre peyne de ce faire, et sy mes héritières ou héritiers en font du refus je veulx que le procureur du roy se adioingne comme exécuteur, auquel, apres y auoir mis fin a mon testament, je lui donne pour ses peines cinq cens francs pour donner conseil pour le bien fere exécuter sans que mes héritières ny puissent rien fere diminuer ; aussy mon nepueu Loys de

Breze, pour la bonne amour qu'il a congneu que je luy ay porté, qu'il face son plain pouuoir sans user de faucur, pour sur peine que je luy charge sa conscience, et en descharge la mienne sil ne met peine de accomplir ce que cydedans mys. Et pour auoyr souuenance de moy je luy donne ung poinctu esmaillé de noir, le plus gros que jaye qui soict poinctu. Aussy, je donne à mons. le président Dorsay douze cens francs pour tant de peine qu'il pourra prendre pour ceste affaire, et que les fraiz qu'il pourra fere, sy mes héritiers luy en font fere, a cause des reffus, quils luy soient rendus, sur peine de n'estre mes héritiers; et mes exécuteurs jouiront de ces deux terres de Garannes et de Lymours et les vendront silz ne veulent exécuter mon testament et les convertir à ce que je ordonne que je m'assure qu'ilz n'en feront difficulté, si non je requiers encore le procureur général du roy nostre sire à Paris y tenir la main, porter ayde et faveur à ce qu'il conuiendra fere pour le mien testament selon que mes exécuteurs l'aduertiront. Et leur en charge et descharge ma conscience silz font autrement qu'ilz doibuent aux choses qui concernent ma dernière volunté de poinct en poinct et entière disposition de mon corps.

« Et entendant j'ay signé de ma main et scelleray de mon scel. Faict le jour des Roys à Lymours lan mil cinq cens soixante et quatre.

« Diane de Poitiers. »

Bibliographie du Dauphiné, par A. Rochas.



Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois.
(D'après la statue sépulcrale du Musée de Versailles.)

HOMME D'AFFAIRES JUSQU'AU TOMBEAU

L'orgueil de Diane ne fléchit jamais; elle vécut sur un piédestal. Après la mort du roi, elle sortit en reine du théâtre où elle avait régné si longtemps.

Elle vécut sept ans encore dans son château d'Anet, bientôt réconciliée avec le nouveau règne : toujours belle, s'il faut en croire Brantôme, qui chante un hymne à son crépuscule. Son testament hérissé de clauses, de restrictions, de réserves, équivaut à une autopsie morale. Le cérémonial de sa sépulture, les messes, les prières, les aumônes mortuaires, les habits de deuil payés à ses gens, les cierges et les chapelets fournis aux bons pauvres, qui devront se répéter

l'un à l'autre : « Priez Dyeu pour Dianne de Poytiers », y sont réglés avec une précision pointilleuse : « Que je sois bien servie en l'esglise, je me contenteray des pompes de ce monde. » Son caractère positif s'empreint encore sur ce contrat de la dernière heure. Diane mourante fait les affaires de son âme, aussi âprement qu'elle fit celles de sa vie terrestre.

Paul de Saint-Victor.

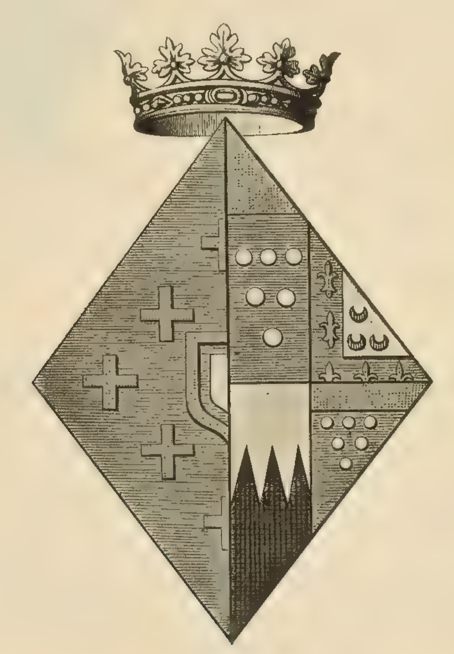
Hommes et Dieux. Paris, 1867.

LA MORT DE DIANE

Diane de Poitiers, qui s'était attiré la haine publique, se voyant abandonnée de tout le monde, se retira dans sa maison d'Anet où elle mourut le 22 avril 1566, à soixante-six ans, étant née le 21 mars 1500. Elle fut enterrée dans la grande chapelle du château d'Anet qu'elle avait fait bâtir, et où l'on voit son mausolée en marbre, élevé au milieu du chœur.

Abbé Ladvocat.

Dictionnaire historique. Paris, Didot, 1761.



Armes des Poitiers

VERS DE DIANE ET VERS A DIANE

VERS DE DIANE

Voici vraiment qu'Amour, un beau matin,
S'en vint m'offrir fleurette très gentille.
Là se prit-il à orner votre teint;
Et vitement marjolaine et jonquille
Me rejetait à tant que ma mantille
En était pleine, et mon cœur se pâmait.
Car, voyez-vous, fleurette si gentille
Etait garçon frais, dispos et jeunet.
Ains, tremblotant et détournant es yeux:
« Mieux vaut, lui dis-je, être sage que reine! »
Ains me sentis et frémir et trembler...
Et Diane faillit...; et, comprendrez sans peine
Duquel matin je prétend reparler.

Cité par VATOUT.

Souvenirs historiques des résidences royales de France. Paris, Didot, 1837, t. IV.

A DIANE

Plus ferme foy ne fut oncques iurée
A nouveau prince, ô ma seule princesse!
Que mon amour quy vous sera sans cesse
Contre le temps et la mort asseurée;
De fose creuse ou tour byen murée
N'a point besoing de ma foy la forteresse,
Pour ce que ele est d'éternelle durée.
Thrésor ne peult sur elle estre vainqueur,
Ung sy vil prix n'acquiert ung gentil cœur,



Non point faveur ou grandeur de lignage
Quy éblouissent les yeux du populaire,
Non la beauté quy ung légé courage
Peult émouvoir, fut que nous me peult plaire,

HENRI II, Roi de France.

Vers manuscrits, cités par Vatout. *Souvenirs historiques des résidences royales de France.* Paris, Didot, 1837, t. IV.

SUR UN BOUQUET DE DIANE

Contentez-vous, heureuses violettes,
De recevoir honneur et parement
De la blancheur du beau sein où vous estes,
Sans luy cuider apporter ornement,
Car elle est même honneur du firmament :
Et si, sachant qu'à elle devez estre,
En ce froid tems nature vous fait naistre,
Ce fut afin que vostre nouveauté
De plus en plus au monde feit congnoistre
Que le tems fait en Diane apparoistre
Nouuelle grace et nouuelle beauté.

MELLIN DE SAINT-GELAIS

A MADAME LA DUCHESSE DE VALENTINOIS

Les deux beautez dont Venus est déesse,
Et sur qui rare est le commandement,
Furent toujours, ô illustre duchesse,
Vostre plus grand et plus riche ornement.
L'une est au corps, l'autre à l'entendement,
Mais le dernier toujours vous fera vivre :
En quoy vous veult Venus même ensuivre,
N'estimant plus un bien légier et court
Laissez-la donc, Madame, estre délivre,
Et la souffrez venir en ceste court.

MELLIN DE SAINT-GELAIS.

Œuvres. Lyon, 1547.

Ne vante plus, ô Rome, ta Lucrèce ;
Cessez, Thébains, pour Corynne, combattre ;
Taire te faut de Pénélope, ô Grèce,
Encore moins pour Hélène, débattre ;
Et toi, Egypte, ôte ta Cléopâtre ;
La France, seule, a tout cela et mieux :
En quoi Diane a l'un des plus beaux lieux,
Soit en vertu, beauté, faveur et race ;
Car si cela elle n'avait des cieux,
D'un si grand roi n'eût mérité la grâce.

PELETIER.

Poésies. Paris, 1547.

SONNET

De vostre Dianet, des maisons la plus belle,
Les bastiments, graueures et portraicts,
Qui si au vif expriment les vieux traicts
D'un Archimède et Lysippe et Appelle,

Contre les ans n'auront la force telle,
Qu'un jour ne soient leurs ouvrages desfaits :
Mais la mémoire et grandeur de vos faicts
Contre la mort se rendra immortelle.

De voz vertus le bruit ne mourra pas,
Ains d'autre outil, que de ligne ou compas,
Se bastira une éternelle gloire :

Qui tout ainsi que vostre croissant luit
Au plus serein d'une bien claire nuict,
Luira tousiours au temple de Mémoire.

Joachim DU BELLAY.

Œuvres, 1561.

La grand'main plantureuse
Des Dieux et du bonheur
Vostre naissance heureuse
Combla de cest honneur,
Seul né, comme ie croy,
Pour estre aymé d'un roy :



D'un roy tel que l'Aurore,
Et le lut de soleil
L'Ourse et la rine More
N'ait point veu son pareil,
Ny ne voyront encor,
Reuinst le siècle d'or,
La vertueuse grâce,
Et l'honneur plus qu'humain
Escript sur uostre face
D'une diuine main,
De ce roy tant exquis
Le cœur vous est acquis.

Joachim du Bellay.

Œuvres, 1561.

Faites, Diane saincte,
Que ce roy vertueux
Après la force esteinte
De Mars l'impétueux
Escoute quelquefois
Des neuf vierges la voix.
Les neuf vierges honteuses
L'or ne demandent pas
Et ne sont conuoiteuses
Des nieudiez repas :
Un bon beil seulement
Est leur contentement.

Joachim du Bellay.

Œuvres, 1561.

Madame, ne pensez pas
De Dieu qui ses grâces donne
Faisant les uns naître bas,
Les autres portant couronne,
Pour néant vous ayt donné
Ce noble esprit tant bien né,
Ceste doulceur, ceste grâce,
Ceste vertu, ce grand heur,
Ce port et ceste grandeur
Qu'on voit luire en vostre face.
Ces dons il a mis en vous
Pour se faire en vous cognoistre,





MONTÉLIMAR. — MAISON DE DIANE DE POITIERS, avant et après sa restauration.

Et vous a fait entre nous,
Comme un miracle apparoistre
Afin que de ce grand Roy,
D'une inuiolable foy
Vous peussiez posséder l'âme ;
Et que son affection
Par vostre perfection
Brulast d'une saincte flamme.

Joachim DU BELLAY.

Œuvres, 1561.

A DIANE DE POYTIERS, DUCHESSE DE VALENTINOIS

Si je voulais égaller dignement
Vostre grandeur, ie ne sçaurois comment
Exécuter entreprise si haute,
Pour avoir tout et de tout auoir faute :
Car, en autruy ie ne sceuz oncques voir
Ce qu'en vous seule on peut appercevoir,
Vous, qui semblez entre les grandz duchesses
Ce que l'or semble entre les grandz richesses,
Et que tenez l'excellence du mieux
Qui coule en bas par les astres des cieux.

Un chacun voit comme, Diane bonne,
Vous excellez la fille de Latone,
Sœur de Phebus, cette nymphe qui luyt
Par l'épaisseur de la plus noire nuit,
(Et qui ça-bas, oseroit si profane,
Se comparer à la belle Diane ?)
Elle ne luyt que la nuit à son tour,
Mais vos vertus et de nuit et de jour,
Luysent sur nous et decorent le monde.

Elle se montre, ores courtes, ores ronde,
Douze fois l'an se renouvellant iamais,
Ainçois tousiours en sa confiance entière
Il nous respend sa divine lumière.

Par un eclipse elle perd ses clartez,
Mais vous iamais ne perdez vos beautez,
Car le soleil dont, Princesse bénigne,
Vous receuez ceste clarté divine,
Est bien plus grand que celluy dont Phébé
Prend la lueur de son front recourbé.

Elle est des boys la maîtresse nommée.
Et est encore des femmes réclamées
Quand elles sont à leur enfantement :
Mais quant à vous, vous n'estes seulement
Dame des boys et dame des fonteines
Ains des chasteaux, des villes et des plaines,



Ayant puissance et loy de secourir
Tous ceux lesquelz vont à vous recourir.

Elle est tousiours par les forests espesses,
Portant son arc, son carquois et ses lesses
Auec sa troupe allant soir et matin
Pour atraper quelque nouveau butin ;
Mais vous, madame, ayant si bien sçeu prendre
Le plus grand bien que vous pouuiez attendre,
Ore en repos, arc et flesches quittant,
Vous n'estes rien à bon droit souhaitant.

Voilà pourquoy ceux qui veulent descrire
Vostre renom, ne sçauent comme dire,
Se confondant dans les infinitez
Des saintz trésors de vos divinitez.
Bien veut Clion que de moy ie présume,
S'il vous plaisoit que ie prinsse la plume
Pour vos ayeux et vos graces vanter,
Que ie pourrois un iour vous contenter.

Olivier Magny.

Odes. Paris, 1559.

Vous haisez de mort ceux qui sont hérétiques,
Vous aymez toux ceux là qui sont bons catholiques,
Vous estes charitable, et tousiours soulagez,
Tous les nécessiteux et tous les affligez :
Vous auez, sur le front, une gravité douce,
Qui, l'homme audacieux seuerement repousse
Et qui l'humble et modeste appelle et fait venir,
Pour luy prester faueur et pour lui subvenir.

Si vous aymez quelcun, c'est d'une telle sorte
Qu'impossible est aymer d'une amytié plus forte :
Et non tant seulement vous l'aymez si tresfort
Durant qu'il est en vie, ains qu'après qu'il est mort,
Faisant cette amytié aux siens héréditaire,
Vous faictes pour les siens ce que vous pouuez faire.

Olivier Magny.

Odes. Paris 1559.

L'Amour qui l'écoutait (la Discorde), couché parmi des fleurs,
D'un souris fier et doux répond à ses fureurs.
Il s'arme cependant de ses flèches dorées ;
Il fend des vastes cieux les voûtes azurées ;
Et, précédé des Jeux, des Grâces, des Plaisirs,
Il vole au champ français sur l'aile des Zéphyrs...

Il voit les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure :
Lui-même en ordonna la superbe structure ;
Par ses adroites mains, avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés.
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Grâces
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

VOLTAIRE.

La Henriade, chant IX. Rouen, 1723.

Vallon délicieux, asile de repos,
Boccages toujours verts où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots,
Et vient mêler son doux murmure
Au tendre concert des oiseaux,

Que mon cœur est ému de vos beautés champêtres !
J'aime à me rappeler, sous ces riants berceaux,
Qu'en tout temps Anet, eut pour maîtres
Ou des belles ou des héros.

Henri bâtit ces murs, monuments de tendresse,
Il y grava partout le nom de sa maîtresse ;
Chaque pierre offre encor des croissants, des carquois,
Et nous dit que Diane ici donna des lois.
Vendôme couronné des mains de la Victoire,
Sous ces antiques peupliers,
A longtemps reposé sa gloire ;
Et lorsque de Philippe il guidait les guerriers,
Qu'il faisait fuir l'Anglais et soumettait l'Ibère,
Accablé sous le poids des grandeurs, des lauriers,
Vendôme, seul soutien d'une cour étrangère,
A regretté d'Anet le vallon solitaire.
Du Maine vint après, du Maine, nom fameux,
Qui rappelle les arts, l'esprit, la politesse :



Ecole de Fontainebleau. — ***Diane de Poitiers.*** (Musée de Rouen.)



Sur les gazons d'Anet, théâtre de leurs jeux,
Des immortelles sœurs la troupe enchanteresse
Suivit et chanta la princesse.
Enfin, de ces beaux lieux Penthièvre est possesseur ;
Avec lui, la bonté, la douce bienfaisance
Dans le palais d'Anet habitent en silence :
Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
Bourbon n'invite point les folâtres bergères
A s'assembler sous les ormeaux.
Il ne se mêle point à leurs danses légères ;
Mais il leur donne des troupeaux.
Que ton orgueil, Anet, sur ces titres se fonde ;
D'avoir changé de maître, hé quoi ! te plaindrais-tu ?
Toi qui seul possédas tous les biens de ce monde :
Amour, gloire, esprit, vertu.

FLORIAN.

Œuvres. Paris, 1820.

Sous ces voluptueux lambris
Diane choisit sa retraite,
Non la Diane des taillis
Qui porte un croissant pour aigrette
Et fuit comme un trait d'arbalète
Devant les enfants de Cypris :
Mais cette mortelle charmante,
Cette Poitevine piquante,
Si chère au second des Henris,
Qui de sa divine ceinture
Enchaîna l'Amour et les ris
Des rives du Cher jusqu'à l'Eure.

LEMIERRE.

Poésies. Paris, 1830.

DIANE DE POITIERS

Pour ce qu'elle resta belle en son plus vieil âge,
Courbant d'un mignon joug le cœur de deux grands rois,
Que, de ses nobles traits, de Diane au carquois
Primatice et Goujon figurèrent l'image.

Il semblait qu'elle usât, par très damnable ouvrage,
Des filtres de Satan, à la Cour des Valois,
Et, sorcière, payât l'infernal compérage
En ramenant le monde à de païennes lois.

Ceux qui l'ont prétendu cherchaient à faux la cause
De sa lèvre en sa fleur toujours neuve déclose
Que gardant elle alla jusques à septante ans.

Si du temps qui vainc tout vaine lui fut la noise,
Son berceau le dit mieux que tous ces fols mentants :
Point n'eut d'autre secret que naître Dauphinoise !

Léon Barracand.

Le Gratin. Juillet-Août 1891.

ÉPITAPHE

Hic tecum meditans, paulisper siste Viator.
Prole, opibusque potens, gelido tamen ecce Diana
Marmore proteritur, vermitres esca jacens.
Terra cadaver habet : sed mens tellure relicta,
Morte novans vitam, regna beata petit.

Eglise du château de Chaumont, entre Blois et Amboise (côté de la sacristie).





ICONOGRAPHIE DE DIANE DE POITIERS

Au cours de nos recherches au sujet des œuvres d'art découvertes dans la Drôme et ayant émigré un peu partout — nous en donnerons prochainement l'historique dans une étude intitulée : *La Drôme chez elle, dans les Musées de France et de l'Etranger*, — il nous a paru intéressant de relever les portraits de Diane de Poitiers, figurant dans les principales collections de Paris et de la Province.

Bibliothèque Nationale.

Duchesse de Valentinois, en buste de 3/4 à gauche. Diane est coiffée d'un chaperon à templette, orné de perles.

En capitales du xvi[e] siècle [LA GRANT SENECHALLE].

Le Cabinet des Estampes possède deux autres crayons représentant le même person-

nage. — Bouchot, *Portraits*, p. 247. Publié par Niel, par Bouchot, *Brantôme, et Quelques Dames*. (Dessin aux crayons.)

Parmi les camées de la Bibliothèque nationale, nous relevons :

938. — *Diane de Poitiers*. Buste de face, la tête légèrement tournée vers la droite ; ses cheveux retombent sur son cou et son diadème d'or est surmonté du croissant de Diane, rehaussé de brillants. Les seins sont nus ; une draperie en argent doré recouvre les épaules et est serrée à la taille par une ceinture ornée d'un brillant ; le carquois, fixé sur le dos par une cordelette d'or qui traverse la poitrine en sautoir, est aussi agrémenté de brillants. Le champ est en argent doré et le pourtour est rehaussé d'une ceinture de brillants.



Léonard Limousin. — *Portrait de Diane de Poitiers* (Email).
(Collection Soltikoff. — Cliché Giraudon, Paris.)

Tout ce travail d'orfèvrerie et de glyptique se trouve enchâssé au centre d'une grande sardonyx ovoïde, à couches noire, bleuâtre et roux foncé, dont la tranche en biseau forme cadre autour du médaillon central.

Au revers de la sardonyx est entaillée une petite boîte ovale, munie d'une armature en or, avec un couvercle mitré d'élégants fleurons en émail noir et blanc sur fond bleu. — Haut. : 65 mill. ; larg. : 50 mill.

Le nom de Diane de Poitiers donné à la figure représentée sur ce joli joyau, n'est pas bien certain. — Bibl. Chabouillet, *Catalogue*, N° 399.

939. — *Diane de Poitiers*. Elle est représentée de face, les cheveux relevés sur les tempes et arrangés en nattes sur la nuque ; la tête est surmontée de la couronne royale avec un anneau de suspension ; le buste est couvert d'une robe enrichie de broderies. Au dos, sur le bord de la robe, on lit :

EPHESIORV · ΘEA · MAGNA · DIANA ·

inscription qui rapproche Diane de Poitiers de la Diane d'Ephèse. — Au pourtour, des festons ajourés.



Ecole de Fontainebleau (XVIe siècle). — *La Paix, sous les traits de Diane de Poitiers.*

(Musée d'Aix-en-Provence. — Cliché Giraudon, Paris.)

La tête et la poitrine sont en cristal de roche; les cheveux, les vêtements et tout le reste sont en or émaillé. — Elégant travail du XVIe siècle. — Haut. : 41 mill.; larg. : 32 mill. — Bibl. Chabouillet. *Catalogue*, n° 2722.

Musée du Louvre.

Sculpture du Moyen Age et de la Renaissance.

228. — *Diane appuyée sur un cerf.* Groupe (marbre). — Provient du château d'Anet; Ancien Musée des Monuments français (IV).

Le Musée de Cluny.

447. — *Diane chasseresse.* Bas-relief en marbre blanc, de l'école de Jean Goujon (XVIe siècle).

Diane est assise; à ses pieds sont deux chiens, Procion et Cirius; un de ses bras est appuyé sur le cerf, et sa main gauche tient un javelot. — Long. : 0 m. 44; haut. : 0 m. 30.

449. — *Ariane abandonnée.* Statue en marbre; allégorie représentant la figure de Diane de Poitiers. — Sculpture française du XVIe siècle.

Cette figure a été trouvée, il y a peu d'années, dans la Loire, en face du château de Chaumont, château que la reine Catherine de Médicis avait obligé Diane de Poitiers à accepter, en échange de celui de Chenonceaux, dont elle l'avait dépossédée. — Long. : 0 m. 57.

(Cette *Ariane* est regardée comme l'un des portraits les plus ressemblants de Diane de Poitiers.)

452. — *Diane de Poitiers, représentée en Vénus.* Médaillon en marbre attribué à Germain Pilon et provenant du château d'Anet (XVIe siècle). — Haut. : 0 m. 56.

1743. — *Vénus et l'Amour*, portrait de Diane de Poitiers, peint sur bois par le Primatice (XVIe siècle).

La figure, presque nue, s'appuie d'une main sur l'épaule de l'amour, et de l'autre tient une flèche acérée. A ses pieds, sont jetés un masque et un carquois. Dans le fond, on aperçoit l'incendie de Troie et l'épisode d'Enée sauvant son père Anchise, allusion au dévouement de Diane pour son père Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. — Haut. : 1 m. 07; larg. : 0 m. 74.

Musée de Versailles.

4063. — *Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois*, par Hippolyte Flandrin. — Haut. : 0 m. 67; larg. : 0 m. 50. — La peinture originale, attribuée au Primatice, se trouve au palais de Fontainebleau.

Le Musée de Versailles possède également le moulage de la statue qui ornait le tombeau de Diane. Cette statue est regardée comme l'un des portraits les plus authentiques de la Duchesse de Valentinois.



Clouet (Attribué à). — *Diane de Poitiers.*

(Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence. — Cliché Giraudon, Paris.)

Musée Condé, Chantilly.

275. — *Portrait de Diane de Poitiers.* — Haut. : 0 m. 27 ; larg. : 0 m. 19. Sur bois.

Dans ce portrait, Diane de Poitiers a de cinquante-cinq à soixante ans. Elle est en costume de veuve, en buste, et de trois quarts à gauche. Le visage, quoique flétri, conserve quelque chose de sa délicatesse. Les épaules et la gorge, que découvre la robe, sont très présentables encore. — Coll. Lenoir. Ecole française de la dernière partie du XVIe siècle.

Musée d'Aix-en-Provence.

Ecole de Fontainebleau (XVIe siècle). — *La Paix,* sous les traits de Diane de Poitiers. — B. Haut. : 0m99; larg. : 0m75. — Figure à mi-corps, grandeur naturelle.

Elle est représentée assise de face, nue, et porte des joyaux dans les cheveux, au cou et aux bras. Elle tient de la main gauche un rameau d'olivier; une colombe est posée sur sa main droite relevée à la hauteur de la poitrine. A ses côtés, on voit une bourguignote, un bouclier, un carquois, un sabre et d'autres armes. Au fond, un paysage; un édifice en ruines à droite. En haut, à droite, l'inscription suivante sur le ciel en caractères dorés : *Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur.* — Cadre de l'époque.

Photographié par Ch. Heirieis. — Photogravure dans les *Chefs-d'œuvre des Musées de France,* par Louis Gonse.

La bibliothèque Méjanes (Aix-en-Provence) possède également un portrait de Diane de Poitiers attribué à Clouet. (Reproduits aux pages 559 et 561.)

Musée de Dieppe.

2297. — Cachet au chiffre *S. S.*, surmonté d'un buste de Diane de Poitiers en argent. Sur l'écrin, on lit : *A M. Saint-Saëns, hommage et reconnaissance de la Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France, 18 janvier 1868.*

Musée de Dijon.

Ecole Française (XVIe siècle). — *Jeune Femme à sa toilette* (prétendue Diane de Poitiers). — Nous en donnons la reproduction à la page 563.

Musée de Lille.

1160. — *Portrait de Diane de Poitiers,* par François Clouet, dit Jehannet, peintre. Tours, vers 1500, † vers 1572. — Au crayon noir, sur papier blanc. — Haut. : 0m430; larg. : 0m330. — Collection Boilly. Acheté par la Ville. — Nous en donnons la reproduction à la page 495.

1667 (837). — *Diane de Poitiers*, par François Souchon, peintre, ancien directeur de l'Académie de peinture de Lille. Calais, 1787, † Lille, 1857. — A l'estompe. — Haut. : 0m500; larg. : 0m370. — Lithographié par E. Loche en 1829.



Ecole Française (XVIe siècle). — *Jeune femme à sa toilette* (prétendue Diane de Poitiers).

(Musée de Dijon. — Cliché Giraudon, Paris.)

1678 (848). — *François Ier et Diane de Poitiers*, par François Souchon. — A l'estompe. — Haut. : 0m510 ; larg. : 0m420. — Ces dessins ont été achetés à l'auteur par la ville de Lille en 1856.

Ces deux derniers portraits (nos 1667 et 1678) ne sont pas exposés dans le Musée de Lille, mais on peut les consulter facilement grâce à l'obligeance des conservateurs.

1575. — *Tombeau de Diane de Poitiers, au jardin des Petits-Augustins, à Paris*, par Pierre-Antoine Mongin, peintre. Paris, 1761, † 1827. — Figures par Detailly, a été gravé par Allain (Jean-Louis), suite de jardins de Paris. — A la gouache, sur papier blanc. — Haut. : 0m300 ; larg. : 0m410. — Acheté par la Ville.

Musée du Mans.

44. — *Diane de Poitiers, aux genoux de François Ier, implore la grâce de son père, le comte de Saint-Vallier*, par Bitter; florissait en 1818, sans date de naissance ni de mort *(Ecole Française)*.

Musée de Rouen.

648. — *Diane au bain* (Ecole de Fontainebleau). Nous en donnons la reproduction page 553.

679. — *Diane de Poitiers* (Ecole du Primatice).

Le Musée de Dijon possède également une plaque de verrou en fer repoussé, aux armes de Henri II et de Diane de Poitiers, provenant du château d'Anet (xvie siècle). — Haut. : 0m145 (no 1588).



Alfred Loudet, peintre.
Né à Montélimar. Auteur de *Céphale et Procris*, du Musée de Valence.



La Citadelle de Montélimar (Drôme).

BIBLIOGRAPHIE DE VALENCE

GÉNÉRALITÉS

Bonnet (Dr). — Des Rues de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 81 et 181).

Chevalier (Abbé). — *Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme*, 1806 (*alias* 1811), in-4°.

Chevalier (C.-U.-J.). — *Regestrum decime Valentinesii* dans *Acad. Delphin.*, *Documents inédits sur le Dauphiné*, 1868, t. II, VIII, p. 35.

— Sur les sources de l'histoire de Valence (*Bulletin d'histoire des diocèses de Valence, Digne...*, 1864-65, t. V, p. 39).

— *Mystères des trois Dones*, année 1887, p. 838.

Coston (Baron de). — *Etymologie des noms de lieux dans le département de la Drôme*, 1868-70, in-8°.

Delacroix (Nic.) — *Essai sur la statistique du département de la Drôme*, 1817, in-8°; 2e éd., 1835, in-4°.

Deschamps. — Sur l'imprimerie à Valence dans *Dictionnaire de géographie*, 1870, 1300-1.

Dumoulin. — Ville de Valence (*Catalogue des Incunables*, Valence, 1901, in-8°).

Dupré de Loire. — Recherches sur les établissements de bienfaisance de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. I, p. 299, 365; t. II, p. 32, 172, 285; t. IV, p. 162, 289, 413; t. V, p. 84, 189, 444; t. VI, p. 138).

— *Recherches sur les origines et les étymologies de quelques lieux du département de la Drôme*, 1835, in-16.

— Valence et ses rues *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1874, t. VIII, p. 162).

Emblard. — Les Imprimeurs et les Journaux à Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXIV, p. 149; t. XXXV, p. 45; t. XXXVI, p. 49).

Fayard. — Douane de Lyon et de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1867, t. II, p. 58).

— Etude historique sur l'ancienne organisation judiciaire de la ville de Valence *(Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, 1875-76, t. IX, p. 82, 173, 322, 443; t. X, 18).

Flandreysy (Jeanne de). — *Les Vénus gréco-romaines de la Vallée du Rhône*, Lemerre, 1906.

— *La Gravure : les Graveurs Dauphinois*, Falque et Perrin, Grenoble, 1901.

Fournier (Marcel). — *Statuts et privilèges de l'Université de France (1892) sur Valence*, t. III, p. 361.

Jacquemet (Léon). — Bibliographie dauphinoise, spécimen *(Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 217).

Jouve. — *Guide valentinois ou Description de la ville de Valence*, Valence, 1853, in-18.

— *Statistique monumentale de la Drôme*, 1868, in-8°.

Juilhet (Ch.). — Statistique notariale de l'arrondissement de Valence, Romans, 1888, in-8° (cf. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, 1889, t. VIII, 67).

Lacroix (A.). — Manuscrits de la bibliothèque de Valence *(Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France*, 1891, t. XIII, p. 145).

Malo (Ch.). — Article sur l'histoire de Valence *(France littéraire*, 1832, t. II, p. 663).

Mariéton (Paul). — *La Terre Provençale*, in-16. Paris, Lemerre (pages écrites en août 1888).

Mellier (Etienne). — *Valence, Crussol, Royannais et Vercors*, Valence, Teyssier et Cie, 1890.

— *Bachasson de Montalivet (Le Comte J.-P.)*, Valence, Granger et Legrand, 1896.

— *Alexis Fontaine des Bertins, membre de l'Académie royale de Paris (1704-1771)*, Grenoble Falque, et Perrin, 1899.

Nadal. — *Histoire de l'Université de Valence*, Valence, 1861, in-8°.

Nadal (Abbé). — *Histoire des séminaires du diocèse de Valence*, Valence, 1895, in-8°.

Ollivier (J.). — *Discours pour servir d'introduction aux travaux de la Société de Statistique ch. de la Drôme*, 1837, in-8° (nombreuses indications bibliographiques).

— *Essai historique sur la ville de Valence*, Valence-Paris, 1831; in-8° avec des additions par A. Lacroix, 1885, in-8°.

— Notice sur l'origine de l'imprimerie à Valence *(Bulletin du Bibliophile*, 1835, A. XVI, p. 15).

— Recherches... sur le passage de quelques rois de France à Valence *(Revue du Dauphiné*, 1837, t. II, p. 201).

— Valence *(Revue du Dauphiné*, 1837-38, t. II, p. 101; t III, p. 5, 288, 375).

— Valence *(Journal de la Drôme*, 23, 25, 26, 30 avril 1838).

Villard (Marius). — Annales Valentinoises, dans *Journal de Valence*; avec table des matières par Etienne Mellier, Valence, 1892, pet. fol.

Wells (Miss C.-L.). — *Arrondissement of Valence*, Valence, 1906, in-8°.

Anonyme. — Article sur Valence *(Revue des questions historiques*, 1887, t. XLI, p. 329).

— Valence *(Revue du Dauphiné*, 1877, p. 49, 59, 108).

Sources de l'histoire de Valence *(Catalogue cartul. des Archives départ.*, 1847, p. 204).

HISTOIRE : LES ORIGINES, PÉRIODE ROMAINE, INVASIONS

Allmer (A.). — Bornes milliaires de la route romaine d'Alba Helviorum à Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1878, t. XII, p. 150).

— Inscriptions romaines de Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 282).

— Inscriptions romaines à Valence et à Soyons (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1873, t. VII, p. 71).

— Promenade d'un épigraphiste à travers les départements de l'Ardèche et de la Drôme (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1871, t. VI, p. 267).

— Quatre nouvelles inscriptions romaines (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 466).

Desjardins. — *Géographie de la Gaule romaine.*

Lacroix (A.). — Inscription romaine de la cathédrale de Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1879, t. XIII, p. 398).

— Sur une inscription romaine trouvée à Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1884, t. XVIII, p. 237).

Ollivier (Jules). — *De la fondation de la ville de Valence*, 1835, in-12.

— *Mémoire sur les anciens peuples qui habitaient le territoire de la Drôme pendant l'occupation des Gaules par les Romains*, 1837, in-8°.

Perrossier (Cyp.). — Recueil des inscriptions chrétiennes du diocèse de Valence (*Bulletin historique des diocèses de Valence...*, 1882-87, t. II, p. 93, 141, 211; t. VII, p. 108, 200).

Roaldes (Fr.). — *Antiquités de Valence*, manuscrit.

Rostaing (Ch. de). — Voies et inscriptions romaines découvertes à Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 426).

Salesius. — *De inscriptione reperta anno 1759 Valentiæ : Sodal. Vern. Col. is.*

Vallentin (Florian). — Le milliaire récemment découvert à Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1880, t. XIV, p. 87).

Anonyme, Inscriptions romaines trouvées à Valence (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 108).

— *Corpus Inscriptionum latinarum* (article Valence).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Brun-Durand (J.). — Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné, à M. Lacroix (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 434; t. V, p. 5).

— Sur l'Église de Valence (*Bulletin de la Société archéol. de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 439).

Catellan (J. de). — *Les Antiquités de l'Église de Valence*, Valence, 1724, in-4°.

Chevalier (Ulysse). — *Chartularium ecclesiæ Sancti Petri de Burgo Valentiæ*, Valence, 1872, in-8°.

— *Codex diplomatiæ ordinis Sancti Rufi Valentiæ* (publié par le chanoine Chevalier), Valence, 1891, in-8°.

Chevalier (C.-U.-J.). — Chronique inédite des évêques de Valence et de Die (*Bulletin d'histoire... des diocèses de Valence...* 1891, t. XI, p. 61).

CHEVALIER (C.-U.J.). — Notice chronologico-historique sur les évêques de Valence, dans *Ordo Valentin. diœces.,* 1868, p. 1-16.

CHEVALIER (Jules). — Quarante années de l'histoire des évêques de Valence (1226-67) *(Bulletin d'histoire des diocèses de Valence, Digne...* 1888-89, VIII, 129, 169; IX, p. 5, 49, 89, 129, 194, 209).

COLUMBI (Joan.). — *De rebus gestis Valentinorum et Diennum episcoporum,* Lyon, 1638, in-4° ; 1652, in-4°, et ses *Opuscula varia,* 1668, p. 242.

DELISLE (Léop.). — Sur les évêques de Valence *(Histoire littéraire de la France,* 1885, t. XXIV, p. 453).

EUBEL. — Evêques de Valence *(Hieraulica catholica,* 1898, p. 542).

FILLET (Abbé). — Etat des diocèses de Die et de Valence en 1509 *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme,* 1882, t. XVI, p. 129, 281, 367 ; 1883, t. XVII, p. 37).

GAMS. — Evêques de Valence, dans sa *Series episcoporum,* 1873, p. 648.

MILON (Al.). — Discours de Mgr l'évêque de Valence à son passage à Valence, le 22 février 1744 *(S. L. N. D.,* in-4°).

MOLINIER-FABRÈGUE (Jean). — *Abrégé chronologique des évêques de Valence et de Die,* 1680.

NADAL. — A quel siècle doit-on rapporter les premières prédications évangéliques dans les villes de Valence, Die, Saint Paul-Trois-Châteaux? *(Congrès archéologique de France,* 1857-58, t. XXIV, p. 277.)

— *Essai sur les origines monastiques dans le diocèse de Valence,* Valence, 1880-85, in-8°.

— *Histoire hagiologique ou Vies des saints du diocèse de Valence,* Valence, 1855, in-8°, et 1882, in-12.

— Notice historique sur le couvent des Cordeliers de Valence *(Bulletin d'histoire des diocèses de Valence,* 1881, t. I, p. 117).

NARBEY. — Sur l'histoire religieuse de Valence, dans ses *Supplementa ad acta sanctorum,* 1896-97, t. I, par 433.

PERROSSIER (Cyprien). — Les Archives de l'évêché de Valence au XVII[e] siècle *(Bulletin de la Société d'arch. de la Drôme,* t. XXXV, Valence, 1901, p. 381).

— Recherches sur les évêques originaires du diocèse de Valence *(Bulletin de la Société archéologique de la Drôme,* 1879-88, t. XIII, p. 362 ; t. XIV, p. 21 ; t. XV, p. 35 ; t. XVI, p. 67; B, t. I, p. 101 ; t. II, p. 177).

PROU (Maurice). — Sur l'histoire religieuse de Valence, dans *Mélanges... de l'école française de Rome,* 1885, t. V, p. 74.

PRUDHOMME (A.). — Article sur les Evêques de Valence *(Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 1890, t. II, p. 543).

Anonyme. — *Les Rédemptoristes de Valence et la persécution,* Valence, 1903, in-8°.

— *Manuel des pèlerins au sanctuaire de Saint-Joseph de Valence,* Valence, 1870, in-16.

— *Brevarium ad usum ecclesiæ Valentinensis,* Lyon, 1526, in-8° ; Valence, 1510, p. 80.

— *Brevarium ad usum ecclesiæ Valentinensis,* 1473, cf. Chevalier (Ul.) dans *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie des diocèses de Valence, Digne...,* 1889, t. IX, p. 33 et manuscrit d'Arras, n° 1142.

— *Consuetudines... ecclesiæ Valentinensis,* manuscrit c. 1355, in-4°, cf. Chevalier, dans *Bulletin d'histoire des diocèses de Valence...,* 1887, t. VII, p. 177.

— *Gallia christiana,* Diocèse de Valence, nova editio (1865), t. XVI, p. 289, et instrum., p. 101.

— *Missale ad usum ecclesiæ Valentinensis,* manuscrit c. 1450 (Arras), cf. Chevalier, dans *Bulletin d'histoire... des diocèses de Valence...,* 1887, t. VII, p. 183, et Valence, 1504.

Valence. — *Concile de 374*, dans Sirmond, *Concilia Galliæ*, 1629, t. I, p. 18; Labbe (1671), t. II, p. 904 et 1807.

— *Concile de 419*, dans Lalande, *Concilia Galliæ*, 1660, p. 20.

— *Concile de 529*, dans Lalande, p. 49, et Labbe, t. IV, p. 1678.

— *Concile de 584-585*, dans Sirmond, *Concilia Galliæ*, 1629, t. I, p. 379, et Labbe, t. V, p. 976.

— *Concile de 855*, dans Sirmond, t. III, p. 95, et Labbe, t. VIII, p. 133.

— *Concile de 890*, dans Sirmond, t. III, p. 529, et Labbe, t. XX, p. 424.

— *Concile de 1100*, dans Labbe, t. X, p. 717.

— *Concile de 1248*, dans Labbe, t. XI, p. 696.

HISTOIRE DU MOYEN AGE AU SEIZIÈME SIÈCLE

Chevalier (Jules). — Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXV (1901), p. 13 sq.; t. XXXVI, p. 5 sq.; t. XXXVII, p. 44; t. XXXVIII, p. 64, suites d'articles parus aux tomes XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV).

Chevalier (Ulysse). — Passage du Pape Clément V à Valence au retour du Concile de Vienne (*Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, de Gap...*, t. XVIII, 1898, p. 113).

P... (L. de). — Testaments et traités des comtes de Valentinois (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1881, t. XV, p. 265 et 376).

Vallentin (Roger). — Du taux de l'intérêt à Valence sous Charles VIII et Louis XII (1483-1515) (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1893, t. XXIX, p. 50).

HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Brun-Durand (J.). — Le Dauphiné en 1698 (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1868, t. III, p. 5 et 399).

— Le président Charles Ducros et la société protestante en Dauphiné au commencement du xviie siècle (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXVIII, Valence, 1904, p. 309; et t. XXXIX, p. 73).

Chevalier (Chanoine U.). — *Acte de fondation du premier séminaire de Valence, 23 décembre 1582*. Valence, 1886, in-4°.

Colonjon (H. de). — Société académique et patriotique de Valence (1784-89) (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1866, t. I, p. 90).

Dupré de Loire. — L'Enseignement primaire dans le département de la Drôme avant 1789 (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1873, t. VII, p. 410).

Fillet (Abbé). — *Etat des diocèses de Die et de Valence en 1509*, Valence, 1882, in-8°.

Franck (A.-M.). — *Valence en 1785 et le lieutenant Bonaparte*, Valence, 1897, in-8°.

Guilleminet. — Description de Valence par Claude Rogier (xvie) (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1871, t. VI, p. 121).

Léty (Marius). — *Bonaparte à Valence*, Tournon, 1895, in-8°.

Mazet (Abbé). — Pétition des catholiques de Valence en 1568 (*Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1879, t. XIII, p. 163).

OLLIVIER (Jules). — Mémoires sur les moyens à mettre en usage pour rendre Valence une ville de commerce, par de Fontanieu, intendant du Dauphiné 1727) *(Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1837, t. I, p. 29).

SAINT-REMY (Jules). — Petite anthologie des poètes de la Drôme depuis le XVIe siècle *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, Valence, 1875, t. IX, p. 22; t. X, p. 90; t. XI, p. 85).

VALLENTIN (P.). — *Du taux de l'intérêt à Valence sous Charles VIII et Louis XII*, Valence, 1895, in-8°.

Anonyme (B.-B.). — *Discours du tout prodigieux et véritable d'un homme qui a été exécuté dans la ville de Valence en 1616*, Paris, 1616, in-8°.

HISTOIRE DE 1789 A NOS JOURS

BOURGOING. — *Mémoires sur Pie VI*, Paris, 1798-1800, 2 vol. in-8°.

DIDELOT (Ch.). — *Pie VI à Valence* (sermon du 29 août 1897), Currière, 1898, in-8°.

PETIT (Antoine). — *Pie VI à Valence*, rapport lu le 12 juillet 1872 à l'Acad. delphin., Grenoble, 1873, in-8°.

PONCET (Ch.). — *Pie VI à Valence*, Paris, 1868, in-8°.

REDON (Abbé). — *L'Abbé Redon... Sainte-Garde pendant la Révolution, 1789-1816*, Carpentras, 1901, in-8° (Avignon).

REYNAUD (Hector). — *Pie VI à Valence*, Grenoble, 1899, in-8°.

TAULIER. — *Une mission à Valence en novembre et décembre 1849*, Valence, s. d., in-8°.

ARCHÉOLOGIE

CHEVALIER. — Sur l'histoire archéologique de Valence *(Bulletin d'histoire... des diocèses de Valence...*, 1881, t. I, p. 142).

CHEVILLET. — Notice historique sur la cathédrale de Valence *(Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1841, t. III, p. 9).

CLÉMENT DE RIS (L.). — Sur le baptistère de Valence *(Revue des Sociétés savantes*, 1868, t. VII, p. 271).

DIDELOT. — Portes historiées récemment découvertes à la cathédrale de Valence *(Bulletin de la Société d'arch. de la Drôme*, 1822, t. XVI, p. 182).

DUPRÉ DE LOIRE. — La Citadelle de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1874, t. VIII, p. 67).

EPAILLY (Henri). — Travaux du Pendentif de Valence *(Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1841, t. III, p. 43).

JOUVE. — Notice historique et description sur la cathédrale de Valence *(Bulletin monumental*, 1848, IV, p. 535-72).

— Quelques mots sur la cathédrale de Valence *(Journal de la Drôme*, 31 août 1839; et Valence, 1841, in-4°).

LACROIX (A.). — La Maison des Têtes à Valence (XVIe) *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1881, t. XV, p. 81, 215, 333; t. XVI, p. 324).

— La nouvelle place Saint-Jean à Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1878, t. XII, p. 376).

Lacroix (A.). — Les Œuvres d'art de la Drôme *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme,* 1877, t. XI, p. 307).
Las-Combes (Mme). — La Maison des Têtes au xvie siècle *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1883, t. XVII, p. 153).
Mellier (Etienne). — Les Ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXVI, Valence, 1902, p. 133; et t. XXXVII, p. 89).
Ollivier (J.). — L'Église de Saint-Apollinaire à Valence *(Revue du Dauphiné*, 1839, t. V, p. 277).
Payan (De). — Découverte d'un ancien baptistère à Valence *(Congrès archéologique de France*, 1866-67, t. XXXIII, p. 191).
Perrossier (Cyp.). — L'Ancienne église de Saint-Barthélemy dans la banlieue de Valence *(Bulletin Soc. archéol. de la Drôme*, 1898, t. XXXII, p. 88).
Robert (Charles). — Taurobole de Tain et de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1868, t. III, p. 336).
Rostaing (De). — Rapport sur la découverte du baptistère de Valence et de sa mosaïque *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1866, t. I, p. 212).
Saint-Andéol (De). — Eglise cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1870, t. V, p. 335).
Villard (Marius). — Le Sarcophage de Saint-Félix de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. XXXV, Valence, 1901, p. 193).
Anonyme. — Peintres et architectes à Valence (1438-1530) *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1885, t. XIX, p. 224).
— Trois épitaphes des Faure des Blains de Valence et d'Anneyron *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1881, t. XV, p. 53).
Divers, Mémoire sur un monument funéraire situé à Valence, le Pendentif *(Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1837, t. I, p. 111).

MONNAIES DE VALENCE

Caron. — Monnaies de Valence, dans ses *Monnaies féodales de la France*, 1882, p. 259-265.
Chalande. — Monnaies trouvées près de Valence *(Revue numismatique belge*, 1857, C, I, p. 321).
Géry (R.). — Monnaies de Valence *(Revue numismatique*, 1865, B, X, p. 251).
Ollivier (Jules). — Sceaux inédits des évêques de Valence et de Die *(Revue du Dauphiné*, 1838, t. IV, p. 114).
Poey d'Avant. — Monnaies de Valence *(Monnaies féodales de la France*, 1862, t. III, p. 7).
Pronies (D.). — Notice sur une monnaie frappée par les évêques de Valence et de Die *(Revue numismatique de France*, 1836, t. I, p. 269).
Requier. — Article sur les monnaies de Valence *(Revue numismatique de France*, 1844, t. IX, p. 122).
Roman (J.). — Réflexions sur les monnaies anonymes des évêques de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1873, t. VII, p. 113).
Rousset (Jules). — Mémoire sur les monnaies du Valentinois *(Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1842. t. IV, p. 71).
Vallentin (Lud.). — Observations sur les monnaies anonymes des évêques de Valence *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1871, t. IV, 428, et 1873, t. VII, p. 120).
Vallier (G.). — Monnaies de Valence *(Revue belge de numismatique*, 1877-81, t. XXXIII, p. 313; t. XXXVII, p. 207).

BIOGRAPHIES

LACROIX (A.). — Golat de la Garène, poète (vers 1675) *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1870, t. V, p. 473).

— Pierre Davity, historien français (1573-1635) *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1869, t. IV, p. 99).

FAURE (Maurice). — *Fête d'inauguration du monument élevé à la mémoire de Louis Gallet à Valence (29 septembre 1901). Discours*. Paris, 1901, in-16.

— *Pétition au Conseil municipal de Valence, en date du 24 août 1838, pour l'érection d'une statue à Championnet*, Valence, s. d., in-4°.

OUVRAGES DIVERS

CARRY (D^r^). — Sur le mode d'action des bains thermo-résineux de Valence *(Journal des médecins praticiens de Lyon*, 15 juillet 1905).

ESPRIT (Louis). — *Valence devant l'objectif*, revue en 1 acte, musique de William, Valence, s. d., in-16.

GENEST (Casimir). — *Histoire véritable des aventures du maire de Valence, Aimé David*, Valence, 1904, in-8°.

LACROIX (A.). — La Drôme politique *(Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1878, t. XII, p. 396).

MAZET (Abbé). — *Rapport présenté à Mgr l'évêque de Valence sur les origines des hôpitaux de son diocèse*, Valence, 1905, in-8°.

VALLENTIN (R.). — *Jetons d'aumône valentinois*, Valence, 1893, in-8°.

VALLENTIN DU CHEYLARD. — De la suppression des méreaux à Montélimar, Gap et Valence (1549) *(Bulletin de numismatique*, t. VI, p. 1, 1899).

VILLARD (M.). — *Météorologie de Valence sur le Rhône*, Valence, 1904, in-8°.

Anonyme (J. B.). — *De Valence à Gap*, causerie, Lyon, 1896, in-8°.



Mme JEANNE DE FLANDREYSY
ET SON PÈRE M. ETIENNE MELLIER.



TABLE DU LIVRE D'OR DE VALENCE

TOME I



Morice Viel.
Artiste drômois, Conservateur du Musée de Montélimar.



Morice Viel. — *Printemps de la Vie.*

TABLE DU LIVRE D'OR DE VALENCE

TOME II



FÉLIX GRÉGOIRE, ÉCRIVAIN DRÔMOIS.



TABLE DU LIVRE D'OR DE DIANE DE POITIERS

DUCHESSE DE VALENTINOIS ET DE DIOIS



Germain Pilon (Ecole de). — *Vénus.*
Bas-relief provenant du château d'Anet. (Musée de Cluny.)

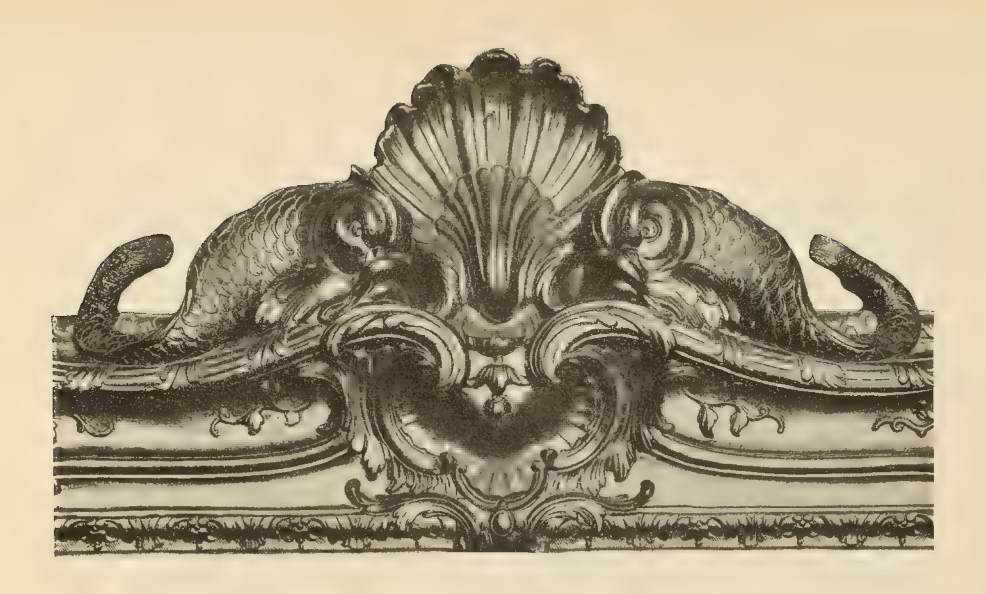


TABLE DES NOMS CITÉS



Louis Deschamps, peintre, né a Donzère (Drôme).



LOUIS DESCHAMPS. — *Vu par un jour de printemps.*

TABLE DES NOMS DE LIEUX CITÉS



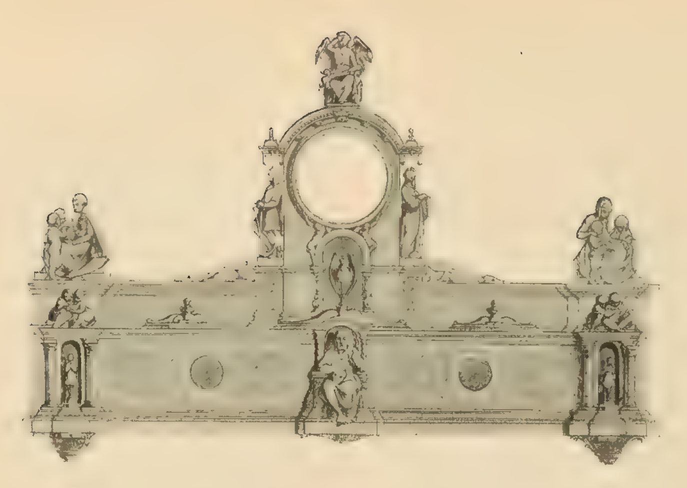
DUBUFE. — *Emile Augier*. (Musée de Versailles.)



MONTÉLIMAR. — PLACE DU MARCHÉ, VERS 1830. (D'après une lithographie de Debelle.)

TABLE DES PORTRAITS

Les noms en italique qui suivent le titre sont ceux des auteurs de l'illustration.



Encrier dessiné par E. Jeannet, dont il est parlé par Balzac dans *Cousine Bette*.
(Collection de M. Joannis Rey, Valence.)

TABLE DES ILLUSTRATIONS DIVERSES

Les noms en italique qui suivent le titre sont ceux des auteurs de l'illustration



Vue du Chateau de Grignan.
(Cette vue qui reproduit l'état ancien du château, a été dessinée par M. Hubert Clerget, d'après une aquarelle du temps, déposée à la Bibliothèque Nationale et qui porte cette légende : *Veüe de Grignan du costé des chastaigniers*, sur le chemin de *Vauréas*.

TABLE DES PLANS



Chateau de Grignan. — Cheminée de la salle du Roi.

(Cette cheminée n'est plus à Grignan. Elle a quitté la Drôme, il y a deux ans, pour l'Amérique.)



Le Chateau et le Village de Grignan (Drôme). (D'après une ancienne lithographie.)
(Collection de M. Marius Villard, Valence.)

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

CHAPITRE DIXIÈME

CHAPITRE ONZIÈME





ROMANS. — EGLISE SAINT-BARNARD VERS 1847. (D'après un dessin de J. Razuret.)
(Collection de M. Joannis Rey, Valence.)

ERRATA

TOME I

Page 60, légende de l'illustration. — *Lire :* Valentin transformé *et non* détruit.
— 84, légende de l'illustration. — *Lire :* Bastet *et non* Bastel.
— 104, note 3. — *Lire :* Michel Chauffeur *au lieu de* Michel, chauffeur.

TOME II

Page 326, légende de l'illustration. — *Lire :* Église des Cordeliers *au lieu d'*Ancien Séminaire.
— 343, ligne 6. — *Lire :* ambrées et souples *au lieu d'*ombrées.
— 351, date du dessin. — *Lire :* 1845 *au lieu de* 1485.

Page 363. — *Lire :* Valentin transformé *et non* détruit.

— 372, légende de l'illustration. — *Lire :* épée *au lieu de* poignard.

— 373, ligne 11. — *Lire :* Serre de Muans *au lieu de* Nuans.

— 409, légende de l'illustration. — *Lire :* angle Nord-Est de la place *au lieu de* place Nord-Est.

— 410, ligne 3. — *Lire :* Courriol *au lieu de* Couririol.

— 509, légende de l'illustration. — *Lire :* Saint-Barnard *au lieu de* Saint-Bernard.



PLAQUE DE FOYER DE CHEMINÉE.

(Largeur : 0 m. 63; hauteur : 0 m. 75 au milieu; épaisseur : 0 m. 018.)
Trouvée dans la maison rue Farnerie, 23, à Valence. Cet immeuble était possédé, en 1809, par Bachasson de la Chafine.
(La plaque appartient aujourd'hui à M. Edouard Tézier, Valence.)

Achevé d'imprimer

le dix Novembre mil neuf cent dix

par A. Rey & Cie,

à Lyon.


A·Rey et Cie.
Lyon



